This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GRAD
DC
135
.R5
A33
1829
v.2

A 822,096

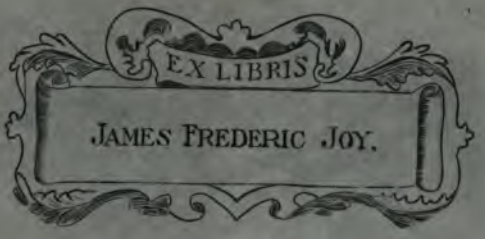
EX LIBRIS
JAMES FREDERIC JOY.

FROM THE LIBRARY OF
Henry Bourne Joy

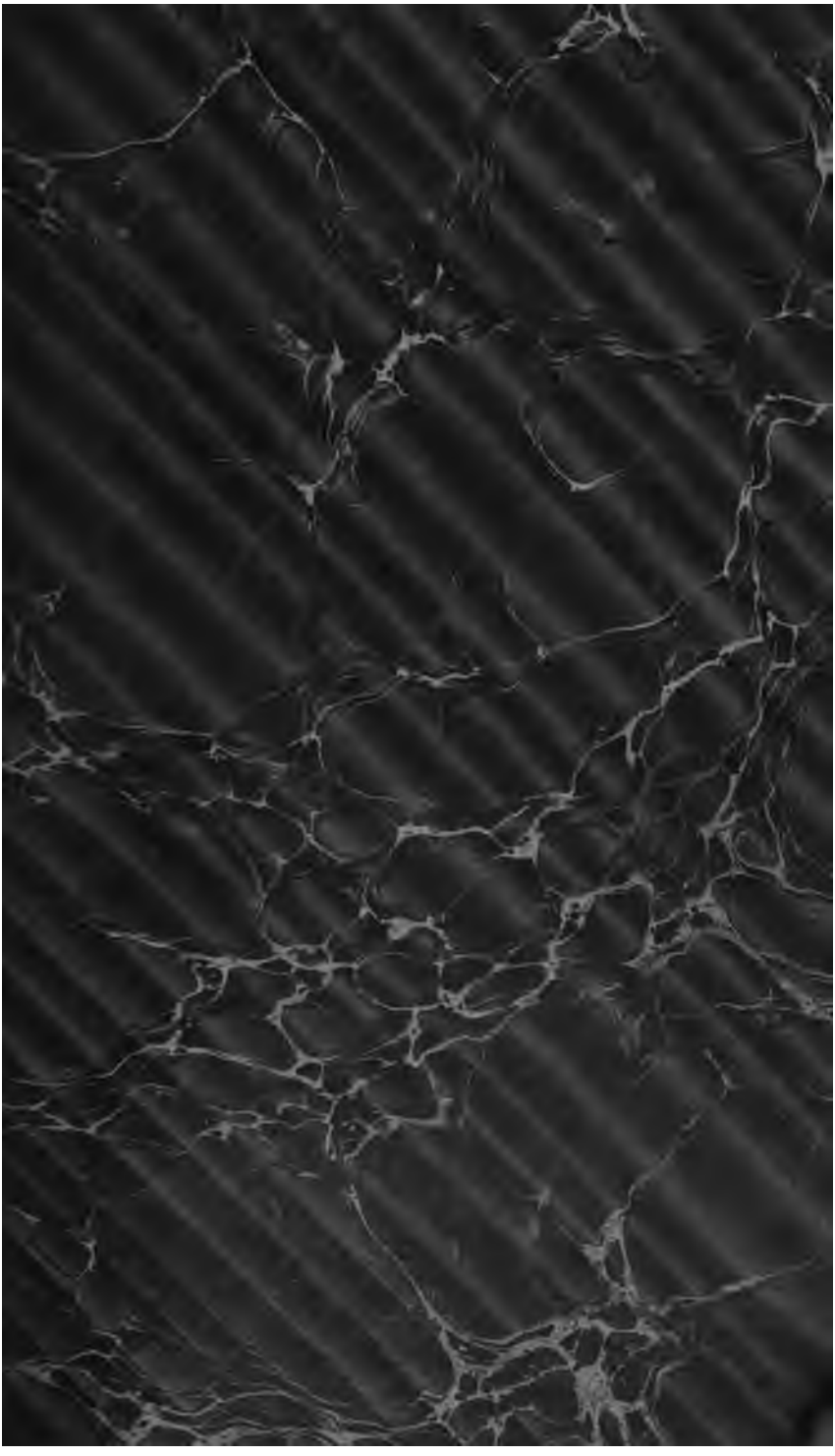

MÉMOIRES

SECRETS ET INÉDITS

SUR LES COURS DE FRANCE

AUX

XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ ET XVIII^e^ SIÈCLES.

MÉMOIRES SECRETS ET INÉDITS

sur les Cours de France

AUX XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ ET XVIII^e^ SIÈCLES.

MÉMOIRES DE MADAME LA COMTESSE DU BARRI, 4 volumes in-8°. 30 fr.

MÉMOIRES D'UNE FEMME DE QUALITÉ, 4 vol. in-8° 30 fr.

MÉMOIRES DU CARDINAL DUBOIS, 4 vol. in-8°. 30 fr.

MÉMOIRES ET VIE PRIVÉE DU MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU, 6 vol. in-8°.

Sous presse.

MÉMOIRES INÉDITS DE MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR, 4 vol. in-8°.

MÉMOIRES INÉDITS DE MADAME LA DUCHESSE DE CHATEAUROUX, 2 vol. in-8°.

MÉMOIRES DE MADAME LA MARQUISE DE MONTESPAN, 2 vol. in-8°.

MÉMOIRES DE MADAME LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE, 2 vol. in-8°.

Pour paraître fin août prochain.

L'ÉPINGLE NOIRE, épisode de 1816, par M. Émile VANDER-BURCH, 4 vol. in-12.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

Richelieu, Armand Jean du Plessis.

MÉMOIRES

HISTORIQUES ET ANECDOTIQUES

DU DUC

DE RICHELIEU.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

Mame et Delaunay-Vallée, Libraires,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1829.

DC
135
.R5
A33
1829
v.2

GL / Guhr
Gift
Henry B. Joy
12-1-58

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU.

CHAPITRE PREMIER.

Magnanimité du régent. — Dubois. — Les affronts et les emplois lui sont prodigués. — L'archevêque de Sens. — Habitudes du régent. — L'aumônier des roués. — Le Luxembourg. — Étiquette. — Faste de la duchesse de Berry. — Son incognito. — Le chevalier de Bouillon. — Le conseiller ivre. — Le corps et l'ombre. — Riom. — Sa tyrannie. — Conseils de Lauzun à son neveu. — Madame de Mouchy. — Visite aux Carmelites. — Coup d'éventail. — Sentinelles en robe noire. — Mariage secret.

J'espérais avoir rendu le régent jaloux ; mais il se consolait déjà avec une autre favorite ; et comme si je lui avais fait plaisir de donner des torts à Julie, il ne me fit que meilleur accueil lorsque j'allai lui faire ma cour.

« Allons, dit-il à ses intimes, Richelieu n'a pas

usurpé sa réputation : il est encore jeune, mais digne d'être des nôtres. »

Je fus donc admis à plusieurs de ses parties. Cependant je ne négligeai pas tout-à-fait le duc du Maine : le régent le sut, et ne me fit pas plus mauvais visage. J'eus l'avantage d'être recherché partout, et j'en profitai dans l'appartement du régent comme au Luxembourg, comme à Sceaux.

L'abbé Dubois était le seul qui continuât à me faire la moue au Palais-Royal ; mais je sus deux ou trois fois, non pas lui faire baisser les yeux, il était trop effronté pour cela, mais lui imposer silence lorsqu'il essayait de me lancer quelque brocard. Son maître n'était pas fâché de le laisser humilier de temps en temps, pour prouver, disait-il, que ce drôle n'était à ses yeux qu'un valet politique, et chaque nouvelle dignité dont il le revêtait un nouvel habit de livrée : « Habillez-moi toujours de même, disait Dubois.

Nous n'en étions, l'abbé et moi, qu'à nous faire la petite guerre ; mais le grave Saint-Simon avait pour lui une haine mieux conditionnée. Dubois bravait toutes ces inimitiés avec une

impudence impayable, celle de Madame comprise. Cet archi-coquin savait bien que de tous les ministères il remplissait le plus indispensable à son maître : et nous fûmes tous ses dupes quand nous le vîmes d'affront en affront monter si haut.

Quoique le régent eût promis à Madame de ne jamais employer l'abbé Dubois, il lui donna une place de conseiller d'État, au grand scandale de la magistrature. Ce qui détermina principalement le régent fut qu'aucun prélat ne demanda la place, ne voulant pas être précédé au conseil par l'abbé Bignon, simple ecclésiastique. On n'en fut pas moins révolté de voir un tel personnage succéder à un des plus dignes prélats du royaume, Fortin de La Hoguette, archevêque de Sens.

Ce prélat avait refusé l'ordre du Saint-Esprit, n'ayant pas, dit-il, la naissance exigée par les statuts. On lui offrit d'altérer sa généalogie; il répondit : « Je ne veux pas dégrader l'ordre par ma naissance, et encore moins me dégrader moi-même par un mensonge. » Le roi lui ayant offert de le dispenser des preuves, il

répondit qu'il ne voulait pas servir d'exemple à la violation des règles, et persista dans son refus (1).

Son successeur ne fut pas si délicat quand l'occasion s'offrit à lui de demander le chapeau.

Le régent donnait aux affaires la matinée, plus ou moins longue suivant l'heure où il s'était couché. Il y avait un jour fixe destiné aux ministres étrangers; les autres jours se partageaient entre les chefs des conseils. Vers les trois heures le prince prenait du chocolat, et tout le monde entrait, comme on fait aujourd'hui au lever du roi. Après une conversation générale d'une demi-heure, il travaillait encore avec quelqu'un, ou tenait conseil de régence. Avant ou après ce conseil ou ce travail il allait voir le roi, à qui il témoignait toujours plus de respect que qui que ce fût, et le jeune monarque le remarquait très bien. Entre cinq et six heures toutes affaires

(1) Le maréchal Fabert avait déjà refusé l'ordre du Saint-Esprit par les mêmes motifs que La Hoguette. Le maréchal de Catinat fit le même refus, parceque ses preuves de noblesse n'auraient pas été totalement complètes. Le roi loua leur modestie, mais ne les pressa pas. Ce sont, dit Duclos, les trois seuls exemples de pareils refus. (*Ed.*)

cessaient ; il allait voir Madame, soit dans son appartement, l'hiver, soit à Saint-Cloud, dans la belle saison. Il était rare qu'il passât un jour sans aller au Luxembourg voir la duchesse de Berry. Vers l'heure de souper il se renfermait avec ses maîtresses, quelquefois des filles d'Opéra ou autres de pareille étoffe, et ses *roués*. Nous appelions Dubois notre aumônier, car il était de ces fêtes comme du conseil : quand un convive tombait sous la table : « Allons, chapelain du diable, disait le régent à l'abbé, récite les prières des morts pour celui-là. »

Ceux qui pouvaient encore marcher se retiraient, et l'on emportait les autres. Tous les jours de ces orgies se ressemblaient. Le régent pendant la première heure de son lever était encore si appesanti, si offusqué des fumées du vin, qu'on lui aurait fait signer ce qu'on aurait voulu ; mais il ne signait rien.

Quelquefois le lieu de la scène était chez la duchesse de Berry, au Luxembourg.

Là les soupers et les bacchanales étaient les mêmes qu'au Palais-Royal, puisque c'étaient à peu près les mêmes sociétés. Il s'y trouvait, au

lieu de Dubois, un certain père Reiglet, jésuite, complaisant commensal et soi-disant confesseur.

Il n'y a rien de fixe dans l'étiquette et le cérémonial de France, attendu que les ministres ont intérêt que cela soit ainsi pour être toujours maîtres dans les occasions de décider suivant leurs affections particulières. Le service qui se fit à Saint-Denis pour le feu roi avait déjà donné lieu à des discussions assez vives entre le parlement et les ducs et pairs qui portaient les honneurs. Le régent se garda bien de prononcer. Il affectait aussi de mépriser l'étiquette.

Chacun voyant sous la régence qu'on pouvait régler ses droits sur ses prétentions, la duchesse de Berry, plus autorisée que personne, prit quatre dames du palais, quoique aucune fille de France n'eût jamais eu qu'une dame d'honneur et une dame d'atours. Elle voulut aussi avoir une compagnie de gardes. Le régent lui représenta inutilement que jamais fille de France, ni reine, excepté la reine régente mère de Louis XIV, n'avait eu cette distinction ; il fallut la satisfaire ; mais il donna en même temps une

pareille compagnie de gardes à sa mère, Madame, veuve de Monsieur.

Au défaut du titre de reine, la duchesse de Berry cherchant à s'en attribuer les honneurs et même à les outrepasser, traversa Paris depuis le Luxembourg jusqu'au château des Tuileries, entourée de ses gardes, avec trompettes et timbales sonnantes. Le maréchal de Villeroi représenta au régent que cet honneur n'appartenait qu'au roi dans le lieu où il est. La duchesse de Berry fut donc obligée de s'en tenir à ce premier essai de trompettes et de timbales, qui restèrent depuis au Luxembourg. Elle voulut s'en dédommager par une autre entreprise qui ne lui réussit pas mieux. Elle parut sous un dais à l'opéra, et le lendemain à la comédie, avec quatre de ses gardes sur le théâtre, et les autres dans le parterre. Le cri fut général, et, de dépit, elle se renferma depuis dans une petite loge où elle était *incognita*. Comme la comédie se jouait trois fois la semaine sur le théâtre de l'opéra au Palais-Royal, la loge servait aux deux spectacles.

Le chevalier de Bouillon, qui se faisait alors

nommer le prince d'Auvergne, donna le projet des bals de l'opéra, qui détourneraient des bals particuliers, où il arrivait souvent du désordre, au lieu qu'une garde militaire maintiendrait la police à l'opéra. Le projet fut approuvé, et valut six mille livres de pension au prince d'Auvergne pour son droit d'avis. La proximité de l'appartement du régent fit qu'il s'y montra souvent, en sortant du souper, dans un état peu convenable à l'administrateur du royaume. Dès le premier bal, le conseiller d'État Rouillé y vint ivre, parceque c'était son goût et son usage, et le duc de Noailles dans le même état, pour faire sa cour.

En attendant qu'une nouvelle maîtresse du régent me fournît une nouvelle occasion de chasser sur ses terres, je ne voulus pas être sans quelque aubaine dans mes visites au Palais-Royal et au Luxembourg. Je crus qu'au Luxembourg la duchesse de Berry méritait mon premier hommage. Ce fut d'ailleurs assez généralement mon système de payer d'abord tribut à la maîtresse de la maison : cela la rend plus indulgente pour les autres. Quant à madame de Berry, elle

était l'indulgence même, et faisait volontiers les propositions au nom de son père. Cette princesse était très grasse, avec de belles chairs : quand je la trouvais avec la maigre madame de Mouchy, je disais : «Voilà le corps et l'ombre. »

Elle n'était pas jolie; mais, comme toutes les figures grêlées, elle avait dans les traits une vivacité spirituelle et piquante parfaitement soutenue par une conversation libre et ingénieuse.

Elle était haute en couleur et d'un rouge très fort; elle se faisait souvent saigner pour diminuer cette couleur; ce qui n'y faisait pas grand' chose. Elle n'aimait pas la danse, parcequ'elle dansait sans grâce; mais elle aimait la musique, et même les trompettes et les cimbales, comme je l'ai dit. Elle était affable avec les seigneurs de la cour et populaire avec ses inférieurs. On l'a accusée d'être descendue une fois bien bas dans ses amours, il n'en est rien. Je fus dans ses bonnes grâces au bout de peu de jours, et lorsque je croyais avoir besoin d'une excuse pour la quitter, je découvris qu'elle avait déjà donné ma place à Riom.

« Quoi donc! lui dis-je, vous aimez ce laid monsieur? c'est donc par bonté?

» — Pas du tout : il vous semble n'avoir ni beauté ni esprit; mais il réserve tout son mérite pour le tête-à-tête. »

En effet Riom parvint à fasciner la princesse au point de la tyranniser et de l'épouser secrètement, comme je l'appris plus tard; ce qui me donna l'envie de retourner auprès de madame de Berry, exprès pour lui prouver que j'avais des droits antérieurs aux siens. Ce fut même l'objet d'un pari : on verra par qui il fut gagné. Je vais d'abord ajouter quelques traits pour peindre et la duchesse et son amant.

Le comte de Riom était un cadet de Gascogne, de la maison d'Aydie, petit-neveu du duc de Lauzun. Il avait peu d'esprit, un vrai visage d'abbé, assez commun et bourgeonné. Il était venu de sa province pour tâcher d'obtenir une compagnie, n'étant encore que lieutenant de dragons, et bientôt il inspira à la princesse la passion la plus forte. Elle n'y garda aucune mesure et la rendit publique. Riom fut logé magnifiquement au Luxembourg, et entouré de

toutes les profusions du luxe. On allait lui faire la cour avant de se présenter chez la princesse, et l'on en était toujours reçu avec la plus grande courtoisie; mais il n'en usait pas de même avec sa maîtresse. Il n'y avait point de caprices qu'il ne lui fît essuyer. Il l'avait réduite à lui envoyer demander ses ordres pour sa parure et pour l'arrangement de sa journée; et, après les avoir donnés, il les changeait subitement, lui faisait des brusqueries, et la réduisait à venir en larmes lui demander pardon des incartades qu'il lui avait faites. Le régent en était indigné, et il fut souvent prêt à faire jeter Riom par les fenêtres; mais sa fille lui imposait silence, lui rendait les traitements qu'elle recevait de son amant, et il finissait par faire à sa fille les soumissions que Riom exigeait d'elle.

Chacun remarquait la politesse de Riom avec tout le monde, et son insolence avec la princesse. Il devait ce système de conduite au duc de Lauzun son oncle. Celui-ci, s'applaudissant de voir son neveu faire au Luxembourg le même personnage qu'il avait fait lui-même avec mademoiselle de Montpensier, lui avait persuadé

qu'il perdrait sa maîtresse s'il la gâtait par une tendresse respectueuse, et que les princesses voulaient être gourmandées. Riom avait profité des leçons de son oncle.

La princesse était de presque toutes les orgies et des bacchanales du duc d'Orléans.

La marquise de Mouchy, dame d'atours de la princesse, était sa confidente; elle vivait en secret avec Riom, et réconciliait les amants dans leurs brouilleries.

Ce qu'il y avait de singulier, c'est que la duchesse de Berry croyait réparer ou voiler le scandale de sa vie par une chose qui l'aggravait encore aux yeux des dévots, qui ne sont pas toujours charitables dans leurs interprétations de la conduite des autres. Elle avait pris un appartement aux Carmelites de la rue Saint-Jacques, où elle allait de temps en temps passer une journée. La veille des grandes fêtes elle y couchait, mangeait comme les religieuses, assistait aux offices du jour et de la nuit, et revenait de là aux orgies du Luxembourg.

La duchesse de Berry avait parmi ses dames la marquise d'Arpajon, fille de Lebas, de Montar-

gis, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et mère de la dernière comtesse de Noailles. Avec une figure belle et noble, elle était encore distinguée par sa vertu et sa piété. C'était d'elle et de la marquise de La Rochefoucauld, fille du financier Prondre, que la duchesse de Berry se faisait accompagner aux Carmelites, à qui elle disait : « Je vous amène mes deux bourgeoises. »

On prétendait que le mal aux yeux que le régent eut alors venait d'un coup d'éventail qu'il avait reçu de la marquise d'Arpajon, avec qui il avait essayé de prendre toute liberté. Ces deux dames figuraient mieux aux Carmelites qu'elles n'auraient fait dans les soupers avec les roués du régent, dont elles avaient l'*honneur* d'être exclues, comme nous le disions nous-mêmes.

La duchesse de Berry créa une charge de maître de la garde-robe, qu'elle donna à un marquis de Bonnivet, bâtard de Gouffier et grand spadassin. Elle était bien aise, disait-elle, d'avoir un homme de main dans sa maison.

Une religieuse carmelite qui accompagnait la princesse à tous les exercices du couvent, étonnée de la voir prosternée et priant avec ferveur, disait:

«Bon Jésus! madame, est-il possible que le public puisse tenir sur vous tant de propos scandaleux qui parviennent jusqu'à nous? Le monde est bien méchant; vous vivez ici comme une sainte!

» —Dites comme une Madelaine», répondit la princesse, qui se mit à rire.

C'était au reste avec le plus violent dépit qu'elle apprenait que l'on censurait sa conduite.

Elle devint enfin grosse. Quand elle approcha du terme de l'accouchement elle se tint enfermée et souvent au lit sous des prétextes de migraines; mais les excès de vin et de liqueurs fortes qu'elle continua toujours lui allumèrent le sang. Dans sa couche une fièvre violente la mit dans le plus grand danger. Elle voulait cacher au public qu'elle fût accouchée. Il n'entrait dans sa chambre que le comte de Riom, la marquise de Mouchy, dame d'atours, et les femmes absolument nécessaires à son service. Le régent même n'entrait que par moments. Il feignait devant elle de ne s'apercevoir de rien, soit dans la crainte de l'aigrir s'il paraissait instruit, soit dans l'espoir que son silence arrêterait l'indiscrétion des autres. Tant de

précautions n'empêchaient pas le scandale et allaient bientôt l'augmenter. Le danger fut si pressant qu'il parvint à la connaissance du curé de Saint-Sulpice, Languet.

Ce curé se rendit au Luxembourg; il y vit le régent, lui parla de la nécessité d'instruire la princesse du péril où elle était, pour la disposer à recevoir les sacrements, et ajouta qu'au préalable il fallait que le comte de Riom et la marquise de Mouchy sortissent du palais. Le régent, n'osant ni contredire hautement le curé ni alarmer sa fille par la proposition des sacrements, encore moins la révolter par le préalable du pasteur, essaya de faire entendre au curé que l'expulsion de Riom et de madame de Mouchy causerait le plus grand scandale. Il chercha des tempéraments; le curé les rejeta tous, jugeant bien que dans une occasion d'éclat telle que celle-là, au milieu des querelles de la bulle, où il jouait un rôle, il se serait décrié dans le parti contraire s'il ne se montrait curé en toute rigueur. Le régent ne pouvant le persuader, offrit de s'en rapporter au cardinal de Noailles. Le cardinal, prié de se transporter au Luxembourg, y arriva,

et. sur l'exposé du régent, approuva la conduite du curé, et insista pour congédier les deux sujets de scandale.

La marquise ne pouvant se dissimuler le danger où était sa maîtresse, croyait avoir tout prévu en faisant venir un cordelier pour confesser la princesse, et ne doutait pas que le curé n'apportât ensuite le viatique. Elle ne soupçonnait pas qu'elle fût elle-même le principal sujet de la conférence, lorsque le prince la fit demander. Elle entr'ouvrit la porte, et le régent, sans entrer ni la faire sortir, lui dit quelle condition l'on mettait à l'administration des sacrements. La marquise, étourdie du compliment, paya cependant d'audace, s'emporta sur l'affront que l'on faisait à une femme d'honneur, assura que sa maîtresse ne la sacrifierait pas à des cagots, rentra, puis quelques moments après, vint dire au régent que la princesse était révoltée d'une proposition si insolente, et referma la porte. Le cardinal, à qui le régent rendit la réponse, représenta que ce n'était pas celle qu'il fallait chasser que l'on aurait dû charger de porter la parole; que c'était au père à s'acquitter de ce devoir, et à

exhorter sa fille à remplir le sien. Le prince, qui connaissait le caractère violent de la princesse, s'en défendit, et, sur son refus, le cardinal se mit en devoir d'entrer et de parler lui-même. Le régent, craignant que l'aspect du curé et du prélat ne causât à la malade une révolution qui la fît mourir, se jeta au-devant du cardinal et le pria d'attendre qu'elle eût été préparée à une telle visite. Il se fit encore ouvrir la porte, et annonça à la marquise que l'archevêque et le curé voulaient absolument parler à la malade. Celle-ci, qui l'entendit, entra dans une égale fureur contre son père et contre les prêtres.

Le régent, plus embarrassé qu'auparavant, vint dire au cardinal que la princesse était dans un tel état de souffrance qu'il fallait différer. Le prélat, las d'insister inutilement, se retira après avoir ordonné au curé de veiller attentivement aux devoirs de son ministère. Le prince aurait bien voulu être en même temps délivré du curé Languet; mais celui-ci s'établit à poste fixe à la porte de la chambre pendant deux jours et deux nuits. Lorsqu'il sortait pour se reposer ou prendre quelque nourriture, il se fai-

sait remplacer par deux prêtres qui restaient en faction. Enfin le danger ayant cessé, cette garde ecclésiastique fut levée, et la malade ne pensa qu'à se rétablir.

Malgré ses fureurs, la duchesse avait subi les impressions de cette scène. La peur de l'enfer s'empara d'elle; il lui en resta une impression d'autant plus forte, que sa santé ne se rétablissait pas facilement. Riom, aidé des conseils du duc de Lauzun, résolut de profiter des dispositions de sa maîtresse pour l'amener à un mariage qui tranquilliserait sa conscience.

Ils ne trouvèrent pas grande difficulté dans ce plan. Le sacrement leur fut donné secrètement dans la chapelle du Luxembourg.

CHAPITRE II.

Éloge de la duchesse défunte. — Sa patience. — Promesse d'infidélité. — Avis de mon valet de chambre. — Je paie le tribut commun. — Ma femme déroge. — Mon écuyer. — Ma philosophie. — Je surprends ma femme en tête-à-tête. — Ma résignation — Mes conseils de prudence. — Les fonctions de l'écuyer devenues inutiles. — Son compliment. — Ma réponse. — Je suis veuf.

J'ai peut-être un peu anticipé sur les dates en citant le mariage de Riom. Je devins moi-même veuf avant cette époque ; et c'est en parlant de la mort de ma femme que je m'aperçois que j'ai bien peu parlé de sa vie. Je reviendrai donc sur mes pas pour raconter comment madame de Richelieu s'était lassée enfin de sa vertu conjugale, voyant que moi, si prompt à violer mes serments d'être fidèle à mes maîtresses, je tenais si scrupuleusement celui que j'avais fait de n'être jamais le mari de ma femme.

Je ne veux faire ici ni l'oraison funèbre ni la

critique de mademoiselle de Noailles. Je l'estimais : je ne m'en ferai pas un mérite, puisqu'elle m'en a tant voulu de ne pas aller au-delà de ce froid sentiment à son égard. Elle espéra, pendant deux ou trois ans, qu'elle pourrait me ramener à elle par sa patience, son empressement et son attention de ne contrarier en rien mes inclinations hors du mariage :

« Madame, lui disais-je quelquefois, on ne se commande pas : c'est mon nom qu'on a voulu vous donner ; vous l'avez ; je suis flatté de voir que vous en êtes si fière !

» — Ah, monsieur le duc ! je vous aimerai tant, que vous finirez par m'aimer un peu.

» — Un peu ! cela ne vous mènerait pas loin, car je n'accorde souvent qu'un quart d'heure à celles que j'aime beaucoup.

» — Je devinerai enfin le secret de vous fixer. Pour arriver la dernière, je n'en serai que la mieux partagée.

» — Ah, madame ! je veux à quatre-vingts ans être encore un mari infidèle.

» — A quatre-vingts ans, monsieur le duc ?

» — Oui, madame. »

Madame de Richelieu soupira, et moi je souris aujourd'hui en pensant que j'ai tenu parole, pas plus tard qu'hier soir et aux dépens de ma troisième femme (1).

Cependant je plaignais de tout mon cœur cette pauvre duchesse de Richelieu : je vantais tout haut son courage, et j'invitais mes amis à la consoler, convaincu au fonds que son entêtement d'amour conjugal et de vertu était ma sauvegarde.

Un soir Rafé, mon valet de chambre, me mit sur ce chapitre :

« Monsieur le duc, me dit-il, je voudrais, en bon serviteur, vous entretenir de madame la duchesse.

» — Vraiment, mon cher Rafé! lui répondis-je, veux-tu toi aussi m'apitoyer sur ses éternelles douleurs? moi qui en fais porter aux autres, je crois que mes amis s'entendent pour respecter mon front...

» — Madame la duchesse...

(1) Qui ne croirait que c'est ici le chef-d'œuvre des fanfaronnades? Cependant c'est un fait connu que le maréchal ne fut pas plus fidèle à sa dernière femme qu'aux deux autres. (*Éd.*)

» — Est toujours inconsolable : en verité, elle y met aussi une fâcheuse obstination : je donnerais volontiers cent louis pour qu'elle me fît....

» — Monsieur le duc, n'achevez pas...

» — Croirais-tu que cela porte malheur?

» — Monsieur le duc, pourquoi paieriez-vous si cher un plaisir que vous avez gratis?

» — Que dis-tu là?

» — La vérité.

» — Explique-toi, lui dis-je. »

Et je fus comme ébloui par un éclair d'amour-propre qui heureusement ne fit que passer.

Rafé continua :

« M. de Fimarcon...

» — M. de Fimarcon ! il m'a juré ses grands dieux que madame de Richelieu l'a repoussé bien durement.

» — Aussi n'est-ce pas lui : madame l'a trouvé trop évaporé; M. de Rohan a fait vainement sonner ses titres; Bissi n'a pas été plus heureux.

» — Quel est donc le grand personnage?

» — Monsieur le duc, ce n'est pas un grand personnage.

» — Madame de Richelieu aurait-elle dérogé ?

» — Monsieur le duc, votre écuyer n'est-il pas gentilhomme ?

» — Rafé, point de mauvaises plaisanteries, et surtout point de jalousie contre Auguste ; c'est un garçon que j'aime ; il est modeste, timide même, et il n'aurait jamais osé...

« — Monsieur le duc, madame la duchesse, comme toutes les femmes sentimentales, aime beaucoup les jeunes gens timides et modestes.

» — Rafé, je te remercie ; toute réflexion faite, je souhaite que tu dises vrai. Mon écuyer est un brave garçon, il n'ira pas préconiser partout son triomphe ; c'est peut-être même par dévouement pour moi qu'il console madame. Je te dispense de les observer. Je veux que tout le monde soit heureux chez moi. »

En vérité, pensai-je, j'ai failli avoir de l'humeur : je ne m'étonne plus si les maris moins philosophes que moi prennent la chose de travers.

Rafé avait raison : mon écuyer était aimable ; voyant l'abandon de ma femme, il commença par la plaindre et puis voulut la consoler sérieusement ; il chercha tous les moyens de se mettre bien avec

elle : prévenant, attentif; il allait tous les jours demander ses ordres; ses yeux lui parlaient quand sa bouche était muette ; et la duchesse de Richelieu prit peu à peu plaisir à y lire qu'elle était aimée. On s'en tint long-temps de part et d'autre à cet échange de regards significatifs. L'écuyer, craintif encore, n'osait rompre tout-à-fait le silence ; la duchesse, encore sage, redoutait de son côté de montrer trop d'attachement : mais enfin, pour entamer la négociation, elle lui fit confidence de ses chagrins. « Est-il possible, madame ! » s'écria l'écuyer paraissant ne pas concevoir comment je pouvais abandonner une épouse aussi belle.

L'intérêt qu'il témoignait parut faire plaisir; il devint plus hardi : il osa risquer un aveu qui pouvait lui faire perdre sa place, mais qui finit au contraire par la rendre plus assurée que jamais. D'un autre côté, la duchesse, qui était pressée d'aimer, crut devoir faire quelques pas pour encourager l'écuyer à faire les autres : il était gentilhomme, cela lui suffisait; et elle se persuada qu'il n'y avait pas besoin d'aïeux pour faire l'amour.

L'écuyer fut heureux, et jouit assez long-temps de son bonheur sans qu'aucun soupçon vînt le troubler. La duchesse trouva qu'un homme d'un rang ordinaire, mais tout à elle, valait mieux qu'un duc et pair qui la laissait veuve de son vivant. Cet homme était sous sa main : c'était le serviteur de son mari et le sien ; un signe le rapprochait ou l'éloignait d'elle : rien de si cómmode qu'une intrigue dans sa propre maison.

J'étais trop occupé de mon côté, j'étais surtout trop peu jaloux pour prendre garde à cette liaison ; et quand mon valet de chambre m'eut ouvert les yeux, je ne fus pas long-temps à m'accoutumer à l'idée d'avoir un suppléant dans des fonctions que je négligeais de remplir ; il m'échappa même d'en rire avec mes amis. J'avais tant de fois paru si glorieux de faire exception, que je leur devais bien ce dédommagement.

« Messieurs, dis-je à Fimarcon, à Rohan et à Bissi, vous êtes des maladroits ; madame de Richelieu vous préfère un modeste gentilhomme. »

Je ne parlai plus de mon écuyer sans le nommer *le mari de ma femme*.

Un jour je rentrai chez moi, contre mon ordinaire, à six heures du soir; et plus extraordinairement encore je descendis chez la duchesse, à qui je voulais parler relativement à un procès. C'était l'été, il faisait très chaud; nos gens avaient quitté l'antichambre pour aller prendre l'air, ne trouvant personne pour m'annoncer, et ayant traversé la chambre à coucher, j'ouvre la porte du boudoir, et je vois ma femme et l'écuyer qui causaient très particulièrement sur une chaise longue. Le bruit que je fis ne fut pas suffisant pour les déranger. Je referme très doucement la porte sur moi; je retourne dans l'antichambre; nos gens étaient toujours absents; j'y fis grand bruit, et rentrai dans la chambre à coucher en criant : « Il n'y a donc ici personne pour m'annoncer? » Enfin j'approchai de la porte du boudoir pour me faire mieux entendre, et quand j'imaginai avoir donné assez de temps à madame, je crus pouvoir paraître sans danger. La duchesse était encore sur la même chaise longue; l'écuyer debout près de la fenêtre : « Mon Dieu! dis-je en entrant, madame, je vous conseille de chasser tous vos gens : pas un de ces

coquins n'est dans votre antichambre ; on est obligé d'entrer sans être annoncé.

» — Il me semble, monsieur le duc, que quand c'est vous...

» — Pas du tout, madame, moi comme un autre ; on peut vous gêner, prendre un moment inopportun ; madame, je vous conseille en ami de punir une pareille négligence. »

L'écuyer voulut sortir ; je l'en empêchai, en l'assurant que comme ami de la maison il n'était jamais de trop. Je parlai à la duchesse, qui n'était pas à son aise du procès qui m'occupait ; et en sortant, j'engageai l'écuyer, qui n'était pas très rassuré, à prendre très exactement les ordres de madame. « Elle aime, ajoutai-je, la solitude, et vous me ferez plaisir, tant que cela ne la gênera pas, de venir la partager avec elle. »

La première fois que je trouvai madame de Richelieu seule, je lui fis entendre adroitement qu'elle était bien imprudente. « Enfin, madame, lui dis-je, ç'aurait pu être un autre que moi ; veuillez donc bien ne pas vous laisser surprendre. »

Ma femme ne répondit rien, et j'eus en-

core le plaisir de l'accabler de ma philosophie.

Les amants virent bien qu'ils étaient découverts, et se tinrent davantage sur leurs gardes, mais me trouvant toujours aussi honnête envers eux, ils continuèrent de s'aimer, de se le dire et de se le prouver comme ils avaient fait auparavant. La duchesse mourut un an après, et ce fut pour l'écuyer seul que cette perte devint sensible.

« Monsieur, lui dis-je en lui donnant son congé, vos fonctions cessent, comme de raison... J'aurais dû le payer double et lui faire une pension », ajoutai-je en me tournant vers Rohan qui était là;... il était mon représentant.

De peur que j'oublie d'en parler dans son temps, je dois dire ici que le même écuyer, lors de mon second mariage avec mademoiselle de Guise, se trouvant dans l'Œil-de-Bœuf à Versailles, vit beaucoup de seigneurs me complimenter sur l'alliance que je contractais. C'était le premier jour où elle était publique; il crut devoir joindre son compliment à ceux des autres.

« Comment, monsieur! c'est vous? lui dis-je : vous êtes bien alerte! vous savez déjà que je

me marie ! Je reçois votre compliment, mais de loin, je vous prie, cette fois-ci. » Et je lui tournai le dos.

CHAPITRE III.

Faux bruit. — Chance pour les veuves et les nobles demoiselles. — La sœur et la cousine. — Famille du grand Condé. — Amours du père de M. le duc. — Le lait et les femmes. — Attaque d'apoplexie. — Mort subite. —Jeunesse de M. le Duc. — Son mariage. — Sa sœur mademoiselle de Charolais. — Mes assiduités à l'hôtel de Condé. — La mère rivale. — Absence convenue. — Double feinte. — Retour à la princesse de ***. — Rival inattendu. — Le mari repentant et amoureux. — Surprise faite à la duchesse ***. — Mes enfantillages. — Le mari incommode. — Mes dédommagements. — La partie de piquet. — Le pavillon. — Commission délicate. — La lettre. — Jalousie. — Duel. — Catastrophe.

Mon veuvage explique assez le bruit qu'on put faire bientôt courir que j'étais devenu secrètement l'époux d'une princesse du sang royal. Nos amours n'allèrent pas jusque là; mais il était important que je fisse mention de la mort de madame la duchesse de Richelieu, ne serait-ce que pour l'honneur des veuves et nobles demoiselles qui, en acceptant mes hommages, pouvaient espérer désormais un dénouement lé-

gitime à leur tendre préférence pour moi. Je fus ravi de voir Riom me succéder auprès de la duchesse de Berry, qui crut me dédommager en favorisant mes nouvelles amours avec deux princesses dont l'une était sa sœur, l'autre sa cousine. Je commençai par celle-ci.

Le duc de Bourbon était mort presque subitement le 4 mars 1710. Petit-fils du grand Condé, il était fier de son aïeul, et avait raison d'y tenir, car ce fut sa seule gloire. Comme il était épuisé de débauche, on le mit au lait pour toute nourriture; mais il se lassa bientôt de ce régime, retourna aux femmes, et s'attacha à madame de Rupelmonde, puis à madame Loc-Maria, qu'il quitta pour mademoiselle de Ravois. Il avait en même temps des petites filles en chambre et autres. Une première attaque d'apoplexie ne le rendit pas plus sage.

Royer, son chirurgien de confiance, eut beau lui dire qu'il fallait faire des remèdes et cesser absolument de voir des femmes ou mourir, le prince répondit qu'il ferait pendant le carême tout ce qu'il voudrait; mais qu'il fallait laisser passer le carnaval.

Le lundi gras de l'année 1710, il tomba en apoplexie dans son carrosse, après être sorti de chez des dames qui logeaient sur le quai des Théatins. En passant sur le Pont-Neuf il voulut aller faire une visite à M. le duc de Coislin, qui se mourait comme lui, et il n'eut que la force de tirer le cordon. Fribourg, son valet-de-pied de confiance, seul avec lui, fit retourner le carrosse à l'hôtel Condé.

Il ne trouva aucun domestique dans sa chambre, et comme on y heurtait bien fort à la porte, madame la duchesse envoya madame Grout, une de ses femmes de chambre, pour savoir ce que c'était. Elle vit M. le duc sans connaissance, et poussa un grand cri : madame la duchesse accourut sur-le-champ, et vit le même spectacle.

On mit le prince dans son lit à neuf heures du soir; on fit en vain des remèdes, il mourut à deux heures après minuit.

Madame la duchesse de Bourbon et ses enfants étaient masqués quand ils arrivèrent, se préparant pour aller au bal, et à la noce de M. le duc de Louvigni, qui se faisait chez

M. le duc d'Humières, dont il épousait la fille.

M. le duc avait eu de madame la duchesse trois garçons et six filles.

L'aînée était une fille bossue, qui se fit religieuse à l'abbaye de Saint-Antoine ;

La seconde, madame la princesse de Conti, troisième douairière ;

La troisième, mademoiselle de Charolais ;

Le quatrième, M. le Duc, depuis premier ministre ;

La cinquième, mademoiselle de Clermont ;

Le sixième, M. le comte de Charolais ;

La septième, mademoiselle de Sens ;

Le huitième, M. le comte de Clermont ;

Et la neuvième, mademoiselle de Vermandois qui, plus tard, faillit monter avec Louis XV sur le trône.

Comme on ne s'attendait point à une mort aussi précipitée, feu M. le Duc n'avait point demandé au roi la survivance de ses charges et gouvernements pour son fils ; mais madame la duchesse partit aussitôt que son mari fut mort, pour Versailles, avec madame la princesse de Conti, première douairière, et son fils.

Le roi, à la sollicitation de Monseigneur, accorda au jeune duc toutes les charges de son père.

Il n'avait que quelques années de plus que moi, et nous nous étions vus souvent à l'armée de Flandres, où il se distingua par son courage, et son humanité pour le soldat; mais on s'effraya de son goût pour les femmes, et il fut marié de bonne heure, comme moi, avec la fille du prince de Conti, qui était laide et bossue. Comme moi encore il jura de ne pas consommer son mariage; mais s'il tint parole, il eut moins de mérite que moi.

Nous nous trouvions volontiers ensemble, et je lui enlevai quelques maîtresses; mais je fus surtout attiré à l'hôtel de Condé par sa sœur, mademoiselle de Charolais. Rien de si beau que ses yeux, rien de si séduisant que son esprit: sa sensibilité ajoutait un charme de plus à son regard; le goût parfait de sa toilette multipliait ses grâces. Toutes les femmes qui avaient des prétentions voulaient être coiffées et habillées comme elle; mais plus on cherchait à l'imiter, moins on pouvait lui être comparé. Au spectacle, made-

moiselle de Valois, sœur de madame la duchesse de Berry, et mademoiselle de Charolais, fixaient tous les regards; mais mademoiselle de Valois, plus jeune, avait moins d'éclat. Son air d'innocence semblait donner le temps d'attendre; dans les yeux déjà agaçants de mademoiselle de Charolais on lisait qu'il fallait se presser, au risque de trouver la place prise. Je ne jurerais pas qu'elle ne l'eût été; mais je crus m'apercevoir que, dans ce cas, je pourrais du moins obtenir le triomphe de supplanter celui qui m'avait prévenu. Je n'épargnai ni peine ni argent pour gagner tous ses alentours; je redoublai d'assiduité à l'hôtel de Condé: j'y fus bien accueilli. Je n'y déployai d'abord que le côté léger de mon caractère : je laissai bien louer mon esprit et mes saillies; puis tout-à-coup j'affectai de singulières distractions, je pris un air rêveur, je mis de la mélancolie dans mes regards, et l'on dit enfin : M. de Richelieu est amoureux!... Mais de qui ? Hélas! il pouvait y avoir un malentendu; car j'avais été aussi attentif pour la mère que pour la fille. La duchesse était encore fraîche; elle était encore coquette,

et elle s'avisa d'être jalouse de sa fille. Je balançai un moment de les aimer toutes les deux; mais madame la duchesse piqua mon amour-propre en me persécutant d'une fatigante surveillance. Je compris que si je feignais d'être sensible à ce qui lui restait de charmes, elle m'importunerait doublement par son exigence. Je ne lui accordai donc que de respectueux hommages, et toutes mes attentions affectueuses furent pour mademoiselle de Charolais. Celle-ci s'aperçut du goût de sa mère pour moi, et n'en fut que plus disposée à m'écouter. J'obtins enfin l'aveu de sa tendresse. Il ne nous manquait plus qu'une occasion pour tromper les yeux d'Argus de la duchesse : d'un commun accord, je cessai pendant quelque temps mes visites; je fis semblant d'être occupé d'une autre passion; et, sûr de ma conquête, je trompai à la fois la mère et la fille; car la princesse de *** réclamait aussi de moi des soins que je ne pouvais ni ne voulais encore lui refuser; et j'eus tout-à-coup à lutter sérieusement chez elle contre celui de tous mes rivaux que je croyais avoir à redouter le moins.

Le plus grand mystère couvrait encore notre liaison. J'avais gardé la petite maison que le bonhomme Michelin avait meublée pour moi et sa pauvre moitié; ce fut là que de fréquents tête-à-tête nous dédommagaient de la contrainte que nous nous imposions dans le monde.

Un jour j'y trouvai une longue lettre encore mouillée de ses larmes, et qu'elle venait d'y laisser. Elle m'apprenait que son mari avait enfin reçu son congé de madame d'Ornano, et que dans la vacance de ses affections il s'était avisé de devenir amoureux de sa femme. Elle avait d'abord pris ses caresses pour une plaisanterie; la suite lui avait fait voir qu'il cherchait véritablement à se raccommoder; mais son amour pour moi lui rendait les soins de son mari odieux, et elle me jurait de mourir plutôt que d'être infidèle, car elle regardait comme une infidélité de remplir les devoirs de l'hymen qu'il avait si long-temps négligés. Elle me faisait part enfin d'une scène presque tragique qui était arrivée la nuit même.

Le prince avait voulu user de ses priviléges : en vain lui avait-elle dit qu'elle était malade. Le

prince, qui, dans le temps qu'il était aimé, avait dédaigné une femme qui gémissait souvent auprès de lui de son abandon, prétendait, par une fatalité non sans exemple, reprendre ses droits au moment où le cœur de la princesse n'était plus à lui. Elle voulut se sauver du lit ; mais retenue par son mari, qui cherchait à profiter de son avantage, elle marqua une résistance et une opiniâtreté qui l'étonnèrent, menaçant de tourner sa fureur contre elle-même, et de se briser la tête contre la table de nuit.

Le prince, effrayé, promit à sa femme d'être plus calme si elle voulait l'écouter. Il se plaignit de ses refus, et l'assura que puisqu'il était assez malheureux pour ne pas rentrer en grâce, il emploierait à l'avenir tous les moyens de faire sa paix. Il convint de ses torts, jura de les réparer et d'adorer toute sa vie un femme à laquelle il n'avait pas rendu justice. Il sortit alors, en donnant sa retraite comme une première preuve de sa soumission et du désir qu'il avait de plaire.

Cette lettre me rendit jaloux ; je trouvai étonnant qu'un mari qui n'avait pas pris garde à sa

femme voulût la reprendre sans motif. Je m'étais habitué à l'idée de posséder seul la princesse de ***, et je ne pus supporter celle du partage. Je lui répondais, quand elle arriva et me confirma ce qu'elle m'avait écrit. Ses craintes augmentaient: le prince la quittait peu; il était aux petits soins comme l'amant le plus tendre; mais elle m'avoua que son attachement pour moi lui rendait affreux ce qui aurait fait jadis son bonheur. Je l'engageai à persister dans sa résolution de ne pas céder. Je ne manquai pas de lui dire que son mari n'était devenu si ardent à la poursuivre que par entêtement et par contrariété, et je n'eus pas beaucoup de peine à persuader une femme dont le cœur était déjà de mon avis.

Elle me jura, en m'embrassant, de mourir plutôt que d'accorder aucuns droits à son mari; ils devaient être tous pour moi: l'amour me les avait donnés, l'amour me les conservait exclusivement.

Le prince de *** était amoureux de bonne foi de sa femme. Supplanté par un rival heureux chez madame d'Orhano, la raison la lui montrait

comme une coquette qui s'était amusée à le tyranniser. Le bandeau de l'amour était tombé ; il la voyait telle qu'elle était, altière, impérieuse, sacrifiant tout à ses caprices, et il ne put concevoir comment il avait eu le courage de vivre si long-temps avec une semblable maîtresse.

La comparaison qu'il fit alors d'elle avec sa femme lui fit connaître encore mieux le prix de la princesse : c'était un trésor qu'il avait enfoui et dont il lui tardait de jouir enfin. Sa douceur surtout le charmait ; la douceur est la plus puissante de toutes les séductions dans un sexe faible dont elle fait quelquefois toute la force.

Les assiduités du prince, que nous pensions ne devoir durer qu'un instant, redoublèrent de jour en jour ; c'était un amant craintif et timide qui épie toutes les occasions de plaire à sa maîtresse. Il ne doutait pas que sa femme ne fût piquée de sa conduite passée ; mais il espérait que son changement la lui rendrait plus amoureuse que jamais.

Cependant il s'aperçut qu'il ne faisait aucun progrès ; il crut que l'influence des amis de sa femme hâterait le moment fortuné qu'il attendait

avec impatience. Il s'adressa à la duchesse ***, qui devint la confidente de ses chagrins, et qui chercha à réconcilier les deux époux. Je savais tout par elle, et je m'arrangeais en conséquence.

La princesse de ***, qui était obsédée par son mari, ne pouvait plus venir aussi souvent à l'appartement. J'allais, comme nous en étions convenus, rarement chez elle; et le vide qu'il fallait remplir en attendant que mademoiselle de Charolais fût plus libre ou majeure, me ramena aux pieds de la duchesse ***. Je fus repris d'un de mes accès de passion pour elle, et je résolus de renouer notre première intimité. Je ne crus pas la chose difficile, quoique j'eusse échoué plus d'une fois. Une occasion accéléra la réussite de mes nouveaux plans.

Le père de la princesse de *** était tombé malade à la campagne, et sa fille y était accourue. La duchesse *** partait aussi pour Mantes, et quoique mademoiselle de Charolais m'eût déjà fait pressentir qu'il était temps de me rapprocher d'elle, je préférai aller surprendre la duchesse ***. Je m'étais muni de la clef que j'avais fait faire anciennement.

J'employai toute la journée ces moyens de plaire qui me réussissaient presque toujours. Depuis que la duchesse *** s'était décidée à vivre en simple amie avec moi, je ne m'étais aperçu d'aucune intrigue. J'allais fréquemment chez elle, et il m'eût été facile de savoir si elle accordait quelques préférences à quelque rival. Au contraire ses yeux démentaient souvent la sagesse de ses paroles lorsqu'elle faisait allusion à son grand système d'amitié platonique. Je ne risquais donc rien de me servir de ma clef.

C'était toujours la même serrure. J'entrai. La duchesse *** lisait, et parut fort étonnée de me voir arriver dans un costume qui annonçait mon intention.

« En vérité, monsieur de Richelieu! y pensez-vous? me dit-elle? Quoi! vous avez encore cette clef... J'espère que vous allez retourner chez vous. »

Je m'amusais quelquefois à faire le petit enfant avec elle... Je me mis à genoux devant son lit, je joignis les mains, et, avec le ton enfantin, je lui demandai pardon de ma témérité. Je lui dis que j'avais peur tout seul, et que je venais

auprès d'elle pour être rassuré que j'étais un pauvre orphelin qu'il fallait protéger par charité chrétienne.

Mes gestes, ma posture, ma manière de parler, tout la fit rire; ses projets s'évanouirent; et mon amour pour la princesse de *** parut s'éteindre entièrement.

La duchesse ***, d'amie réservée qu'elle était pour moi, devint l'amante la plus tendre; tout entière au bonheur présent, elle ne jeta pas un regard sur l'avenir; elle me dit seulement en me quittant : «Il faut bien aimer ses amis avec leurs défauts! Adieu donc, monsieur le duc, » ajouta-t-elle avec un soupir.

Le lendemain je retournai à Paris. Le souvenir de la princesse Hortense m'était revenu. J'espérais recevoir de ses nouvelles; elle devait m'écrire chez un marchand nommé Jory, à l'enseigne de la Truie qui file, tout proche ma petite maison. Effectivement, j'y trouvai ces mots tracés rapidement au crayon :

« Cher Armand, mon père va mieux, beau» coup mieux : je puis m'occuper de vous; je

» compte bientôt me rendre au château de la du-
» chesse ***.

» Adieu donc, toujours votre Hortense, et
» toute votre

« H... »

Je me hâtai de revenir à la campagne de la duchesse. Hortense y arriva un jour après moi, mais son mari l'accompagnait : c'était désormais son satellite inséparable, confiant à tout le monde son retour aux vertus conjugales. Il s'adressa même à moi, et je fus étonné de ma patience à l'écouter. Son appartement était trop près de celui de sa femme pour que je me permisse aucune visite nocturne qui eût pu la compromettre. Une seule fois nous avions pu nous réunir dans un petit pavillon au milieu du parc, mais tremblants à la chute de la moindre feuille d'automne qui se détachait des arbres. Je ne savais plus comment retrouver nos anciens plaisirs, dont la contrainte avait tout-à-coup doublé l'attrait. Heureusement que la duchesse me dédommageait de ce contre-temps, et presque tous les soirs je profitais de ma clef.

Quelques jours se passèrent ainsi : je connaissais le goût du prince de *** pour le piquet; la duchesse *** ne le haïssait pas non plus. La pluie, un soir, empêchant la promenade, je proposai au prince une partie, il l'accepta; mais feignant de me rappeler que j'avais des lettres à écrire à Paris, je priai la duchesse de prendre ma place. J'avais prévenu la princesse que si elle voyait son mari occupé, le rendez-vous serait dans mon appartement; un regard lui annonça que je l'attendais, et je ne fus pas long-temps à la voir arriver. Ce ne fut pas une partie de piquet que nous fîmes.

Le lendemain je fus encore plus heureux : le prince de ***, désespéré des nouvelles tentatives infructueuses qu'il venait de faire auprès de sa femme, dit à la duchesse *** et à moi, que si elle persistait encore dans ses refus, il serait fondé à croire qu'elle aimait quelqu'un. Nous cherchâmes à le détromper. « Eh bien ! reprit-il, faites-lui donc entendre raison. » Il l'aperçut dans ce moment qui entrait dans le bois du côté du pavillon, et il me pria d'aller lui parler sé-

occasion de le tuer; mais je voulais ou le désarmer ou le blesser seulement au bras, ayant une trop grande supériorité sur lui. Le hasard en décida autrement: je reçus un coup qui devait me percer la poitrine de part en part, mais qui heureusement, portant sur une des côtes, glissa le long de la poitrine et ne me fit qu'une longue égratignure. Je me crus blessé plus dangereusement; le prince de *** le pensa lui-même; il se sauva, en me recommandant à mon valet.

Dès le surlendemain je reparus en public pour ôter tout soupçon de ce combat. Un pressentiment me rendait inquiet sur le sort de la princesse de *** : je n'en recevais pas de nouvelles, et la première qui me parvint fut qu'elle n'était plus! Elle était sujette à de fortes palpitations de cœur, et on attribua sa mort à une contraction subite de cet organe.

Pour moi, je ne savais que penser; je soupçonnais la jalouse fureur du prince de ***, et dans ces instants si je l'avais rencontré seul, il eût été immolé à mon ressentiment. Je sus longtemps après par la femme de chambre, qui avait été bien payée pour garder le secret, qu'à

la suite de notre combat le prince de *** était allé trouver sa femme, et, après bien des reproches, l'avait assurée qu'il m'avait tué. Elle tomba dans des convulsions horribles, et le soir, en se couchant, cette femme lui vit mettre quelques gouttes d'une liqueur inconnue dans une infusion d'écorce d'orange, ce qui lui avait fait croire qu'elle s'était empoisonnée. L'amitié de la duchesse *** aurait à peine suffi pour me consoler de cette catastrophe : l'amour seul peut consoler des pertes de l'amour.

CHAPITRE IV.

Reproches de la maréchale de Villars. — Ma modération. — Utilité des lauriers de Denain pour le maréchal. — Hector en Provence. — Andromaque à Paris. — Proposition. — Surgis. — Amant de parade. — Complaisance inutile. — Majorité attendue. — M. Duchayla. — Promenade d'une princesse majeure. — Le bois de Vincennes. — Nuit de féerie. — Quiproquos. — Le souper. — La tente. — Première nuit de majorité. — Bouderies de madame de Berry. — Défauts de mademoiselle de Charolais. — Fierté d'une princesse du sang. — Indulgence mutuelle. — Aventure nocturne. — Rendez-vous. — Danger des promenades à pied. — Erreur d'un mari à qui on a enlevé sa femme. — Scène chez le commissaire. — Nécessité d'apprendre à vivre aux maris bourgeois. — Le commissaire complaisant.

Il y avait quelque temps que je n'avais vu madame la maréchale de Villars; lorsque je me rendis chez elle, ce furent des reproches à n'en plus finir.

« Vraiment, me dit-elle, le maréchal, à son retour de Provence, ne se plaindra pas de votre assiduité ; votre *modération* obtiendra ses éloges. »

Il faut savoir qu'un jour le maréchal, après m'avoir rencontré assez souvent avec sa femme, m'avait dit :

« Tu es trop jeune soldat pour en faire porter à un vieux général.

» — Monsieur le maréchal, avais-je répondu, les lauriers de Denain protègent votre front.

» — Je ne veux pas qu'ils servent à cacher des cornes. Écoute-moi bien, mon petit ami, j'ai bien voulu te montrer ton métier; tu as été mon aide-de-camp à l'armée, mais je ne me soucie pas que tu le sois ici.

» — Croyez, monsieur le maréchal, que ce n'est pas madame de Villars que j'aime. »

Et en effet à cette époque c'était la princesse de ***. « Si tu n'aimes pas ma femme, avait répliqué M. de Villars, c'est donc elle qui t'aime, car elle me parle continuellement de toi. De la *modération*, s'il vous plaît, monsieur. »

De la *modération!* ce mot nous avait beaucoup fait rire, la maréchale et moi : nous nous en étions emparés pour l'appliquer à tout propos. Cette fois madame de Villars attacha un sens si précis à la *modération* de mes visites, que je fus obligé

projet; mais voyant combien je l'avais à cœur, non seulement elle cessa de s'y opposer, mais elle finit par me promettre de me servir dans mes amours. Ce qui la rendit si facile, c'est que Surgis lui avait plu; elle l'avait trouvé très digne de ses faveurs, mais pas d'assez bon air pour l'avoir pour amant : elle l'avait pris à condition qu'il ne paraîtrait jamais chez elle à l'heure de la compagnie; qu'il ne lui parlerait point en public, et qu'il aurait son congé dès qu'on viendrait à savoir leur aventure. Surgis, flatté de l'honneur que lui faisait la maréchale, ne chicana point sur les conditions, et la maréchale était enchantée d'avoir un amant si digne d'être aimé en secret; mais pour ne pas paraître oisive, ce qui est toujours humiliant pour une jolie femme, elle eût bien voulu avoir un adorateur qu'elle eût pu donner au public. J'étais celui qui pouvait contenter le plus sa vanité; elle se flatta que je reviendrais à elle quand j'aurais triomphé de la princesse : selon elle, le terme devait être court.

La maréchale m'avait promis de me servir; c'était son intérêt, elle me tint parole. Elle était

liée avec madame la duchesse ; elle chercha à plaire à mademoiselle de Charolais, et elle y réussit. La princesse, qui connaissait l'amitié qu'avait le maréchal pour moi, lui en savait gré, et en traitait mieux sa femme, qui d'ailleurs ne perdait aucune occasion de me louer, ce qui était une façon sûre de lui plaire : les personnes contraintes croient avoir besoin de tout le monde, et elles aiment si volontiers ceux qui les servent ou qu'elles imaginent pouvoir les servir !

Cependant madame la duchesse ne prit pas une telle confiance en madame la maréchale de Villars qu'elle voulût lui confier sa fille. Elle l'accompagna chez elle comme partout ailleurs : les bons services de la maréchale ne nous furent pas aussi utiles que nous l'espérions d'abord ; mais le jour de la majorité de la princesse approchait, et elle me promit bien qu'elle saurait réparer le temps perdu. Il fut même convenu que nous célébrerions ce jour-là son émancipation complète. J'avais d'avance organisé une fête charmante. Lassée de mes refus, madame la duchesse s'était donnée à Duchayla, et cette

liaison avait prouvé à mademoiselle de Charolais que sa mère avait tort d'être si sévère.

Quand ce grand jour si long-temps attendu arriva, la famille de Condé était à Saint-Maur. Le parc touchait celui de Vincennes. Mademoiselle de Charolais proposa une promenade en calèche après le souper, pour jouir de la beauté de la nuit. Elle se fit accompagner par mesdames de Meuse, de Sezanne, de Saint-Germain, et elle se rendit à Paris pour prendre madame de Villars. On vient dire à la maréchale qu'on la demandait à sa porte; elle y va; elle y trouve la princesse, qui lui propose de la suivre sans lui dire où; la maréchale monte dans la calèche sans se faire prier. Mademoiselle de Charolais lui confie son secret, en l'assurant que la fête qu'on lui donne n'en serait point une pour elle si elle n'y était pas; la maréchale parut sensible au compliment, et le fut encore plus au plaisir d'aller à une fête.

On arriva à Vincennes; une tente dans l'endroit du bois le plus agréable et le plus caché était destinée à recevoir la compagnie; cent bougies l'éclairaient; une musique douce invitait au plaisir, l'an-

nonçait, et déjà le faisait sentir; des guirlandes de roses et de jasmin en décorant la tente y répandaient un parfum délicieux; au milieu était une table servie avec autant de goût que de magnificence. Dans ces temps heureux on goûtait quoiqu'on eût dîné; on faisait réveillon quoiqu'on eût soupé; les hommes n'avaient pas besoin d'afficher des maladies pour autoriser leur faiblesse, ou de prendre des élixirs pour se ranimer; la jeunesse était vive et gaie, elle aimait le plaisir par goût et elle en trouvait à tout. Les amants, qui aujourd'hui rendent les soupers si tristes et les sociétés si ennuyeuses, qui paraissent toujours si las d'être heureux, faisaient alors l'objet de l'envie, parcequ'ils avaient l'air content; ils répandaient la satisfaction sur tout ce qui les environnait, et le spectacle de leur bonheur faisait un tableau agréable pour les plus indifférents. La musique, l'amour, le vin et des mets délicats, tout rendait le repas charmant. Les dames de la suite de la princesse avaient trouvé dans la tente celui qu'elles aimaient ou qu'elles avaient envie d'aimer. J'imaginai de faire masquer tout le monde après souper; les femmes sortirent et se répandi-

rent dans les allées, qui parurent d'autant plus sombres qu'on sortait d'un lieu fort éclairé ; les amants furent obligés d'y aller chercher leurs maîtresses : pour multiplier les hommages, j'avais fait masquer tous les musiciens qui étaient jeunes et bien faits ; voulant par là donner plus d'embarras aux dames, et augmenter leur plaisir en le leur faisant chercher. Je ne sais plus quelle fut celle qui crut avoir trouvé dix fois son amant sans l'avoir joint encore.

Quant à moi, j'eus bien soin d'éviter toute sorte de quiproquo entre la princesse et moi. J'avais fait disposer une tente assez éloignée de celle ou l'on avait soupé. Un jeune page, masqué en dieu de la Folie avec sa marotte, mais sans grelots, guida jusque dans ce boudoir champêtre la maréchale et mademoiselle de Charolais ; je les suivais moi-même pas à pas, et j'entrai presque aussitôt qu'elles : la maréchale fut assez discrète pour me laisser avec la princesse, après quelques compliments sur la féerie de ma fête, et se retira en soupirant. Je lui sus gré de faire si bien les choses, et je trouvai un prétexte, une heure après, pour aller la rejoindre sous la grande

tente, où je lui rendis compte de tout ce qui s'était passé entre mademoiselle de Charolais et moi. Cette relation lui fut faite de manière à lui montrer que je n'étais pas un ingrat; mais j'avais eu soin de prévenir Surgis, qui, sur une invitation anonyme, arriva déguisé, et me laissa le loisir d'aller voir si la princesse passait à dormir dans la petite tente la première nuit de sa majorité.

Aucun importun ne vint troubler les amants. Mon beau-frère, qui était gouverneur de Vincennes, avait placé des piquets de gardes aux diverses avenues du bois. On ne pouvait entrer ni sortir sans un mot d'ordre. Le jour mit fin à cette fête, et la princesse regagna la demeure maternelle, où l'attendaient les reproches les plus sévères; mais elle eut le courage de faire l'essai de ce càractère impétueux et fier qui la mit peu à peu au-dessus du qu'en dira-t-on. La colère de la famille tomba sur les dames qui avaient été ses complices, et qui, dans leur ressentiment, eurent le tort de faire connaître dans Paris ce qui avait eu lieu. Chacun broda là-dessus.

La duchesse de Berry me fit la moue pour me

punir de ne l'avoir pas admise à cette partie, et puis me félicita franchement de mon succès auprès de sa cousine, avec qui je la fis trouver plus d'une fois depuis. Mademoiselle la princesse de Conti, sœur aînée de mademoiselle de Charolais, prit bientôt Lafare pour chevalier, et fut aussi des nôtres.

Malheureusement mademoiselle de Charolais, spirituelle et belle, pleine de reparties, faisant des vers sur tous les accidents de la politique et de l'amour, avait un défaut : elle était jalouse. Son amour était plus emporté que tendre, et nous ne tardâmes pas à nous quereller souvent : quand elle se croyait aimée sans partage, rien ne lui coûtait pour me plaire; mais le moindre soupçon l'aigrissait : je ne pouvais faire un pas sans espion. Un jour même j'en fis battre un si rudement par mes gens, qu'il fut estropié pour la vie. Je fus obligé d'écrire à d'Argenson, pour qu'il imposât silence à sa femme, qui voulait se plaindre ; la princesse continua pendant bien long-temps à se brouiller et à se raccommoder avec moi; je continuai à la tromper et à revenir à elle. Dans le commencement, ses bouderies

avaient un air de colère impérieuse : elle se souvenait qu'elle était princesse du sang ; son ton de grandeur aurait pu imposer à tout autre qu'à moi : je n'en fus que plus pressé de lui donner pour rivale mademoiselle de Valois, pour lui apprendre que je savais où trouver des princesses.

Du reste elle prit son parti, et me paya en même monnaie en me donnant des rivaux. Nous eûmes petit à petit plus d'indulgence mutuelle. Les moindres avances de ma part suffisaient pour réveiller des feux mal éteints. Les ruses qu'elle employa pour nous voir sont incroyables.

Voici une aventure qui l'aurait entièrement perdue dans sa famille si elle eût été publique comme elle devait l'être.

Nous avions coutume de nous voir dans le jardin de l'hôtel de Condé les jours où il n'y avait pas de lune; et là, sur un banc qui était isolé à l'extrémité du jardin, nous causions de nos amours. Quelquefois la chambre d'une femme de garde-robe de la princesse nous servait d'asile pour des conversations plus particulières. Comme elle n'aimait pas à se servir d'un tiers, nous usions bien rarement de ce moyen. Elle s'habil-

lait très modestement, s'enveloppait la tête dans une coiffe, et suivie de cette femme, qui parlait seule au suisse pour entrer et sortir, elle passait pour une amie, cet homme étant loin de soupçonner que ce fût la princesse qui sortait à pied.

Quand elles étaient rendues au lieu désigné, cette femme la quittait quand j'arrivais; elle allait chez une parente dans le voisinage, et revenait à l'heure convenue. Je ne me servais pas de ma voiture, j'en avais une de louage; la princesse s'y plaçait à côté de moi, et nous parcourions ainsi tout Paris dans un paisible tête à tête. Un soir la princesse, qui dans notre course avait gagné un mal de tête assez violent, et était fatiguée par les cahots de la voiture, me proposa de descendre pour continuer à pied le chemin qui nous restait à faire jusqu'aux Cordeliers, où était généralement notre point de départ. Elle espérait que la marche et le grand air lui ôteraient son mal de tête.

Nous étions sur le Pont-Neuf; à l'entrée de la rue Dauphine, un homme assez mal mis, une espèce de marchand vint près de nous, et après avoir examiné la taille de mademoiselle de Charo-

lais, dont le visage était en partie caché, il s'écria : « C'est elle ! je la retrouve. »

Cette exclamation effraya la princesse, qui me pressa d'aller plus vite. Mais notre homme ne nous abandonna pas, et eut l'insolence de vouloir lever sa coiffe pour la mieux voir. Elle jeta un cri. Un coup de poing bien appliqué au milieu du visage fut le salaire de l'indiscret personnage, et le fit reculer à quelques pas. Le sang coula de son nez; il fit un bruit épouvantable, en hurlant: « Au voleur ! au meurtre ! c'est ma femme qu'on enlève ! » Nous précipitions notre marche; je vis bien que cette scène allait devenir désagréable; je rassurai la princesse, et lui recommandai de ne point parler.

Des marchands sortis de leurs boutiques aux cris qu'ils entendaient, s'opposèrent à notre passage. J'étais sans armes, mis très simplement, et je vis que la résistance était inutile. Le guet, qui malheureusement faisait sa ronde dans ce quartier, fut appelé, et je jugeai qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de demander moi-même à être conduit chez un commissaire. L'homme nous avait joints en criant toujours qu'on lui

rendit sa femme. Le peuple qui l'accompagnait criait aussi haro sur nous.

La princesse tremblait d'être reconnue, et maudissait sa funeste envie d'aller à pied. Nous arrivâmes chez le commissaire de la rue de la Comédie Française. Notre homme recommença ses plaintes devant lui, et prétendit plus affirmativement que jamais que la princesse était sa femme. C'était un parfumeur de la rue de Bussy, dont la bourgeoise moitié était disparue depuis deux ans, et avait été enlevée selon toute apparence. Je vis que le commissaire se disposait à instrumenter. L'homme avait déjà demandé que la princesse se découvrît tout-à-fait ; il s'était approché d'elle avec menaces. Je m'adressai au commissaire, en lui disant bas : « Je suis le duc de Richelieu, je ne veux pas être nommé. »

Cette déclaration changea le visage du bonhomme, qui fronçait déjà le sourcil en nous regardant, tant il était porté pour le plaignant !

J'interpellai alors le prétendu mari de ma princesse, et lui dis :

« Cette dame est ma maîtresse ; je veux bien vous dire qu'elle est à l'Opéra : mais ce n'est pas

votre femme, que je n'ai jamais ni vue ni connue.

» — Monsieur, je soutiens que c'est elle, une danseuse ne se cacherait pas.

» — Hé bien, brave homme, lui dis-je, il est fort aisé de vous en convaincre, mais si vous vous trompez je vous fais mettre à Bicêtre.

» — A Bicêtre, un bourgeois de Paris, un mari qui retrouve sa femme! Je vous dis que c'est elle!

» — Voyons, persistez-vous à forcer mademoiselle à se découvrir?

» — Je n'ai pas besoin de la voir; je la reconnais bien, dit le badaud obstiné. Allons, madame, marchez. »

En même temps il voulut prendre la princesse par le bras; un second coup de poing l'arrêta. Le commissaire, haussant la voix, lui dit qu'il lui manquait, qu'il voyait bien que sa plainte était sans fondement, et que, pour le punir d'avoir fait arrêter des personnes respectables et d'oublier le respect dû à la justice, il le condamnait à aller coucher au Châtelet. Les cris et les jurements redoublèrent. Je n'eus plus besoin de sti-

muler le magistrat : il crut avoir à venger sa dignité offensée. « Monsieur, dit-il au bourgeois, vous êtes un brouillon ou un fou ; vous irez coucher en prison. »

On l'emmena, et le lendemain d'Argenson donna ordre de le faire transporter à Bicêtre, où il resta six mois pour apprendre à être plus circonspect.

Nous ne sortîmes pas jusqu'à ce que la foule qui était à la porte fût écoulée. Le commissaire me fit mille excuses de ne m'avoir pas d'abord rendu tous les honneurs que mon rang lui prescrivait. « J'irai moi-même, dit-il, chez le lieutenant de police, pour lui faire signer l'ordre de conduire à Bicêtre le marchand qui vous a insulté. Il faut apprendre à vivre à ces maris déraisonnables. »

Au sourire malin avec lequel le commissaire ajouta ces derniers mots, je vis bien qu'il avait fini par croire que c'était réellement la femme du bourgeois que j'avais avec moi. Je le laissai dans son erreur par respect pour mademoiselle de Charolais, qu'il eût bien voulu engager à contenter sa curiosité de police en se découvrant ;

Voyant toutes ses prévenances inutiles, il prit avec moi cet air de respectueuse familiarité que se donne un homme de cette classe quand il se croit le complice d'un grand. J'encourageai sa bonne volonté par une manière de protection amicale, et nous fûmes très contents l'un de l'autre. Il envoya chercher une voiture, et je conduisis la princesse, qui n'était point encore remise de sa peur, aux Cordeliers, où l'attendait sa compagne.

CHAPITRE V.

Dubois me sonde. — Notre entretien. — Bruit de mariage secret. — Amour-propre blessé. — Charlotte-Aglaé, fille du régent. — Son portrait. — Déguisement. — Pressentiment. — Émotions. — Madame Legendre. — Conversation entre elle et mademoiselle de Valois. — Angélique et Médor. — Promesse de conversion. — Reconnaissance généreuse. — Correspondance des pieds. — Renvoi de madame Legendre. — Mademoiselle Aimée. — Acte de dévouement. — Le rendez-vous. — Les lettres. — Mademoiselle de Valois nous surprend. — Dénouement de notre comédie.

Peu de jours après la partie de Vincennes je rencontrai Dubois.

« Hé bien, me dit-il, monsieur le duc, on prétend que vous abandonnez cette pauvre mademoiselle Julie?

» — C'est déjà de l'histoire ancienne, monsieur l'abbé.

» — A merveille; mais on ajoute que ce sont les princesses du sang qui font tort aux princesses d'Opéra.

» — Il y a dans ce que vous dites une allusion que je ne veux pas comprendre.

» — Il y a dans vos nouvelles amours, monsieur le duc, un mystère que nous voudrions bien dévoiler. Permettez à ma franchise de courir au but : auriez-vous eu l'imprudence d'aller plus loin que la bagatelle ? On parle d'un mariage de conscience...

» — Monsieur l'abbé, il faut laisser parler, faire votre profit de ce qu'on dit, et apprendre à respecter ceux qui vous connaissent.

» — Seriez-vous monté si haut que vous auriez déjà besoin de flatteurs ?

» — Il me faudrait bien descendre pour me trouver au niveau de certaines gens.

» — En effet je ne suis que le fils de mes œuvres, et vous me voyez du haut de la place qu'occupait votre grand-oncle : je m'en souviendrai quand je serai cardinal à mon tour. En attendant, je vous exhorte à voir plus souvent les amis de votre père : le duc de Saint-Simon, entre autres, vous donnerait quelques leçons utiles sur le blason et les mésalliances. Lauzun est devenu son allié : il vous raconterait ce que lui coûta son

mariage avec mademoiselle de Montpensier.

» — Monsieur Dubois, je vois bien qui vous envoie, et c'est ce qui m'engage à oublier qui vous êtes pour vous répondre sans colère; rassurez-vous, vous êtes mal informé.

» — Nous nous retrouverons donc chez les princesses d'Opéra?

» — Nous nous retrouverons partout où il y aura des valets et des grands seigneurs, puisque les uns sont toujours nécessaires aux autres.

» — Soyez cependant moins ambitieux dans vos amours; vous pourriez trébucher en courant après les étoiles.

» — Assez de métaphores comme cela, monsieur Dubois : notre entretien est fini. »

Je ne me fâchai pas davantage contre le futur cardinal, parceque mon dépit s'adressait plus haut. Je vis bien que le régent s'était prononcé vivement sur l'union secrète qu'on supposait entre mademoiselle de Charolais et moi; il m'en était déjà revenu quelque chose le matin. Mon amour-propre fut piqué : je jurai que mademoiselle de Valois ne serait pas moins sensible que mademoiselle de Charolais. Je savais que

Dubois lui-même conduisait une négociation tendante à faire épouser cette fille du duc d'Orléans au prince de Piémont. J'ignorais que Dubois ne s'en mêlait que pour la faire échouer! Je crus, en faisant ma cour à la princesse, me venger à la fois du duc et de son ministre.

Mademoiselle de Valois (Charlotte-Aglaé), âgée de dix-sept ans, avait la bouche que les peintres donnent à Hébé, des yeux fins, un nez peut-être un peu long, mais bien fait; elle était grande et d'une taille élégante, pleine d'aisance dans tous ses mouvements, avec plus de grâce que de dignité dans sa démarche, et plus d'agréments que de beauté régulière dans ses traits.

Depuis long-temps je préparais ma déclaration par des œillades qui ne me semblaient pas mal reçues. Quand je me trouvais avec elle, j'affectais de donner un démenti à ma réputation d'homme léger par un air de décence presque sentimental, et je plaignais indirectement ceux à qui on croyait faire une réputation en vantant leurs bonnes fortunes.

Mademoiselle de Valois était, à cause de son âge, moins exposée que les autres dames de la cour

à entendre parler des galanteries de l'époque; et tout ce qui tenait à une aventure amoureuse lui était raconté avec des réticences calculées. Son imagination encore chaste se fût effarouchée des hommages d'un *roué* qui eût été connu d'elle comme tel. Un coup d'œil tendre, un soupir, une distraction du pied ou de la main pour toucher sa main ou son pied, telles étaient les séductions les plus propres à séduire ce jeune cœur. Ayant remarqué mes soins, elle s'étonnait qu'on parlât tant de mon amour pour sa cousine mademoiselle de Charolais, et elle disait quelquefois que la renommée pouvait bien être menteuse ou dans l'erreur. J'écrivis enfin ma déclaration, et je jugeai devoir la remettre d'une manière romanesque.

Je me déguisai en laquais, et j'attendis sur l'escalier du Palais-Royal que la princesse sortît pour la promenade. Le moment arrive, elle descend, je m'approche d'elle, et je lui remets un placet dans lequel était le billet le plus respectueux et le plus tendre. Mademoiselle de Valois sourit en le prenant, et elle me reconnut ou éprouva quelque pressentiment, car elle rougit;

elle me dit depuis qu'elle avait senti dans ce moment-là une agitation extraordinaire. En rentrant de la promenade elle lut le billet, et ayant fait venir madame Legendre, qui était sa première femme de chambre :

«Voyez, lui dit-elle, l'insolence du duc de Richelieu ! tout Paris sait qu'il adore mademoiselle de Charolais et qu'il en est aimé, cependant il m'écrit une déclaration ; c'est sûrement une méchanceté de ma cousine, qui se flatte que je donnerai dans le panneau : que ne puis-je me venger d'elle !

» — Vous le pouvez aisément, lui dit madame Legendre : recevez les hommages qu'on vous offre, vous êtes sûre de faire un infidèle.

» — Mais ces hommages ne sont pas sincères, reprit la princesse : quelle apparence qu'on quitte ma cousine pour moi ? Quoique je connaisse peu mon cœur, je le crois cependant plus tendre que le sien ; mais ma figure est bien différente, et je sens tout l'avantage qu'elle a sur moi.

» — Vous êtes trop modeste, répliqua la Legendre ; je ne suis pas d'accord de cet avantage-là.

» — Que vous êtes folle ! dit la princesse ; j'ai

besoin de vos conseils et non de vos plaisanteries.

» — Je ne plaisante nullement, reprit madame Legendre, que mes prévenances avaient très bien disposée en ma faveur.

» — Quel parti prendre?

» — Celui que votre cœur vous dictera, répondit la confidente. Les conseils qui combattent les passions ne sont guère suivis; on n'en demande que pour être servie et autorisée. Si vous ne me croyiez pas du penchant à l'amour, vous ne me consulteriez pas sur le vôtre.

» — Mais, lui dit la princesse, puis-je aimer un homme d'un rang si différent du mien?

» — Oh! je vous conseille, répondit la confidente, d'attendre qu'il vienne quelque roi vous faire l'amour.

» — J'en serais bien fâchée, reprit mademoiselle de Valois; il faudrait l'épouser et quitter la France, et je n'ai aucun goût pour aller régner ailleurs.

» — Aimez donc en France, répondit la Legendre, si vous y fixez votre fortune et votre séjour, et aimez le seul homme qui soit

digne d'être aimé par sa figure et ses agréments.

» — Cela est peut-être plus avancé que je ne le voudrais, répliqua Mademoiselle; j'ai, au spectacle, depuis que je l'y vois, un plaisir que je ne connaissais pas auparavant : si vous saviez celui que j'eus hier à voir Angélique préférer Médor à Roland, et le chagrin où j'étais quand elle donnait à ce dernier quelque espérance! il y a trop de coquetterie à cela.

» — Eh! ne voyez-vous pas que c'est pour la sûreté de son amant qu'elle en use ainsi?

» — N'importe, dit Mademoiselle, je n'aime la mauvaise foi en rien; et si je croyais que le duc de Richelieu fît l'amoureux de moi pour s'en moquer avec ma cousine, je serais outrée.

» — Bon! quelle apparence? reprit la confidente; je crois que mademoiselle de Charolais serait bien inquiète si elle savait la démarche de son amant.

» — Envoie-le donc chercher, dit Mademoiselle; parle-lui, pénètre bien son cœur, et ne me déguise rien; je verrai à me déterminer sur le compte que tu m'auras rendu. »

Madame Legendre ne manqua pas de ve-

nir me rendre compte de cette conversation.

« Monsieur le duc, me dit-elle, vous seriez le plus ingrat des hommes si vous n'adoriez pas Mademoiselle. Vous passez pour le seigneur le plus aimable de la cour : vous seul vous seriez digne de ma maîtresse sans votre réputation d'inconstance.

» — Ma chère madame Legendre, j'ai juré de finir tous mes péchés ; mais il me faut pour m'encourager dans mes bonnes résolutions une femme aussi belle, aussi tendre et aussi haut placée que mademoiselle de Valois.

» — Vous abandonnerez donc mademoiselle de Charolais ?

» — Je ne l'ai aimée que pour prouver à Mademoiselle que je pouvais prétendre à l'amour d'une princesse.

» — Hé bien, monsieur le duc, si vous jurez de n'aimer plus que Mademoiselle, je vous servirai...

» — Et moi je vous aimerai presque autant qu'elle. »

Je l'embrassai pour première preuve.

Madame Legendre alla faire mon éloge ; mais dès le lendemain le bruit de la nuit de Vin-

cennes retentit jusque chez mademoiselle de Valois. J'avais eu la faiblesse de ne plus nier ma bonne fortune ; on la célébra dans plusieurs refrains. Mademoiselle de Valois, qui m'aimait déjà, fut désolée d'avoir été prévenue par sa cousine.

Madame Legendre avait le génie des négociations amoureuses. Elle aimait à raccommoder des amants, à les encourager et à les gronder, toujours par bonté d'âme. J'eus plusieurs entrevues avec elle : je fis si bien, qu'elle arrivait la bouche pleine de reproches, et qu'elle me quittait pour aller vanter mes titres à l'amour de sa princesse et de toutes les princesses du monde. Cette femme finit par m'aimer; et, malgré son amour, elle continua à servir mademoiselle de Valois de très bonne foi. Je ne savais comment la récompenser de tous ses excellents services.

« Madame, lui dis-je un jour, pour savoir tout le bien qu'on peut dire de moi, il faut me connaître.

» — Ah, monsieur le duc! répondit-elle en me repoussant doucement et avec un sourire où il y avait tant de bonté qu'elle en paraissait

belle ; non, je ne suis pas digne de ce que vous m'offrez, votre encens n'est pas fait pour moi ! »

Elle le reçut pourtant en le refusant toujours, et elle renchérit sur mon éloge quand elle retourna auprès de sa maîtresse. Mademoiselle de Valois, toujours combattue par la vertu ou par son amour, écoutait avec un nouveau plaisir tout ce qui m'était favorable. Grâce à madame Legendre, je fus aussi heureux avec mademoiselle de Valois qu'avec mademoiselle de Charolais ; mais cette bonne femme fut bientôt renvoyée ; voici comment :

Un soir nous étions autour d'une table de jeu dans le palais ; mademoiselle de Charolais était de la partie. Elle crut s'apercevoir que nos pieds entretenaient ensemble une correspondance ; pour s'en assurer, elle plaça le sien de manière à me faire croire que c'était celui de sa cousine, et je continuai avec elle cet entretien muet ; elle en fit apercevoir mademoiselle de Valois, qui, se croyant trahie malgré une promesse que je lui avais faite le matin, me lança un regard irrité. Je découvris ma méprise ; mais les deux cousines m'en voulurent également.

Mademoiselle de Charolais ne doutant plus de mon intelligence avec la fille du régent, fit prévenir celui-ci que madame Legendre me favorisait; et madame Legendre fut remplacée, dès le lendemain, par un véritable cerbère femelle appelée mademoiselle Aimée, qui avait toute la confiance de madame d'Orléans. Sa chambre, voisine de celle de la princesse, lui donnait tous les moyens de remplir son rôle de surveillante; un escalier dérobé y conduisait, et du temps de madame Legendre, c'était le passage le plus commode pour aller dans l'appartement de la jeune princesse sans être vu de personne. Il fut donc résolu entre nous que je séduirais cette redoutable sentinelle.

L'entreprise était assez difficile. Cette femme de chambre, laide, dévote, sur le retour, ne présentait aucun côté favorable à la tendresse; mais je m'armai de tout mon courage, et l'attaque fut décidée.

« Laissez-moi faire, dis-je à la princesse : je sais comment m'y prendre. »

J'abordai mademoiselle Aimée avec le langage de la galanterie : on ne parle jamais si bien d'a-

mour que quand on n'en éprouve pas. Cependant je fus d'abord très mal reçu. Mademoiselle Aimée s'offensa même de ma déclaration, qu'elle regarda comme une plaisanterie. Loin de m'en alarmer, je redoublai d'efforts pour persuader la cruelle Aimée. Peu à peu je parvins à l'accoutumer à m'entendre; j'ose dire que jamais rien de si aimable ne s'était offert à ses yeux; et jamais homme aussi bien tourné ne s'était avisé de la trouver belle. Que lui coûtait-il d'essayer de me croire? c'était un rêve qu'elle faisait, avec cet avantage qu'elle savait d'avance que ce n'était qu'un rêve. Mademoiselle Aimée était femme, et par conséquent avait de l'amour-propre; son amour-propre une fois gagné, son cœur s'attendrit à son tour.

La dévotion combattait cependant encore, et retarda sa défaite. Elle se crut déjà dans les feux de l'enfer pour la faute qu'elle était sur le point de commettre, et qui toutefois commençait à lui paraître bien excusable. Ma présence achevait de lever tous les scrupules. Le tableau terrible disparut tout-à-fait. Aimée ne vit plus que le bonheur. Le hasard m'avait servi: j'étais seul

avec elle, et trop habile pour ne pas profiter de la disposition où je la voyais, je ne lui donnai pas le temps de réfléchir. Quand je lui eus fait voir que j'étais sincère, elle ne put s'empêcher d'avouer qu'on lui avait bien dit quelquefois que c'étaient les laides qui inspiraient les passions les plus vives. Moi-même je conviens que le premier pas me coûta plus que le reste, et qu'il y eut un moment où je crus être avec elle de bonne foi. Mais, pour arriver à mon but, il était nécessaire de me procurer des titres qui pussent constater cette singulière conquête. J'écrivis à mademoiselle Aimée une lettre remplie d'assurances d'un attachement éternel; celle-ci, glorieuse de ce nouveau témoignage de tendresse, ne manqua pas d'y répondre; c'était tout ce que je voulais. Muni de ces pièces, je la suppliai de m'accorder de passer une nuit avec elle. Mademoiselle Aimée avait été faible une fois : le souvenir du passé rendit la permission plus facile à obtenir.

Mademoiselle de Valois était prévenue; c'était précisément où nous avions voulu conduire mademoiselle Aimée pour mieux s'assurer d'elle.

Nous étions trois à attendre impatiemment l'heure du rendez-vous pour jouer chacun notre rôle dans la comédie qui se préparait : la femme de chambre seule y allait bon jeu, bon argent. Loin de prévoir le piége qu'on lui tendait, elle m'avait donné la clef du petit escalier qui conduisait dans sa chambre, et comptait les instants. Une heure sonne ; c'était le moment indiqué qui allait la réunir à l'objet de ses timides vœux. Je parais, et mademoiselle Aimée est étonnée de voir son amant déjà dans ses bras. Elle me redemande avec inquiétude les deux lettres si expressives qu'elle m'avait écrites. Je semblais en faire le sacrifice avec peine ; dans ce moment parut mademoiselle de Valois. On peut juger de l'effet que produisit sa présence sur la pauvre femme de chambre.

Feignant aussi la plus grande surprise, je laisse tomber exprès les lettres que je tenais. Mademoiselle de Valois s'en saisit ; et affectant de la colère, dit à mademoiselle Aimée : « En croirai-je mes yeux ? je ne suis plus étonnée si vous ne venez pas lorsqu'on vous sonne, même à plusieurs reprises : un semblable tête-à-tête

était bien capable de vous faire oublier votre devoir. Ma bonté m'avait conduite dans votre chambre, je vous avais crue malade; jugez de mon indignation ! » Elle ajouta tout ce qu'elle crut nécessaire pour bien faire peur à cette fille, et finit par la menacer de tout découvrir à sa mère.

Les lettres que tenait la princesse étaient des preuves convaincantes de sa faiblesse. La pauvre Aimée fondait en larmes, et faisant un effort pour recouvrer la parole, la supplia de ne pas la perdre. Je fis le furieux, et me levant, je pris brusquement la princesse dans mes bras : « Non, vous ne la perdrez pas, lui dis-je; si cette respectable fille est coupable, vous le serez aussi. »

Je la porte dans une chambre voisine, où notre tête-à-tête nous parut doublement original. « Qui croira jamais une telle infidélité de Richelieu à mon égard? » me dit la princesse.

La seule madame Legendre pourrait s'en plaindre, dis-je en moi-même.

Mais il fallut que mademoiselle de Valois revînt jouer le rôle dont elle s'était chargée.

Elle reparut éplorée, en accusant mademoi-

selle Aimée du malheur qui venait de lui arriver. Cette fille, ne sachant comment allait se terminer cette scène, avait plus de frayeur que jamais. Je demandais mille pardons à mademoiselle de Valois de ma témérité, en m'excusant sur la nécessité d'agir ainsi pour sauver la respectable mademoiselle Aimée. « Mais, ajoutai-je, il est un sentiment plus vif encore que mes regrets, c'est mon amour pour vous; cet amour, j'avais long-temps cru qu'il était étouffé, il vient de renaître de mon audace. Que puis-je faire maintenant que de m'y livrer? Et vous, ma belle Aglaé, ne dois-je donc mon rapide bonheur qu'à la surprise et à une nécessité inattendue? Vos regards semblent m'assurer du contraire; cessez d'en vouloir à cette bonne Aimée! je la connais assez pour être certain de sa discrétion : c'est son pardon que j'implore avec le mien. »

La princesse poussa un soupir. « Faut-il implorer à genoux votre clémence? » lui dis-je.

Mademoiselle Aimée tremblait, confondue et interdite : sa maîtresse fit semblant de pardonner. « Il faut bien que je vous aime à présent! me dit-elle; mais c'est votre faute, mademoi-

selle! ajouta la princesse en s'adressant à sa femme de chambre. J'attends que vous la réparerez par un silence éternel. Un mot vous perdra, vous savez que j'ai des lettres de vous. »

Il fallut bien qu'Aimée devînt notre complice après une semblable aventure, et servît fidèlement nos amours.

CHAPITRE VI.

Le comte de Gacé.—La comtesse de Gacé.—Un souper de la régence. — Femme malheureuse et persécutée. — Bal masqué du mois de février 1716. — Un masque. — Chanson. — Provocation. — Duel. — Dispute du parlement et des pairs. — Signification. — Requête au roi. — Lettre de cachet. — Mon second emprisonnement à la Bastille. — La cicatrice. — Solitude. — Le diable ne me fait pas peur.— Deux anges à la Bastille. — Mademoiselle de Charolais et sa sœur.— Reproches et amour tendre. — Le masque retrouvé. — Recueil de pamphlets. — Jeu de piquet. — Logements des seigneurs et dames de la cour. — L'état de la France.

Au nombre des seigneurs que je rencontrais chez le régent était le fils du maréchal de Matignon; il ne portait encore que le nom de comte de Gacé. Veuf en premières noces, il avait épousé Éléonore de Château-Regnault, lorsqu'elle n'avait guère que quatorze ans. C'était un enfant à conduire; le comte de Gacé se trouvait trop jeune lui-même pour s'assujétir au rôle de tuteur; il préféra laisser toute liberté à sa

femme, et souffrit qu'elle fréquentât, plus souvent qu'elle n'aurait dû, des amies qui avaient le goût du plaisir. Un jour elle fut invitée d'un souper qui eut lieu chez madame la marquise de Nesle : il y avait, entre autres convives, le prince de Conti et le prince et la princesse de Soubise. Au dessert, quand le vin eut un peu échauffé les têtes, il fut proposé de sacrifier à un autre dieu que Bacchus. La petite comtesse de Gacé avait fait comme les autres de fréquentes libations : elle fit tant de folies, que j'imaginai de lui persuader le lendemain qu'il lui était arrivé plus d'une aventure sans qu'elle s'en fût doutée.

Ce souper fit quelque bruit. On en parla à Gacé, qui prit la plaisanterie au sérieux, et ennuyé de sa femme, lui chercha noise, et n'admit pas sa justification, quoiqu'elle jurât ses grands dieux que l'on avait exagéré les choses de plus de moitié. L'affaire devint si publique, que la famille de son mari, qui ne l'aimait pas, prétendit que son honneur exigeait que la jeune comtesse fût punie ; et en attendant une lettre de cachet sollicitée contre elle, on lui fit subir toutes sortes de persécutions. Ses malheurs fu-

rent un vrai roman. Un mémoire qu'elle fit présenter au roi et au régent en 1716, et un autre en 1724, attestent combien elle eut à souffrir de l'avarice et de la dureté des Matignons; ce qui la força de sortir de sa maison pour entrer dans le couvent des chanoinesses de Picpus, où elle resta deux ans, et dont elle s'évada sous prétexte de la petite-vérole. Elle voulut y rentrer, mais trop tard, parcequ'on savait son évasion; et n'ayant pas voulu accepter les propositions qu'on lui faisait d'aller demeurer dans un château ou dans un couvent à Argenteuil, elle aima mieux s'enfuir du royaume. Elle alla en effet à Bruxelles, où le gouverneur donna la permission d'exécuter les ordres du roi pour l'arrêter; mais en ayant eu vent, elle en sortit pour se rendre à Anvers, et rencontra en chemin celui qui était chargé de la lettre de cachet, qui ne lui donna aucune connaissance de sa mission, et qui la fit cependant arrêter dans l'hôtellerie où ils allèrent loger dans cette ville. M. le duc d'Avray la ramena à sa famille. En vertu de la même lettre de cachet, qui avait été dans les mains de madame de Gacé, mais qu'elle avait eu la simpli-

cité de rendre à M. le duc d'Avray, elle fut conduite à l'abbaye de Monson en Normandie. C'est de là qu'au bout de trois mois elle fit rédiger sa requête au roi, où elle lui exposait tous ses malheurs : qu'elle était dénuée des choses les plus nécessaires à la vie ; qu'on ne payait point sa pension ; qu'on supprimait ses lettres, etc. Elle terminait par demander la révocation de la lettre de cachet et la permission de se retirer dans une communauté à Paris, pour y poursuivre l'instance en séparation de corps et de biens contre M. de Gacé.

Nous étions en carnaval : j'étais au bal masqué de l'Opéra, où je suivais de près un masque qui m'avait dépité par quelques reproches assez amers. Je croyais avoir reconnu, à ses yeux, mademoiselle de Charolais, sans en être encore bien certain, mais je ne voulais pas sortir du bal sans avoir vérifié mes soupçons. Le masque s'arrêta dans une loge, où je m'assis à son côté pour reprendre la conversation ; tout-à-coup j'entends fredonner à mon oreille un couplet satirique dont la pointe me semblait dirigée plutôt contre moi que contre tout autre. Je me retourne, je

vois Gacé qui avait l'air de souffler le couplet au chanteur. J'avais peur que mon masque ne m'échappât : j'attendis une provocation plus directe pour témoigner mon ressentiment.

« Richelieu, me dit le masque, on dirait que c'est toi qu'on attaque...

» — Beau masque, c'est quelque jaloux sans doute qui vous en veut encore plus qu'à moi.

» — Bien obligée ; donne-moi donc ton épée, je vais te prêter la robe que j'ai sous mon déguisement.

» — Vous venez de prononcer l'arrêt du chanteur.

» — J'ai peut-être eu tort ; mais c'était heureusement une chanteuse...

» — Oui ; mais elle avait un souffleur...

» — Malice de carnaval ; ils ne reviendront plus. »

Le masque se trompait : déjà Gacé était revenu derrière nous, et se penchant à l'oreille de ma dame, lui dit très distinctement :

« Ah, belle princesse ! n'écoutez pas un homme aussi perfide en amour, il dévoilera tout. »

Je me levai en fureur, je quittai brusquement la loge et la salle avec un geste de menace adressé à Gacé, il me suivit ; nous nous arrêtâmes au milieu de la rue Saint-Thomas du Louvre, nous mîmes l'épée à la main : le combat fut d'abord très animé. Le cliquetis de nos épées avait déjà attiré plusieurs personnes, lorsque je blessai Gacé légèrement au bras gauche; mais tout-à-coup un cri s'élève du milieu des assistants, le cri d'une femme masquée :... Gacé, plus fort et plus habile que moi, venait de me passer son épée à travers le corps, mais sans offenser les entrailles. Alors on nous sépara ; et Gacé, à peine touché, rentra tout de suite au bal comme si de rien n'était; on me transporta à mon hôtel.

Ce combat s'étant passé devant assez de témoins pour qu'il devînt le bruit de tout Paris, le parlement voulut en prendre connaissance, parcequ'il avait alors de vives discussions avec les ducs et pairs : je dois dire au moins quelques mots de ces querelles de la pairie avec le parlement.

Depuis la mort de Louis XIV, les présidents arrêtèrent de refuser le salut aux pairs, ordon-

nant que si les pairs persistaient à le demander, et s'ils émettaient leur avis sans se découvrir eux-mêmes, les voix ne seraient pas comptées.

Les pairs, au contraire, exigeaient qu'on les saluât du bonnet, et que, dans les audiences des bas-siéges, le rang et la suite des pairs ne fussent pas interrompus par un conseiller, que la cour ferait toujours placer au fond du banc.

Le parlement et la pairie, qui ne forment qu'un seul et même corps, étaient donc divisés ; et le régent, qui avait promis de les réunir sur l'article du salut, les laissa au contraire dans leur désunion et leur animosité, suivant en cela les pratiques du feu roi, qui voyait volontiers l'antipathie perpétuelle des seigneurs de la cour contre le reste du parlement.

Le régent sut que le parlement allait procéder contre le duel de la rue Saint-Thomas du Louvre. Cette cour avait en effet rendu un arrêt le 27 février, signifié à l'hôtel de Richelieu, portant que, dans quinze jours à dater de la signification, je serais tenu de me transporter dans les prisons du palais, pour me justifier d'un combat entre le comte de Gacé et moi ; mais je présentai

au roi une requête dans laquelle je remontrais que, revêtu de deux duchés que je tenais en pairie de Sa Majesté, je ne pouvais connaître d'autres juges naturels qu'elle et mes pairs; je la suppliai de présider le jugement, ou de nommer une commission pour me juger, récusant le parlement, à cause du procès pendant entre cette cour et les pairs, et réclamant les formes usitées pour la pairie.

Deux jours après l'archevêque de Reims, les évêques de Laon et de Langres, pairs ecclésiastiques; les ducs de Sully, de La Force, de Charost, de Chaulnes, d'Uzès, de Saint-Simon, de Luxembourg, de Tresmes et d'Antin, chargés de la procuration des pairs, présentèrent une requête au roi contre la démarche du parlement, qu'ils traitèrent d'usurpation : « Ce n'est plus, »disaient-ils au roi, aux honneurs extérieurs »attachés à la pairie, à la décence d'un salut, à »l'ordre des séances ni au droit d'opiner que se »bornent les entreprises du parlement; il atta»que jusqu'à l'essence de la pairie en voulant »juger les pairs. »

Pour soutenir sa juridiction, le parlement cita

au roi huit exemples de ces jugements des pairs, tous sans application à la présente cause; mais les pairs répliquèrent par cinquante-six autres exemples qui établissaient depuis six cents ans leur indépendance. Cependant, sans attendre la décision du roi, le parlement avait déjà mis en exécution son arrêt du 27 février. Je me serais bien gardé d'obéir à sa signification; mais une simple lettre de cachet arrêta toutes les formalités; et le 5 mars 1716 je reçus ordre, de même que Gacé, d'aller à la Bastille.

Le parlement ne discontinua point ses poursuites, et le régent lui abandonna, le 18 mai, notre cause, nous laissant cependant sous la sauve-garde du roi. Le parlement nomma Ferrant pour interroger les deux prisonniers, et nous jurâmes tous les deux que nous ne nous étions point battus en duel; il ne se présenta pas de témoins, quoiqu'on publiât des monitoires; et le 19 juin, les pairs, convoqués par le roi, se trouvant assemblés en parlement, prononcèrent un plus ample informé sur notre affaire.

Les informations semblaient devoir nous être

funestes, car les témoins ne manquaient pas; et nos juges ne pouvaient douter que nous ne nous fussions battus à outrance; mais toutes les dépositions furent faites dans notre intérêt. Il restait un dernier témoin, qui était ma blessure. On m'avertit que visite serait faite de nos corps. J'imaginai de faire mentir aussi ma cicatrice. Pour cela mon valet de chambre, qui m'avait fidèlement suivi en prison, se procura un taffetas gommé couleur de chair qui fut très ingénieusement collé sur la peau naturelle; l'examen de mon corps fut fait avec une pudique réserve, et il resta bien constaté que je n'avais reçu aucune blessure; donc notre duel n'était qu'un jeu de carnaval. J'espérai donc être bientôt délivré : cependant deux mois de prison me paraissaient bien longs. On avait eu la cruauté de limiter beaucoup le nombre des visites qu'on voulut me faire : les dames me semblaient bien oublieuses et bien ingrates pour leur plus tendre adorateur.

«Eh, monsieur! me disait le fidèle Rafé, bénissez le ciel de votre séjour ici : votre blessure est à peine cicatrisée; vous n'auriez jamais eu la pa-

tience de vous résigner si long-temps à la solitude.

» — A la solitude ! non, mais j'aurais été sage ; tout ce qui me fâche, c'est de ne pas avoir vu visage de femme depuis deux mois. Il me semble que la présence d'une femme serait ici l'apparition d'un ange.

» — Monsieur le duc, et si elle était laide?...

» — Fût-elle laide comme le diable.

» — Il est vrai que monsieur le duc a prouvé que le diable ne lui faisait pas peur. »

Le drôle faisait allusion à la pauvre Aimée.

Au lieu d'un ange il m'en vint deux, et tous deux fort jolis : ce fut sur la brune, à l'heure favorable au mystère, qu'on introduisit dans ma chambre deux femmes du peuple ; elles portaient l'une un panier d'œufs, l'autre un panier de cerises. Aucun guichetier ne les accompagnait : l'or avait fait fermer les yeux à tous nos gardiens, et ouvert toutes les portes. Ces deux marchandes étaient deux princesses, ma belle Charolais et sa sœur mademoiselle la princesse de Conti. Non, jamais sous leurs plus beaux habits, brillantes de pierres précieuses et de bijoux, elles ne me

parurent aussi belles que sous ce grossier costume.

Je tombai aux genoux de ma princesse.

« Croyez-vous que l'on vous aime? me dit-elle.

» — Ah ! plus que je ne mérite ; cependant je pensais à vous...

» — A moi seule?... vous hésitez...

» — Peut-on penser à l'une des Grâces sans ses sœurs?

» — Il en manque donc une, car nous ne sommes que deux?

» — Dans ma pensée vous étiez trois ; mais, ajoutai-je tout bas pour que mademoiselle de Conti n'en entendît rien, maintenant que je vous vois, j'en trouve une de trop...

» — Je vous comprends, mon cher Richelieu ; mais je suis venue accompagnée pour être sage, pour que vous le soyez surtout, vous, pauvre blessé...

» — Ah, ma chère princesse ! il y a trois jours qu'après visite faite il a été déclaré que je n'avais pas plus de blessure sur le corps que sur ma main.

» — Vous avez trompé trop de femmes pour

être embarrassé de tromper toutes les robes rouges et noires du parlement; mais, hélas! je n'ai que trop vu votre sang couler sous l'épée de Gacé.

» — C'était donc vous? je me rappelle encore ce cri déchirant qui m'avertit de ma blessure! O mon ange! que ne vous dois-je pas! »

J'allais oublier et le coup d'épée de la rue Saint-Thomas du Louvre, et le parlement, et la présence de la princesse de Conti; mais mademoiselle de Charolais me retint.

« Adieu, me dit-elle, notre visite sera courte ce soir.

» — Vous reviendrez donc?

» — Je l'espère. Nous avons voulu, ce soir, reconnaître d'abord les lieux, et savoir ce que nous pourrons oser: votre captivité ne sera pas longue, ou vous me reverrez. Adieu. Voici pour vous distraire, le recueil de tous les bons mots qui se sont faits au Palais-Royal depuis que vous n'y êtes plus.

» — Y trouverai-je de vos vers si piquants?

» — Non, non, trop de gens s'en mêlent, je n'en veux plus faire. Adieu. »

Les deux sœurs partirent, me laissant ravi de mon bonheur.

« Hé bien, monsieur, me dit Rafé, plaignez-vous donc!...

» — Tu sais qui sont ces paysannes?

« — J'étais resté dans la pièce à côté par discrétion; car je me suis bien douté... Ah! voilà le panier aux œufs oublié; je serais peu surpris que ce fussent des œufs d'or, car la marchande est au moins fée ou princesse.

» — Hé bien, Rafé, sois discret avant comme après, et voyons ce manuscrit. »

C'étaient de ces épigrammes, de ces petits portraits, de ces contes remplis d'allusions contre la régence, dont Philippe riait le premier; en voici quelques échantillons pour donner une idée de l'esprit du temps.

JEU DE PIQUET.

1716.

LE ROI.

Je ne joue point sans conseils (1).

(1) Allusion à l'établissement des conseils.

LE DUC D'ORLÉANS.

J'ai tous les cœurs, et d'ailleurs fort beau jeu (1).

LE PARLEMENT.

Un roi avait gâté mon jeu; il commence à devenir beau (2).

LE DUC DU MAINE.

Qui quitte la partie la perd (3).

LE PRINCE DE ROHAN.

J'ai joué plus de bonheur que d'habileté; j'ai gagné à vilain jeu : une dame écartée rend mon jeu bien laid.

LE PÈRE LETELLIER.

J'ai bien mêlé les cartes; je n'en ai pas plus beau jeu (4).

(1) Oui, car il avait pris ses mesures de loin pour jouir tranquillement de la régence.

(2) Louis XIV avait humilié le parlement au sujet des impôts et de la constitution; mais le duc d'Orléans l'avait beaucoup caressé pour n'en être pas traversé dans ses projets.

(3) Il fit bande à part, et s'en repentit par la suite.

(4) Ce confesseur de Louis XIV avait été l'auteur des derniers troubles causés par la constitution; mais ses actions baissèrent beaucoup après la mort du roi. Les jésuites en ressentirent les mauvaises influences, et la constitution eut le dessous pour un temps.

LA SOCIÉTÉ.

Un brouillon a gâté mon jeu.

LA CONSTITUTION.

Mon jeu commence à devenir laid ; je voudrais que les cartes fussent brûlées, et ceux qui m'ont fait jouer aussi.

LES EXILÉS.

Un quatorze de rois avait gâté notre jeu ; une quinte de roi le rend beau (1).

LE CARDINAL DE NOAILLES.

En jouant bien, tôt ou tard on triomphe de la fortune (2).

M. DESMARÉST.

J'avais gagné partie et revanche ; mais je perds le tout (3).

MADAME DE MAINTENON.

J'ai joué le plus grand jeu qu'on puisse jouer ; je me retire sur ma perte (4).

(1) Les exilés pour la constitution sous Louis XIV furent rappelés au commencement du règne de Louis XV.

(2) Ce prélat, protecteur des jansénistes, ou plutôt ennemi des jésuites, fut bien reçu alors à la cour.

(3) Le contrôleur général des finances, à qui l'on voulait faire rendre gorge, mais qui rendit bon compte de son administration.

(4) Elle se retira à Saint-Cyr.

LE PEUPLE.

En changeant de cartes nous avons plus beau jeu; qu'on écarte les dix et les têtes, tout ira bien.

MADAME DE VENTADOUR (1).

Quoique mon jeu paraisse un jeu d'enfants, il est beau; je garde un roi qui fait le plus beau de mon jeu.

LA VILLE.

Je veux bien jouer, pourvu que l'on paie (2).

CAISSE DES EMPRUNTS.

J'ai trop joué à crédit (3).

LES INTENDANTS DES FINANCES.

Nous sommes capots (4).

LOGEMENTS

DES SEIGNEURS ET DAMES DE LA COUR.

1716.

M. le duc d'Orléans, au Pilote incertain, rue Jean-Pain-Mollet.

(1) La gouvernante du roi.

(2) L'on avait suspendu le paiement des rentes

(3) Cette caisse fut supprimée.

(4) Menacés d'une chambre de justice, et devenus commis par l'établissement d'un conseil de finances.

M. le Duc, au sauvage Hippolyte, rue Bornée.

M. le prince de Conti, au Singe vert, rue de la Savonnerie.

M. le comte de Charolais, à l'Adonis, rue du Petit-Lion.

M. le duc du Maine, au Diable boiteux, vallée de Misère.

Le prince de Rohan, au Grand-Cerf, rue Jean-Beausire.

Le duc d'Antin, au riche Laboureur, rue de l'Éperon.

Le maréchal de Villars, à la ville de Condrieux, rue Montorgueil.

Le duc de Richelieu, au Page du roi, rue Saint-Bon.

Le maréchal d'Estrées, à l'amiral Roque, rue Jean qui ne peut.

Le duc de Noailles, à la Faveur, rue de la Harpe.

Le duc de Lorge, au Borée, rue du Petit-Musc.

M. de Gontaut, au Ganimède, rue des Mauvaises-Paroles.

Lassay le fils, à l'Industrie, rue de Bourbon.

La Fare, aux Armes de Bourbon, rue Brise-Miche.

M. de Nesle, à la Précaution inutile, rue du Croissant.

Le marquis de la Vallière, à la grande Cousine, rue du Paon.

Lassay le père, au Protée, rue de la Friperie.

Le prince de Soubise, à la Femme pucelle, rue du Bœuf.

Le duc de la Feuillade, au Pair de France, place des Victoires.

Le maréchal de Tallard, au Mérite reconnu, aux Quinze-Vingts.

M. Desmarets, à la Monnaie, rue du Petit-Reposoir.

Le duc d'Aumont, à la belle Ambassade, rue Saint-Fiacre.

M. de Breteuil, au Pied-de-Bœuf, rue Bailleuil.

Le marquis de Gèvres, à la Poupée, rue Chapon.

Le duc de Brancas, au Favori, rue des Juifs.

Le chancelier, au Phaéton, rue aux Ours.

Lahaye, à l'Arbalétrier, rue de Berri.

M. de la Motte, à l'Arc, à l'automne de l'île d'Amour.

M. de Canillac, à M. Josse, au Marais.

Le comte de Gacé, à la petite Victoire, rue de Richelieu.

M. de Montsorreau, au Fâcheux, rue de la Coutellerie.

Les Conseillers des conseils, au roi Midas, sur le quai de l'École.

LES DAMES.

Madame la duchesse de Berry, à la Fille d'Auguste, rue des Saints-Pères.

Madame la Duchesse douairière, à la Mère des amours, au Pont-au-Change.

Madame la Duchesse, la jeune, aux Grâces contrefaites, rue des Avances.

Madame la princesse de Conti, seconde douairière, à la Femme habile, rue de la Lune.

Madame la princesse de Conti, à la Picarde, rue des Bons-Enfants.

Madame la duchesse du Maine, au Compas de proportion, rue des Marmousets.

La princesse de Lambesc, à la Bavaroise, rue Fromenteau.

Madame de Polignac, au Cœur volant, rue Perdue.

Madame de Jonsac, à la Savonnette, rue de Conti.

Mademoiselle de Villefranche, à la belle Image, rue Bétisy.

Mademoiselle de Montbrun, à la Recluse, rue d'Orléans.

Madame de Gèvres, aux Repenties, rue Jean-Pain-Mollet.

Madame la duchesse d'Albret, au Bienvenu, rue de la Huchette.

Madame de Nesle, à la Gourgandine, rue du Hasard.

Madame de Monasterole, à la Guimbarde, rue du Puits d'amour.

Madame de Beaufremont, au Plastron, rue des Rats.

Madame de Coligny, au petit Dodo, rue de la chiffonnerie.

Madame de Bouzole, au grand Calibre, rue de la cour des Miracles.

La duchesse de La Trimouille, au Menton de galoche, rue de l'Échaudé.

Madame de Gacé, à la Guinguette, rue de l'Égout.

Madame de La Vrillière, au Champ-de-Mars, rue de la Petite Vertu.

La duchesse de La Ferté, à la Messaline, aux Piliers des halles.

Madame de Duras, à la Beauté blanche, rue Putinière.

Madame de Parabère, à la Sultane, rue du Corbeau.

Mademoiselle de Duras, au Pierrot, rue des Cordeliers.

La comtesse d'Évreux, au Lingot, quai des Quatre-Nations.

La marquise de Roye, à la Guenon parée, rue Vide-Gousset.

L'ÉTAT DE LA FRANCE.

1719.

L'argent s'anéantit.

Le banquier manque de crédit.

Le marchand demande répit.

Le courtisan languit.
Le soldat réformé périt.
La noblesse s'avilit.
Tout le monde pâtit.
Le régent rit.
Le bourreau s'enrichit.
La dame de cour se remplit.
Le parlement s'enorgueillit.
Le conseil s'étourdit.
L'homme d'affaires se tapit.
Le comptable à sec déguerpit.
La grisette n'a plus d'habit.
La belle sans argent vieillit.
De Rome le pouvoir est frit.
Loyola crève de dépit.
Le jansénisme reverdit.
La vérité médit.
La vertu se séduit.
L'honneur s'enfuit.
Le juste compatit.
Le sage en vain rougit.
Le voluptueux s'enhardit.
Tout se perd petit à petit.

CHAPITRE VII.

Lettre de mademoiselle de Valois.— Mademoiselle Desroches. — Mieux que la lettre. — Mademoiselle de Charolais revient me voir. — Impatience. — Sagesse. — Courage. — Le canon de la Bastille. — La fronde. — Mazarin et Dubois. — La Fillon. — Les présidentes. — Les officiers. — Indication d'adresse. — Le petit corbeau noir. — Madame de Parabère. — Le chapeau. — Indulgence du régent.— Le prince-lièvre. — Le prince-plante. — Mort à nourrir. — Souper chez le maréchal de Turenne.—Visite à l'Oratoire. — L'antichambre de la pénitence. — Ma blessure se rouvre.

Le lendemain mademoiselle de Charolais ne parut pas; mais sa visite de la veille avait ouvert à l'amour les portes de la Bastille; je reçus une lettre de mademoiselle de Valois.

« MON CHER DUC,

» Un agent sûr s'offre à moi pour vous faire parvenir une lettre, je n'ose hasarder que quelques lignes pour vous dire que votre affaire prend un aspect favorable : encore quelques

» jours pour vous, encore quelques siècles pour » moi, vous serez libre; croyez qu'on vous aime » toujours. La pauvre Aimée n'est plus avec moi: » je ne sais si on a eu quelque soupçon de sa com- » plaisance; on a trouvé un prétexte pour l'em- » ployer à un autre service que le mien; à sa place » est une madame Desroches, que vous ne sédui- » riez ni pour or ni pour argent, ni pour amour, » ni pour amitié. Vous voyez que mes vœux pour » votre liberté sont bien désintéressés.

» Adieu ... »

Vingt-quatre heures après j'eus mieux que cette lettre : mademoiselle de Charolais revint et resta plus d'une heure avec moi; elle était encore accompagnée de sa sœur.

« Voulez-vous, lui dis-je, me faire prendre en aversion la plus complaisante des sœurs?

» — Vous voyez avec quelle discrétion elle s'est retirée dans le coin de la chambre, elle ne peut nous entendre...

» — Oui, mais elle peut nous voir.

» — Vous empêche-t-elle de baiser ma main?

» — Le bonheur d'y poser mes lèvres pourrait

seul me faire bien des jaloux, tout prisonnier que je suis ; mais...

» — Votre *mais* est bien peu sage.

» — Aussi je vous aime à la folie.

» — Et moi je serais folle d'oublier une blessure que vous n'auriez peut-être pas reçue si je n'avais voulu piquer votre courage...

» — Béni soit un coup d'épée qui me prouve jusqu'à quel point vous m'aimez.

» — Monsieur, je vous impose par ma démarche une obligation : je suis en droit d'exiger que vous m'obéissiez en tout...

» — Hé bien, qu'ordonnez-vous ?

» — Que vous soyez aujourd'hui moins impatient.

» — A condition que vous viendrez seule demain.

» — J'aurais trop peur dans cette vilaine citadelle...

» — Vos ancêtres y ont dormi bien tranquillement.

» — Je n'ai pas hérité du courage de la famille.

» — Il ne s'agit pas de tirer le canon de la Bastille, comme mademoiselle de Montpensier; je vous demande d'y venir sans bruit visiter un

pauvre prisonnier qui n'a que des secrets d'amour à vous confier, et non des secrets d'Etat.

» — Vous savez que Mazarin dit « que le canon tiré par Mademoiselle avait tué son mari » : ce que vous me demandez ferait en effet moins de bruit, mais pourrait tuer mon amant.

» — On ne meurt qu'une fois, et toutes les morts ne sont pas aussi douces que serait la mienne...

» — Adieu, monsieur de Richelieu.

» — Quelle glace dans votre adieu !

» — C'est pour tempérer votre ardeur.

» — Hé bien, restez encore un peu, je consens à être blessé, malade, mort s'il le faut. »

La conversation devint moins tendre, mais peut-être plus gaie; jamais on n'eut plus d'esprit que mademoiselle de Charolais: ce n'était pas seulement un esprit de saillies, mais un esprit orné et riche d'allusions qui donnaient du prix à ses propos les plus frivoles. Ce jour-là, ce que nous avions dit de Mazarin et de mademoiselle de Montpensier nous conduisit à parler de la Fronde: elle m'avoua qu'elle regrettait de n'être pas née à une époque où les charmes d'une prin-

cesse lui donnaient une importance politique.

« Que sommes-nous aujourd'hui ? dit-elle, des joujoux pour les hommes ; que pouvons-nous pour ceux que nous aimons? leur donner une heure, une nuit de plaisir ; alors nous leur donnions de la gloire.

» — Regrettez-vous sérieusement les temps de Mazarin? lui dis-je.

» — Ils valaient bien ceux de Dubois, me répondit-elle.

» — Croyez-vous que ce cuistre devienne jamais un Mazarin?

» — Non, mais il espère bien devenir un cardinal : on parle déjà de lui donner un évêché...

» — Si cela arrive, je veux que la Fillon présente une pétition pour obtenir une abbaye...

» — Qu'est-ce que c'est que la Fillon?

» — Une demoiselle qui fait pour tout le monde le métier que Dubois fait pour son maître.

» — Ah ! j'y suis...

» — N'allez pas faire comme la présidente Baillet.

» — Contez-moi donc cela. »

Voici l'anecdote dont j'amusai la princesse.

« Le sieur Fillon, président de l'élection d'Alençon, vint à Paris pour entrer dans les sous-fermes; il y établit une bonne maison. Comme il ne s'était point encore défait de sa charge, on l'appelait le président Fillon, et sa femme, qui était jeune et aimable, madame la présidente. La présidente Baillet, femme extraordinaire et qui ne voulait voir que des femmes de présidents, n'eut pas plus tôt appris que celle du président d'Alençon était à Paris, qu'elle voulut lui aller rendre sa visite; elle chargea son cocher de savoir sa demeure, et ceux à qui le cocher s'adressa lui ayant donné l'adresse de la Fillon, trompés par le nom, la présidente Baillet y alla; elle y fut reçue comme une femme qui venait chercher pratique. La surprise de cette présidente fut extrême; elle n'était point accoutumée aux discours qu'on lui tenait; elle sortit en colère, quoique la Fillon l'assurât qu'elle ne devait point se fâcher, et qu'il venait bien d'autres présidentes qu'elle dans sa maison. Cette aventure fit du bruit dans Paris, et fut sue de M. le duc d'Orléans, qui dit à la Fillon qu'il ne la connaîtrait plus que sous le nom de la présidente, nom qu'elle adopta volontiers, et sous

lequel elle a été connue à Paris et dans les pays étrangers.

» Plusieurs femmes de présidents, entre autres la présidente Rabouin, allèrent porter leurs plaintes à M. d'Argenson, qui leur répondit: « Mesdames, ne troublez point cette présidente dans ses fonctions, elle ne vous troublera point dans les vôtres. »

» Quelque temps après, quelques officiers revenant de l'armée firent la partie, à l'Opéra, d'aller le lendemain souper chez la *présidente* Fillon, qu'ils ne connaissaient que de nom, quoiqu'il y en eût un parmi eux qui se disait de ses amis. Ce dernier s'informa de sa demeure; on lui donna celle de la présidente d'Alençon: ils y allèrent. Un concierge à la porte, et grand nombre de domestiques leur persuadèrent qu'elle avait fait une grande fortune: ils en usèrent sans cérémonie, et n'attendirent pas qu'on les annonçât. Ils entrèrent, et traversant plusieurs appartements pour parvenir dans un cabinet où la maîtresse était à sa toilette, ils débutèrent par l'embrasser; elle fut surprise de leur accueil, autant que la présidente Baillet l'avait été de celui de la

Fillon; elle sonna et sonna encore jusqu'à ce que ses gens et son mari fussent arrivés. L'affaire se débrouilla, et le mari enseigna aux officiers la demeure de celle qu'ils cherchaient.

» Cette aventure obligea le président Fillon à changer au plus tôt de nom et de quartier, et il prit le nom de Villemure. »

Peut-être la princesse n'ignorait pas plus que moi cette aventure; mais elle prit plaisir à me l'entendre raconter : il entrait dans les calculs de son amabilité de laisser toujours aux autres leur part dans la conversation. De son côté elle répondit à mon anecdote par les détails de la chronique de la cour.

« Connaissez-vous le *petit corbeau noir?* me demanda-t-elle.

» — Quel est ce nouvel oiseau ?

» — C'est ainsi que le régent appelle madame de Parabère, qui est aujourd'hui sa sultane favorite.

» — Et comment s'arrange le chevalier de Beringhem?

» — On dit qu'ils ont chacun leur tour; et comme le duc aperçut l'autre soir chez elle sur

une chaise un chapeau qui n'était pas le sien : « Et que fait là ce chapeau tout seul ? » demanda-t-il. Ce chapeau était celui de Beringhem qui avait eu tout juste le temps de s'esquiver en entendant venir le prince: « Un chapeau ! dit madame de Parabère, n'est-ce pas le vôtre ? comment se trouve-t-il ici? » Le régent le prend et le reconnait ; il se met à la fenêtre et voit Beringhem qui sortait de la maison la tête nue : « Beringhem ! lui crie-t-il, vous allez vous enrhumer. » Et il lui jette le chapeau, qui tombe tout juste sur son front. Enchanté de son adresse, le prince s'est écrié : « Madame, ce n'est pas à moi de me plaindre, car c'est moi qui coiffe Beringhem. »

» — Ce trait, dis-je, est digne de Henri IV lorsqu'il trouva sous la table un rival plus heureux que lui. »

La princesse raconta aussi quelques traits de la vie de son grand-père, dont l'originalité nous amusa beaucoup. A dire vrai, l'originalité de ce prince était à peu de chose près une espèce de folie : par exemple, quand il alla présider les États de Bourgogne, il s'était imaginé être devenu lièvre, et défense fut faite de la part de

M. le gouverneur de sonner les cloches, parceque ce son forçait Son Altesse Royale de se retirer dans le fond des bois.

Il crut une fois être devenu plante, et, comme tel, il voulut se faire arroser. Après s'être mis dans le petit jardin de l'hôtel Condé, il chargea de cette commission un de ses pages, nommé M. de Plainville, qui, n'en voulant rien faire, laissa les deux arrosoirs qu'il avait remplis d'eau, et alla se cacher dans l'hôtel. M. le Prince en fut dans une colère épouvantable contre lui; mais cette idée lui étant passée comme une autre, le prince oublia le tour que son page lui avait joué.

A cette extravagance succéda celle de se croire mort. Il dit alors qu'il n'avait plus besoin de nourriture; et si on n'avait pas trouvé le moyen de le faire manger, il serait effectivement mort de faim. Voici comment on s'y prit :

Girard, l'un de ses valets de chambre, qui depuis a laissé un fils devenu secrétaire de M. le Duc, et Richard, son autre valet de confiance, s'imaginèrent de se couvrir pour cela l'un et l'autre d'un drap mortuaire. Ils entrèrent

dans sa chambre, l'un sous le nom de feu le maréchal de Luxembourg, et l'autre sous celui de son grand-père; après une conversation qui roula sur le pays des morts qu'il était venu habiter avec eux, ils le prièrent à dîner chez le maréchal de Turenne, où ils lui dirent qu'ils devaient aller.

Il fut surpris de la proposition, et leur répondit qu'il ne croyait point qu'on mangeât chez les morts; mais ayant reçu l'assurance du contraire, il les suivit dans un souterrain de l'hôtel de Condé, où il trouva un autre de ses gens vêtu de même, qui faisait le personnage du maréchal de Turenne: ils se mirent tous ensemble à table et mangèrent fort bien, servis par des domestiques vêtus comme eux de grands linceuls.

Tant que cette idée continua, le prince mangea dans ce souterrain, où on lui faisait donner des repas par tous les grands seigneurs de sa connaissance qui étaient morts.

Il s'imaginait fort souvent devenir chauve-souris, et il avait fait lambrisser et plafonner de grosse toile un cabinet à Chantilly, où il allait se retirer quand il avait cette idée, crai-

gnant, s'il restait dans sa chambre, de se donner des coups de tête contre le plancher et les murailles.

Il dépérissait tous les jours, et on voyait bien qu'il ne pouvait pas vivre long-temps; madame la princesse, qui était fort sage et fort dévote, lui fit parler par M. de La Chetardie, curé de Saint-Sulpice, pour le confesser. Elle lui en fit parler aussi par mademoiselle de Maulevrier de Langeron, qui était sa fille d'honneur et qui avait grand crédit sur l'esprit de M. le Prince. Les discours qu'on lui avait tenus à ce sujet firent une grande impression sur lui.

Il dit sur les cinq heures du soir, et en hiver, à l'un de ses valets de chambre, de lui envoyer chercher un fiacre pour sortir. On eut beau lui représenter qu'il avait des équipages, il ne voulut point s'en servir; on fut obligé de faire venir un fiacre, dans lequel il se mit, fort mal habillé et n'ayant qu'un gros surtout. Il défendit à ses gens de le suivre, surtout à Cheron, qui lui était fort attaché.

Madame la Princesse, qui avait été avertie, chargea deux ou trois valets de pied de suivre

le carrosse ; mais ils l'eurent bientôt perdu de vue.

Il se fit d'abord mener à la Bastille, où il n'entra point; ensuite au Temple, et de là aux pères de l'Oratoire, où il demanda le père de La Tour, général de cette congrégation.

Le frère, qui le vit si mal habillé, lui dit qu'il était trop tard pour parler au père de La Tour. Le prince insista. « Le père de La Tour, reprit le frère, est avec un évêque; quand il sortira, je lui demanderai s'il veut vous entendre. » Le prince ne se rebuta point; il attendit patiemment, malgré le grand froid, pendant l'espace d'une heure.

L'évêque sortit au bout de ce temps, et le père de La Tour, bien surpris de voir M. le Prince, lui fit des excuses. Ils se mirent l'un et l'autre auprès du feu ; leur conversation dura jusqu'à près de onze heures du soir, qu'il retourna à l'hôtel de Condé, où il trouva tout le monde consterné de son absence : il se fit servir à souper, la fièvre le prit la même nuit, et ne le quitta plus jusqu'à sa mort.

Le père de La Tour était souvent auprès de lui

pendant sa maladie. Il reçut tous ses sacrements, qui lui furent administrés par le curé de Saint-Sulpice; et comme il sentait sa fin approcher, il demanda à ses valets de chambre de lui apporter deux grands bâtons. On ne savait ce qu'il en voulait faire, et on n'osait les lui donner; il les fit mettre à chaque côté de son chevet; puis il fit appeler madame la Princesse, sa femme, et mademoiselle de Langeron, qu'on prévint des deux bâtons qu'il avait dans son lit. Lorsqu'il aperçut ces dames, il leur dit que, vu la manière dont il les avait traitées pendant sa vie, il méritait une punition; il montra les deux bâtons et leur demanda de le faire expirer sous les coups. Elles cherchèrent à le rassurer, mais il mourut quelques heures après.

Madame la Princesse avait eu bien à souffrir de toutes ses fantaisies et de ses jalousies mal fondées ; elle aurait souffert bien davantage sans mademoiselle de Langeron, qui avait pris avec M. le Prince un air d'autorité qui lui en imposait.

Toutes ces histoires nous firent passer deux longues heures, au bout desquelles les prin-

cesses me quittèrent. Mademoiselle de Charolais revint deux jours après; cette fois elle était seule; notre conversation fut moins longue, mais ma blessure se rouvrit!...

Cependant le secret de ces visites mystérieuses ne fut pas bien gardé, on en parla à la cour. La princesse ne reparut plus.

CHAPITRE VIII.

Guérison complète. — Absolution. — Réconciliation. — Querelle terminée. — Félicitations. — Triomphe. — Querelle des pairs et du parlement.—Les présidentes. — Saint-Simon.—Le duc de Crussol.— Dubois, fils d'apothicaire. — La Trémouille. —Béthune. — Luynes. — Cossé-Brissac. — Vignerot joueur de luth. — Saint-Simon descendant d'un écuyer. — Rochefoucauld.— D'Estrées. — Boulainvilliers. — Boufflers. — Lauzun. — Grammont. — Noailles. — Meilleraye. Harcourt. — Épernon. — Villars. — Gèvres. — Mailli. — Clermont-Tonnerre. — Insolence de Dubois. — Chanson. — Réponse au mémoire. — La constitution. — Les princes légitimés.

Enfin juste au moment où ma blessure était si bien cicatrisée que je pouvais braver de nouveau et la guerre et l'amour, le parlement nous déclara, mon antagoniste et moi, absous d'un *prétendu* duel; et le 21 août 1716 nous fûmes rendus à la liberté. Le gouverneur de la Bastille voulut nous avoir à dîner. Nous nous embrassâmes, Gacé et moi : depuis ce jour-là notre querelle fut finie.

Que de félicitations je reçus ! Mon importance s'augmenta de tout l'intérêt que j'avais inspiré

dans ma prison. Je reparus presque triomphant au Palais-Royal, à l'hôtel de Condé, chez le duc du Maine. La querelle des pairs et du parlement durait encore : je fus considéré comme le martyr du parti des ducs ; mais pour montrer mon impartialité amoureuse, un des premiers rendez-vous que j'acceptai en sortant de prison fut avec une présidente. On en retrouvera deux autres sur ma liste ; mais celle-ci, je ne saurais la nommer. Je fus surpris par son mari, qui n'en mit que plus d'acharnement à faire rédiger le fameux mémoire contre les ducs et pairs. Ce mémoire était un vrai libelle qui désola surtout l'orgueil nobiliaire de ce pauvre duc de Saint-Simon. Ne serait-ce que pour faire diversion à mes amours, je veux donner ici un extrait de cette attaque contre nos nobles aïeux.

« Nous conservons dans l'enceinte du palais, disait cette insolente supplique adressée au régent, les anoblissements des deux premiers ducs :

» La souche des Crussol fut un Gérault Bastet, fils de Jean Bastet, apothicaire de Viviers, qui, en 1300, acheta la terre de Crussol des héritiers de cette maison. »

(On observa que depuis la présentation de ce mémoire, ce drôle de Dubois, fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, saluait plus respectueusement les ducs de Crussol et d'Uzès qu'aucun grand seigneur).

« Nicolas de La Trémouille, que son esprit divertissant et bouffon avait mis en faveur auprès de Charles VII, fut anobli par lettres-patentes en 1375.

» Maximilien de Béthune est traité d'homme de rien par le maréchal de Tavannes, dans ses Mémoires. Jean de Béthune, son père, était un aventurier qui se disait venir d'Écosse : on l'appelait Bethon, selon la prononciation étrangère. Jean de Béthune son père débaucha Jeanne de Melun, fille du seigneur de Rosny, et l'épousa.

» Luynes, Brantès et Cadenet étaient trois frères qui n'avaient qu'un manteau, qu'ils portaient tour à tour lorqu'ils allaient au Louvre ; leur père était un avocat de Mornas, petite ville du Comtat. Leur vrai nom est Albert.

» Les Cossé-Brissac ont beaucoup d'illustration et peu d'ancienneté. Ils ont voulu descendre des

Cossé d'Italie; maintenant ils veulent venir d'une maison de Cossé au pays du Maine.

» René Vignerot (c'était mon article), domestique et joueur de luth chez le cardinal de Richelieu, le servit si adroitement dans ses plaisirs, qu'il consentit à lui donner sa sœur, qui en était devenue éperdument amoureuse. Il lui substitua ensuite son duché de Richelieu. La mère de Vignerot avait épousé en secondes noces un fauconnier.

» Le duc de Saint-Simon est d'une noblesse et d'une fortune si récentes que tout le monde en est instruit. Un de ses cousins était presque de nos jours écuyer de madame de Schomberg. La ressemblance des armes de la Vaquerie, que cette famille écartèle avec celle des Vermandois, lui a fait dire qu'elle vient d'une princesse de cette maison. Enfin la vanité de ce petit duc est si folle, que, dans sa généalogie, il fait venir de la maison de Bossu un bourgeois, juge de Mayenne, nommé le Bossu, qui avait épousé l'héritière de la branche aînée de sa maison.

» Georges Vert, du haut de son étal (1), serait

(1) Il était étalier boucher.

bien surpris de se voir père de la nombreuse postérité de la Rochefoucault, Roussi, etc.

» Les Neuville-Villeroy sortent d'un marchand de poissons, contrôleur de la bouche de François Ier. Il est mentionné en la chambre des comptes en cette qualité. Son fils, greffier de l'Hôtel-de-Ville, fut prévôt des marchands, et père de Nicolas de Neuville, audiencier et secrétaire d'État. La morgue du maréchal de Villeroy a bien de la peine à s'accommoder d'une si mince extraction.

» Les d'Estrées ne sont nobles que depuis deux cent cinquante ans. Le cardinal d'Estrées, après beaucoup d'efforts, n'a pu rien trouver au-delà.

» Les Boulainvilliers, Bouflers et Lauzun n'étaient connus, il y a cent cinquante ans, qu'aux environs de leurs villages.

» Les Grammont ont enfin fixé leurs armes, et ils s'en tiennent à la maison d'Aure. Le comte de Grammont demandait un jour au maréchal quelles armes ils porteraient cette année-là. Ils doivent leur élévation d'abord à Corisande Dandouin leur grand'mère, maîtresse de Henri IV, puis à l'alliance du maréchal avec le cardinal de Richelieu.

» Les Noailles viennent d'un domestique de Pierre Roger, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, qui l'anoblit et érigea en fief un petit coin de la terre de Noailles, dont il était sorti. Les Montmorin en ont le titre, qu'ils n'ont jamais voulu donner au duc de Bouillon durant leur querelle. De Noailles, évêque d'Acqs, acquit des Lignerat une portion de la terre de Noailles; en 1556 et en 1559, il acheta l'autre et le château. La famille de Montmorin conserve encore une tapisserie où un Noailles présente les plats sur la table. La tige de cette famille si arrogante était bien basse!

» Charles de La Porte (1), maréchal de la Meilleraye, père du feu duc de Mazarin, était fils d'un fameux avocat en ce parlement, dont le père était apothicaire à Partenai. Ce maréchal, fils de la tante du cardinal de Richelieu, lui dut ensuite sa fortune.

» Le duc d'Harcourt sort d'un bâtard d'un évêque de Bayeux. Jean d'Harcourt Beuvron était vicomte ou juge de Caen en 1554; son fils fut du

(1) Vrai nom des ducs de Mazarin.

nombre des jeunes enfants de la bourgeoisie choisis pour jeter des fleurs à l'entrée d'Henri IV dans cette ville, comme le livre des antiquités de Caen en fait foi.

» Le duc d'Épernon Rouillac, grand généalogiste, nous a appris que les Pardaillans (1) Montespan viennent du bâtard d'un chanoine de Leytour en Gascogne.

» Cantien de Villars, greffier de Condrieux en 1486, de même que son père Claude de Villars. Son neveu profita des lettres de noblesse qu'il avait obtenues; et après avoir tenu des terres à ferme, il fut réhabilité le 16 février 1586.

» Les Potier, ducs de Gesvres et de Trêmes, sortent du sein du parlement, et ne sont pas de meilleure maison.

» D'autres maisons y ont possédé des charges. Un Jean de Mailli était conseiller en la cour sous Charles VI.

» Les Clermont-Tonnerre n'étaient que conseillers du dauphin de Viennois; et les autres Clermont, dont est l'évêque de Laon, quels

(1) Nom propre des ducs d'Épernon, aujourd'hui éteints.

étaient-ils avant le mariage de François de Chatte avec la veuve d'un Polignac, dont il avait été domestique ?

» Telle est l'extraction, monseigneur, d'une partie considérable des pairs du royaume ; mais ni parmi ceux-ci, ni parmi les autres que nous ne nommons point ici, aucun, sans exception d'un seul, n'est exempt d'alliance avec la robe, et souvent même ils ont pris ces alliances avec ce que la robe a de plus abject ; car nous ne dissimulons pas que nous avons parmi nous plusieurs classes que nous distinguons par la grande, la moyenne et la basse robe.

» Cependant ce sont ces gens-là qui se comparent aux ducs de Bourgogne, de Guienne et de Normandie ; aux comtes de Flandre, de Champagne et de Toulouse. Ce sont ces gens-là qui cabalent pour mettre les princes du sang légitimés dans le rang de leur pairie ; qui, ne se contentant pas de traiter le parlement avec mépris, veulent faire marcher la noblesse à leur suite, en exiger le titre de monseigneur dans les lettres, lui refuser la main chez eux, obtenir même des distinctions jusqu'ici inouïes, et se

dispenser de mesurer leurs épées avec les gentilshommes. Ce sont enfin ces gens - là qui, oubliant qu'ils font partie du parlement, osent comprendre dans le tiers-état cette compagnie, la plus auguste du royaume. »

Ce mémoire fit un bruit diabolique à la cour et à Paris :

« Hé bien, monsieur le duc, me dit l'insolent Dubois, comment passiez-vous le temps à la Bastille? Je vous ai plaint vraiment de tout mon cœur, et je disais au régent qu'il devait bien vous procurer quelque distraction, comme un peu de musique, par exemple. J'ai failli prendre sur moi de vous envoyer un joueur de luth.

» —Monsieur Dubois, lui dis-je, les cordes du prétendu luth des Vignerot se sont bien durcies depuis le temps; elles pourraient endommager les épaules sur lesquelles on les appliquerait.

» — Ah! pardon, monsieur le duc, j'oubliais ce maudit mémoire qui a dû vous brouiller avec la musique; et il s'en alla d'un autre côté, fredonnant la chanson contre les ducs et pairs :

Colbert prendra dans l'Écosse
Des titres de chevalier,

Car les livres de négoce
Ne donnent pas le collier;
Montbron, ce foudre de guerre,
En aura chez un faussaire;
Et Villars a ses aïeux
Au greffe de Condrieux!

Les autres ducs reçurent de semblables bordées de plaisanteries qui les impatientèrent comme moi. Nous nous rassemblâmes à l'hôtel de Crussol pour décider ce que nous avions à faire en cette occurrence. On arrêta que chacun bouleverserait ses archives de famille afin d'y trouver les matériaux d'une réplique péremptoire. Nous nous rassemblâmes de nouveau deux jours après. M. de Saint-Simon n'arriva pas le dernier. Je remis mes pièces comme les autres, grâce à l'abbé de Saint-Remi, qui m'évita le soin de les rassembler, et nous rédigeâmes notre réponse (1). Malheureusement le régent se contenta de prononcer sur notre affaire un sursis jusqu'à la majorité du roi.

Pendant que cette querelle mettait la pairie en émoi, les jansénistes nous estimaient fort ridicules, ne trouvant d'intérêt qu'à la consti-

(1) Nous avons rejeté cette réponse à la fin du volume. (*Ed.*)

tution, et les princes du sang faisaient la guerre aux princes légitimés. Le régent ne prit pas visiblement parti avec les princes du sang, 1° pour ne pas offenser la duchesse d'Orléans, sa femme, sœur des légitimés ; 2° pour ne pas paraître juge et partie dans une affaire qui serait portée au tribunal de régence.

La duchesse du Maine, princesse du sang par elle-même, furieuse de voir attaquer le rang de son mari et de ses enfants, eut recours à tous les moyens qu'un intérêt si cher lui suggérait. Il semble qu'elle aurait dû diriger tous ses efforts contre la requête des princes du sang, parceque si le rang en était conservé à son mari, la demande des ducs tombait d'elle-même. Mais comme elle craignait d'échouer dans sa défense contre les princes, elle n'oubliait rien de ce qui pouvait retarder le jugement. D'ailleurs si elle était affligée de la poursuite des princes, elle se croyait outragée par la réclamation des ducs en faveur de la pairie. Elle imagina donc de leur susciter des ennemis qui pussent la venger en les attaquant eux-mêmes.

Elle fit entendre à un nombre de gentilshom-

mes que les ducs avaient des prétentions injurieuses à la noblesse, dont ils voulaient se séparer en faisant entre eux un corps particulier. Ces gentilshommes prirent aisément feu, et sonnèrent l'alarme; leur nombre s'augmenta bientôt, chacun s'empressait de s'y joindre : les principaux par jalousie contre les ducs, les autres pour faire acte de noblesse : il s'en trouva quelques uns que la bourgeoisie eût pu revendiquer. Le grand-prieur de Vendôme, intéressé personnellement pour les légitimés, persuada aux chevaliers de Malte qui étaient à Paris d'entrer dans l'association. Le bailli de Mesmes, ambassadeur de la religion et frère du premier président, concourut aux désirs du grand-prieur, et il y était sourdement poussé par le premier président, secrètement lié avec madame la duchesse du Maine, et grand ennemi des ducs à cause de l'affaire du bonnet.

Cette confédération se répandit d'abord en propos dans le public, et six (1) des plus considérables présentèrent au régent un mémoire

(1) Châtillon, de Rieux, de Laval, de Pons, de Beaufremont, de Clermont-Tonnerre.

contre les ducs. Ce prince les reçut très sèchement, leur dit qu'il trouvait fort mauvais un pareil attroupement, refusa le mémoire en faisant défense à tous chevaliers de Malte de s'assembler, excepté pour les affaires de leur ordre. Un arrêt du conseil de régence blâma toute association de gentilshommes, et défendit de signer aucune requête en commun, sous peine de désobéissance.

Plusieurs gentilshommes de l'association ne dissimulaient pas trop leur passion. Beaufremont disait hautement qu'il voulait détruire les ducs, puisqu'il ne l'était pas ; si duc on l'avait fait, on l'eût vu s'enthousiasmer de ce titre.

Cependant les princes du sang continuaient leurs poursuites contre les légitimés. Le régent aurait peut-être éludé la décision par égard pour sa femme ; mais la duchesse du Maine, emportée par la passion, fit faire à son mari une démarche qui lui nuisit beaucoup. Il s'avisa de dire au régent que cette affaire étant une affaire d'État, ne pouvait être jugée que par un roi majeur ou même par les états-généraux.

Le régent sentit quelle atteinte une telle prétention portait à son autorité. 1°C'est une maxime

que le roi est toujours majeur, quant à la justice. 2° Ce qui s'était fait sans l'intervention des états-généraux n'en avait pas besoin pour être défait. En conséquence il fut rendu, le 6 juin, un arrêt du conseil de régence qui nommait six conseillers d'État pour recevoir les mémoires respectifs des princes du sang et des légitimés, et en faire le rapport au conseil.

La duchesse du Maine, consternée du mauvais succès de sa démarche, persuada à trente-neuf gentilshommes qu'ils pouvaient stipuler pour le corps de la noblesse, et les engagea à présenter au parlement une requête tendante à demander qu'une affaire qui concernait la succession à la couronne fût renvoyée aux états-généraux. C'était du moins au roi seul qu'ils devaient s'adresser, s'ils eussent eu mission de l'ordre de la noblesse. Il était d'ailleurs assez singulier de voir un ordre qui range le parlement dans celui du tiers-état, intituler sa requête : « A Nos Seigneurs du parlement, supplient, etc. » Le premier président et les gens du roi la portèrent au régent, qui fit mettre à la Bastille ou à Vincennes les six principaux gentilshommes.

Le régent résolut sur-le-champ de faire juger l'affaire par le conseil. Les princes du sang, les légitimés et les ducs en furent exclus comme parties. L'archevêque de Bordeaux, d'Huxelles, Biron et Beringhen les remplacèrent. Saint-Contest fit le rapport ; et, le 1er juillet, le conseil de régence rendit un arrêt en forme d'édit, qui révoque et annulle celui de 1714 et la déclaration de 1715 ; déclare le duc du Maine et le comte de Toulouse inhabiles à succéder à la couronne, les prive de la qualité de princes du sang, et leur en conserve seulement les honneurs leur vie durante, attendu la longue possession. Les honneurs ont depuis été conservés aux deux fils du duc du Maine, accordés au duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, et ont passé au comte de Lambale, fils du duc de Penthièvre.

CHAPITRE IX.

Ambition et amour. — La commère de Dubois. — Les beaux yeux de mademoiselle de Charolais. — Mademoiselle Desroches l'incorruptible. — Angelique. — Ève et la pomme. — Juif marchand de bijoux. — Les emplettes. — Les pendants d'oreilles. — Lafosse. — Augmentation du personnel de ma maison. — Les préparatifs du coucher. — Inutilité des clefs et des croisées. — L'armoire aux confitures. — Mademoiselle de Charolais trahie. — Soupçons jaloux. — Dénonciation. — Dissimulation du régent. — Au feu, au feu! — Calomnies. — — Encore le corbeau noir. — Consultation. — La paternité. — M. de Parabère. — Réconciliation conjugale.

Toutes ces querelles des ducs et du parlement, des jésuites et des jansénistes, des princes du sang et des légitimés, n'étaient pour moi que des affaires bien minimes. Mon ambition n'a pas toujours cédé le pas à mes amours, mais pendant long-temps j'ai adoré la fortune sous la forme d'une jolie femme. Pendant le temps qui s'écoula entre mon second emprisonnement à la Bastille et le troisième, je n'étais pas le seul am-

bitieux qui fit de la politique dans les boudoirs et les petites maisons. Là aussi était tout le gouvernement de la régence : nous avions un Sardanapale au Palais-Royal, et son principal ministre était traité de compère par la Fillon.

Je revis les beaux yeux de mademoiselle de Charolais ; mais ils me parurent moins beaux que dans ma prison, car je leur fus encore infidèle pour ceux de mademoiselle de Valois. Celle-ci était peut-être moins jolie que sa cousine ; mais sa majorité n'était pas encore venue, et le mystère dont nous étions obligés de nous envelopper rendait nos amours plus piquants. Je trouvai installée auprès d'elle mademoiselle Desroches l'incorruptible, aussi ce ne fut pas elle que je corrompis. Mais il y avait parmi les filles chargées du service intérieur des appartements de la princesse la grande Angélique, qui était à peu près de ma taille, et que j'espérais mettre dans la complicité de mes entreprises. Je m'introduisis au Palais-Royal sous le déguisement d'un juif qui vendait des bijoux ; et lorsque j'étalai devant Angélique un choix brillant de pierreries et de diamants montés de toutes les

manières, je la vis arrêter sur une paire de pendants un regard qui me donna l'idée de celui que notre mère Ève devait fixer sur la pomme pendant que le serpent lui parlait : « C'en est fait, dis-je en moi-même, cette fille fera tout pour obtenir un pareil cadeau. »

Je ne me trompais pas : je parvins à lui persuader que ces pendants n'étaient pas si chers pour elle, parceque je connaissais quelqu'un qui les lui offrirait de bon cœur pour un léger service.

« Quel service? » me demanda-t-elle tout bas, quoique les autres servantes se fussent éloignées après avoir fait leurs emplettes ou avoir dit au marchand qu'il vendait ses bijoux à un prix trop élevé. « Quel service, monsieur le juif?

» — Ma belle enfant, le service d'écouter une confidence.

» — Pas davantage?

» — Rien de plus. Je connais Lafosse, votre amoureux, et c'est un brave garçon à qui je ne voudrais pas faire tort d'un seul des baisers que vous lui avez promis.

» — Vous connaissez Lafosse?

» — Beaucoup. Je l'ai même, par rapport à vous, recommandé hier au duc de Richelieu, qui a promis de le prendre à son service...

» — Ah, monsieur le juif! je suis perdue si Lafosse copie ce nouveau maître; car, comme dit le proverbe : tel maître, tel...

» — Ma chère Angélique, que reprochez-vous au duc de Richelieu?

» — Son infidélité envers les femmes.

» — Je lui dirai la bonne opinion qu'on a de lui dans les antichambres : il n'en persistera pas moins dans sa conversion.

» — Comment! il est converti?

» — Il n'aime plus qu'une femme; et cette femme, c'est votre maîtresse...

» — Il est vrai que mademoiselle de Valois en parle souvent.

» — Eh bien! il s'agit de favoriser leurs amours. »

Et en disant ces mots j'attachai moi-même un des pendants à l'oreille d'Angélique. Elle se regarda dans une glace, et me demanda en souriant : « Croyez-vous que Lafosse me trouve bien comme cela?

» — Il vous trouvera bien mieux encore quand

vous aurez l'autre ; et il est à vous si vous voulez me prêter les habits que vous portez là.

» — A vous?

» — A moi, pour m'introduire ce soir auprès de votre maîtresse, de son consentement.

» — Êtes-vous aussi amoureux de ma maîtresse?

» — Comme un fou.

» — Vous êtes donc le duc lui-même?

» — Comment aurais-je pu tromper des yeux aussi fins que les vôtres?

» — Venez ce soir avec Lafosse. »

Je fus exact à l'assignation d'Angélique, et ma métamorphose en servante fut bientôt opérée. Je me montrai si peu gauche dans mon nouvel état, qu'Angélique me dit : « Vous n'avez plus besoin de moi, et je puis me reposer avec confiance sur vous du soin de mon service : voilà la clef de ma chambre pour y revenir quand vous aurez vu mademoiselle de Valois.

» — Et vous m'attendez avec Lafosse?

» — Il le faut bien, afin que vous le retrouviez pour vous déshabiller.

» — Adieu, friponne ! »

Je pris tout ce qui était nécessaire pour la toi-

lette de nuit de mademoiselle de Valois ; et je traversai hardiment la salle qui précédait sa chambre à coucher : un billet l'avait avertie de ma tentative ; elle en avait ri comme d'une idée folle ; mais quand elle me reconnut à un signe que je lui fis, elle se hâta de me suivre : « Vous êtes la hardiesse même, me dit-elle.

» —Les moments sont précieux, répondis-je.»

Et je voulais remplir mes fonctions de femme de chambre.

«Laissez-moi, me dit mademoiselle de Valois, Angélique n'a plus rien à faire.

» — Adieu donc, lui dis-je.

» — Ma chère princesse, s'écria mademoiselle Desroches, ne faites pas comme hier soir, couchez-vous tout de suite : n'allez pas passer la nuit à écrire, comme votre grand-maman. Angélique, déshabillez Mademoiselle.

» — Vous voyez, lui dis-je.

» —Je vois que vous devez partir, et bien vite : je suis toute tremblante. »

Elle ouvrit la porte, et je fus forcé de sortir : j'allai rejoindre Angélique et Lafosse.

Quinze jours se passèrent, et je repris les ha-

bits d'Angélique ; mais je fis si bien cette fois, qu'ils me servirent à entrer de meilleure heure chez la princesse ; et j'y restai plus long-temps. Mademoiselle de Valois n'était pas rassurée. « Je ne veux plus, dit-elle, que vous hasardiez ainsi votre vie ; j'ai peur que vous ne soyez découvert ; et sous ce costume comment vous défendriez-vous ?

» — Aussi est-ce la dernière fois que je le prends.

» — Et quel autre moyen de nous voir ?

» — Un moyen bien plus commode : j'ai trouvé le secret d'entrer dans les maisons sans passer par la porte.

» — Par les fenêtres, peut-être ?

» — Ce ne serait guère plus sûr (1) ; mais je passe à travers les murailles.

» — Quelle plaisanterie !

» — Vous avez là une armoire bien fermée ?

» — J'y tiens des dragées, des douceurs.

» — Vous y trouverez ce soir un amant.

» — Vous voulez donc la clef ?

(1) Excepté à l'hôtel de Condé, où les croisées de mademoiselle de Charolais étaient au rez-de-chaussée. (*Note du duc de Richelieu.*)

» — Comme il y a trois jours.

» — Vous me rassurez. J'avais presque regret d'avoir écouté ma jalousie au point de prévenir le régent de ce nouveau rendez-vous.

» — Ciel ! qu'avez-vous fait ?

» — D'après ce que vous venez de me dire, je n'ai fait qu'un faux rapport qui doit servir à justifier mademoiselle de Valois.

» — Et vous avez dit à son père...?

» — Que ce soir avant minuit la chambre de mademoiselle de Valois vous serait ouverte mystérieusement.

» — Et que vous a répondu le régent?

» — Il a eu plus de sang froid que vous, car il m'a dit que je ne lui apprenais rien de nouveau ; qu'il savait bien qu'en effet vous seriez introduit chez sa fille, et que ce n'était pas la première fois...

» — Il vous a dit cela ?

» — Oui, mais que je ne devais pas en rien conclure contre la vertu de mademoiselle de Valois, parceque, dans ces entrevues secrètes, elle n'était qu'un témoin innocent de vos conférences sur une affaire importante.

jalousie du régent auprès de deux de ses maîtresses à la fois : ce fut cependant mademoiselle de Charolais qui se plaignit la première. Depuis un mois elle ne me voyait plus.

« Je suis trahie, me dit-elle.

» — Est-ce un reproche, répondis-je, que vous m'adressez?

» — Je suis trahie par vous ou mon espion.

» — Alternative fort honorable pour un homme que vous aimez, madame : je vous remercie du moins de votre franchise.

» — Il y a trois jours, on m'avertit que vous seriez à onze heures du soir dans la chambre de mademoiselle de Valois : je ne quitte moi-même cette chambre qu'à onze heures, lorsque Aglaé se couche; je ferme la porte et cache la clef; le lendemain on m'assure encore que le rendez-vous a eu lieu. »

» — Me croyez-vous donc capable de passer par le trou de la serrure?

» — On m'a donc trompée?

» — Trompée ! sans doute.

» — Et ce soir, à minuit, devez-vous vous trouver chez mademoiselle de Valois?

» — Comme il y a trois jours.

» — Vous me rassurez. J'avais presque regret d'avoir écouté ma jalousie au point de prévenir le régent de ce nouveau rendez-vous.

» — Ciel ! qu'avez-vous fait ?

» — D'après ce que vous venez de me dire, je n'ai fait qu'un faux rapport qui doit servir à justifier mademoiselle de Valois.

» — Et vous avez dit à son père...?

» — Que ce soir avant minuit la chambre de mademoiselle de Valois vous serait ouverte mystérieusement.

» — Et que vous a répondu le régent?

» — Il a eu plus de sang froid que vous, car il m'a dit que je ne lui apprenais rien de nouveau ; qu'il savait bien qu'en effet vous seriez introduit chez sa fille, et que ce n'était pas la première fois...

» — Il vous a dit cela ?

» — Oui, mais que je ne devais pas en rien conclure contre la vertu de mademoiselle de Valois, parceque, dans ces entrevues secrètes, elle n'était qu'un témoin innocent de vos conférences sur une affaire importante.

» — Mes conférences avec le régent ?

» — Avec lui-même ; et il m'a ajouté que celle de cette nuit serait la dernière. Maintenant je ne vous demande pas les secrets de l'État ; mais jurez-moi que, puisque le régent est là présent quand vous êtes avec sa fille, il n'est question que de politique, et que ce n'est point une alliance avec sa famille que vous traitez.

» — Vous me demandez des secrets qui ne sont pas seulement les miens.

» — Quoi ! le régent aurait eu l'air de s'irriter contre moi au seul bruit qui courut que vous aviez obtenu ma main, et il consentirait à vous donner sa fille ?

» — Ma chère princesse, votre jalousie nous perdra. Je vous jure que vos soupçons vous égarent ; je ne suis et ne serai pas plus l'époux de mademoiselle de Valois que le vôtre. »

J'étais effrayé de ce que m'apprenait mademoiselle de Charolais. Je n'en fis que plus volontiers ma paix avec elle ; car sa jalousie soupçonneuse menaçait sa cousine d'une catastrophe. Le régent prévenu ! cette idée me serrait le cœur. Je quittai mademoiselle de Charolais en affec-

tant une tranquillité qui était bien loin de moi, et le soir avant minuit j'étais à mon poste derrière la pierre mouvante qui s'écartait pour ouvrir une issue dans l'armoire aux douceurs ; mais je n'osais pas la déranger, lorsque des cris de terreur parvinrent jusqu'à moi. Je me décidai à faire jouer le ressort, et pénétrant dans l'armoire, j'entendis distinctement crier : « Au feu ! au feu ! le feu est chez mademoiselle de Valois ! » Mademoiselle de Valois était au lit; et comme une lampe éclairait la chambre, je pus voir par la serrure de ma cachette une partie de ce qui se passait. Le lendemain j'en sus davantage. Aux cris répétés de *le feu est chez mademoiselle de Valois*, la porte de la chambre fut tout-à-coup enfoncée : plusieurs personnes de la maison entrèrent en tumulte, et s'étonnèrent de ne trouver ni feu ni fumée, mais elles virent sortir de dessous le lit le duc d'Orléans lui-même, qui parut un peu embarrassé. « Allons, dit-il comme s'il ne faisait que d'entrer, c'est une fausse alarme. Qu'on découvre celui ou celle qui a crié au feu le premier ou la première. »

On ne put jamais savoir qui. Je me doutai

bien que c'était l'espion ou l'espionne qui tenait mademoiselle de Charolais au courant de tout. Je rentrai bien vite dans la maison de la rue de Richelieu, et je ne fus pas étonné lorsque l'on répandit bientôt le bruit que M. le duc d'Orléans avait été surpris dans la chambre de sa fille. Je n'ai jamais pu nier cette calomnie qu'après sa mort et celle de mademoiselle de Valois ; mais je bénis mon étoile qui m'avait fait aller le matin chez mademoiselle de Charolais. De combien peu s'en était-il fallu que je ne fusse cette nuit-là pris en flagrant délit par le régent, qui s'était caché sous le lit pour surveiller sa fille ? On verra plus tard tout ce qu'il fit pour mettre un terme à nos amours ; quand il ne lui fut plus possible de douter que je n'avais pas été moins heureux avec mademoiselle de Valois qu'avec sa cousine.

Cet évènement vint à propos au secours de mon inconstance. Je fis convenir ma princesse qu'il y avait du danger à venir trop souvent la voir, et ce ne fut plus qu'à de longs intervalles que nous nous hasardâmes à donner nos rendez-vous de nuit dans sa chambre même.

Mademoiselle de Charolais fut bien intriguée;

je lui donnai le change en m'occupant de nouveau de madame la duchesse de Berry, à la barbe de Riom, et de madame de Parabère, à la barbe du régent.

Cette dame et madame de Sabran se partageaient à peu près à parts égales le cœur de Son Altesse Royale. Pour le moment le petit corbeau noir (j'ai dit que c'était madame la marquise de Parabère) avait la préférence : c'était une conquête dont Philippe se glorifiait. Le marquis lui avait complètement cédé la place, et ne vivait plus avec sa femme. Quant à Beringhem, depuis l'anecdote du chapeau il s'était tenu pour battu, trop heureux que le régent le laissât partir avec armes et bagages; il avait accepté une mission que d'autres eussent appelé un exil.

Je me présentai chez la marquise, et du premier jour je pus dire comme César : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Le régent ne l'ignora pas; mais charmé sans doute de me croire occupé loin de chez lui, il me tolérait auprès de la marquise. Un jour que je savais y trouver Dubois, que madame de Parabère avait mandé pour une communication importante, je survins au moment où

le Mercure du prince penchait déjà l'oreille afin de recevoir la confidence promise.

« Allons, dit-il en me voyant, toujours monsieur le duc sur mon chemin...

» — Monsieur Dubois, reprit madame de Parabère, monsieur de Richelieu n'est pas de trop. Approchez, monsieur le duc. Je commençais à confier à monsieur Dubois que je suis décidément enceinte.

» — Madame, est-ce que monsieur Dubois, plus grand que feu son père, cumulerait les deux fonctions, accoucheur par devant, apothicaire par derrière?

» — Monsieur le duc se souvient de ma plaisanterie sur la musique.

» — Pardon, madame, dis-je à madame de Parabère, si je répondais à monsieur Dubois, vous nous verriez nous piquer au jeu, et ne pas vouloir nous céder le dernier mot à l'un ni à l'autre.

» — Eh! messieurs, point de dispute : j'ai besoin de tous deux; de vous d'abord, monsieur Dubois, comme l'ambassadeur de M. le régent; de vous ensuite, monsieur de Richelieu, en votre propre nom.

» — Oh ! oh ! dit Dubois, monsieur de Richelieu serait-il aussi le père ?

» — A vous dire le vrai, monsieur Dubois, je ne sais lequel des deux...

» — Madame, j'en rendrai compte à M. le régent.

» — Je le lui ai déjà avoué ; et lorsque je lui ai demandé conseil, il m'a renvoyée à vous comme à son ministre, et à monsieur de Richelieu comme à son complice.

» — Et de quoi s'agit-il ? demanda Dubois.

» — Messieurs, de me prêter tous les secours de votre imagination pour éviter les réclamations de M. le marquis de Parabère, qui depuis six mois m'a si peu rencontrée que je ne saurais en conscience le mettre en tiers dans la paternité.

» — Hé bien, monsieur l'abbé, dis-je à mon collègue, dans cette grave consultation, qu'opinez-vous ?

» — Et vous, monsieur le duc ?

» — Je vous laisse la parole.

» — Pas du tout : vous êtes plus homme de conseil que moi... Madame la marquise, demanda

Dubois, comment se console le marquis de ses disgrâces conjugales ?

» — Comme tous les buveurs.

» — C'est ce qu'en effet j'ai entendu dire. Monsieur le duc de Richelieu donne demain un petit souper ?

» — Comment le savez-vous ?

» — Je suis bien aise de vous apprendre, monsieur le duc, que nous nous intéressons si vivement à votre santé, que nous en demandons souvent des nouvelles à M. d'Argenson.

» — Grand merci de cet intérêt si tendre !

» — Vous voudrez bien en récompense m'inviter d'abord.

» — Mais ce sera une orgie complète, et vous êtes d'une sobriété...

» — Justement : vous inviterez aussi M. le marquis de Parabère, et je me charge de lui verser à boire généreusement.

» — Et quand il aura bien bu ?

» — Nous aurons un carrosse à la porte, et madame la marquise voudra bien nous attendre ici. »

Le conseil parut excellent. Parabère accepta

le souper. Dubois changea son rôle de Mercure en celui de Ganymède; et quand le marquis glissa sous la table, il fut enlevé et transporté chez sa femme. Le lendemain, quand il se réveilla auprès d'elle, grande fut sa surprise.

« Eh bien! monsieur, lui dit le petit corbeau noir, vous voilà donc revenu à la raison? J'espère que si vous persistez à réclamer vos droits, ce ne sera plus au vin que j'en aurai obligation?

» — J'ai donc réclamé mes droits?

» — Oui, monsieur.

» — Tous?

» — Sans en oublier un, et j'espère avant le neuvième mois obtenir enfin un héritier de votre nom.

» — Permettez-moi donc, madame, d'aller attendre le neuvième mois ailleurs. »

Et il partit, honteux d'avoir si mal tenu la parole qu'il avait donnée d'oublier sa femme.

Le neuvième mois s'écoula; mais le pauvre marquis avait auparavant accepté une autre invitation dont les suites furent plus tristes. Il laissa madame la marquise veuve avant d'être mère. Quand l'enfant fut venu, la discussion se

renouvela auprès de son berceau pour savoir qui en était le père. Dubois prétendait qu'il me ressemblait; moi j'en faisais honneur au régent, mais en y regardant de plus près, nous fûmes obligés de convenir qu'il ressemblait bien davantage au comte de Nocé.

CHAPITRE X.

Madame la maquise de Sabran. — J'ai pris les devants. — Je suis trop pressé. — Le jeu de paume. — Le coup de raquette. — Je suis capot. — Retraite. — Portrait de madame la marquise de Sabran. — Les clercs de procureur au Luxembourg. — Souper avec M. de Melun. — Médisance. — Pari. — Certitude de gagner. — Doute insultant. — Compliments. — Souvenir. — Constance. — Amadis. — Riom. — Intrigue. — Preuves à l'appui. — Modération. — Triomphe.

Pendant la grossesse de madame la marquise de Parabère le régent se montra très assidu chez madame la marquise de Sabran, et après quelques visites fit sa déclaration :

« Prince, lui dit la marquise, votre hommage me flatte; mais mon cœur est donné.

» — Puis-je connaître mon rival?

» — C'est le duc de Richelieu.

» — Déjà!

» — Pourquoi déjà?

» — Ordinairement il vient prendre ma place.

» — Ce n'est que depuis hier qu'il s'est déclaré.

» — Je comprends; il me voyait venir chez vous depuis huit jours : c'est en croyant me suivre qu'il m'a devancé.»

Le régent avait raison : je ne me serais pas tant pressé si je l'avais cru tellement en arrière. Cependant j'eus le plaisir de le mortifier par la fidélité de madame la marquise de Sabran pendant deux semaines. Il ne voulut pas en avoir le démenti, et il soupira chez elle jusqu'à la quinzaine complète. Le quinzième jour, je le rencontrai au Jeu de Paume, et j'eus l'honneur de faire sa partie; mais au moment où il était le plus animé, il se donna un coup de sa raquette sur les yeux, et le jeu fut interrompu : « Mort de ma vie! s'écria-t-il, je ne suis jamais heureux avec ce diable d'homme-là ! »

Il se rendit tout désolé chez madame de Sabran, qui fut si touchée de sa peine, qu'elle lui accorda par pitié ce que j'obtenais par amour, confirmant le proverbe qui dit : Malheureux au jeu, heureux en femmes. Quand je vins le soir, je trouvai la place prise. J'avais l'habitude

d'attendre dans le salon quand madame de Sabran était occupée ailleurs ou sortie. Ce soir-là elle eut l'imprudence de ne pas me faire défendre sa porte : je m'étais étendu sur le canapé encore un peu fatigué de ma partie de paume, et de quelques courses que j'avais faites à pied dans Paris. J'entendis tout-à-coup partir de la chambre voisine un grand éclat de rire, et une voix bien connue s'écrier :

« Enfin voilà Richelieu capot! »

» — Ce pauvre Richelieu, *pécaire!* répondit madame de Sabran avec ce petit accent méridional qui allait à ravir avec sa vivacité naturelle. »

Je n'étais pas homme à me laisser surprendre dans l'isolement du canapé : je pris tout doucement le chemin de la porte.

Je savais madame de Sabran peu riche; je la laissai généreusement s'emparer de l'esprit du régent, dont elle sut tirer bon parti : ce ne fut que plus tard que je revins à elle, et que je fis valoir ma discrétion.

J'ai connu peu de femmes plus spirituelles que madame de Sabran : encore jeune, elle s'é-

tait rendue amoureuse du nom de son mari plutôt que de sa personne et de son mérite. Sa tête romanesque lui avait inspiré la folie de se faire enlever par M. de Sabran, ne voulant l'épouser qu'à cette condition. Elle se fit ensuite conduire à Paris, où elle s'aperçut que la noble origine des Sabran ne la mènerait pas bien loin. Elle fut courtisée par de grands seigneurs qu'elle eut d'abord la vertu de repousser; mais son mari se montra si philosophe dans sa profession de foi sur le mariage, qu'elle fit bientôt taire ses propres scrupules. Il y avait si peu de coquetterie chez elle, ou plutôt un tel raffinement de coquetterie, qu'on eût dit qu'elle ignorait quelle était belle: sa beauté régulière s'alliait à des mines agaçantes; elle mettait tout son art à paraître naturelle; ses moindres mots avaient de la grâce et un accent particulier de modestie. Il lui fallut plusieurs années de cour pour gâter un peu toutes ces manières. Au fond, c'était un bon cœur de femme : sans le coup de raquette que le régent s'était donné, il eût soupiré au moins huit jours de plus.

En sortant de chez madame de Sabran, je

me dirigeai solitairement du côté du Luxembourg; et tout-à-coup des cris de femme m'attirèrent : je mis l'épée à la main, et je vis fuir quelques jeunes gens; c'étaient des clercs de procureur qui ayant été provoqués par des dames, leur avaient répondu un peu trop vivement. Or, quelles étaient ces dames? La duchesse de Berry se promenant avec les dames de la Rochefoucauld, de Mouchy et d'Arpajon : les Suisses du corps-de-garde saisirent quelques uns des jeunes clercs; mais la duchesse les fit relâcher, sentant qu'elle était dans son tort.

En la reconduisant, je m'aperçus que madame de Mouchy se rapprochait de moi encore tremblante; je lui dis de reprendre courage; mais elle mit un peu d'affectation dans son reste de peur, et j'en conclus qu'elle voulait être plus sérieusement rassurée.

A deux jours de là nous soupions avec Brancas, Broglie, Melun, etc., etc.; la conversation tomba sur les habitants du Luxembourg.

«Ce petit Riom, me dit Melun, est un heureux coquin! le voilà maître de la maison.

» —Cela doit-il t'étonner? répondis-je; crois-tu

donc qu'il est si difficile de toucher le cœur d'une princesse (1).

» — Je ne veux pas parler de la princesse, reprit Melun. Riom est le capitaine de ses gardes du corps, il est naturellement le commandant de la place; mais je lui en veux de m'avoir prévenu auprès de madame de Mouchy.

» — Le crois-tu réellement dans ses bonnes grâces?

» — Comment donc! la duchesse en est jalouse!

» — Sans doute que madame de Mouchy n'est pas plus fidèle à Riom que Riom à la duchesse.

» — Au contraire, c'est en balançant ses faveurs que ce cadet de Gascogne s'est emparé tellement de l'esprit de toutes les deux qu'il n'y en a plus que pour lui!

» — Eh bien! le beau serait de les lui enlever toutes les deux à la fois...

» — Tu en parles bien à ton aise : je n'en ai attaqué qu'une, et j'ai été repoussé avec perte...

» — Je me garderais donc bien de faire ce qui

(1) Les amours de mademoiselle de Clermont et de M. de Melun ne sont pas oubliés par le duc de Richelieu. (*Éd.*)

ne t'a pas réussi, et je m'y prendrai autrement pour être sûr de mon affaire...

» — Tu es bien avantageux !

» — Non, mais très économe de mon temps : quand je le puis, j'aime à faire d'une pierre deux coups.

» — Je parie cent louis !

» — Contre deux cents si tu veux.

» — Puisque tu es si persuadé du succès, tu peux, en effet, parier double...

» — Ce sera en honneur de ma double conquête.

» — Messieurs, dit Melun, vous avez entendu notre gageure, je donne un mois à Richelieu pour nous apporter les preuves écrites d'une double infidélité.

» — Messieurs, m'écriai-je excité par un dernier verre de vin de Champagne, je vous prends à témoin que Melun m'a insulté...

» — Et comment cela ? demanda celui-ci.

» — En osant me donner un mois pour une bagatelle qui sera faite en quinze jours.

» — Va pour quinze jours, dit Melun en riant.

» — Va pour quinze jours. »

Le lendemain je n'eus garde de paraître à l'hôtel Condé, ni au Palais-Royal : je me rendis auprès de la duchesse de Berry, pour savoir si elle et ses dames étaient tout-à-fait remises de leur effroi depuis leur aventure nocturne.

J'eus bien soin de ne pas faire mes questions avec un air de simple courtoisie. Madame la duchesse et madame de Mouchy ne purent que s'apercevoir qu'il y avait quelque chose de tendre dans l'intérêt que je leur témoignais.

« Je ne croyais pas monsieur de Richelieu si sensible, dit madame de Mouchy.

» — Madame, répondis-je, si c'est un reproche pour le passé, j'espère ne plus le mériter à l'avenir.

» — Ma chère amie, dit madame de Berry, monsieur de Richelieu fait parler à la galanterie tous les langages : il nous croit encore émues ; il nous rassure d'un ton demi-sentimental.

» — En vérité, mesdames, vous me ferez croire que je suis bien peu aimable d'ordinaire au Luxembourg.

» — Au contraire, reprit la duchesse, vous êtes aimable plus que personne ; mais aimant,

c'est une autre affaire. » Je crus devoir répondre tout bas à ce nouveau reproche; et m'approchant davantage de madame la duchesse de Berry : « Vraiment, lui dis-je, vous avez bien peu de mémoire.

» — Mon cher Richelieu, reprit-elle d'un ton fort naturel, est-ce que vous croyez que je ne vis que de souvenirs? »

Madame de Mouchy voyant que la conversation se faisait à voix basse, se retira très discrètement : alors j'invoquai une ancienne tendresse, et mêlant les paroles de ma familiarité d'autrefois, aux détours plus respectueux de mon rôle d'amant oublié, je parvins à émouvoir la princesse, qui avait eu réellement pour moi un sentiment assez tendre ; mais sa franchise m'arrêta au milieu du chemin :

« Mon cher Richelieu, dit-elle, il était temps pour moi de me fixer ; je me suis prise d'une belle passion pour la constance : vous êtes le convive le plus agréable, et le libertin le plus charmant que je connaisse; mais Riom est la fidélité même : il a acquis le droit d'être jaloux, et sa jalousie m'amuse, peut-être parcequ'elle est

injuste ; si elle avait raison, elle me ferait peur.

» — J'estime trop la fidélité, madame, repris-je, pour vouloir lui nuire ; le ciel m'en préserve ! j'avais cru Riom volage : voilà pourquoi je me remettais sur les rangs. Adieu, puisque la place est prise : je vais me confondre dans la foule de ceux qui vous admirent de loin. »

Ce retour plus que galant, cette déclaration sans importunité, firent cependant impression sur la princesse ; et en la quittant, je retrouvai madame de Mouchy, qui me reprocha de ne pas lui avoir fait comprendre en entrant que je venais demander ou confier un secret à madame de Berry.

Je profitai encore de cette ouverture : « En effet, lui dis-je, je venais révéler un secret à la princesse : et comme il vous intéressait, j'ai parlé bas en votre présence.

» — Galante attention.

» — En revanche, vous allez me trouver maintenant bien indiscret... on m'avait dit que madame de Berry était jalouse d'une de ses amies, et je venais la rassurer.

» — Et que lui avez-vous dit pour cela ?

» — Tout simplement que cette amie ne devait lui donner aucun ombrage, parceque c'était moi qu'elle aimait.

» — Voilà ce que j'appelle aller droit au but; et qui vous a dit que cette amie avait pour vous cette rassurante préférence?

» — Le touchant effroi avec lequel l'autre soir elle a accepté l'appui de mon bras.

» — Malheureusement, monsieur le duc, cette pauvre dame n'a plus peur.

» — Voulez-vous m'obliger à faire des vœux pour qu'elle tombe dans quelque danger réel, afin d'avoir le plaisir d'être son champion? Je me sens de force à renouveler pour elle toutes les folies de la chevalerie....

» — Monsieur de Richelieu rival des Amadis, miracle!...

» — C'est un miracle que des yeux comme les vôtres ont pu seuls opérer.....

» — Si vous ne voulez me les faire arracher par cent rivales, parlez plus bas...

» — Avez-vous peur que Riom nous entende?

» — Si vous le comparez à vous, le pauvre Riom est perdu. »

Le pauvre Riom fut perdu le surlendemain ; madame de Mouchy n'aimait en lui que l'amant heureux de madame de Berry ; le plaisir de la supplanter chez elle-même l'avait entraînée ; elle ne pouvait donc être insensible à la vanité de me rendre infidèle à trois princesses du sang à la fois, madame de Berry, mademoiselle de Charolais, et mademoiselle de Valois. Mais le pauvre Riom ne fut perdu que le surlendemain, parceque j'arrangeai les choses de manière à me faire écrire un billet authentique : je tenais donc déjà cinquante louis ; pour gagner les cinquante autres, je soufflai adroitement la jalousie dans le cœur de la princesse.

Madame de Mouchy s'était parée un soir plus galamment qu'à son ordinaire ; je le fis remarquer au comte de Riom, en ajoutant que c'était sans doute pour lui plaire. Je parus envier son bonheur, et ne cessai de vanter des charmes que Riom pouvait posséder. On suit assez facilement l'impression qu'on nous donne, surtout quand elle flatte notre amour-propre. Riom fut

enchanté de l'éloge qu'on faisait de sa maîtresse; et il s'empressa d'aller lui faire une cour fort assidue. Glorieux de faire voir qu'il était écouté, il voulut rester près d'elle; d'autant plus que dans ce moment il en était traité moins favorablement. Madame de Mouchy, qui me trouvait plus à son gré que Riom, lui témoigna plus de froideur; et par un effet ordinaire, celui-ci devint plus empressé et plus jaloux de reprendre ses droits.

Pendant ce temps, je ne perdais pas de vue mes projets. Je fis observer à madame la duchesse de Berry les assiduités de Riom auprès de madame de Mouchy; peu à peu je réveillai la jalousie dans son cœur, en l'assurant que j'étais certain que Riom la trompait, et que si je pouvais lui parler en secret, je lui en donnerais des preuves. La duchesse me dit qu'elle allait passer dans son cabinet, et que, sans affectation, je n'avais qu'à la suivre quelque temps après. Elle voyait Riom qui s'oubliait avec madame de Mouchy, et elle était plus disposée à croire tout ce qu'on allait lui dire. Depuis long-temps elle soupçonnait Riom d'aimer sa dame d'atours;

le régent l'en avait avertie; et ce qu'elle voyait était d'accord avec ma dénonciation.

Dans le cabinet, je me mis à chercher une lettre de madame de Mouchy à Riom, que je dis avoir surprise et qui dévoilait tout le mystère. Il m'aurait été difficile de la montrer; aussi je me plaignis de l'avoir égarée : mais pour suppléer à cette perte, j'assurai la duchesse que j'avais été témoin des rendez-vous des deux amants; j'indiquai l'endroit et donnai des détails si circonstanciés, qu'ils ne purent être révoqués en doute. La jalousie, comme l'amour, nous met un bandeau sur les yeux; la princesse, d'autant plus irritée qu'elle s'était vantée à moi de la fidélité de Riom, jura qu'elle ne l'aimait plus. Je m'associai si naturellement à sa colère, que les représailles contre le perfide ne tardèrent pas.

Ayant atteint le but que je m'étais proposé, je cherchai les moyens d'en avoir des preuves. J'écrivis le lendemain le billet le plus tendre à la princesse, qui, encore surprise de ce qui s'était passé, mais en conservant un souvenir agréable, me répondit d'une manière conforme à mes désirs. Au jour désigné, une invitation

générale rassembla à un nouveau banquet tous les témoins du pari. « Messieurs, leur dis-je, un de nous deux a perdu. Permettez que j'attende le dessert pour proclamer le vainqueur.

» — C'est Richelieu qui a perdu, entendis-je murmurer dans un coin de la table; il veut retarder le moment où nous rirons à ses dépens! »

Je parus si modeste qu'on s'y trompa. Mclun était courtisé comme un homme qui avait deux cents louis à dépenser avec ses amis; car il était convenu que le prix de la gageure pourvoirait aux frais des deux nouveaux soupers. Mais, hélas! au dessert, le désappointement fut grand: au lieu de deux cents louis, les trophées que je déployai réduisirent la somme à cent.

« Vive Richelieu! le plus *modéré* des vainqueurs! » s'écria-t-on de toutes parts.

Ah! madame de Villars! pensai-je, que diriez-vous de cette acclamation?

CHAPITRE XI.

Le jeune duc de Chartres janséniste. — Son éloge par Dubois. — L'abbé Maingault. — Dubois renonce pendant un jour à son péché d'habitude. — Les sacrements. — Les soufflets. — Une prise de voile. — Dubois abstème. — Dibagnet. — Madame Louise-Adélaïde d'Orléans. — Cauchereau, le maître à chanter. — La musique au couvent. — Les deux confesseurs. — L'abbesse de Chelles. — Le tombeau de sainte Bathilde. — Suspension des concerts. — Commentaire sur la grâce. — Disgrâce de madame Fretteville. — Talents variés d'une abbesse. — Madame de Rohan. — La sœur janséniste. — Le cardinal de Bissy. — Mademoiselle de Valois. — Mariage manqué. — Le prince de Piémont. — La cour de la duchesse du Maine. — Chaulieu. — Lagrange-Chancel. — Le marquis de Lassay. — L'abbé Genest. — Brancas.

Si je ne parlais que de madame de Berry et de mademoiselle de Valois, on pourrait en conclure que tous les enfants du régent étaient du même caractère : Philippe fut, par compensation, le père d'un prince à qui il ne manque pour être sur le calendrier que la canonisation, et d'une fille qui mourut abbesse. Le jeune duc de Chartres amusait les roués par son ingénuité

de dévotion : à peine sorti de l'adolescence il écrivait sous la dictée de son précepteur, et bientôt il composa lui-même des traités sur la grâce.

« Voilà pourtant comment j'aurais pu élever le duc d'Orléans, nous disait Dubois à un souper; nous aurions continué les lugubres années du déclin de Louis XIV; et vous seriez à entendre ténèbres, vous tous qui êtes ici à vous réjouir.

» — Vous voyez, mesdames, ce que vous devez à Dubois, reprit le régent; je veux qu'on l'embrasse ! »

Madame de Parabère embrassa la première Dubois, et les autres dames du banquet payèrent le même tribut à ce visage flétri, qui se dérida comme une mine de satyre...

« Je veux, dit-il après cette ovation, apprendre ma bonne fortune à l'abbé Maingault (c'était le nom du précepteur du duc de Chartres), et je veux savoir si jamais il eut pareille aubaine parmi ses dévotes.

» — Vraiment, dit Nocé, à votre place je n'en jurerais pas.

» — Si vous étiez Dubois, vous commenceriez

par jurer, dit Brancas, faisant allusion aux jurons dont Dubois ornait volontiers sa rhétorique.

» — Messieurs, reprit Dubois, je vous prie d'observer que je n'ai pas juré d'aujourd'hui...

» — En effet, dis-je, c'est peut-être parceque nous sommes en carême.

» — Ne voyez-vous pas, dit Broglie, que l'abbé se donne des airs graves depuis qu'il a négocié à La Haye? Il se croit déjà ambassadeur...

» — Messieurs, dit le duc d'Orléans, ne plaisantez pas, nous avons à l'abbé des obligations qui mériteraient une seconde embrassade.

» — Cela rime avec *ambassade*, dit Broglie, qui voulut faire honneur au régent d'un bon mot dont il n'avait pas même eu l'intention.

» — Pour moi, dit madame de Sabran, je garde mon second baiser pour le jour où l'abbé sera évêque.

» — Pauvre Dubois! dit le régent, voilà le baiser de madame de Sabran renvoyé aux calendes grecques!

» — Monseigneur, répondit Dubois, d'évêché

point n'en veux, je prétends être d'emblée archevêque.

» — Toi, archevêque ! s'écria Philippe, et qui osera seulement te faire prêtre?

» — A-t-il reçu le baptême? demanda madame de Parabère.

» — En récompense, remarqua Nocé à qui je poussai le coude, je parie qu'il a reçu plus d'une fois la confirmation.

» — Si c'est vrai, il me tarde de la donner à mon tour, et voilà justement pourquoi je prétends être un jour mitré, répliqua Dubois toujours impudent. Gare à ceux qui me fâcheront alors ; il pleuvra des soufflets ! »

Le drôle a tenu parole.

A propos du duc de Chartres, dit madame de Parabère, qui voulut malicieusement empêcher Nocé de riposter afin de laisser le dernier mot à Dubois, est-il vrai que nous aurons bientôt une belle prise de voile?

» — Oui, répondit le régent, à qui madame de Parabère s'adressait ; ma fille Adélaïde se décide à quitter le monde ; je m'y suis long-

temps opposé : mais elle va avoir vingt ans, et je la laisserai libre.

» — L'exemple sera contagieux, monseigneur, dit Brancas, et vous verrez le duc de Chartres se faire cardinal.

» — Doucement, dit Dubois, les chapeaux rouges sont assez rares.

» — Tu crains déjà la concurrence, l'abbé, lui dit le régent.

» — Eh ! mais oui, reprit Dubois qui, emporté par son idée fixe, accompagna enfin ce peu de mots d'un jurement...

» — A l'amende, le prélat manqué! lui cria Brancas.

» — Je te condamne, dit le prince, à avaler ce verre de tokai qui nous vient du roi Georges.

» — Pour donner un démenti à ceux qui prétendent que je suis à la solde de l'Angleterre, je n'y toucherai pas.

» — Avale, répéta le régent.

» —Plutôt avaler ma langue ! je suis au régime, et ma maudite rétention...

» — En effet, mesdames, l'abbé est puni par où il a péché. »

Tels étaient les brocards que subissait Dubois avec plus ou moins de résignation ; car s'il était battu, il s'abandonnait à l'irritabilité de son humeur. Il y avait dans la domesticité du régent un homme de rien, comme Dubois, mais qui faisait singulièrement contraste avec lui : c'était Dibagnet, concierge du Palais-Royal. Attaché à la maison d'Orléans dès son enfance, il avait vu naître le régent, l'aimait tendrement, et le servait avec zèle, lui parlant avec la liberté d'un vieux domestique, et avec la droiture et la vérité d'un homme digne d'être l'ami de son maître. Le régent avait pour Dibagnet une sorte de considération. Il n'aurait osé lui proposer d'être le ministre de ses plaisirs, il était sûr du refus. Quelquefois, un bougeoir à la main, Dibagnet conduisait son maître jusqu'à la porte de la chambre où se célébrait l'orgie. Le régent lui dit un jour, en riant, d'entrer : « Monseigneur, répondit Dibagnet, mon service finit ici ; je ne vais point en si mauvaise compagnie, et je suis très fâché de vous y voir. » Une autre fois

il traita fort mal un des mercures en sous-ordre de Philippe qui lui avait amené une petite ingénue de douze ans!

Je reviens aux enfants du régent, c'est-à-dire à madame Louise-Adélaïde, qui ne prit le voile que le 30 mars de l'année suivante, dans l'abbaye de Chelles.

Cette princesse, avec de la beauté et un esprit original, avait la tête très vive, et en donna des preuves de bonne heure. Sa mère en redouta les suites dès son plus jeune âge, et favorisa son penchant à la dévotion.

Elle avait pour maître à chanter Caucherau, un des meilleurs acteurs de l'Opéra, d'une figure agréable, et avec de l'esprit. Un jour qu'il chantait une scène très passionnée, la jeune princesse qui était dans une loge avec la duchesse d'Orléans sa mère, s'écria : «Ah! mon cher Caucherau!» La mère trouva l'expression de sa fille trop expressive, et sur-le-champ la destina au cloître. Il entra, dit-on, dans sa dévotion un peu de jalousie contre ses sœurs que leur père semblait préférer.

Depuis qu'elle eut fait ses vœux, elle n'écrivit plus à son père sans signer « *l'épouse de Jésus-*

Christ. » Ce qui donna lieu à un propos assez impie du régent.

Cette ferveur de dévotion ne l'empêcha pas de s'imaginer qu'étant princesse du sang elle pouvait allier les plaisirs du monde à son état de novice. Elle se permit des concerts dans la maison et des promenades aux environs dans les équipages qu'elle y avait, en menant avec elle plusieurs religieuses, surtout madame de Fretteville, qui avait gagné toute sa confiance.

Madame de Villars, sœur du maréchal, abbesse de Chelles, ne s'accommodait guère d'une vie si peu religieuse : mais elle crut que le meilleur parti qu'elle avait à prendre était de se retirer; elle proposa de remettre l'abbaye à madame d'Orléans aussitôt qu'elle serait professe, ce qui fut accepté. On lui donna douze mille livres de pension, et elle se retira à Paris au couvent du Cherche-Midi, où elle est morte.

Madame d'Orléans devenue abbesse de Chelles, voulut faire rebâtir la maison; elle commença par faire jeter toutes les clôtures à bas pour les faire refaire, et par ce moyen la maison fut ouverte à tout le monde.

Elle y attirait une grande compagnie des deux sexes, par les concerts ou les soupers qu'elle y donnait : les hommes y étaient admis, seulement au dessert. Mais tout-à-coup, après avoir été zélée moliniste, elle changea de confesseur, et choisit à la place du père Trevoux, le père Ledoux, bénédictin, qui lui inspira un accès de dévotion lugubre : elle se mit à méditer sur la solitude et sur la mort.

Il lui prit envie un jour, après être sortie de table à dix heures du soir, d'aller visiter le tombeau qu'elle avait fait faire pour elle, à côté de celui de sainte Bathilde. Tous ceux qui avaient soupé avec la princesse prirent des flambeaux ; on se rendit à l'église ; on y fit lever la pierre qui ferme l'ouverture du caveau, dans lequel il fallut descendre par une échelle. Elle parut fort contente du monument qu'elle s'était destiné, et après en avoir plaisanté beaucoup, elle retourna chez elle.

Bientôt elle revint à des sentiments un peu plus mondains, et ces alternatives se représentèrent plus d'une fois.

On peut bien croire que de pareilles folies

firent du bruit dans le monde. Elles devinrent si publiques qu'elle fut avertie de tous côtés des discours qu'on tenait sur elle.

Les concerts finirent, et un beau matin elle brûla ses instruments et toute la musique qu'elle avait. Elle cessa de donner des collations et des soupers, excepté à ses religieuses.

Ce fut dans ce temps qu'elle déclara ouvertement par une lettre qu'elle écrivit à M. le cardinal de Noailles, qu'elle était du même sentiment que lui, et qu'elle se conformait à tout ce qu'il avait pensé et fait.

Elle distribuait ses heures de manière que ses différentes occupations se succédaient les unes aux autres avec régularité. Le travail en prenait une partie considérable ; elle avait deux secrétaires : ils étaient employés à l'explication des questions les plus ardues sur le jansénisme, qu'elle ornait de ses réflexions et de commentaires, comme son frère à Sainte-Geneviève.

Chacun félicitait le père Ledoux sur l'efficacité de son ministère et de la grâce. M. le duc d'Orléans, qui voulait alors ménager la cour de Rome, lui en parla, et lui envoya même le père

Trevoux, qui fut très mal reçu, et auquel elle défendit de jamais reparaître devant elle. Enfin il n'y eut d'autre parti à prendre, pour l'obliger à quitter le père Ledoux, que d'envoyer ce religieux en exil. Elle se plaignit amèrement à son père, qui allait régulièrement la voir tous les mercredis; il arrivait ordinairement à Chelles sur les onze heures, et en partait sur les cinq heures du soir.

Le départ du second directeur de madame de Chelles n'opéra aucun changement; il fut cause seulement qu'elle se brouilla avec madame de Fretteville, qui avait toute sa confiance, parceque cette religieuse, qui aimait mieux la fortune de sa famille que madame d'Orléans, et qui savait être surtout de l'avis des circonstances, voulait lui faire abandonner le parti qu'elle avait pris; mais elle n'y put réussir. Madame d'Orléans resta ferme, lui ôta sa place de dépositaire, et lui causa tant de désagréments qu'elle fut obligée, sous prétexte d'une maladie qu'elle n'avait point, de se retirer à Rouen avec sa famille. Madame de Lanty, religieuse du même couvent, succéda à son emploi, et eut toute la

confiance de madame d'Orléans. Un autre bénédictin prit la place du père Ledoux.

Cette princesse, outre ses études, s'occupait à faire des ouvrages au tour; et comme elle était fort vive dans tout ce qu'elle faisait, ce travail lui causa un mal dans la cuisse qui la força de le cesser. Elle se mit ensuite à faire des coiffes et des perruques; elle entreprit aussi un ornement de broderie : elle y travailla avec des brodeuses qu'elle faisait venir de Paris. Toutes ces différentes occupations ne l'empêchèrent pas d'apprendre la chirurgie et l'apothicairerie : enfin elle voulait tout savoir.

Elle ne laissait pas cependant de faire des promenades au dehors; mais ce n'était plus que des maisons religieuses qu'elle visitait. Elle se lia de grande amitié avec madame de Rohan, abbesse d'Hières, qu'elle allait souvent voir en exigeant d'elle de pareilles visites.

Comme elle était toujours bonne janséniste, elle voulut jouer un tour au cardinal de Bissy, un des énergumènes molinistes de ce temps-là. Pour le mortifier, elle résolut de lui dire toutes ses vérités sans être connue. Madame de Rohan

dit pour cela au prélat, qui venait lui rendre visite dans son couvent, qu'elle était très contente de sa communauté, et pour les mœurs, et pour les sentiments; qu'il n'y avait qu'une seule sœur converse dont elle ne pouvait venir à bout, et qu'elle la recommandait à son zèle. Le cardinal, étonné de cette résistance, dit à madame de Rohan de lui envoyer la sœur rebelle. Madame d'Orléans y alla sous un autre nom, et le cardinal, qui ne la reconnut point, commença par la traiter de Ma chère enfant, et lui dit que si elle continuait de manquer de soumission et de respect, il la ferait mettre en pénitence.

Madame d'Orléans prit la parole, et lui exposa d'abord ses sentiments; elle lui reprocha ensuite ceux dans lesquels il était, qu'elle n'attribua qu'à des vues absolument humaines, et elle lui fit un détail très bien circonstancié de sa conduite et de sa vie, qu'il entendit fort impatiemment; le prélat l'interrompit plusieurs fois en lui disant qu'il n'y avait point de punition qu'elle ne méritât pour parler comme cela à un prince de l'Église et à son supérieur.

Mais la sœur converse ne s'en épouvanta point,

et continua toujours sur le même ton. Madame de Rohan, qui écoutait d'une chambre à côté, ne pouvait s'empêcher de rire; elle éclata au point que le cardinal l'entendit, et faisant attention à la voix et à la figure de la sœur converse, il reconnut madame d'Orléans, abbesse de Chelles. Il se fit un changement subit chez le cardinal; il se leva de son fauteuil pour lui faire ses excuses, et l'abbesse, encore plus persuadée des vérités qu'elle lui avait dites, le quitta en ajoutant: « Monsieur le cardinal, profitez de la leçon, si elle est bonne ! »

Le lendemain du jour où il avait été parlé des vœux de madame d'Orléans, trois coups frappés, le soir, à la porte de l'armoire aux douceurs, chez mademoiselle de Valois, produisirent l'effet du *Sézanne, ouvre-toi* d'un conte des Mille et une Nuits. L'armoire s'ouvrit, et je tombai aux pieds de la sœur, de la novice.

« Hé bien, lui dis-je, pensez-vous, comme votre sœur à renoncer au monde?

» —Hélas ! dit-elle, si j'en croyais tout ce que j'entends rapporter de vous, j'en serais bien tentée.

» — Encore des reproches! » La princesse m'en avait adressé à notre dernière entrevue.

» — Sans doute, si vous en méritez toujours. J'ai bien vu les regards qui s'échangeaient ce matin entre mademoiselle de Charolais et vous.

» — La reconnaissance me défendrait de lui être à la fois infidèle, et d'éviter ses regards.

» — Oui, je sais qu'elle a osé tout braver pour aller vous voir à la Bastille. Elle me ferait presque désirer que vous fussiez renvoyé de nouveau dans cette prison.

» — Grand merci, ma princesse, de ce souhait.

» — Vous n'aimez pas, si vous ne le comprenez pas.

» — Si je retourne donc dans le faubourg Saint-Antoine, je puis vous y attendre?...

» — Oui, si je suis en France...

» — Et où veut-on vous exiler?

» — En Piémont!

» — Faire de vous une Savoyarde!

» — Si la politique l'exigeait, on ferait de nous des Chinoises.

» — Quel privilége que celui d'être princesse !

» — Hélas ! nous portons des chaînes dorées; nous avons un cœur comme les autres femmes; mais le ciel nous préserve de le savoir !

» — Vous serez donc sacrifiée ?

» — Pas de mon consentement.»

Peut-être ce mariage se serait fait sans une indiscrétion de madame la Palatine. On sait que cette princesse a conservé jusqu'à la dernière heure la manie d'écrire tout ce qu'elle entendait raconter autour d'elle.

Un jour que mademoiselle de Valois alla chez sa grand'mère, celle-ci lui demanda avec sa franchise tudesque s'il était vrai qu'elle eût une inclination pour moi. Mademoiselle de Valois n'en fit pas mystère, et Madame l'en remercia comme elle eût fait de toute autre nouvelle, se réservant de lui faire après son courrier une leçon sur l'inconvenance d'une passion semblable; mais d'abord comme elle écrivait par cet ordinaire à la reine de Sicile, une de ses correspondantes les plus chères, elle grossit ses anecdotes de l'aveu de mademoiselle de Valois. Le

prince de Piémont ne pouvait plus ignorer ce dont il avait déjà été informé secrètement par Dubois, qui pensait à enlever la Sicile au roi de Sardaigne plutôt qu'à contracter une alliance avec lui ; le prince de Piémont trouva donc un faux-fuyant pour rompre le mariage projeté. Mais Madame se vanta tout haut d'avoir fourni le véritable prétexte de cette rupture, qui augmenta les griefs du régent contre moi. Ma vanité s'irrita de plus en plus des reproches dont il ne cessait d'importuner sa fille ; et quoique admis à ses parties les plus secrètes, j'étais toujours prêt à sympathiser avec la rancune que lui gardait la duchesse du Maine.

Cette princesse avait aussi à Sceaux ses fêtes et ses banquets ; elle aimait à y réunir non seulement des courtisans, mais encore les poètes et les beaux esprits. Par opposition aux orgies du duc d'Orléans, elle avait ses grandes nuits. Si on chantait des refrains un peu plus libres chez le régent, chez madame du Maine la poésie avait bien aussi ses petites licences ; mais plus souvent elle demandait aux Muses des compositions plutôt héroïques que libertines. Le vieux Chaulieu,

parlant d'amour en vers jusqu'au-delà de quatre-vingts ans, et se vantant de ne pas en parler seulement de souvenir, était bien le vieillard le plus tendre et le plus coquet du monde. Madame du Maine l'appelait son Anacréon. Lagrange-Chancel était son Archiloque, recueillant sous son inspiration les pensées de ses *Philippiques*. Le marquis de Lassay racontait ses amours et ses mariages avec un charme tout particulier. L'abbé Genest, philosophe et poète, le duc de Brancas, plus réservé que parmi les roués, mais non moins aimable, le premier président, etc., composaient la cour de Sceaux. Le duc du Maine s'y croyait à l'académie quand on y parlait beaux-arts et littérature ; mais au milieu des discussions les plus légères, madame du Maine rêvait la résurrection de la fronde : les Mémoires du cardinal de Retz venaient de paraître.

La duchesse du Maine entretenait des correspondances en Espagne, et cherchait à se faire des amis dans le parlement, dont le premier président lui était entièrement dévoué. D'ailleurs, le parlement, qui s'était flatté d'avoir part à l'administration, saisissait toutes les oc-

casions de faire des remontrances; et le régent y fournissait souvent matière. Le maréchal de Villeroi et toute la vieille cour n'oubliaient rien pour le décrier dans le public. Le maréchal tenait sous la clef le linge et le pain du roi, délivrait avec une ostentation puérile les choses les plus communes pour le service, et cherchait à faire remarquer ses précautions. Il avait le titre de chef du conseil des finances; et comme sa capacité n'était pas extraordinaire, il n'en était que plus jaloux du duc de Noailles, qui, n'étant que le président, était cependant le maître de toute l'administration. Celui-ci à son tour voyait avec chagrin le crédit que Law commençait à prendre auprès du régent. Cette concurrence dans la partie des finances était un obstacle au désir que Noailles eut toujours de devenir premier ministre. Dubois, qui tendait au même but, appuyait secrètement Law, dont il tirait beaucoup d'argent.

CHAPITRE XII.

Quelques mots sur Law par anticipation. — Le czar Pierre Ier. — Son portrait. — Il vient à Paris. — Kourakin, ambassadeur à Rome. — Embarras du régent. — Le knout. — L'hôtel Lesdiguières. — La table du czar. — Sa physionomie. — Ses manières. — Ses visites. — Prédiction à Louis XV. — La perruque. — Les rafraîchissements à l'Opéra. — L'aumônier sarmate. — Le czar aux Invalides. — Mars et Vénus. — Les hamadryades de Trianon. — Le petit czar. — Les libations de Petit-Bourg. — Visite à Choisy. — Versailles. — Saint-Cyr. — Madame de Maintenon. — Son refus de voir Pierre. — Plaisanterie bien reçue. — Violation épouvantable de l'étiquette. — Madame de Maintenon au lit. — La Sorbonne. — Le cardinal de Richelieu. — Les deux portraits. — Les médailles. — Départ de Pierre Ier.

Je parlerai du fameux Law quand j'en viendrai au temps où son système devint la folie exclusive de toute la France : à l'époque où je suis parvenu, nous n'en étions qu'aux premières épreuves de ses projets, qui semblaient venir à propos pour suppléer à l'insuffisance des taxes prélevées sur les traitants. La défiance de quel-

ques esprits était alors le seul obstacle que rencontrait ce grand charlatan financier.

Pendant que le gouvernement était occupé à trouver un moyen pour remplir le trésor ; au milieu des intrigues sourdes des mécontents, et des querelles religieuses dans le royaume ; au milieu des négociations au dehors pour maintenir la paix à laquelle il fit tant de sacrifices, le régent apprit que le czar Pierre Ier se proposait de visiter Paris.

Notre orgueil national fut flatté de voir le vainqueur de Charles XII venir étudier et admirer la France.

Pierre Ier, qui s'était créé lui-même, cherchait à créer et à civiliser en même temps une nation. Il y avait dans ce qu'on savait de lui un mélange de grandeur et de barbarie qui ne pouvait manquer de fixer l'attention vivement sur ce monarque : on aimait en lui cet amour singulier de l'instruction qui l'avait fait travailler comme un simple ouvrier dans les chantiers d'Amsterdam; cette main qui tenait avec gloire le sceptre et l'épée, n'avait pas craint de manier les outils du dernier artisan. Il venait à Paris s'initier au per-

fectionnement des arts, et reconnaissait d'avance la suprématie de notre capitale sur toutes les capitales de l'Europe.

Il y avait long-temps qu'il désirait de voir la France, et il l'avait témoigné dans les dernières années du règne de Louis XIV; mais le roi, déjà attristé par les infirmités de l'âge, et à qui l'état de ses finances ne permettait plus d'étaler le faste d'une cour brillante, comme il aurait fait autrefois, fit adroitement détourner le czar de son projet.

Le czar, quelque temps après la mort de Louis XIV, chargea le prince Kourakin, son ambassadeur, de faire part à notre cour du désir qu'il avait de voir la France, et d'annoncer qu'il partait. Le czar et Kourakin avaient épousé les deux sœurs; et quoique la czarine eût été répudiée et enfermée dans un couvent, Kourakin n'avait pas perdu la confiance de son maître. Le czar lui en avait même donné une preuve assez forte. Comme il avait conçu le projet d'allier la Russie par des mariages avec les premiers états de l'Europe, particulièrement avec les maisons de France et d'Autriche, il jugea que la

différence de religion y serait un obstacle, et crut que la religion grecque, qu'on professe en Russie, n'étant pas très différente de la romaine, il ne lui serait pas difficile de faire adopter celle-ci par ses sujets. A cet effet, il envoya Kourakin à Rome, et l'y retint trois ans sans caractère diplomatique, mais y vivant en grand seigneur, et à portée de s'instruire des principes de la cour de Rome, et de sa conduite avec les puissances catholiques. Les prétentions du Saint-Siége et ses exigences firent échouer toute espèce de négociation. Quelque désir qu'eût le czar d'être catholique, il aimait encore mieux être maître chez lui, et il prit le parti de laisser en Russie la religion telle qu'elle est, mais de s'en faire déclarer le chef. Il avait déjà senti la nécessité de réprimer le clergé et d'abaisser le patriarche. C'était avec l'appui des patriarches que la maison régnante était montée sur le trône; et ceux qui l'y avaient élevée pouvaient l'en faire descendre. Pierre préféra sa sûreté à la reconnaissance, et parvint à se faire patriarche de l'église russe.

Les choses étaient en cet état, lorsque le czar

vint en France. Le régent aurait bien voulu se dispenser de recevoir un tel hôte, non seulement à cause de la dépense que son séjour allait exiger, mais encore par les inconvénients qui pouvaient naître du caractère et des mœurs encore barbares de ce prince, qui, très populaire avec des artisans et des matelots, n'en serait peut-être que plus exigeant avec la cour. Mais ce qui embarrassait davantage le régent, alors plein d'égards pour l'Angleterre, était la haine que le czar avait pour le roi Georges, et qu'il a conservée jusqu'à la mort. On sait que l'ambition du czar était de faire fleurir le commerce dans ses états. Dans ce dessein, il avait fait ouvrir plusieurs canaux. Il y en eut un dont le roi Georges arrêta la continuation, parcequ'il aurait traversé une petite partie de ses états d'Allemagne, et le czar ne put le lui pardonner. Son ressentiment le porta à faire à Amsterdam une espièglerie de page à l'ambassadeur d'Angleterre, qui envoya lui demander une audience. Le czar, qui sortait alors pour aller à bord d'un vaisseau, lui fit dire de l'y venir trouver. L'ambassadeur s'y étant rendu, le czar, déjà monté sur la hune, lui cria

de venir recevoir son audience. L'ambassadeur, peu ingambe, aurait bien voulu s'en dispenser; mais il n'osa témoigner sa crainte. Le czar lui donna audience, et après avoir joui assez longtemps de la peur du ministre, le congédia.

« Allons, messieurs, dit le régent à ses favoris, qui de vous ira recevoir au nom du roi ce grand prince qui nous arrive?

» — On prétend, dit Nocé, que le czar n'a pas la main légère, et que son ministre Menzikoff a les épaules meurtries des coups de son knout.

» — Prince, ajouta Brancas, ce sera le cas de prendre quelques leçons à l'usage de Dubois.

» — Jeu de main, jeu de vilain, » répliqua Dubois qui avait reçu la veille un soufflet du régent.

Ce prince envoya le marquis de Nesle et du Libois, gentilhomme ordinaire, avec les équipages du roi, attendre le czar à Dunkerque, et le recevoir au débarquement. Il avait ordre de le défrayer sur la route, et de lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au roi. Le maréchal de Tessé alla au-devant de lui jusqu'à

Beaumont, et le conduisit à Paris, où il arriva le 7 de mai.

Le czar descendit à neuf heures du soir au Louvre, à l'appartement de la reine, où tout était éclairé et meublé superbement. Il le trouva trop beau, demanda une maison particulière, et remonta sur-le-champ en carrosse. On le conduisit à l'hôtel de Lesdiguières, proche de l'Arsenal. Comme les meubles n'en étaient pas moins magnifiques, il vit bien qu'il fallait prendre son parti là-dessus. Il fit tirer d'un fourgon qui le suivait un lit de camp, et le fit tendre dans une garde-robe.

Vertod, un des maîtres-d'hôtel du roi, était chargé d'entretenir matin et soir pour le czar une table de quarante couverts, sans compter celles des officiers et des domestiques. Le maréchal de Tessé avait le commandement de toute la maison, et devait accompagner partout l'illustre voyageur, escorté d'un détachement de gardes du corps.

Pierre I^er^ était grand, très bien fait, assez maigre, avait le teint brun et animé, les yeux grands et vifs, le regard perçant et quelquefois farouche,

surtout lorsqu'il lui prenait dans le visage un mouvement convulsif, espèce de tic qui était une suite du poison qu'on lui avait donné dans son enfance ; mais lorsqu'il voulait faire accueil à quelqu'un, sa physionomie devenait riante et ne manquait pas de grâce, quoiqu'il conservât toujours un peu sa peau d'ours. Ses mouvements brusques et précipités décelaient l'impétuosité de son caractère et la violence de ses passions. Un air de grandeur, mêlé d'audace, annonçait un prince qui se sent maître partout. Ses volontés, ses désirs, ses fantaisies, se succédaient rapidement, et ne pouvaient souffrir la moindre contrariété des temps, des lieux, ni des circonstances. Quelquefois importuné de l'affluence des spectateurs, mais jamais gêné, il les congédiait d'un mot, ou d'un geste : on sortait, mais pour aller encore l'attendre là où sa curiosité l'appelait. Si ses équipages n'étaient pas prêts, il entrait sans hésiter dans un carrosse de place, et quelquefois s'emparait de celui des personnes qui étaient venues le voir. Il prit un jour celui de la maréchale de Matignon, qui était à sa porte, et se fit mener à Boulogne. Le maréchal de Tessé et les gardes

couraient alors comme ils pouvaient pour le suivre. Deux ou trois aventures pareilles firent qu'on tint toujours dans la suite des carrosses et des chevaux prêts.

Quelque peu occupé qu'il parût de l'étiquette de son rang, il y avait des occasions où il ne la négligeait pas ; il marquait quelquefois par des nuances assez fines la distinction des dignités et des personnes.

Quoiqu'il eût la plus grande impatience de parcourir la ville dès le moment de son arrivée, il ne voulut jamais sortir de chez lui qu'il n'eût reçu la première visite du roi.

Le lendemain de l'arrivée du czar, le régent alla le voir. Le czar sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant du régent, l'embrassa, puis lui montrant de la main la porte du cabinet, se tourna aussitôt, et passa le premier, suivi du régent, puis du prince Kourakin, qui leur servit d'interprète. Il y avait deux fauteuils, dont le czar occupa le premier, Kourakin restant debout. Après une demi-heure d'entretien, le czar se leva et s'arrêta où il avait reçu le régent, qui, en se retirant, fit une profonde révérence, à

laquelle le czar répondit par une inclination de tête.

Le lundi 10 mai, le roi vint faire sa visite. Le czar descendit dans la cour, reçut le roi à la descente du carrosse, et tous deux marchant sur la même ligne, le roi à la droite, entrèrent dans l'appartement où le czar présenta le premier fauteuil. Après avoir été assis quelques instants, le czar se leva, prit le roi dans ses bras, l'embrassa à plusieurs reprises, les yeux attendris, avec l'air et les transports de la tendresse la plus marquée.

« Prince, lui dit-il, vous serez plus grand que votre grand-père. »

Le roi, quoique enfant, ne fut nullement étonné, fit un petit compliment, et se prêta de bonne grâce aux caresses du czar. Les deux princes observèrent en sortant le même cérémonial qu'à l'arrivée. Le czar, en donnant au roi la main sur lui jusqu'au carrosse, conserva toujours le maintien de l'égalité; et s'il se permit dans des instants, et peut-être avec dessein, une sorte de supériorité que l'âge peut donner, il eut soin de la voiler par des démonstrations affectueu-

ses pour l'enfant qu'il prenait dans ses bras.

Le lendemain 11, le czar rendit au roi sa visite. Il eût été reçu à la descente du carrosse, mais aussitôt qu'il aperçut sous le vestibule des Tuileries le roi marchant vers lui, il ouvrit brusquement la portière, courut au-devant du roi, le prit dans ses bras, monta ainsi l'escalier et le porta jusqu'à l'appartement. Tout se passa exactement comme la veille, à l'exception de la main, que le roi donna partout chez lui au czar, comme il l'avait eue chez ce prince.

Aussitôt qu'il eut reçu la visite du roi, il ne cessa de se promener dans Paris, entrant dans les boutiques et chez les ouvriers, s'arrêtant à tout ce qui attirait son attention, questionnant les artistes par le moyen du prince Kourakin, et donnant partout des preuves de ses lumières et de ses connaissances. Les objets de mode, de parure et d'agrément le touchaient peu; mais tout ce qui avait un but d'utilité, tout ce qui avait trait à la marine, au commerce, aux arts, excitait sa curiosité, fixait son attention, faisait admirer la sagacité d'un esprit étendu, juste et aussi prompt à s'instruire qu'avide de savoir. Il

ne donna qu'un léger coup d'œil aux diamants de la couronne, qu'on lui montrait; mais il admira les tapisseries des Gobelins, alla deux fois à l'Observatoire, s'arrêta long-temps au Jardin des Plantes, examina les cabinets de mécanique, et s'entretint avec les charpentiers qui faisaient le Pont-Tournant.

On juge aisément qu'un prince de ce caractère n'était pas recherché dans sa parure. Un habit de bouracan ou de drap, un large ceinturon où pendait un sabre, une perruque ronde sans poudre, qui ne lui passait pas le cou, une chemise sans manchettes : tel était son ajustement.

Il avait commandé une perruque. Le perruquier ne douta pas qu'il ne lui en fallût une à la mode, qui était alors de les porter longues et fournies. Le czar fit donner un coup de ciseau tout autour pour la réduire à la forme de celles qu'il portait.

Madame, mère du régent, la duchesse de Berry, la duchesse d'Orléans, s'étaient attendues à recevoir la visite du czar aussitôt qu'il aurait rendu celle du roi; mais, n'en ayant point en-

tendu parler, elles lui envoyèrent faire compliment, chacune par son premier écuyer. Le czar alla ensuite les voir, et fut reçu comme le roi l'aurait été.

Le jour qu'il fit sa visite à Madame, vendredi 14, le régent vint l'y trouver, et le conduisit à l'Opéra en grande loge, et tous deux y furent seuls sur le même banc. Vers le milieu de la représentation, le czar demanda de la bière; le régent en fit apporter à l'instant, se leva, en présenta un gobelet sur une soucoupe, et ensuite une serviette. Le czar but sans se lever, remit le gobelet et la serviette au régent toujours debout, puis le remercia par un sourire et un signe de tête. Il sortit de l'Opéra au quatrième acte pour aller souper.

Il dînait à onze heures et soupait à huit. La dépense de sa table était de dix-huit cents livres par jour. Il était toujours splendidement servi, quoiqu'il eût ordonné des retranchements dès le premier jour. Ce n'était point par sobriété; mais il était plus glouton que gourmet : ce n'était pas l'abondance qui le gênait, mais le luxe. Il mangeait excessivement à dîner et à souper, buvait

deux bouteilles de vin à chaque repas, et ordinairement une de liqueur au dessert, sans compter la bière et la limonade entre les repas. Plusieurs de ses officiers lui tenaient tête là-dessus, et entre autres son aumônier, qu'il aimait et estimait beaucoup à cet égard-là. Nous invitâmes un soir à souper, Melun, Brancas et moi, ce chapelain sauvage, et il nous étonna par la capacité de son estomac. Nous lui avions donné pour convive un petit abbé de bonne famille, qui roula sous la table à la quatrième bouteille. Le chapelain de Pierre le vit tomber avec un air de dédain héroïque.

Le czar fit une visite particulière au régent; mais il n'en fit à aucun autre membre de la maison royale, prince ou princesse, qu'aux trois que je viens de nommer. On lui avait dit que les princes du sang viendraient lui rendre une visite, s'il voulait promettre d'aller ensuite voir les princesses. Il refusa avec hauteur cette visite conditionnelle, et il n'en fut plus question. Si les visites d'apparat, les spectacles et les fêtes l'amusaient peu, il n'en était pas ainsi des choses qui pouvaient l'instruire. Le même jour qu'il fut à l'Opéra, il avait passé

la matinée entière dans la galerie des plans, conduit par le maréchal de Villars, et suivi des officiers généraux qui se trouvaient à Paris. Le maréchal l'accompagna encore aux Invalides le 16, jour de la Pentecôte. Le czar y voulut tout voir, tout examiner, et finit par le réfectoire, où il demanda un coup du vin des soldats, but à leur santé, les traitant de camarades, et frappant sur l'épaule de ses voisins. Les dames commençaient à le trouver bien peu galant. Je donnais le bras à la maréchale de Villars parmi les spectateurs. Tout-à-coup Pierre la remarqua et s'approcha d'elle, après avoir demandé qui elle était.

« Madame, lui dit-il, j'ai vu aujourd'hui Vénus et Mars. »

Ce compliment mythologique lui avait été soufflé par quelque courtisan accoutumé d'associer Mars à Vénus.

« Il est charmant ! » me dit la maréchale quand il s'éloigna après son apostrophe. Le maréchal fut encore plus heureux.

Le maréchal d'Estrées donna à dîner au czar dans sa maison d'Issy, le mardi 18, et lui plut

beaucoup par les cartes et plans de marine qu'il lui montra.

Le czar, passant aux Tuileries le 24, entra chez le maréchal de Villeroi, où le roi vint comme par hasard. Tout cérémonial fut alors supprimé, et le czar se montra encore très affectueux pour notre jeune monarque. Le soir même il se rendit à Versailles, et passa trois jours à voir le château, la Ménagerie, Trianon, Marly, et surtout la machine, plus admirable alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, que la mécanique est plus perfectionnée.

Le czar coucha ce soir-là à Trianon, dont les jardins se peuplèrent tout-à-coup de nymphes : c'étaient tout simplement des demoiselles de bonne volonté que ses officiers avaient fait venir de Paris ; grande fut l'indignation de Blouin, ancien intendant de madame de Maintenon, lorsqu'il vit une de ces hamadryades conduite par le czar lui-même, du parc dans l'appartement de madame de Maintenon. C'était selon lui profaner l'asile de la vertu. On dit cependant que la beauté qui s'était attachée au czar était une dame de la cour qui avait voulu obtenir

une audience privée de ce roi barbare, et s'était glissée en contrebande parmi les courtisanes recrutées par les officiers sarmates. Je ne la nommerai pas, car elle vit encore et son fils aussi, que nous appelâmes quelque temps le petit czar.

Le monarque voyageur n'oublia pas les académies; et à l'académie des sciences il corrigea une carte de Russie : ce fut un titre suffisant, et il fut reçu membre.

Le 30 mai il alla dîner à Petit-Bourg, chez le duc d'Antin qui le conduisit le même jour à Fontainebleau, où le comte de Toulouse lui donna le lendemain le plaisir de la chasse. Il ne voulut, au retour, manger qu'avec ses gens dans l'île de l'Étang. Les libations furent si abondantes qu'il fallut transporter le czar et ses gens dans les carrosses pour revenir à Petit-Bourg.

Le mardi 1er juin, les fumées de la veille étant dissipées, le czar s'embarqua sur la Seine pour descendre à Paris. Il s'arrêta à Choisi, où la princesse de Conti, douairière, le reçut. Après avoir parcouru les jardins, il rentra dans sa gondole, traversa Paris, passant sous tous les ponts,

et descendit au-dessous de la porte de la Conférence.

Le 3 il alla encore passer plusieurs jours à Versailles, à Marly et à Trianon, qu'il voulait revoir avec plus de détail; il y retrouva sa czarine de passage. Le 11 il se rendit à Saint-Cyr, vit toutes les classes et se fit expliquer les exercices des pensionnaires.

J'étais ce jour-là chez madame de Maintenon; on vint l'avertir que le czar, ayant appris qu'elle habitait Saint-Cyr, demandait à la voir.

« Faites mes excuses au czar, répondit-elle, mais l'état de ma santé me prive de recevoir sa visite... Non, me dit-elle, je ne saurais le voir, Louis XIV ayant refusé de le laisser venir en France.

» — Madame, lui dis-je, prenez y garde, Sa Majesté moscovite est capable de ne pas se contenter de votre refus et de prendre votre chambre d'assaut. On en use cavalièrement avec les dames dans son pays.

» — Vous avez raison, je ne dois pas dire seulement que je suis malade, il faut me mettre au lit.

» —Vous doublez le danger, madame. »

La veuve de Louis XIV, accoutumée à mes espièglerie d'enfance, ne se fâcha pas ; au contraire, elle sourit en me disant : « Je suis bien vieille pour avoir quelque chose à craindre ! » Cependant je la vis se farder comme si elle eût attendu réellement le czar. Je sortis pour la laisser se coucher. A peine avait-elle eu le temps de se mettre dans son lit, que Pierre Ier, ne voulant pas partir sans la voir, se fit montrer la porte de son appartement et entra sans écouter personne. J'étais dans le corridor, je suivis ce monarque, qui du vivant de Louis XIV se fût attiré une terrible guerre sur les bras par une telle violation de l'étiquette. « Voudrait-il, pensai-je, conquérir la veuve du grand roi comme une province de Suède? »

Les rideaux du lit étaient fermés ; le czar s'en approcha brusquement, les tira, regarda attentivement madame de Maintenon, et sortit sans mot dire, après avoir contenté sa curiosité.

Je n'ai jamais vu de scène aussi originale. madame de Maintenon resta pétrifiée dans son lit ; les assistants n'en revenaient pas.

A quelques jours de là je me rendis à la Sorbonne, que le czar devait visiter; je me plaçai près de la statue du cardinal de Richelieu: à peine Pierre Ier l'eut-il aperçue, qu'avec plus d'émotion qu'il n'en avait montré à madame de Maintenon, il courut à cette image du plus grand des ministres, l'embrassa en pleurant, et s'écria: « O grand homme! je donnerais la moitié de mes États à un génie tel que toi, pour qu'il m'aidât à gouverner l'autre. »

Tous les spectateurs furent saisis de respect et d'admiration. Quelqu'un me montra et dit au czar: « Voilà l'héritier du nom de Richelieu!

» — Monsieur, me dit Pierre, vous portez le plus beau nom de la France. »

Je suis convaincu que si j'étais allé en Russie, mon nom m'eût élevé aux plus hautes dignités.

Le czar alla dîner le 15 chez le duc d'Antin. Madame la duchesse s'y rendit avec les princesses ses filles, pour le voir du moins une fois avant son départ. Le duc d'Antin, voulant satisfaire leur curiosité, engagea ce prince à se promener dans le jardin, et le conduisit le long de l'appartement du rez de chaussée où les prin-

cesses et leur suite étaient aux fenêtres. En approchant d'elles, on prévint le czar que madame la duchesse y était, et du désir qu'elle avait de le voir. Il ne répondit rien, ne demanda pas même laquelle c'était, marcha lentement, les regarda toutes, les salua en général d'une seule inclination de tête, et passa.

Le czar, en entrant dans la salle à manger, fut frappé de voir sous un dais le portrait de la czarine, que le duc d'Antin avait trouvé moyen de se procurer. Cette galanterie lui plut si fort, qu'il s'écria qu'il n'y avait que les Français qui en fussent capables. Pendant qu'il dînait son propre portrait fut exécuté. Nouvelle admiration pour le génie de la France.

Le 16 il vit la revue de la maison du roi. La magnificence des uniformes parut lui déplaire. Sans attendre la fin il partit brusquement, et d'un temps de galop se rendit à Saint-Ouen, où il soupa chez le duc de Tresmes.

Ce czar parlait facilement le latin et l'allemand ; il aurait pu se faire entendre en français, qu'il comprenait assez bien, et on le soupçonnait de mettre de la dignité à se servir d'interprète.

Le 18 il reçut la dernière visite du régent, et alla prendre congé du roi, qui le lendemain vint lui dire adieu. Il n'y eut aucun cérémonial d'observé; mais on remarqua toujours la même effusion de cœur et le même attendrissement de la part du czar.

Le même jour ce prince assista, dans une tribune de la grand'chambre, au jugement d'une cause. L'avocat-général Lamoignon, aujourd'hui chancelier, en la résumant, parla de l'honneur que la cour recevait ce jour-là, et l'on en fit registre.

La galanterie qui le charma le plus lui fut faite à la monnaie des médailles. Le czar, après avoir examiné la structure, la force et le jeu du balancier, se joignit aux ouvriers pour le mettre en mouvement. Grande fut sa surprise quand il vit sortir de dessous le coin son portrait, supérieur, pour la ressemblance et pour l'art, à toutes les médailles qui avaient été frappées pour lui; il parut aussi fort satisfait du revers: c'était une Renommée passant du nord au midi, avec ces mots de Virgile: *Vires acquirit eundo* (il ne cesse d'acquérir de nouvelles forces), par allu-

sion aux connaissances que ce prince acquérait dans ses voyages.

Le czar accepta du roi deux tentures de tapisseries des Gobelins, et refusa une épée garnie de diamants. Il donna plusieurs médailles d'or et d'argent des principales actions de sa vie, et son portrait enrichi de diamants, aux maréchaux d'Estrées et de Tessé, au duc d'Antin et à Verton. Il prit pour celui-ci, qui le fit servir pendant son séjour, une amitié singulière, et demanda au régent de le lui envoyer chargé des affaires de France en Russie. Il fit distribuer 60,000 livres aux domestiques qui l'avaient servi. Il témoigna le plus grand désir de faire une alliance d'amitié avec nous; mais comme cela ne s'accordait pas avec le nouveau plan politique du régent, ou plutôt de l'abbé Dubois, on ne lui répondit que par des démonstrations vagues d'attachement qui n'eurent point de suites.

Le czar partit de Paris le 20 juin, pour se rendre à Spa, où il avait donné rendez-vous à la czarine.

CHAPITRE XIII.

Un peu de politique. — Le premier ministère du régent. — Dubois. — Le duc de Noailles, d'Aguesseau, Villars, Villeroi, etc. — Les rubriques et le système. — Les sceaux confiés à d'Argenson. — Histoire de la fortune ministérielle. — Utilité des rapports de police. — Le diable incarné. — Laideur et grimace. — Prévision politique. — Émeute populaire. — La tête lavée. — Purification. — Délassement d'un grave magistrat. — Madame du Tencin. — Les couvents. — Les coteries. — L'inspection. — Mademoiselle Fermes. — Mademoiselle Husson. — Sérail du lieutenant-général de police. — Alliance des plaisirs et des affaires.

Si je pouvais rattacher aux aventures de ma folle jeunesse l'histoire plus sérieuse de l'Europe, où la France joua toujours le premier rôle, je peindrais la restauration de l'Espagne sous le ministère d'Alberoni, et je dirais comment le régent répudia la générosité de Louis XIV, pour abandonner le parti jacobite en Angleterre. Forcé de dire parfois quelque chose de la politique intérieure du royaume, je ne prétends

pas cependant retracer ici les querelles de la cour de Rome avec la régence ni celles des jésuites avec les jansénistes, au bout desquelles Dubois sut ramasser un chapeau de cardinal.

Cet abbé put s'attribuer presque seul le renversement des premiers ministres du duc d'Orléans, dont le caractère noble et plein de droiture offusquait cet ambitieux valet. Le duc de Noailles, d'Aguesseau, Villars, Villeroi, d'Huxelles, etc., etc., penchaient pour une politique loyale; ils méprisaient l'intrigue, et l'intrigue était l'élément de Dubois. Il n'eut pas de repos qu'il n'eût fait renvoyer Noailles, d'Aguesseau, Villars et les autres présidents des conseils de régence.

Le duc de Noailles était en quelque sorte le premier ministre de la régence.

Dubois mina son crédit auprès du prince en ameutant contre lui les maîtresses et les roués, qui tournèrent en ridicule son économie. Ce fut bien pis encore quand on s'engoua de Law, et que Noailles se déclara contre ce fameux agioteur. On ne vit plus en lui qu'un routinier ennemi de toute réforme; ses *rubriques* devinrent

un texte d'extravagants commentaires, tandis que le *système* était le chef-d'œuvre de l'esprit humain; je me rappelle d'autant mieux ces choses, que je fus un peu séduit moi-même par les prodiges que Law nous promettait.

Un autre ministre n'était pas moins redouté de la cabale ; c'était d'Aguesseau, qui, chef de la magistrature, pouvait opposer de grands obstacles au système de l'un et aux intrigues de l'autre par sa seule force d'inertie, combien plus encore par son opposition directe!

Ce fut par lui qu'on commença. Les sceaux lui furent redemandés, et confiés à d'Argenson. Le duc de Noailles apprenant la disgrâce de son collègue, accourut au Palais-Royal pour empêcher le régent d'exiler le plus honnête homme de France. Voyant les sceaux sur la table, il demanda pourquoi ils étaient là.

« Je les ai envoyé demander au chancelier, dit le prince.

» — Et à qui les donne votre Altesse Royale?

» — A d'Argenson.

» — Votre Altesse Royale accepte donc ma dé-

mission de ma commission de président du conseil des finances?

» — Je l'accepte, mais je vous conserve une place dans le conseil de régence.

» — On m'y verra très rarement », reprit Noailles ; et il s'éloigna.

Tout allait au gré de la cabale, qui tenait là d'Argenson tout prêt ; il parut, et les sceaux lui furent remis. Comme je m'occupe plus des personnes que des choses dans cette revue rapide des évènements, je veux m'arrêter sur ce nouveau ministre, qui retrouva toute son astuce d'inquisiteur pour m'interroger à la Bastille.

Son nom était Voyer. Simple lieutenant-général de police à Angoulême, il se fit bien vouloir de l'abbé Pelletier, conseiller d'État, qui l'engagea à venir à Paris, où il lui ménagea de si utiles relations, que M. Voyer fut élu procureur-général de la chambre des amortissements.

Un nommé Fermes, receveur général dont il aimait la fille, laquelle m'était très bien connue, fut aussi un des artisans de sa fortune ministérielle, en lui prêtant de l'argent pour acheter une charge de maître des requêtes, qui le mena

par de nouvelles protections à la place de lieutenant de police de Paris, lors de la mort de La Reynie.

Cette place, avant lui, n'avait été qu'une charge du Châtelet. D'Argenson sut flatter par ses rapports la vanité de madame de Maintenon, et amuser la curiosité oisive de Louis XIV, qui fit de la lieutenance de police une place importante, lucrative et correspondant directement avec le roi. L'espionnage et la maréchaussée fondèrent cette puissance, qui était vraiment extraordinaire.

Auparavant quand le lieutenant de police ordonnait d'arrêter quelques citoyens, un appel au parlement les livrait sur-le-champ à la justice; mais par le règlement nouveau ils étaient punis ministériellement quand le lieutenant de police le jugeait nécessaire; ce qui déplut aux parlements, malgré leur profond respect pour toutes les institutions de Louis XIV, et mécontenta le peuple de Paris, qui pendant long-temps n'appela plus d'Argenson que *le diable incarné*.

D'Argenson en effet en avait les formes exté-

rieures. Son visage était presque hideux à force de laideur. Sa perruque, ses sourcils noirs et hérissés, frappaient tout d'abord les regards : on observa même qu'il faisait peur aux petits enfants qui le voyaient pour la première fois, et qu'il ne plut jamais aux femmes qu'à force d'argent. Mais, grâce à son habileté, il fut bientôt plus craint que le roi. Plus tard les jansénistes trouvèrent en lui un énergique persécuteur.

Le Tellier, confesseur du vieux monarque, accusait cette hérésie de ceux qu'il voulait perdre. D'Argenson le seconda avec zèle; mais il faut dire aussi que ce même d'Argenson, si redoutable quand il fallait exécuter les désirs ou les ordres de Louis, savait rendre service aux grands, au parlement et aux jansénistes même en cachant leurs fautes et en ne rapportant au roi que ce qu'il ne pouvait lui laisser ignorer : car s'il fut persécuteur, c'était en lui non pas cruauté naturelle, mais courtisannerie. Il savait s'humaniser avec une grande mobilité de manières, d'accent et de visage. Sa hideuse physionomie changeait même dans ses liaisons intimes, comme s'il eût porté un masque dans ses fonctions.

Souvent après les premières grimaces de son interrogatoire, son front se déridait pour le prévenu, son accent s'adoucissait, et ses paroles étaient presque affectueuses : c'est ainsi qu'il en agit avec moi à la Bastille, où il avait voulu me faire peur comme à un enfant.

D'Argenson, en adroit politique, avait prévu que le duc d'Orléans pourrait bien gouverner un jour le royaume de France; il cachait au feu roi les aventures de ce prince, ses courses nocturnes et les détails scandaleux de ses orgies. Son attention à le faire surveiller quand il courait de nuit dans les rues, et quelquefois à pied, fut telle, qu'il remit une fois, à la fin de l'année, au duc d'Orléans le journal nocturne de ses débauches, avec les anecdotes de tout ce qui s'était passé.

« Vous faites donc des notes pour mon historiographe? » lui dit le prince.

Cependant, malgré cette crainte qu'avaient les Parisiens de d'Argenson, ses ennemis, dans une occasion de disette, ayant fait courir le bruit qu'il y contribuait par des accaparements, le peuple fit éclater son mécontentement. D'Argenson

voulant sortir de son hôtel, on s'attroupa en criant : « Voilà le démon, voilà d'Argenson. » Une grêle de pierres fut lancée contre son carrosse, qu'il évita en doublant le pas.

Une autre fois les dames de la place Maubert, réunies près de l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, le saisirent, le placèrent sous une gouttière qui versait encore le ruisseau d'une grosse pluie, et lui lavèrent sa vilaine figure, le menaçant, et ne cessant de lui répéter qu'il était un *nègre et un démon*. Le lieutenant de police demanda grâce. Ses laquais avaient été mis en déroute; et quand le peuple le laissa s'éloigner, il entra dans l'église sans émotion; on dit même qu'il courut droit au bénitier, et s'y purifia gaiement de l'eau pluviale. Quelques années après les mêmes dames de la Halle se permirent de semblables facéties contre son cadavre, quand on vint l'enterrer dans cette même église.

Tel était l'homme public. Cependant ce grave personnage fit de la lubricité son continuel délassement. Il s'attacha d'abord à madame de Tencin, depuis quelques années échappée de

son couvent. Cette dame, par le crédit de l'abbé de Louvois son amant, était parvenue à obtenir de Rome la dispense de ses vœux, ou peut-être simplement de la clôture, et s'était retirée dans un appartement hors du monastère de la Conception ; c'est là que d'Argenson prit du goût pour les plaisirs des couvents ; mais il fut bientôt infidèle à la Tencin, étant devenu amoureux d'une novice des hospitalières du faubourg Saint-Marceau.

Ce serpent tentateur avait si bien fasciné cette jeune nonne, qu'elle devait fuir avec lui par-dessus les murailles. La supérieure, avertie du projet, en empêcha l'exécution ; et dans son dépit, d'Argenson suspendit un bâtiment commencé sans ce couvent.

D'Argenson avait en effet, en qualité de lieutenant général de police, le droit d'inspection des couvents, et cette partie de ses attributions lui était si douce qu'il n'en laissait jamais le soin à d'autres. Le roi lui avait permis de disposer d'une somme annuelle prise sur les loteries, en faveur des monastères délabrés qui ne pouvaient, de leurs revenus, subvenir à leurs répa-

rations. La supérieure de la Conception le fit supplier de venir l'entendre; et le zèle de la maison de Dieu inspira si bien l'abbesse, que le lieutenant général de police fit reprendre les bâtiments.

D'Argenson ne se piquant pas de constance, s'attacha à une autre abbesse, qu'il sut rendre tendre et discrète en lui accordant un quinze pour cent de loterie. Les toiles peintes, les autres étoffes venant des Indes, qui étaient alors des marchandises de contrebande, ne lui coûtant rien, il destinait ces casuels du fisc à l'ornement des cellules de ces bonnes dames. Enfin de couvent en couvent il parvint à la Madelaine de Traisnel, où se fixèrent ses volages amours.

Ce M. Fermes d'Angoulême, qui avait prêté quarante mille écus à d'Argenson quand il devint maître des requêtes, avait une jolie fille à qui j'accordais quelques quarts d'heure de temps en temps. Le père en fut instruit et mit mademoiselle Fermes au couvent de Traisnel, sous la surveillance particulière d'une amie nommée mademoiselle Husson, que le lieutenant-général de police avait placée au même couvent pour la soustraire à ses rivaux; j'avais été du

nombre, et mademoiselle Husson daigna s'en souvenir.

Ce fut à l'aide de cette demoiselle que j'allai voir au couvent mademoiselle Fermes. Elles étaient logées dans l'intérieur, et accessibles seulement pour d'Argenson; mais jeune encore, le menton à peine revêtu d'un léger duvet, la taille svelte, je devenais femme dans le voisinage du monastère, et j'y étais introduit comme cousine de mademoiselle Husson. J'assistai un jour aux offices sous mes habits du sexe féminin, et Husson me montra dans le chœur la supérieure, qui avait les yeux d'une vierge de Raphael et une peau éblouissante de blancheur. D'Argenson, en venant chez mademoiselle Husson, était devenu encore si éperdument amoureux de cette abbesse, qu'il trouva le prétexte d'ordonner des bâtiments, pour y revenir souvent; et le même produit des loteries lui permit aussi de se bâtir à lui-même une maison contiguë pour s'y retirer à la fin de ses jours. Les loteries furent comme la manne du désert dans cette sainte solitude : les cellules furent tapissées de toiles peintes des Indes; et la piété de d'Argenson alla

jusqu'à bâtir dans l'église une chapelle dédiée à saint Marc, son patron, où il désira, par son testament, que son cœur fût déposé. En attendant, le magistrat à qui Paris devait sa sécurité jouissait lui-même d'un doux repos dans ce sérail monastique. A l'abri des murs du cloître, sa jalousie dormait tranquille. Chaque soir, après avoir donné ses ordres, il franchissait les grilles, c'est-à-dire il s'y introduisait par la maison voisine qu'il avait élevée, comme la tour protectrice du couvent; et là *Sa Grandeur* (car c'était le titre que le feu roi avait consenti qu'on donnât à ses ministres), adoré comme un sultan, revêtu d'une superbe robe de chambre, s'étendait mollement sur le duvet d'un amas d'oreillers, que ces saintes filles plaçaient elles-mêmes pour délasser la tête, les épaules et les bras de monseigneur... Il avait entendu vanter par des voyageurs *le massage* des Orientaux : on délivrait ses pieds de ses pantoufles pour les frotter avec de l'eau-de-vie; et monseigneur, un peu douillet, demandait toujours qu'on les lui grattât doucement. Les plus jeunes et les plus jolies odalisques faisaient le service autour de son lit; les plus belles mains vidaient

ses poches et ses portefeuilles ; les placets et les rapports administratifs charmaient son oreille en passant par de jolies bouches.

Après le travail venaient les plaisirs de la conversation, et puis le souper qu'assaisonnaient les propos galants. A onze heures le sérail se retirait ; on embrassait le génie protecteur de la maison, on le dorlotait ; on l'eût bercé même au besoin pour l'endormir. Telle fut la retraite de d'Argenson dans ses vieux jours. C'est là que les honneurs de la première magistrature allèrent le trouver.

Quand le parlement apprit que d'Aguesseau était exilé à Frênes, et que d'Argenson occupait sa place et celle de Noailles, il résolut de s'opposer, par toute sorte de moyens, à ses opérations. Le parlement avait voulu, à la mort du roi, lui faire son procès, et ne cessait de s'en prendre jusqu'à ses secrétaires et à ses commis : pour le surprendre lui-même en fraude de quelque manière, on avait emprisonné le commissaire Cailly, son premier confident, et cinq autres chicaneaux qu'il employait aux plus importantes et aux plus dangereuses expéditions

de sa place. On les accusait de monopoles et de diverses exactions ; mais le régent étouffa toute cette affaire ; et d'Argenson, plein de ressentiment, promit de délivrer le régent de la gêne où il vivait avec cette cour, et de soumettre la magistrature à l'autorité absolue du roi, comme elle avait été sous Louis XIV. Il s'occupa aussi des affaires de finances avec zèle et application, travaillant avec les ministres subalternes, tous fort habiles, qu'il avait conservés, et réglant les affaires avec eux aux heures où les autres allaient se coucher, quand il n'allait point coucher lui-même au couvent de Traisnel. Il ne dinait point, pour avoir la tête libre ; il soupait tard ; il se levait matin : en deux mots, d'Argenson, j'aime à lui rendre justice, alliait parfaitement les affaires aux plaisirs.

La chute de Noailles en entraîna bientôt une autre. Rouillé fut assailli par les traitants et les fermiers-généraux ; et, sans attendre sa disgrâce, alla lui-même la chercher chez le régent ; mais Desforts tint ferme dans son emploi de commissaire ou conseiller des finances, quoiqu'il ne fût pas bien avec d'Argenson.

L'abbé Dubois triomphait à Londres de Noailles et de d'Aguesseau. Il triomphait de l'idée d'humilier le parlement en le forçant à enregistrer les lois relatives au plan des finances que Law lui avait communiqué, « sans ces représentations qui arrêtaient, disait-il, la marche du pouvoir. » Dubois se préparait aussi de loin à abolir les conseils ; il avait d'ailleurs la parole du régent d'être fait ministre des affaires étrangères après la signature du traité qu'il négociait à Londres. Il était déjà conseiller d'État ; et quand il obtint du régent cette distinction, il était si méprisé dans le royaume, que Madame, mère du régent, en montra sa surprise le jour où il alla la remercier comme si elle se fût intéressée en sa faveur.

« De quoi me voulez-vous parler ? lui dit-elle.

» — Je parle, madame, répondit-il, de la faveur que m'a accordée monseigneur le régent, en me nommant conseiller d'État.

» — Vous, conseiller d'État ! répliqua Madame ; ah ! voilà un beau conseiller ! Mon fils a voulu sans doute plaisanter. »

Et elle lui tourna le dos.

CHAPITRE XIV.

Alberoni comparé aux grands ministres passés, à Dubois, etc. — État de l'Europe. — Projets de l'Espagne. —Triumvirat. — Intrigues ministérielles. — Humiliation du parlement. —Lit de justice. — Remontrances. —Le duc et la duchesse du Maine. —Cabales. —Jésuites. — États généraux. — Plaintes des mécontents. — Le parlement, etc.

Le chapeau de cardinal qu'avait obtenu Alberoni stimulait sans cesse l'ambition de Dubois. Comme lui le ministre espagnol était sorti de bas lieu, puisqu'il avait été sonneur de cloches; mais il avait plus de grandeur et de vraie noblesse dans sa politique : la pourpre n'était pas déshonorée par ses vices; il n'approcha jamais de Richelieu, mais il fut l'émule de Mazarin. Dubois, avec de l'intelligence, resta valet sous la barrette comme dans son premier état. Alberoni, arbitre de l'Espagne, entreprit de lui rendre son ancien éclat. Il rétablit l'autorité royale, réforma

les abus, créa une marine, et depuis Ximénès, jamais ministre espagnol n'avait été plus digne de son élévation. Contrarié par le duc d'Orléans dans son but d'humilier l'Autriche, il vit avec douleur l'alliance contre nature de la France et de l'Angleterre, qui mettait en question tous les droits des royautés en reconnaissant l'usurpation du trône des Stuarts. Luttant avec courage contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, Alberoni tendit à opposer coalition à coalition. Déjà il avait réconcilié la Russie et la Suède ; déjà il avait semé des germes de guerre en Hongrie, lorsqu'il reconnut que le plus fatal obstacle à ses plans était notre politique. Il fallait malheureusement une révolution tout entière pour la changer. La faible santé de Louis XV menaçait d'éterniser le système adopté par le régent. Il se décida donc à appeler à son secours une révolution en France et en Angleterre ; mais la mort de Charles XII sauva Georges Ier et la maison de Hanovre. Il ne lui restait plus qu'à ôter la régence au duc d'Orléans. L'état intérieur du royaume lui en fit concevoir l'espérance prochaine.

En fixant les yeux sur la capitale, centre de toutes les intrigues, il vit s'agiter une foule de passions qui devaient épouser ou favoriser sa politique. Partout la division. La haute noblesse luttait avec les pairs pour des questions de préséance, les pairs avec le parlement pour des questions d'étiquette. Le clergé avait aussi sa guerre civile des molinistes et des jansénistes ; la cour était divisée en parti du régent et parti de l'ancienne cour. L'embarras des finances était une plaie non moins fatale au gouvernement.

Du sein de ces discordes intestines, après la retraite de d'Aguesseau, de Noailles et de Rouillé, il s'élevait un ministère nouveau, celui de Dubois, de Law et de d'Argenson : Law voulait être ministre, et promettait de verser dans le trésor du roi tout le numéraire du royaume, échangé contre du papier avec lequel il prétendait même payer les dettes de l'État ; d'Argenson voulait de l'argent, des places et un établissement solide pour sa maison.

Ainsi le gouvernement n'était plus ni dans le régent ni dans les conseils qu'il avait établis, mais dans ce triumvirat qui se ligua par une sorte

de traité. Dubois offrit à l'association de lui livrer le régent, dont il disposait entièrement par l'empire qu'il avait su prendre sur son esprit depuis son enfance. La santé plus que chancelante du jeune Louis XV annonçant une mort prochaine, on promit au régent de l'élever sur le trône du jeune monarque et d'éloigner la reine d'Espagne.

Le triumvirat n'avait à craindre qu'un seul personnage.

L'absence de Dubois pendant ses négociations à Londres avait laissé approcher de la personne du régent le fameux Leblanc, qui rendait à ce prince des services secrets et inconnus, prérogative usurpée sur l'abbé Dubois, chargé des mêmes soins depuis l'enfance du duc. Ne pouvant éloigner Leblanc, il fut résolu avec d'Argenson d'en faire un ministre et de l'appeler à tous les complots. On avait à craindre encore les conseils de régence et celui des affaires étrangères, composés de personnages intègres, restes de l'ancienne cour : il fut résolu de les dissoudre et de rétablir l'ancienne puissance indépendante des ministres. Enfin le triumvirat avait à redou-

ter aussi la faiblesse du régent et la droiture de sa mère, dont la franchise était une puissance d'opposition à la cour. Law, un des plus beaux hommes de son temps, se chargea de lui plaire, il y réussit.

Alors Dubois ne manqua pas d'exagérer au régent, dans des mémoires, l'embarras des conseils dans un royaume tel que la France, où la célérité, disait-il, et le secret sont l'âme des affaires. Résolu de suivre son projet d'abolir ces conseils, il lui démontra combien le maréchal d'Huxelles, par ses tergiversations, avait porté préjudice aux négociations du traité de la quadruple alliance, et il obtint du régent la parole de dissoudre ces conseils, et la promesse d'être placé lui-même à la tête des affaires étrangères, sur le pied établi par le feu roi.

Dubois travailla dès lors avec d'Argenson à la ruine du parlement, qui ne voulait pas même enregistrer l'édit des monnaies qu'on lui avait envoyé.

En effet le ministre ayant arrêté la refonte des espèces et une augmentation d'un tiers dans la valeur numéraire d'or et d'argent, l'édit fut en-

registré à la cour des Monnaies. Cet édit, qui donnait une plus grande valeur à la nouvelle monnaie, et qui avait été imaginé pour le profit du gouvernement, eut l'inconvénient inévitable d'engager les étrangers à faire le même profit : ils refondaient ces espèces, et nous donnaient pour soixante livres ce qu'ils avaient reçu pour quarante. Le parlement de Paris, qui avait prévu ces inconvénients, fit des remontrances et ne fut pas écouté. Le régent appela des troupes à son secours, qui en imposèrent au parlement.

La chambre des comptes vint renforcer le parlement avec la cour des aides, c'est-à-dire que toute la magistrature se ligua et contre Law et contre d'Argenson, déjà si odieux à la robe entière. Alors un lit de justice fut résolu : des lettres de cachet l'annoncèrent au parlement.

Le régiment des gardes sous les armes vint envelopper ce lit de justice, qui fut tenu aux Tuileries. Les gendarmes, les chevau-légers, les mousquetaires avaient ordre de se tenir prêts ; leurs chevaux étaient sellés et bridés, et les officiers, une fois par heure, allaient prendre les ordres du régent.

Cet appareil avait été imaginé par d'Argenson, l'ennemi déclaré de toute sorte de représentations contraires à la volonté ou au désir du roi; et cet appareil militaire était tel, qu'il frappa d'épouvante tous les esprits. Dans un instant toute la capitale, accoutumée à l'obéissance, fut consternée de l'appareil de ces troupes en armes; et comme le conseil craignait que le parlement ne refusât de venir participer à la cérémonie qui devait l'humilier et le montrer aux peuples comme l'instrument passif des volontés des ministres, le fougueux d'Argenson, opinant le premier, proposa d'envoyer à chaque membre une voiture et des officiers pour les prendre au collet. Villeroi et Villars s'opposèrent à ces violences, déclarant que le parlement était tout disposé à obéir aux lettres closes du souverain.

On vit venir en effet le parlement en robes rouges, à pied et avec un air tout consterné, pour assister au lit de justice. Il crut que le peuple serait sensible aux actes de violence que le ministre allait ordonner; mais le système de Law était déjà en faveur dans l'esprit des Parisiens et des courtisans; et le peuple, qui croyait gagner

en échangeant la vieille monnaie pour la nouvelle, avec retour en sa faveur, hua le parlement au lieu d'applaudir à la modestie de sa marche.

Dans ce lit de justice il fut déclaré qu'il était défendu au parlement de prendre connaissance des affaires d'État. Le premier président demandait la permission au régent de parler en présence du roi ; mais d'Argenson s'étant approché de la personne du royal enfant, comme pour faire semblant de prendre ses ordres, prononça que le roi voulait être obéi, et sur-le-champ.

Le lendemain le parlement offensé allait se permettre quelque action d'éclat, quand les plus réservés renvoyèrent au surlendemain les délibérations de l'assemblée : cela n'empêcha pas qu'on ne dît en plein parlement des horreurs du prince régent, et qu'on ne tînt des propos aussi calomnieux que coupables sur la disgrâce du duc du Maine, publiée au lit de justice, et sur le danger où était la personne du roi entre les mains du duc d'Orléans. Ces propos obligèrent le gouvernement à faire enlever de nuit le président de Blamont, et les conseillers Feydeau et Saint-Martin.

Vainement le parlement fit-il au régent des remontrances sur cet acte de violence militaire. Lassé des entraves que les cours opposaient la volonté du roi et à l'exécution des lois enregistrées au lit de justice des Tuileries, Dubois conçut le dessein, pour terminer ces difficultés, de perdre la magistrature: cette compagnie ne fut plus qu'un corps d'olygarques dont il fallait réprimer, disait Dubois, les vues ambitieuses.

De grandes cabales dans le royaume contrariaient les principes du nouveau ministère. Les restes de l'ancienne cour traversaient la quadruple alliance; l'Espagne et la faction redoutable des dévots ne pouvaient supporter ni l'indifférence religieuse du régent ni l'impiété de Dubois.

A la tête de ces mécontents était une faction puissante conduite par la duchesse du Maine, et composée des princes légitimés.

Déjà le duc d'Orléans les avait dépouillés de la plupart de leurs prérogatives, et les obstacles que le nouveau ministère éprouvait dans ses opérations de la part de ces princes ou de leurs

adhérents, fit prendre la résolution de les dégrader avec solennité.

Ainsi d'Argenson, Law et Dubois résolurent non seulement d'humilier le parlement qui empêchait le progrès du système, mais encore ils voulurent que par le même lit de justice les priviléges du duc et de la duchesse du Maine fussent abolis : le duc du Maine, plus faible encore depuis le dernier lit de justice qui l'avait dépouillé des prérogatives à lui accordées par le testament du feu roi, fut averti qu'il se préparait quelque grande affaire pour celui qu'on devait tenir aux Tuileries ; il se dispensa d'y paraître, et le duc d'Orléans qui aimait le comte de Toulouse l'avertit d'avance de ce dont on allait délibérer.

Ainsi, sans aucune résistance, il fut déclaré qu'à la sollicitation de la pairie, les ducs et pairs auraient séance immédiatement après les princes du sang; les honneurs des princes légitimés furent restreints au rang simple de leurs pairies : on ôta au duc du Maine la surintendance de l'éducation du roi, sous prétexte que la pairie du maréchal de Villeroi, gouverneur de Sa Majesté.

était plus ancienne que celle du duc du Maine, et le duc de Bourbon fut chargé de l'éducation de Louis XV. On rétablit le comte de Toulouse dans ses prérogatives, pour sa vie seulement, et le seul maréchal de Villeroi osa élever la voix en faveur du testament du feu roi.

Le soir même le duc du Maine put voir combien on méprise à la cour celui qui tombe dans la disgrâce. On lui ôta jusqu'au logement qu'il avait aux Tuileries, en vertu de sa surintendance de l'éducation du roi; on alla jusqu'à jeter par la fenêtre les chaises et autres meubles qu'il avait dans les appartements, pour que M. le duc, pourvu de la surintendance de l'éducation, pût les occuper sur-le-champ. Madame du Maine, furieuse, avait déjà fracassé ses lustres et ses glaces; et c'était la seule réponse qu'elle avait faite à ceux qui étaient venus lui demander l'appartement.

Le duc d'Orléans ayant ruiné et humilié la maison des princes légitimés, madame du Maine résolut de le perdre et d'attirer à elle tous ses ennemis. Les jésuites étaient hostiles à ce prince; elle se ligua avec leurs chefs. Le comte de Laval, jeune seigneur plein d'activité, de génie et

d'ambition, était mécontent; elle se l'associa. La cour d'Espagne, depuis long-temps jalouse du pouvoir absolu du régent, et toujours secrètement aigrie contre son ancienne ambition d'obtenir la couronne d'Espagne, était furieuse du traité de la quadruple alliance, qui éloignait la branche espagnole de la couronne de France, en cas de mort de Louis XV; madame du Maine entra en liaison avec cette cour. Cette princesse, en s'unissant avec les enfants légitimés de Louis XIV de l'un et l'autre sexe, excepta le comte de Toulouse, qui ne voulait se mêler de rien; mais madame d'Orléans elle-même abandonna les intérêts de son époux, pour s'attacher secrètement à la faction des légitimés.

Cette Fronde nouvelle, renforcée de tous les mécontents, tenait à Sceaux ses assemblées nocturnes. On fut embarrassé d'abord sur le choix des divers complots contre le régent. Il est une foule de plans et d'organisations qu'on croit nouveaux à l'époque où j'écris, sous le règne de Louis XVI, et qui datent de cette époque. Il ne s'agissait rien moins que d'enlever la personne du régent,

de convoquer les états généraux, de réformer l'État, d'éteindre la dette nationale, et de faire élire par la nation assemblée un nouveau régent.

Les jésuites, dont le réseau vivant enveloppe le monde, dominant en Espagne et dirigeant la conscience de Philippe V, on n'oublia pas de les employer à tous les détails, et surtout aux intrigues secrètes du confessionnal; on ne pouvait gagner que de cette manière un roi théologien alternativement gouverné par sa femme ou par son confesseur. On résolut encore d'entrer en négociations avec la reine d'Espagne, de la confirmer dans la persuasion où elle était que Louis XV, toujours frêle et languissant, ne vivrait pas; et comme on savait qu'elle était haïe des Espagnols qu'elle haïssait elle-même, on reconnut qu'il serait aisé de flatter son ambition par l'offre de la couronne de France.

Les jésuites étaient alors divisés en deux grandes factions. Tournemine gouvernait la première à Paris, et en était l'âme. Répandu dans la capitale, il avait l'art de cacher ses intrigues par des conversations insidieuses où il ne s'agissait que

d'érudition, de jansénisme, de belles-lettres, d'antiquités ou d'éloquence. Il était bibliothécaire de la maison professe, et il attirait chez lui tous les étrangers de distinction qui voyageaient en France. Le cardinal de Polignac le fit sonder et lui fit connaître une partie des plans. Tournemine les adopta, les trouva utiles, offrit ses services et ceux de sa compagnie : on dépêcha à Madrid des courriers pour entrer en liaison avec la reine, avec Daubenton, confesseur du roi, et avec Alberoni.

On dressa donc à Sceaux des instructions secrètes pour entretenir des correspondances plus particulières avec le cabinet de Madrid, et on envoya fréquemment des courriers. Les autres lettres qu'on écrivait sans précaution apparente parlaient en général des affaires, parce-qu'on savait qu'elles pouvaient être décachetées; on avait imaginé d'ailleurs une encre imperceptible pour écrire les secrets entre les lignes, et on envoyait à des tierces personnes les lettres qu'on s'écrivait. Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, fut chargé par sa cour de conduire ces négociations, de s'associer à la

maison du Maine, de former un parti contre le régent, d'écouter surtout madame du Maine et son conseil, et de donner souvent des avis à la cour d'Espagne de l'état de l'affaire. Il devait cacher avec soin ses entrevues nocturnes avec la maison du Maine, et ne pas même se fier à ses gens ni à ses cochers pour voiler ses démarches : Cellamare ne pouvant, à cause de sa corpulence, aller à pied, le plus hardi des seigneurs ligués, le comte de Laval, le conduisait de nuit à l'arsenal où demeurait madame du Maine, quand elle n'était pas à la campagne.

La duchesse du Maine inquiéta bientôt le régent d'une autre manière, en suscitant contre lui la verve des poètes, que déjà initiaient les Muses à la politique, au sein même de la France; ce qu'ils n'osaient faire sous Louis XIV qu'à l'abri des digues de la Hollande. Alors parurent les fameuses philippiques dont j'ai déjà parlé en nom mant La Grange Chancel.

Ces odes circulaient dans toutes les sociétés. Elles furent apprises par cœur et répétées jusqu'au Palais-Royal, chez le prince même et par ceux qu'il accablait de grâces et de faveurs.

S'il n'est pas prouvé que dans la maison du Maine on eût expressément ordonné à Lagrange de composer ces diatribes foudroyantes, du moins elles furent lues publiquement à Sceaux et approuvées par acclamation. La Grange Chancel fut envoyé aux îles Sainte-Marguerite pendant quelque temps; mais le régent, qui n'était pas naturellement vindicatif, le fit sortir avant le terme de la régence, lorsque ses ennemis répandaient le bruit qu'il l'avait fait empoisonner.

Le duc du Maine, quoique déchu du rang de prince et réduit à la condition de pair de France, aurait souffert avec patience cette humiliation; mais son épouse pouvait à peine dissimuler sa fureur. « Le régent, répétait-elle sans cesse, n'est que le neveu du roi Louis XIV; le roi d'Espagne au contraire en est le descendant. La dernière volonté du feu roi ayant été méprisée, il est du devoir des Français de faire respecter la loi la plus sacrée de l'État; la naissance du roi d'Espagne l'appelle à la régence : vainement Philippe V a-t-il renoncé à tous ses droits; des serments injustes n'ont jamais obligé les princes. Si Louis XV vient à mourir, Philippe V doit ré-

gner en France; le sceptre et la couronne appartiennent à ses enfants. Le roi d'Espagne est né parmi nous, il est Français; pour être roi d'Espagne, il n'est pas moins Philippe, duc d'Anjou, échappé aux coups meurtriers qui ont frappé la postérité de Louis XIV. La Providence semble l'avoir appelé en Espagne pour nous le conserver; il est notre ami, notre concitoyen; quel bonheur pour la France de le rappeler, et d'enchaîner le monstre qui tient le sceptre de Louis XIV! Quelle gloire en même temps de voir l'Espagne réunie à la France, comme l'Irlande à l'Angleterre! Si tout ce qu'il y a de plus grand, de plus vertueux, de plus respectable en France, rappelle le roi d'Espagne à ses droits, qui osera traiter de rébellion la révolution qui le fera régner sur la France en cas d'évènement? Encore si le duc d'Orléans gouvernait l'État avec sagesse et dans les principes du feu roi; mais que de calamités depuis son avènement à la régence! Les volontés les plus sacrées de Louis XIV, du plus grand des monarques, sont foulées aux pieds; nos ennemis naturels sont victorieux, et la France va donner à l'Europe le cruel specta-

cle d'une guerre déclarée à l'Espagne par Philippe d'Orléans, régent du royaume, armé contre le petit-fils de Louis XIV, que le sang et l'argent des Français ont soutenu sur le trône d'Espagne. La Bretagne, qui voit ses priviléges méprisés, est prête à se révolter. Le vil Dubois, honoré de la confiance du régent, dirige les affaires, et il en a éloigné les grands de l'État. Partout des éléments de désordre, et des tempêtes qui grondent! »

Telles étaient les plaintes de la duchesse du Maine et de ses amis.

Tels étaient les discours qui se tenaient à Sceaux et à l'Arsenal dans les conférences secrètes, entre madame du Maine et les partisans de l'ancien gouvernement. Il se forma bientôt deux factions si acharnées l'une contre l'autre, que les plus clairvoyants prévoyaient déjà un coup d'État, ou quelque évènement inattendu. Alors se réveillèrent les anciennes calomnies contre le régent, celles surtout qui l'avaient poursuivi du vivant du feu roi. Les mécontents de la régence étaient reçus, accueillis et fêtés à Sceaux chez madame du Maine; on y disait que Louis XV

avait trouvé des bonbons à l'arsenic dans ses poches. « Le maréchal de Villeroi, disaient d'autres, l'a empêché de prendre une boisson empoisonnée. » On faisait des tableaux hideux, mais vrais, des parties de plaisir du régent; on invoquait tous les principes de rébellion contre lui, et jamais on n'en parlait sans ajouter quelques traits de son ministre, qu'on appelait Satan en petit collet.

La profusion des grâces sur les courtisans du régent ne lui conciliait la reconnaissance de personne; on n'attribuait ses bienfaits qu'à la faiblesse et à la crainte, quand on les voyait également répandus sur amis et ennemis. La plupart de ses familiers, tels que d'Effiat, Canillac, Bezons, Brancas, étaient liés de longue main avec le duc du Maine. Une habitude de respect pour les volontés du feu roi et le désordre des affaires faisaient regretter que le testament n'eût pas été suivi. On craignait pour les jours du jeune roi; on les aurait crus plus en sûreté entre les mains d'un prince qui n'aurait pas touché à la couronne de si près que le régent; et ses imprudences autorisaient les calomnies fomentées

par les partisans de la vieille cour. Le public applaudissait aux entreprises du parlement, qu'on regardait comme justes et nécessaires dans les circonstances où l'État se trouvait. Le premier président de Mesmes ne s'appliquait qu'à se maintenir entre sa compagnie et le régent, dont il tirait des sommes considérables, qu'il dépensait avec une magnificence qui donne toujours de la considération. Le régent le connaissait bien; mais il comptait qu'il le gagnerait à force d'argent, et qu'il ne s'agirait jamais que du prix. Il supposait que ce magistrat pouvait également retenir ou pousser sa compagnie, en quoi il se trompait. Matthieu Molé, avec les meilleures intentions connues et le respect dû à sa vertu, ne fut pas en état de modérer la fougue du parlement pendant la Fronde. Aussi voyait-on de Mesmes déserté par les enquêtes toutes les fois qu'il entreprenait de les contenir. Il en profitait alors pour tirer du régent de nouvelles sommes, et ne ramenait les fugitifs qu'en participant à leurs excès. Le régent devait savoir qu'on n'est jamais sûr de ceux qui se vendent, et que le premier président était de tout temps livré au duc du Maine par goût et

par intérêt. En effet, dans le dessein que le parlement montrait de partager l'autorité royale, il devait préférer au régent le duc du Maine, qui, n'ayant pas les mêmes droits de naissance, ne serait à la tête du gouvernement qu'un membre ou un instrument du corps qui l'aurait élevé.

CHAPITRE XV.

L'ambassadeur du roi d'Espagne. — Son portrait et son caractère. — Son adresse.—Le nom d'Alberoni.—Ma réputation en Espagne. — Philippe V. — Mon régiment sur les frontières. — Plus de Pyrénées. — Lettres d'Alberoni. — Le cardinal-modèle. — Le duc de Mo lène. — Châteaux en Espagne. — Conspirateurs. — Dialogue de police entre Dubois et le régent. — Projets des conspirateurs. — Menées secrètes d'Alberoni. — Le prince de Cellamare agit. — Le père Tournemine. — Projets d'assembler les États généraux. — Souper de Saint-Cloud. — Madame d'Orléans douairière. — Le gigot et l'aloyau. — Les faux-sauniers.

Le 26 février 1717 j'avais été désigné pour aller porter en Espagne le collier de l'ordre du Saint-Esprit au prince des Asturies, fils de Philippe V : mon départ fut tout-à-coup contremandé, sans que le régent me donnât aucune raison de ce contre-ordre. Cette mission inachevée me mit toutefois en relation plus intime avec le prince de Cellamare, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, chez qui je ren-

contrais assez généralement les mêmes personnes qui fréquentaient le palais de Sceaux, c'est-à-dire les mécontents de la régence, auxquels l'ambassadeur de Philippe V accordait une espèce de protection affectée au nom de son maître. Quoique né à Naples, c'était un véritable Espagnol du temps de Philippe II, grave et digne, taciturne même, et représentant avec une majesté presque royale : ses attentions, ses prévenances n'en avaient que plus de prix : il semblait condescendre avec moi à une conversation frivole, puis caressait ma vanité en me proposant des questions de haute politique. Curieux par caractère autant que par courtoisie, je l'interrogeais volontiers sur la cour de l'Escurial ; il me répondait avec détail, et ramenant maintes fois le nom d'Alberoni, il me cita ce ministre comme jaloux de prendre mon grand-oncle pour modèle ; il ajoutait que ma renommée personnelle était parvenue à la cour de Philippe, et qu'on y citait mes galanteries comme des preuves de la grande souplesse d'un génie qui se plierait certes aux intrigues de la politique comme à celles de l'amour. Quand mes liaisons avec mesdames de

Charolais et de Valois s'ébruitèrent, Cellamare s'étonna avec moi que les tendres préférences de ces princesses ne se terminassent pas par un mariage.

« Vraiment, me disait-il, on s'y attendait à la cour de Philippe ; et le roi mon maître, qui, petit-fils de Louis XIV, sait tout ce que la monarchie française doit au cardinal de Richelieu, ne serait pas aussi irrité que le régent d'une prétendue mésalliance.

» — Mais je n'ai nullement manifesté le projet d'entrer dans la famille royale, disais-je.

» — Raison de plus pour vous y admettre. Pourquoi ne pas rétablir en faveur du nom de Richelieu la charge de connétable ? »

Je me disais à part moi que Philippe et son ambassadeur ne raisonnaient pas si mal ; et j'admirais la gloire du cardinal, qui avait pris La Rochelle et obtenu les faveurs d'Anne d'Autriche.

Je venais d'acheter un régiment qui était à Perpignan.

« Monsieur le duc, me dit le prince de Cellamare, le cardinal Alberoni vous fait ses compliments sur le voisinage de votre régiment :

j'espère que si vous allez en passer la revue, vous n'oublierez pas que c'est surtout pour les fidèles serviteurs de la maison de Bourbon que Louis XIV disait : Il n'y a plus de Pyrénées ! »

Je fis adresser des remerciements polis à Alberoni ; et mes remerciements furent si bien accueillis à Madrid, qu'il s'ensuivit une première lettre du cardinal, puis une seconde, puis une troisième : la première était consacrée à des félicitations pures et simples, la seconde contenait l'inévitable allusion au cardinal-modèle, et la troisième me faisait entrevoir qu'il n'y avait en effet pas de Pyrénées pour moi si je voulais aller chercher la fortune et les honneurs en Espagne : il me fut même offert une principauté.

Je me rendis chez mademoiselle de Valois.

« Ce n'est plus du prince de Piémont qu'il s'agit, me dit-elle.

» — Quel est le nouveau rival qu'on m'oppose ? quelque roi pour le moins ?

» — Le duc de Modène !

» — Un simple duc italien ! ah, chère Aglaé ! j'ai bien envie de vous proposer un prince espagnol.

» — Croyez-vous que je serais plus heureuse avec l'un qu'avec l'autre?

» — Peut-être! »

Et je prononçai *peut-être* avec un sourire qui rendit la princesse curieuse.

« Apprenez, lui dis-je, que ce rival du duc de Modène, c'est moi. On me trouve aujourd'hui indigne du sang royal; pensez-vous que, revêtu d'une principauté, je pourrais concevoir une espérance plus hardie?

» — Restez duc de Richelieu comme toujours, pour que je puisse vous aimer malgré tous.

» — J'y penserai cependant, » dis-je à la princesse.

Et j'y pensai en effet plus d'une fois, me disant combien je serais heureux de mortifier le régent par l'annonce de ma principauté. C'était là mon vrai château en Espagne. Mais Alberoni ne donnait rien pour rien; et dans une lettre qui ne me parvint pas, il me proposait de livrer, en échange de tant d'honneurs, la place de Perpignan.

Je ne sais ce que j'aurais fait avec le temps; car à force d'entendre médire du régent, il me semblait qu'on le ménageait encore, et je ne pou-

vais trouver de torts à un roi qui promettait un autre ordre de choses à la France.

L'intrigue contre la régence s'ourdissait sérieusement. Sans être initié aux secrets politiques de la duchesse du Maine, j'en savais assez pour associer par la pensée mes intérêts aux siens. Sa faction disposait déjà de vingt-deux colonels. Il y avait des conspirateurs dans toutes les parties du gouvernement : il y en avait dans l'église, la magistrature, l'armée, la famille royale elle-même.

Le régent faisait épier vainement le duc du Maine, sa maison, ses partisans et les jésuites. Rien ne transpirait.

« Dubois, dit-il un jour à son ministre, il se passe quelque chose d'extraordinaire : cet ambassadeur d'Espagne est bien affable avec nos jeunes seigneurs et bien fier avec moi !

» — Soyez tranquille, je l'observe.

» — Et la duchesse du Maine ?

» — Elle se trahira elle-même par ses fureurs.

» — Et le parti des dévots ?

» — Je les suis partout.

» — Et tu ne vas jamais à l'église ?

» — Votre Altesse Royale croit-elle qu'on ne les trouve que là? »

On s'apercevait aussi chez les *frondeurs* que Dubois avait un air de soupçon et d'inquiétude; il lui était échappé, dans la colère, quelques mots qui donnaient à penser. On résolut de se hâter.

Le père Tournemine donna à la duchesse du Maine le baron de Valef pour traiter en toute sûreté avec le cabinet de Madrid, quand le complot serait tout-à-fait mûr.

Le premier projet fut d'enlever la régence au duc d'Orléans, dont il était nécessaire de se saisir: Alberoni avait conçu le plan de se déclarer en France lieutenant-général du royaume, sous l'autorité du roi d'Espagne, qu'il voulait faire déclarer régent; mais ce complot varia ensuite dans ses circonstances, selon les vicissitudes des évènements.

Alberoni avait déjà employé un colonel réformé par le régent, et que ce prince avait renvoyé sans lui rien accorder. Cet officier sans emploi, jeune encore, capable d'une résolution extraordinaire, perdu de dettes, et qui, pour

contenter à la fois sa vengeance et relever sa fortune, brûlait du désir d'entreprendre quelque chose d'éclatant, était parti pour l'Espagne, le cœur ulcéré contre le régent, et avait promis au cardinal Alberoni de lui livrer ce prince mort ou vif.

Il n'y eut pas de largesse que le cardinal ne promît pour le succès de cette entreprise; il renvoya ce colonel à Paris avec plusieurs autres Français réfugiés en Espagne; il recruta tous ceux que de fâcheuses affaires, comme des dettes ou des délits, avaient éloignés de leur patrie; il soudoya de l'argent d'Espagne, et sans se faire connaître, ces enfants *perdus* de toute révolution; c'était avec leur chef seul qu'il entretenait des intelligences. Cette avant-garde d'aventuriers passa les Pyrénées, et se répandit dans la capitale, se ralliant les soirs par des signes particuliers dans les places publiques ou les maisons de plaisirs, et vivant dans l'attente d'une expédition dont leur chef connaissait seul le temps, le lieu, les moyens et l'objet principal.

Ce chef avait eu l'ordre de voir le prince de Cellamare, de se concerter avec lui, de soumet-

tre son plan à ses conseils, et d'en tirer les secours nécessaires à l'enlèvement du régent. Pour y réussir, le prince de Cellamare lui indiqua une des promenades du prince, celle de la Muette et du bois de Boulogne, où Philippe aimait à se promener solitairement ou avec la princesse sa fille : quelques conjurés ne manquèrent pas de s'y rendre, sans qu'ils sussent quelle était la personne qu'il fallait enlever. Le danger de la nommer fit manquer l'affaire; car le chef désigna bien un jour un seigneur qu'il montra au doigt, mais les conjurés en saisirent un autre qui passait à peu de distance.

On remit donc ce seigneur en liberté: on s'excusa de son arrestation comme d'une plaisanterie dont il n'était pas l'objet, et on lui demanda pardon d'en avoir agi avec lui, par méprise, comme avec un ami intime; mais le conseil du régent commença à présumer qu'il s'agissait de quelque complot contre le prince. Cependant comme le duc d'Orléans était plein de courage, il ne discontinua pas de sortir nuit et jour, souvent sans autres compagnons que ceux de ses plaisirs, et il allait dans des lieux où, s'il eût été connu, sa

liberté et peut-être sa vie auraient été dans un danger imminent. Il fut ainsi rencontré chez la Fillon, mais si bien déguisé, et jouant si bien le rôle de mécontent, qu'on faillit le mettre du secret. Dubois, son fidèle Achate dans les temples de Vénus, fut reconnu au moment de sortir, parcequ'il fut traité de *compère* par la sibylle. Le colonel d'Alberoni était là :

« Quoi ! c'est Dubois ! s'écria-t-il, et l'autre ?...

» —Chut... », dit la Fillon. Et quand ils furent plus loin : « C'est le prince. » A l'air louche du colonel cette femme s'en défia, et avertit Dubois.

Le chef des conjurés ayant donc manqué son coup, eut bientôt la crainte d'être découvert et arrêté : laissant disperser sa compagnie, il disparut et partit pour les Pays-Bas, exhalant encore son ressentiment contre le prince, et faisant des gageures qu'il serait bientôt arrêté. Ces propos étant rapportés en France, le régent chercha les moyens de s'emparer de cet imprudent.

Cellamare, la duchesse du Maine et les autres chefs de la faction prirent de concert de nouvelles mesures pour mieux réussir dans une au-

tre circonstance : ils s'assemblèrent plusieurs fois clandestinement, et il fut résolu encore, suivant les instructions du ministère d'Espagne, de s'emparer de la personne du régent. Cette capture était toujours la plus importante tentative du complot; mais il est faux qu'on eût parlé dans ce conseil de tuer ce prince si on ne pouvait le prendre.

On disait, je l'avoue, que le duc d'Orléans était l'usurpateur de la régence; on pensait même que la loi salique était telle, qu'aucune renonciation ne pouvait la détruire en France, et qu'elle adjugeait la régence au roi d'Espagne.

Mais je crois pouvoir attester, contre les bruits qui ont couru, que dans la faction de la duchesse du Maine personne n'était capable d'assassiner le régent, et j'ajoute qu'on l'estimait encore lors même qu'on ne cessait de le décrier jusque dans le fond des provinces; mais je ne répondrais pas de même des projets qu'on put méditer au-delà des Pyrénées sur la vie du prince, auxquels je n'eus jamais aucune part.

La détermination de s'emparer de la personne du régent sans lui faire aucun mal, une fois

prise, on délibéra sur ce qu'on devait en faire : le père Tournemine était déjà convenu avec le confesseur du roi d'Espagne et avec Alberoni de le faire transporter à Madrid ou à Tolède, où il serait gardé à vue jusqu'à la mort du roi de France ou jusqu'à sa majorité. Et comme on savait que les aventuriers avaient déjà manqué leur coup au bois de Boulogne, le comte de Laval proposa de faire enlever le prince par quelques uns des colonels qui étaient ses parents ou qu'il s'était associés, et dont quelques uns, initiés aux orgies nocturnes du prince, pouvaient profiter de sa confiance pour s'emparer de sa personne au milieu d'une débauche.

La France une fois privée du chef de la régence, il fallait pourvoir à la sûreté de l'État; et pour contenter ceux qui n'approuveraient pas l'enlèvement du prince, il fut résolu qu'on assemblerait les états-généraux. La duchesse, irritée contre les parlements, s'imaginait qu'il fallait appeler de ses arrêts aux anciennes assemblées de la France.

Le second avantage qu'on se promettait des états-généraux était la vérification de la dette

de l'État, accumulée sous Louis XIV: les finances étaient dans la confusion et Law, qui avait toute la confiance du régent, était, aux yeux de la duchesse du Maine, un aventurier capable de ruiner la France.

Le troisième avantage des états-généraux était d'assurer, pendant la minorité du roi, un conseil national qui pût agir avec un régent ou un vice-roi, que le roi d'Espagne pourrait donner à la France, et qui, rappelant aux Français l'ancienne forme de leur gouvernement, éloignerait des affaires les ministres tels que Law et Dubois.

Le quatrième avantage qu'on devait retirer des états-généraux était de faire justice aux plaintes de tous les corps et d'écouter les envoyés des pays d'état et des parlements, qui gémissaient de l'usurpation du pouvoir des ministres, des injustices actuelles de la régence et du mépris de leurs priviléges, que depuis si long-temps ils réclamaient si vainement.

Le conseil des conjurés délibéra ensuite sur les propositions que fit l'ambassadeur Cellamare de s'opposer au traité que le duc d'Orléans venait de conclure avec les ennemis de l'Espagne ;

et pour le rompre plus efficacement, on détermina de faire la demande au roi d'Espagne d'une convocation avec solennité. Il y avait dans ces idées un souvenir des anciennes assemblées d'État qui se tenaient en Espagne sous le nom de *Cortès*, au temps de Ximénès. Pour ne pas briser tout-à-coup nos parlements, il fut encore décidé que le roi d'Espagne leur demanderait des arrêtés pour la convocation de l'assemblée des États, et qu'il leur ferait entendre qu'on les remettrait dans la situation des anciens parlements, que les rois avaient pris eux-mêmes pour arbitres.

Ces projets ainsi conçus d'accord avec Alberoni, le roi et la reine d'Espagne approuvèrent le plan d'assembler les États, l'édit de convocation et les lettres que Philippe V devait leur écrire lorsqu'ils seraient assemblés pour la restauration de l'État, pour le paiement de la dette publique, et pour établir la balance entre les revenus et les dépenses du royaume. Le cardinal de Polignac et Malezieux composaient une grande partie de toutes ces pièces.

Le duc d'Orléans, tandis qu'on tramait ainsi dès

complots contre sa régence et contre sa liberté, ne discontinuait pas d'aller souper à Saint-Cloud avec ses roués, et quand il n'y couchait pas, il revenait pendant la nuit. Cette facilité d'aller et de venir sans rien appréhender donna l'idée d'essayer de nouveau de se saisir de sa personne.

Madame la duchesse d'Orléans, douairière, qui était toujours à l'affût des nouvelles qui faisaient la provision de son éternelle correspondance, avait l'occasion de découvrir mainte circonstance qui se rapportait au mécontentement des Parisiens et même à la conspiration. Elle ne cessait de tourmenter son fils pour qu'il prît des précautions, puisqu'il ne voulait pas renvoyer Dubois, qu'elle regardait comme le seul auteur de tout ce qui se faisait de mal; car elle s'était prise d'une belle passion pour Law, qui poussa, disait-on, la galanterie jusqu'à trouver des charmes de jeunesse à la vieille douairière.

Un soir le régent passa chez sa mère avant de partir pour une orgie de Saint-Cloud: il était avec Nocé, de qui je tiens ces détails.

« Prenez bien garde, Philippe, lui dit la palatine, vous allez à Saint-Cloud bien tard.

» — Et moi je venais vous prier, ma mère, de ménager davantage votre santé, de ne pas écrire si avant dans la nuit.

» — Je ne puis perdre que mes yeux, vous risquez votre vie.

» — Allons, on vous aura encore fait peur de mes excès : n'en croyez jamais que la moitié, ma mère.

» — C'est déjà bien assez, mon fils : ce soir, par exemple, vous aller souper avec le *gigot* et l'*aloyau*, gare les indigestions...

» — Quoi ! vous savez déjà les surnoms de madame de Parabère et de madame de Sabran ?

» — Je sais tout, mon fils.

» — Je parie que vous avez déjà traduit ces deux sobriquets à toute l'Allemagne?

» — Non, je viens de les apprendre seulement au duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

» — Et cette autre lettre commencée ?

» — Est pour la princesse de Galles.

» — Et ce sera la dernière ?

» — Oui, car elle sera longue : j'ai à lui raconter tout ce qu'on dit de ces faux-sauniers qui courent la campagne et qui sont déjà répan-

dus par milliers dans la forêt de Saint-Germain.

» — Par milliers ! Si c'est ainsi que vous donnez vos nouvelles, vos correspondants sont bien instruits : les faux-sauniers sont tout au plus au nombre de trois ou quatre cents.

» — Ce serait déjà beaucoup pour un coup de main. Tenez, Philippe, je suis fâchée que vous ayez fait un garde des sceaux de ce vilain Le Voyer d'Argenson : c'était un excellent lieutenant de police ; il me répondait de vous chaque matin...

» — C'est-à-dire il vous fournissait plus exactement que son successeur les provisions de votre correspondance.

» — Croyez que je suis inquiète pour votre sûreté : on m'a rapporté des propos très peu rassurants ; il est question de vous enlever et de vous faire faire un voyage en Espagne ! La vieille bigote de Saint-Cyr n'est pas morte et souffle sa politique infernale à madame du Maine. Si ces faux-sauniers venaient sur le chemin de Saint-Cloud !...

» — Adieu ma mère, soyez tranquille.

» — Tenez, mon fils, vous me brouillerez avec

les mœurs et avec la décence : je consens à recevoir au Palais-Royal le *gigot* et l'*aloyau* si vous voulez ne plus aller avec elles à Saint-Cloud si tard dans la nuit.

» — Nous arrangerons cela, ma mère. »

Et le prince partit. Justement ce jour-là tout était prêt pour l'enlever, mais le cardinal de Polignac demanda quelques jours de retard pour prendre de nouvelles mesures. L'occasion était belle, et elle fut perdue.

CHAPITRE XVI.

Accès d'ambition. — La cour de Sceaux. — Brancas. — Promenade dans les jardins. — L'aimable savante. — L'anatomie. — Le cardinal de Retz et ses Mémoires. — Femme politique, coquette, friponne, etc. — L'inscription. — Arouet et Voltaire. — L'orage. — Le régent. — La Bastille. — Le logement. — La nourriture. — Le régent a ri. — Voltaire. — Pimpète. — Richelieu, grand, sublime. — Toujours le grand-oncle. — Alcibiade. — Apologie. — Flatterie. — Brancas. — Mécènes. — L'Académie française. — Œdipe. — Marc-René. — Lecture. — Malezieux. — Épître de Voltaire à Dubois. — 17 mai 1717. — 11 avril 1718.

Quelque frivole que je fusse à l'époque de toutes ces intrigues qui ne parvenaient pas à me distraire long-temps des plaisirs, je sentais par intervalles une certaine inquiétude : le prince de Cellamare et moi nous ne nous étions jamais expliqués sans des réticences prudentes, et comme je n'avais reçu aucune confidence des diverses cabales contre le régent, mon secret me semblait en sûreté entre Alberoni et moi. Je faisais en quel-

que sorte ma cabale particulière, et je ne la croyais pas la moins redoutable, car j'avais pour clientes toutes les dames qui m'avaient mis à la mode : j'étais donc bien convaincu, dans ma jeunesse vaniteuse, que je n'avais qu'à frapper du pied comme Pompée pour ébranler la France.

Je n'étais pas un des plus assidus visiteurs de la duchesse du Maine ; mais j'allais de temps à autre chez elle, et c'était surtout Brancas qui m'y entraînait, car Brancas se partageait assez également entre Sceaux et le Palais-Royal.

Je n'osais pas m'ouvrir à Brancas, car j'admirais son impartialité, quoique je l'eusse soupçonné quelquefois de n'être pas étranger à toutes les brigues du temps.

Dans les derniers jours de l'automne 1718 nous nous rendîmes ensemble à la petite cour de la duchesse, et comme nous nous promenions seul à seul dans les jardins, j'avais à tout moment mon secret sur les lèvres ; mais dès que l'entretien devenait trop sérieux, Brancas, moins préoccupé que moi, avait hâte de le ramener à un sujet plus frivole : j'en conclus qu'il ne conspirait, en franc roué, que contre les cœurs des

dames, et je me renfermai dans ma réserve de conspirateur politique, après avoir effleuré de très près la révélation de mes ambitieuses espérances :

« Corbleu, me dit Brancas, tu es bien distrait aujourd'hui ! Je viens de voir passer dans ce bosquet l'aimable savante de céans: t'aurait-elle donné rendez-vous? je te quitterai, si je te gêne.

» — C'est mademoiselle Delaunay que tu appelles la savante ?

» — Comment donc ! elle a battu Duverney sur l'anatomie.

» — Oui, et celui-ci a bien soin de dire que c'est la fille de France qui connaît le mieux le corps humain.

» — Diable ! voilà un savant qui a fait un bon mot sans y penser.

» — Je crois que dans ce moment-ci mademoiselle Delaunay s'occupe moins d'anatomie que d'histoire : je l'ai trouvée l'autre jour discutant très sérieusement avec la duchesse sur un passage des Mémoires du cardinal de Retz...

» — *Voilà un dangereux esprit*, comme disait ton grand-oncle en parlant du jeune Gondi.

» — En effet c'était le génie de la Fronde personnifié; si aujourd'hui...

» — Je ne parle pas du coadjuteur, mais de cette pauvre mademoiselle Delaunay qui se croît grande politique, et que Chaulieu appelle si lestement dans ses petits vers, coquette, libertine et friponne!

» — Dans les temps de trouble, le poignard devient le bréviaire des coadjuteurs et l'aiguille des femmes! Par exemple, le gouvernement de la régence semble au moment...

» — Sur quelle herbe as-tu donc marché ce matin, mon pauvre Richelieu? Est-ce que tu admires aussi les Mémoires du coadjuteur? Et que nous importe à nous la Fronde ou la Ligue? Tiens, lis cette inscription. »

Brancas me montrait, en riant, une statue de Cupidon, avec ce distique gravé au piedestal:

Qui que tu sois, voici ton maître,
Il l'est, le fut, ou le doit être.

« De qui sont ces deux vers? demandai-je, du vieux Chaulieu sans doute?

» — Non, mais de mon protégé Voltaire.

» — Je connais ce nom-là.

» — C'est le nom que veut prendre désormais Arouet, que j'avais fait rappeler de son exil à Sully, et qu'il m'a fallu ensuite faire sortir de la Bastille.

» — Ah! l'auteur des *J'ai vu* (1).

» — Je crois bien que les *J'ai vu* n'étaient pas de lui; mais avec un drôle comme Voltaire la justice ne risque pas de se tromper: il a fait plus de satires et d'épigrammes qu'il n'en faudrait faire pour rester embastillé toute sa vie.

» — En récompense il tourne bien un compliment.

» — Le coquin a de l'esprit comme un singe. Quand nous sommes allés remercier le régent il faisait un temps épouvantable. « Vraiment! s'est-il écrié, il y aurait un régent là-haut, que les choses n'iraient pas plus mal. » « Monseigneur, a dit Nocé au prince, voici le jeune Arouet que vous venez de tirer de la Bastille, et que

(1) J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Cette pièce, qui fit exiler Voltaire de Paris, était d'un nommé Lebrun. (*Note de l'Éditeur.*)

vous allez y renvoyer. » Et il lui a rapporté le bon mot. Philippe en a ri aux éclats, et a même donné une pension à Voltaire, qui lui a dit : « Je remercie Votre Altesse Royale de ce qu'elle veut bien se charger de ma nourriture ; mais je la prie de ne plus se charger de mon logement. »

» — Le trait est original.

» — Tiens ! le voilà lui-même qui déclame dans cette allée. Holà ! monsieur le poète, nous vous prenons en flagrant délit de quelque épigramme, ou peut-être, si près de cette statue, rêvez-vous à votre chère Pimpète (1) ?

» — Ah ! pardon, messieurs, nous dit Voltaire. Monsieur le duc, ajouta-t-il en s'adressant à moi, c'est de votre nom que je m'inspirais :

Richelieu, grand, sublime... (2).

» — J'espère, dit Brancas, interrompant malicieusement le poète, j'espère, mon cher Richelieu, que tu reçois là assez d'encens...

» — Ne vois-tu pas, dis-je à Brancas, que c'est

(1) Mademoiselle Desnoyers. (*Ed.*)

(2) Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi :
Mazarin souple, adroit, et dangereux ami.

de mon grand-oncle que parle monsieur de Voltaire? me voilà condamné à vivre de cette gloire héréditaire, et quelquefois elle est un reproche pour moi.

» — Monsieur de Voltaire, dit Brancas, je vous préviens que Richelieu est sérieux en diable depuis ce matin; nous allons le voir un de ces jours abjurer les plaisirs pour l'ambition.

» — Monsieur le duc, reprit Voltaire, Alcibiade courtisa la gloire après avoir courtisé les belles d'Athènes. »

J'étais en effet dans une veine d'ambition. Il n'est rien de tel comme de chatouiller à propos la vanité. Depuis ce jour j'ai aimé Voltaire, qui a été mon poète, comme moi son héros. J'ose dire que son compliment ne fut pas perdu, et que j'ai mérité à la guerre comme en amour le titre d'Alcibiade français qu'il a continué à me donner.

« Mon cher Voltaire, vive l'exil et la Bastille pour corriger les poètes, dit Brancas; vous ne parlez plus qu'en courtisan... Ne te crois pas le seul flatté, mon cher Alcibiade; écoute ces vers que m'a adressés Voltaire :

Tu sais charmer au conseil comme à table;
Mécène à toi ne se peut comparer,
Et je te crois, j'ose ici l'assurer,
Moins paresseux et non pas moins aimable.

Me voilà Mécène pour le moins : il est vrai qu'il y a peut-être ici une allusion satirique ; car un Mécène suppose un Auguste. Mais de quel sujet vous occupez-vous maintenant ?

» — De deux à la fois, reprit Voltaire ; du poème de *la Ligue*, dont j'allais tout à l'heure vous citer quelques vers, et de ma tragédie d'*Œdipe*.

» — Vous courtisez donc toutes les Muses ? lui dis-je.

» — Monsieur le duc, vous faites mieux que moi ; car je vous assure qu'il est plus doux de courtiser toutes les belles.

» — Mais cela ne mène pas à l'Académie.

» — Vous y serez pourtant avant moi (1).

» — Je le crois bien, dit Brancas, si vous choi-

(1) Richelieu fut en effet reçu vingt-six ans avant Voltaire, Richelieu en 1720, Voltaire en 1746. Nous n'avons plus de Voltaire aujourd'hui ; mais nos évêques et grands seigneurs passent à l'Académie comme autrefois avant les poètes. (*Ed.*)

sissez toujours des sujets comme cet Œdipe qui couche avec sa mère.

» — Monsieur le duc, avec les interprétations, Corneille et Racine auraient couché plus d'une fois à la Bastille. Je ne me suis pas plaint, comme vous le savez, d'être exilé ou claquemuré par messire Marc-René (1), à qui Dieu le rende, mais d'être soupçonné de vers infâmes également indignes de la façon dont je pense et de celle dont j'écris.

» — Ce pauvre Arouet, il aura toute sa vie la Bastille sur le cœur !

» — Quand je vivrais cent ans ; et cependant c'est pour l'oublier que j'ai renoncé à ce nom d'Arouet qui m'a toujours porté malheur.

» —Excepté auprès de mademoiselle Pimpète, car vous avez eu aussi vos bonnes fortunes, monsieur le poète.

» — Oui, et l'autorité m'a fait l'honneur de se mêler aussi de mes amours.

» — Messieurs, nous dit M. de Malezieux qui survint, madame la duchesse vous invite à venir

(1) Marc-René Le Voyer d'Argenson.

écouter la lecture d'un nouveau divertissement sur lequel elle sera charmée d'avoir votre avis.

» — Si c'est vous qui êtes le lecteur, lui dit Brancas, vous saurez bien nous le faire trouver délicieux.

» — Ce sera moi, messieurs, car il faut que chacun mette ici du sien : la cour de Sceaux est, comme vous savez, les galères du bel esprit. »

Nous nous rendîmes dans les appartements, où, malgré le charme du débit de Malezieux, j'écoutai à peine la lecture, tant j'étais agité de mes pensées politiques, tant le titre d'Alcibiade dont Voltaire m'avait salué réconciliait mon ambition avec la partie frivole de mon caractère. Je repartis pour Paris un peu piqué contre la duchesse du Maine, qui continuait à me traiter en seigneur galant au lieu de m'associer aux grands secrets de ses desseins.

Ma rencontre avec Voltaire fut le commencement de notre longue intimité. Nous nous sommes boudés quelquefois, mais pour nous rapprocher bientôt. Je lui pardonnai même à quelque temps de là son épître à Dubois, malgré un

passage très peu d'accord avec les vers sur le cardinal mon grand-oncle, qu'il composait dans les jardins de Sceaux (1).

J'aurai bien des occasions d'en reparler (2).

(1) Ce redoutable génie (Richelieu)
Qui faisait trembler les rois;
Celui qui donnait des lois
A l'Europe assujettie,
A vu le sage Dubois,
Et pour la première fois,
A connu la jalousie.
De Richelieu mérite encor l'envie :
Par des chemins écartés
Ta sublime intelligence,
A pas toujours concertés,
Conduit le sort de la France,
La fortune et la prudence
Sont toujours à tes côtés. (*Éd.*)

(2) Voltaire fut mis à la Bastille le 17 mai 1717, et en est sorti le 11 avril 1718.

Quelques biographes ont eu tort de le faire trouver à la Bastille avec Richelieu, qui y fut envoyé la seconde fois en 1716, et la troisième en 1719. (*Éd.*)

CHAPITRE XVII.

Ma première influence aux coulisses. — Première représentation d'Œdipe. — La pièce. — L'auteur. — La maréchale de Villars. — La queue de la robe du grand-prêtre. — Amour sans succès. — La conspiration. — Cellamare. — Dubois. — Buvat. — Les copies. — La Fillon. — Du fruit nouveau. — L'abbé Porto-Carrero. — Monteleone. — La Normande. — Les ducats. — Les vingt-cinq louis. — Buvat fidèle à Dubois. — Dépêches saisies. — M. Leblanc. — L'ambassadeur dans l'embarras. — Visite à l'hôtel de l'ambassade. — Attributions de Dubois constatées par le diplomate. — M. de Saint-Aignan. — Détails du complot. — Arrestations. — Pompadour. — D'Aidée. — Maximes de Dubois. — Madame du Maine et son mari. — Le cardinal de Polignac. — Madame de Maintenon. — La Bastille s'emplit.

Voltaire, qui est devenu par la suite le roi du théâtre, eut toutes les peines du monde à faire jouer son *Œdipe*. Les intrigues et les cabales des comédiens le désespéraient. Je n'avais pas encore à cette époque l'influence administrative qui devint une des prérogatives de mes charges à la cour après la minorité, lorsque Laplace m'écrivait :

« Tu pris Minorque et fis jouer Adèle; »

mais j'exerçais, par mes liaisons avec ces dames de la comédie, un autre genre d'influence tout aussi puissant, qui ne fut pas inutile aux débuts du jeune auteur. Il n'a cessé de m'en remercier, et, comme il dit quelquefois, de baiser les pieds et les ailes de son bon génie.

La conspiration était près d'éclater lorsqu'enfin un des derniers jours de novembre *Œdipe* fut annoncé par l'affiche du théâtre. Une foule immense remplit bientôt la salle. Je me rappelle encore que j'étais dans la loge de madame la maréchale de Villars lorsque Voltaire parut lui-même sur la scène portant la queue du grand-prêtre.

« Quel est ce jeune homme qui fait une telle bouffonnerie, demanda la maréchale ? C'est pour compromettre sans doute le succès de la pièce ?

» — Madame, lui dis-je, que diriez-vous si c'était l'auteur lui-même ?

» — Le plaisant original! Je voudrais bien qu'il me fût présenté. »

Le spectacle fini, je fis prévenir Voltaire, qui vint saluer la maréchale.

« Monsieur, lui dit Villars, la nation vous a bien des obligations de lui consacrer vos veilles.

» — Ah, monsieur le maréchal ! répondit Voltaire, elle m'en aurait bien davantage si je savais écrire comme vous savez agir. »

La maréchale fut aussi très louangeuse pour Voltaire, et de sa vanité satisfaite par une si douce faveur naquit cette passion pour madame de Villars qui inspira tant de vers à l'auteur d'*Œdipe*. La maréchale n'y répondit que par une sage amitié. J'avais plus d'esprit auprès d'elle que Voltaire lui-même : aussi le maréchal ne fut jamais jaloux de celui-ci.

Pendant que Voltaire triomphait de la cabale de l'acteur Quinault, le prince de Cellamare ne cessait de passer en revue ses forces secrètes contre le régent. Son espoir se nourrissait des querelles des sulpiciens et des jésuites, de l'opposition du parlement et du mécontentement des partisans de l'ancienne cour. Les mécontents de toutes les classes étaient du reste caressés et festoyés chez lui ; tant ceux qui invoquaient le ciel à l'église contre l'immoralité de Philippe, que ceux qui accouraient des mauvais lieux dans ses sa-

lons. Bientôt ces mécontents lui parurent si nombreux, qu'il lui tardait de donner le signal. Chaque jour c'étaient de nouveaux retards qui irritaient son impatience. Cependant il multipliait les pièces diplomatiques, les copies de ses plans et les mémoires qu'il faisait distribuer en France aux partisans secrets de Philippe, et qu'il envoyait exactement à Alberoni, qui voulait être tenu au courant de tout.

Depuis quelque temps Dubois était aux aguets sans avoir encore pu saisir aucune preuve du complot qu'il soupçonnait, lorsque entra dans son cabinet un homme qui avait demandé avec instance et mystère à lui parler.

Dubois, qui n'était pas endurant, allait rudoyer cet importun en le voyant jeter autour de lui des yeux inquiets avant de parler ; mais il se retint, et fit signe au valet de chambre de sortir.

« Que me voulez-vous ? demanda-t-il, et d'abord qui êtes-vous ?

» — Monsieur l'abbé, je suis Buvat.

» — Je ne connais pas Buvat.

» — Monsieur l'abbé, vous connaissez mon

écriture, et vous avez dû porter à Londres un rapport auquel j'avais mis ma plus belle main ; car il était si bien fait que j'en ai conservé...

» — Une copie peut-être, drôle ?

» — Non, monsieur l'abbé, une grande admiration pour vous, et je mis tous mes soins à ce qu'il fût moulé.

» — Je vois que vous êtes écrivain.

» — Oui, monsieur l'abbé, et je me plaignais d'être sans ouvrage ; car il paraît que vous n'employez plus que les copistes du ministère ; et je me suis laissé recommander au prince de Cellamare.

» — Prenez donc un siége, monsieur Buvat.

» — La discrétion est la religion d'un copiste ; mais quand il s'agit des intérêts de la France...

» — Parlez plus bas, mon ami.

» — Je vous avoue que j'ai cru agir en bon Français, sinon en fidèle écrivain...

» — Et qu'avez-vous fait ?

» — J'ai pris double copie d'un mémoire qui m'a paru suspect, et le voilà pour que vous en jugiez. »

Dubois prit le papier que Buvat lui livrait, et le lut avec attention.

« Mon ami, dit-il à Buvat, vous avez maintenant votre fortune au bout de vos doigts. J'attends de vous que vous redoublerez de zèle et d'activité pour le prince de Cellamare, mais que vous trouverez le temps de m'envoyer vos copies le plus souvent possible : venez rarement vous-même, mais réveillez-moi avant le jour quand vous aurez quelque chose à m'apporter de plus important. N'oubliez pas surtout les noms propres.

» — Monsieur l'abbé, comptez sur mon exactitude à vous servir.

» — Comptez sur la reconnaissance du régent. »

Dubois fit observer de plus près les agents de l'Espagne et les partisans de la duchesse du Maine. Il apprit que cette princesse se rendait de nuit chez Cellamare, et que M. de Laval conduisait la voiture au lieu du cocher.

Cependant le copiste, fidèle à ses engagements avec Dubois, pénétrait un à un tous les détails de la conspiration. Il dressait un journal des

mouvements de tous les conjurés, de leurs visites, de leurs entrevues, et il en instruisait le ministre la nuit suivante, sans que personne s'en doutât. Le régent et Dubois attendaient quelque preuve directe contre la duchesse du Maine ou le prince de Cellamare ; mais deux mois entiers se passèrent sans que le ministre pût prendre les conjurés sur le fait.

Enfin Buvat vint un matin réveiller Dubois, et lui dire qu'il avait copié en entier le projet de l'ambassadeur, compris en cinquante mémoires différents, dont il remit les sommaires.

Quelques heures après vint chez le ministre quelqu'un qui avait ses entrées par un privilége spécial.

« Ah ! c'est toi, ma commère, dit Dubois reconnaissant la Fillon, qui raconta souvent depuis cette entrevue ; car elle aimait à se faire honneur de son rôle politique.

» — C'est moi-même, mon compère.

» — Et quelle bonne nouvelle t'amène ?

» — Quelque chose qui vous fera plaisir.

» — Ah ! ma pauvre présidente, je me fais un peu difficile.

» — C'est-à-dire vous vous faites vieux.

» — Allons, je vois que cette prétendue veuve de l'autre nuit se plaint de moi.

» — Un peu, mon compère; aussi sont-ce des distractions d'une autre espèce que je vous apporte.

» — Oh! du fruit nouveau! c'est quelquefois piquant pour un vieux pécheur.

» — Mon compère, que me donnerez-vous d'un gibier d'Espagne?

» — *Carajo!* dit Dubois qui la vit sourire, il y a un double sens dans tes paroles.

» — Compère, il faut aller droit au but avec vous; je vois que vous avez bien retenu le juron favori de l'abbé Porto-Carrero, avec qui vous vous êtes trouvé à la maison; mais depuis il est venu plus souvent que vous, et nous lui avons fait bon et beau visage, car en vrai neveu de cardinal il lâche un ducat aussi facilement qu'un *carajo*. Il nous a amené son ami Monteleone, fils de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre, et ils se sont amourachés tous deux de la belle Normande; ils n'ont pas de chair blanche comme cela chez eux, ces mauricauds d'Espagnols! si bien qu'ils

ne passent guère de jour sans la visiter, et ils avaient payé quinze jours d'avance, lorsqu'ils sont venus hier soir prendre congé d'elle pour cause d'un départ subit. Il est échappé à l'abbé de recommander à la Normande de ne pas parler de ce voyage de quelques jours.

» — Cela suffit, ma commère, je sais ce que portent ces deux courriers. Je te remercie : voilà vingt-cinq louis pour consoler la Normande de l'absence de ses deux Espagnols. »

La Fillon sortit. Dubois sonna, expédia un courrier qui devança Porto-Carrero et Monteleone à Poitiers; puis il alla trouver le régent, qui, encore assoupi après une orgie, repoussa rudement son ministre.

« Dormez, dormez, monseigneur, lui dit Dubois, vous ne risquez plus de vous réveiller en Espagne dans la tour de Ségovie. » Et il alla prendre toutes les mesures convenables.

Le même jour, pour cacher qu'il eût expédié des missives par un courrier extraordinaire, le prince de Cellamare fit remettre au ministère des affaires étrangères ses dépêches comme d'habitude, afin qu'on les insérât

dans le premier paquet qui partirait pour Madrid. Dans ces lettres cependant le prince Cellamare avait glissé un billet en chiffres qui avertissait sa cour du départ de Porto-Carrero, et l'instruisait en peu de mots de l'importance de ce courrier.

Le lendemain, conduit par un soupçon ou ayant reçu avis de l'arrestation de Porto-Carrero, le prince de Cellamare se rendit à l'hôtel du ministère pour demander si le paquet avait été envoyé, prétextant qu'il avait à y ajouter quelques lettres nouvelles. Mais déjà le régent, Dubois et Leblanc avaient reçu les nouvelles de Poitiers ; ils se crurent convaincus, par des preuves de fait, d'un complot dont ils n'avaient eu jusque alors que les indices, et ne dissimulèrent plus leur pensée sur un semblable attentat contre le pouvoir du régent; Leblanc, au lieu de remettre au ministre d'Espagne ses dernières dépêches, lui dit d'un ton assuré :

« Monsieur l'ambassadeur, c'est un peu trop tard : nous avons expédié vos lettres, mais nous avons dû en retenir une...

» — Comment, monsieur, on s'est permis...?

» — Oh ! seulement de retenir un billet en chiffres qui est déjà déchiffré ; bien mieux, nous avons certaines dépêches surprises entre les mains de Porto-Carrero ; elles sont connues du régent et de son conseil. »

Le prince de Cellamare parut embarrassé.

« Monsieur l'ambassadeur, continua Leblanc, veuillez bien me suivre dans votre voiture ; j'ai ordre de faire la visite de votre hôtel en présence de M. l'abbé Dubois que voilà.

» — Monsieur, dit Cellamare, j'invoque le droit des gens.

» — Monsieur l'ambassadeur, dit Dubois, si vous obéissez de bonne grâce, il ne vous sera pas fait de mal ; mais si vous résistez, de plus grandes forces sont toutes prêtes pour vous soumettre à la volonté du roi. »

Le prince Cellamare voulait balbutier encore quelques mots ; il essaya de parler des prérogatives de son titre et de sa personne. Dubois, d'un ton plus ferme encore, lui repartit qu'il avait dégradé sa dignité, en sorte que l'ambassadeur fut contraint de suivre Leblanc et Dubois à l'hôtel de l'ambassade, qui fut sur-le-champ envi-

ronné et rempli d'un détachement de mousquetaires. L'ambassadeur se donnait le ton de la représentation espagnole pendant la visite qu'on fit de ses papiers en sa présence ; mais sa fureur ne put se contenir plus long-temps quand on ouvrit une cassette où il conservait quelques billets doux, et, en présence des divers personnages qui faisaient la visite dans tous les coins de sa maison, il dit à Leblanc et à ses agents :

« Ce ne sont plus là, messieurs, des affaires d'ambassade ; cette cassette ne contient que des lettres de femmes : laissez faire l'abbé Dubois, cela rentre dans ses attributions.

» — Monsieur l'ambassadeur, dit Dubois sans se déconcerter, bien volontiers. Je vais vérifier moi-même ces papiers précieux. »

Les perquisitions furent donc complètes. Tout ce qu'on put saisir fut inventorié avec une scrupuleuse exactitude. Le sceau du roi et celui de l'ambassadeur furent mis sur tous les papiers à mesure qu'on en faisait l'examen et le triage. Après cette opération les deux

ministres se retirèrent laissant Cellamare sous la garde de Dulibois, gentilhomme ordinaire du roi.

L'ambassadeur d'Espagne écrivit aussi le même jour à tous les ministres des souverains étrangers près le roi de France, sur l'attentat commis contre sa personne, sur l'ouverture de ses coffres et la saisie de ses papiers.

De son côté Dubois écrivit aux ambassadeurs, aux ministres et résidents près le roi de France, pour leur faire connaître les motifs de la conduite du roi envers le prince de Cellamare. Il leur fit part des précautions prises par le ministère pour faire avorter le complot découvert. Dubois écrivit en même temps aux évêques, aux premiers présidents et à tous les gouverneurs du royaume, parcequ'on craignit d'abord quelque mouvement dans les provinces, correspondant à celui qui devait avoir lieu dans la capitale; il les exhortait à maintenir le bon ordre en cas de sédition.

Cellemare partit de Paris sous la conduite de Dulibois et de deux capitaines de cavalerie; ils s'arrêtèrent à Blois, où Cellamare fut gardé à

vue jusqu'à l'arrivée de M. de Saint-Aignan, notre ambassadeur en Espagne.

Pendant que ces choses se passaient en France, le duc de Saint-Aignan était très désagréablement à Madrid. Quoiqu'on n'y sût encore rien de ce qui avait eu lieu à Paris, la rupture entre les deux couronnes paraissait si prochaine, et la violence d'Alberoni si connue, que le duc de Saint-Aignan ne se crut pas en sûreté. Il partit secrètement avec sa femme, suivi de ses domestiques, et arriva au pied des Pyrénées. Là, ne doutant point qu'Alberoni ne fît courir après lui, il prit des malles pour lui et pour madame de Saint-Aignan, et n'emmenant que les valets absolument nécessaires, il traversa les montagnes, pour ne s'arrêter qu'à Saint-Jean Pied-de-Port. Il avait eu la précaution de laisser dans son carrosse un valet de chambre et une femme qui s'annonçaient, en continuant leur route, comme l'ambassadeur et l'ambassadrice. Le duc avait à peine avancé une lieue dans les montagnes, que des gens détachés par Alberoni investirent le carrosse. Les domestiques jouèrent bien leur jeu, crièrent bien haut contre la violence, et furent ramenés à Pampelune. Lorsque

le duc de Saint-Aignan fut arrivé à Bayonne, il envoya réclamer ses équipages, qui lui furent rendus.

Le soir de la découverte de la conspiration à Paris, il y eut un conseil où l'on en rendit un compte sommaire; on y lut les lettres de Cellamare, et les pièces les plus importantes qu'on avait saisies dans la malle de Porto-Carrero.

La pièce cotée n° 20 renfermait les instances de la nation, ses griefs contre la régence, et les résolutions du roi d'Espagne, adressées aux états-généraux.

Le n° 30 offrait les moyens d'effectuer la restauration de la France, et d'assurer la vie de Louis XV contre les complots du duc d'Orléans.

Le n° 40 rapportait les moyens employés dans les autres minorités.

Le n° 50 renfermait une liste de conjurés, des notes sur leurs caractères, sur leurs places actuelles ou sur le rôle dont ils devaient se charger. Le régent interrompit politiquement ou généreusement la lecture de cette pièce. Mais il fut facile de conclure de tout ce qui avait été communiqué au conseil, que le duc du Maine avait

envoyé Jalouste, autrefois au service du feu roi, dans le pays des Grisons pour y lever un régiment au nom du roi d'Espagne;

Que Philippe V devait écrire au parlement de Paris, et à tous les parlements, pour soulever le royaume et convoquer les états-généraux;

Que les princes légitimés et les partisans de l'ancienne cour étaient disposés à se conduire selon les désirs du roi d'Espagne;

Que, s'il était possible, on s'assurerait de la personne du régent, du château des Tuileries, et même du jeune monarque;

Que le duc du Maine serait déclaré lieutenant général du royaume.

Le ministère voulut se montrer dans sa force et sa vengeance. Deux compagnies de mousquetaires reçurent l'ordre de se botter et de se tenir prêtes à monter à cheval; et De Launay, gouverneur de la Bastille, prépara des logements.

Le 10 décembre 1718, le marquis de Pompadour, dernier de son nom, frère de la belle Courcillon et agent de la princesse de Rohan, fut arrêté dans son lit, ainsi que M. de Saint-Genest.

Le gendre de M. de Pompadour, M. de Courcillon fut arrêté comme lui, et tous deux furent conduits à la Bastille.

Le 11, le comte d'Aidie, cousin, beau-frère et du même nom que Riom, et Foucault Magni, introducteurs des ambassadeurs, que Cellamare avait attirés à son parti, prirent la fuite et arrivèrent sains et saufs en Espagne. Le soir même que Cellamare fut arrêté, d'Aidie étant dans une maison où il devait souper, regardait jouer une partie d'échecs. On vient dire que Cellamare était arrêté ; d'Aidie, très attentif à une nouvelle si intéressante pour lui, ne montra pas la moindre émotion. Un des joueurs ayant dit qu'il ne pouvait plus gagner la partie, d'Aidie offrit de prendre le jeu, fut accepté, joua tranquillement et gagna. Quand on servit le souper, il sortit sous prétexte d'incommodité, prit la poste et partit.

L'abbé Brigaud, secrétaire de la conspiration et colporteur des papiers, fut arrêté à Montargis: Cellamare avait eu le temps de le faire avertir, et il avait pris la fuite, déguisé en femme; mais Dubois envoya des émissaires qui l'arrêtèrent : on

lui trouva des lettres adressées à lui-même; on le ramena à Paris, et il fut renfermé à la Bastille. Lié avec le marquis de Pompadour, il avait été entraîné par lui dans la conjuration; il avait composé aussi une réponse aux lettres de Fitz-Moritz, ce qui l'attacha à madame du Maine: il confia en partant sa cassette et ses papiers à sa servante, qui, par son ordre, l'avait remise au chevalier de Mesnil; et comme d'Argenson et Leblanc lui dirent, en l'interrogeant, que sa servante et de Mesnil étaient arrêtés et qu'on avait tout lu dans ses papiers: « Eh bien! répondit l'abbé, vous savez toute l'affaire, il n'y a rien de plus. » Les juges encore plus surpris, parcequ'ils n'avaient trouvé dans la cassette que des papiers de famille, et voyant que de Mesnil les avait trompés et n'avait point tout remis, le firent appeler. Le chevalier jura qu'il n'avait rien gardé: mais un moment après il arrêta Leblanc, et lui dit en particulier qu'il lui déclarait, non comme à un ministre, mais comme à un honnête homme, qu'il avait brûlé pour se sauver lui-même et son ami, les mémoires originaux de la conjuration d'Espagne; Leblanc lui répondit que sa qualité

Noyon, soupçonnée d'avoir des correspondances avec les Bretons.

Le cardinal de Polignac ne fut point emprisonné, mais conduit en exil dans son abbaye d'Anchin en Flandres, sur les confins du royaume, où il fut gardé par un gentilhomme; mademoiselle de Montauban, fille d'honneur de madame du Maine, accusée de galanteries avec lui, fut saisie en même temps; mais elle n'avait que des billets doux du maréchal de Villars et quelques écrits de sa main sur la conjuration.

Bargeton, avocat, et Davisard, avocat-général du parlement de Toulouse, furent arrêtés aussi; mais des vingt-deux colonels qui devaient s'emparer du régent et le conduire au château de Tolède, il n'y eut d'arrêté que le comte de Laval; qui s'était chargé d'épier le duc d'Orléans et de le surprendre dans une de ses courses nocturnes.

Enfin mademoiselle Delaunay, la marquise de Pompadour, sa fille madame de Courcillon, furent arrêtées; les mousquetaires pendant quinze jours ne se débottèrent pas, et plus de deux cents innocents furent renfermés et confondus avec les coupables.

Le prince de Conti, plus coupable que les autres, devait être arrêté; il prit le parti de se barricader chez lui avec ses complices, et il ne leur manqua ni provisions de bouche ni femmes pour attendre l'évènement. Mais comme on les crut capables de résistance, on dissimula; on ignora de même les mouvements secrets de la faction de Villeroi, à cause de la considération du maréchal et de ses relations intimes avec les principaux personnages de l'ancienne cour: Villeroi sut à peine que le duc du Maine était arrêté, qu'il écrivit à madame de Glapion, supérieure de Saint-Cyr, pour apprendre à madame de Maintenon l'arrestation de son élève chéri. Les deux dames étaient ensemble quand on apporta la lettre, que madame de Maintenon décacheta. Sa douleur fut telle, qu'elle alla se prosterner devant le Saint-Sacrement, où la fièvre la saisit et ne la quitta plus.

Cependant la guerre avec l'Espagne paraissait imminente, et la seule chose qui faisait hésiter le régent à la faire était la difficulté de trouver un général: il fallait le choisir parmi les anciens maréchaux de Louis XIV, et s'exposer à la trahi-

son en faveur du roi d'Espagne; ou risquer par un autre choix la perte d'une bataille.

On fut bien étonné quand le duc de Berwick accepta la charge du commandement : ce fut un étranger qui nous donna cette leçon, qu'on doit avant tout ses services à son pays.

Le duc de Berwick avait reçu toute sorte de bienfaits du roi d'Espagne, et avait à sa cour un fils qui en était chéri; il promit cependant d'aller faire la guerre contre ce roi. D'Asfeld, qui n'avait reçu du roi d'Espagne que la Toison-d'Or, refusa positivement de suivre Berwick.

Alberoni, de son côté, envoya aux magistrats et aux évêques français un manifeste contre le régent. Dubois eut soin de faire tenir registre, à la poste, de ceux qui le recevraient à Paris; mais ce manifeste n'empêcha pas que le parlement, à qui le régent rendit le président de Blamont qu'il avait exilé, ne se déclarât pour ce prince, ni que le duc de Berwick n'allât camper près de Bayonne pour s'y préparer aux hostilités contre l'Espagne. Le prétendant, Jacques III, commanda les troupes de Philippe V

en personne. On sait que Berwick prit Fontarabie et Saint-Sébastien, qu'il occupa la Catalogne, et que la victoire réconcilia les officiers frondeurs avec le drapeau qu'ils étaient sur le point de trahir naguère : tel est le caractère français.

CHAPITRE XVIII.

Sympathie. — On ne tient que la *tête* et la *queue*. — La duchesse du Maine. —Opiniâtreté. —La duchesse errante en Bourgogne.—Retour à Sceaux.—Cardinal de Noailles.—La Bretagne.—M. de Montesquiou en Bretagne. — Mécontentement. — Commission. — Châteauneuf. — Marquis de Pont-Calec. —Mort par l'eau. — Sentence. — Supplice. — Trois bourreaux pour quatre victimes. — Derniers adieux. — Les têtes et les corps. — Les funérailles des suppliciés.

Tous les détails de ces arrestations m'intéressaient vivement, comme on pense bien, car j'attendais mon tour tous les matins. Ma sympathie pour les fugitifs et les prisonniers n'était donc pas hypocrite, et mes questions sur les uns et les autres se succédaient naturellement. Je terminerai ici le récit de tout ce qui ne m'est pas personnel dans les incidents de cette conspiration manquée: je retrouve aussi quelques notes sur ce qui eut lieu dans la Bretagne; et je ne passerai pas sous silence le seul épisode sanglant des trou-

bles de l'époque : car à Paris les vengeances du gouvernement se bornèrent à des menaces et à des persécutions. Il était évident que Dubois ne tenait pas tous les fils de l'affaire, et qu'il était impatient de faire parler les victimes pour tout savoir. Le régent avait dit : « Nous tenons la queue et la tête de la conspiration ; mais le tronc nous manque encore. » Il penchait pour l'indulgence ; mais Dubois, d'Argenson et Leblanc demandaient des exemples. Ce qui les irritait surtout était la romaine obstination de la duchessse du Maine. La colère lui donnait une énergie d'héroïne ; sa haine avait un instinct subtil qui lui faisait deviner toutes les ruses employées par ses ennemis pour la faire parler. Il lui manqua la vertu la plus difficile à une femme en politique comme en amour, la persévérance ; mais combien elle fit attendre à Dubois sa victoire par ses refus de rien avouer!

Long-temps on lui déclara que ses aveux feraient cesser toutes les poursuites contre elle et ses partisans : elle préféra passer cinq longs mois d'hiver dans la citadelle de Dijon plutôt que de rien déclarer ; elle obtint ensuite, par le canal

de madame la Princesse, qu'elle serait transférée à Châlons, où elle fut conduite par La Billarderie.

La nouvelle prison fut agrandie pour elle; mais à cause de la fraîcheur des plâtres, elle se vit reléguée dans un réduit malsain où elle prit une espèce de fièvre lente.

Cependant, à la nouvelle de sa situation, le régent et ses ministres furent accusés de tyrannie, et cette rumeur les força de la mettre en liberté. On lui donna toute la Bourgogne pour exil, et elle erra de château en château afin de respirer l'air de la campagne, et de faire quelque diversion à son ressentiment.

Persécutée par la cour, cette fille de Louis XIV n'en était pas moins fière dans son malheur. Sa mère, madame la Princesse, obtint de l'aller voir à Chanlay, mais en promettant au régent d'adoucir cet inexorable ressentiment. Pour cela elle lui peignit le duc du Maine dangereusement malade à Dourlens, et lui persuada que Pompadour et l'abbé Brigaut avaient tout dévoilé; mais madame du Maine, au lieu de consentir à des aveux, parlait de présenter au parle-

ment une nouvelle requête contre le duc d'Orléans.

De l'avis de Leblanc, on lui envoya La Billarderie pour négocier avec elle, et La Billarderie l'assura de nouveau qu'elle obtiendrait sa liberté et celle de ses complices si elle voulait donner le détail de l'affaire dans une lettre qui ne serait lue que du régent. Sa mère lui écrivit encore pour lui faire part du danger que courait la santé de M. le duc du Maine. Elle se laissa donc fléchir, mais fut trompée en croyant qu'elle allait redevenir entièrement libre; elle vit arriver une nouvelle lettre de cachet qui la reléguait à Sceaux, où elle ne trouva ni ses enfants ni son époux, qui ne voulut pas revenir habiter avec elle: des émissaires secrets envoyés au duc du Maine avaient persuadé à ce prince de vivre loin de sa femme. Plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'il voulût la voir; il désirait rentrer en grâce avec le régent, et persuader à ce prince qu'il n'avait point eu de part à la conjuration, afin de conserver ses places. Madame du Maine crut qu'il était de son honneur de le ramener auprès d'elle, et employa pour cela le cardinal de

Noailles, qui, en sa qualité d'archevêque, lui en fit un cas de conscience. Le duc du Maine, qui était dévot, se rendit à cette raison; mais il ne voulut point voir Malezieux ni les autres personnages impliqués dans l'affaire. Vivant à Sceaux ou à Chenay avec la plus grande réserve, il vint à Paris pour voir le régent et parut se réconcilier de bonne foi avec lui. La duchesse du Maine le vit aussi : « tout est pardonné et oublié, » lui dit le régent. Mais en présence de son ennemi sa haine se réveilla, et elle ne lui répondit que par de sanglants reproches.

La province de Bretagne tout entière avait trempé dans la conjuration : jaloux de leurs priviléges, les Bretons avaient déjà refusé de payer les impôts accoutumés. Excités par les émissaires de l'Espagne, ils formaient des plans de résistance, lorsque le maréchal de Montesquiou alla demander aux états le don gratuit ordinaire. Malheureusement pour les chefs des mécontents, qui attendaient un vaisseau espagnol chargé d'armes et de munitions de guerre, ils se trouvèrent sans défense, sans magasins et sans argent quand le maréchal de Montesquiou ouvrit les états.

Ce commissaire du roi leur demanda d'abord le don gratuit, et les Bretons répondirent qu'avant de l'accorder ils voulaient prier le roi d'ôter Montaran, trésorier de la province, et odieux à tous; ils parlaient même de se libérer de la capitation, et de rétablir les droits de la province que le feu roi avait si fort diminués. Montesquiou trouva la réponse insolente. La noblesse, à son tour, osa dire que Montesquiou s'exprimait trop militairement dans une assemblée libre. Le maréchal ne vit plus autour de lui que des mutins et des rebelles; il fit approcher des troupes, et menaça de tout mettre à discrétion. La noblesse et le peuple ne craignirent pas de déclarer que la guerre ne leur ferait pas peur.

La cour alors chercha des accommodements, car la guerre allait être déclarée à Philippe V; elle retira Montaran, et les états donnèrent trois millions, dont le régent leur remit une partie; mais il y avait toujours dans la noblesse bretonne une fermentation entretenue par des émissaires espagnols; quelques gentilshommes rêvèrent même l'indépendance de l'ancienne Bretagne et une liberté républicaine. Le marquis de Pont-

Calec était leur chef, et Talhouet reçut quelque argent pour le semer dans la province. Il y eut des traîtres, le projet fut découvert; une partie des conjurés s'enfuit en Espagne, et l'autre fut arrêtée.

Le ministre nomma une commission pour la recherche des seigneurs rebelles; mais craignant la partialité du parlement de Bretagne, on fit un choix parmi les maîtres des requêtes et les conseillers d'État; car on voulait être assuré de toute manière de l'exécution des ordres de Dubois. Châteauneuf, ci-devant ambassadeur de France à La Haye, en fut le président; il eut pour collègues, Mabroul, Bertin, Barillon, Parisot, Brunet d'Arcy, Pajon, Feydeau de Brou, Midorge, Hébert de Buc, de Saint-Aubin, de Beaussan et Aubri de Valtan.

Angram était le procureur-général de la commission, et Cayet le greffier ou secrétaire.

Cependant on ignorait en France quel était le crime des Bretons; on disait seulement qu'ils avaient écouté les suggestions d'Alberoni. Le marquis de Pont-Calec passait pour être le chef des conjurés; on prétendait que le dessein de l'Es-

pagne, en envoyant un vaisseau, était de surprendre et massacrer les officiers de la garnison, et de soulever les villes. Ce n'était là que des suppositions; néanmoins le marquis de Pont-Calec pensa à se sauver en Espagne; il s'embarqua dans ce dessein; mais la crainte de faire naufrage le fit revenir : un devin lui avait prédit qu'il périrait par l'eau, et, dans la suite, cette prédiction fut accomplie, car le bourreau qui lui trancha la tête s'appelait Leau.

Les commissaires s'établirent à Nantes, et s'assemblèrent au château, escortés d'un détachement de troupes. Comme il n'y avait eu que des plans et des projets que la découverte de la conspiration de Paris contre le régent rendait même illusoires, le ministère donna à ses commissaires l'ordre de juger les prévenus sur les projets, les plans et les complots contre le service du roi, aux termes des lettres de commission.

Les commissaires, après onze heures de débats, prononcèrent la sentence qui condamnait le marquis de Pont-Calec, Mont-Louis, Talhouet et du Couédic à la peine capitale.

Seize gentilshommes en fuite furent, comme les quatre précédents, convaincus des mêmes crimes, et la chambre les condamna à avoir la tête tranchée en effigie : la commission prononça encore : « que les fiefs des condamnés, tant présents que coutumax, qui se trouvaient être tenus immédiatement du roi, seraient réunis au domaine de la couronne ; que leurs autres biens seraient confisqués au profit de Sa Majesté ; que les murailles nouvellement construites et toutes les fortifications du château de l'Ormoy, appartenant à l'un des condamnés, seraient démolies ; que les marques de seigneuries et d'honneurs qui étaient dans les maisons ou châteaux desdits condamnés, tant présents que coutumax, seraient abattues, effacées, et les fossés comblés ; que leurs bois de haute-futaie, comme avenues et autres, servant à la décoration des terres, seraient coupés à la hauteur de neuf pieds ; que le curé de Lignes serait mandé à la chambre pour y être admonesté, et en outre condamné à trois livres d'aumône ; qu'il serait amplement informé contre un autre du Couédic, pendant un an ; contre le chevalier de Courargan, pendant six mois ; et

contre M. de Keranguen, pendant trois mois; enfin que le procès commencé à quatre-vingts conjurés serait continué, et les décrets déclarés contre trente-sept autres exécutés. »

Cette sentence rendue, le greffier la prononça aux quatre gentilshommes, qui l'entendirent à genoux, et sans se plaindre.

Le supplice fut accompagné de circonstances horribles : on n'accorda que deux heures aux condamnés pour penser à leurs affaires temporelles et au salut de leur âme ; les deux heures à peine écoulées, trois bourreaux se saisirent des quatre victimes, qui offraient en vain d'aller au lieu du supplice sans résistance.

A travers une double haie de soldats du régiment de Saint-Simon, défila en silence le funèbre cortége. Les grenadiers environnaient l'échafaud, la baïonnette au bout du fusil ; tandis que le reste du bataillon défendait les avenues de la place, barricadées avec des charrettes ; les portes de Nantes étaient fermées, et le canon du château, chargé à mitraille, était braqué contre la ville en cas de mouvement.

La consternation était peinte sur tous les visages.

Les gentilshommes que l'on conduisait au lieu du supplice semblaient seuls conserver un impassible sang-froid. Quand ils furent arrivés au pied de l'échafaud, l'un des bourreaux demanda lequel des quatre devait mourir le premier : la réponse fut qu'il les prendrait au hasard; mais que le marquis de Pont-Calec mourrait le dernier.

Tous quatre s'embrassèrent en frères, et se soumirent au supplice. Ils moururent en chrétiens, priant pour le régent, pour ses ministres, et pour le salut de la commission.

Afin de ne pas laisser ces cadavres en spectacle, les commissaires ordonnèrent qu'ils fussent transportés dans le couvent des Carmes. On jeta pêle-mêle les têtes et les corps dans un tombereau; mais de bons religieux rajustèrent chaque tête sur son tronc, et les ensevelirent honnêtement. Ils se préparaient même à leur faire le lendemain un service solennel; mais Châteauneuf donna l'ordre d'enterrer les suppliciés dans la nuit, au plus tôt, sans sonnerie ni chants d'église. Une semblable exécution est d'autant plus remarquable que Philippe n'était pas un prince sanguinaire.

CHAPITRE XIX.

Mes deux valets de chambre. — Rafé. — Les bonnets de nuit. — L'ombre. — Dévouement tendre. — Une larme. — Lafosse. — Les pistolets. — Angélique infidèle. — Dévouement énergique. — Le duc d'Orléans et Angélique. — Sommeil. — Réveil. — Étranger mystérieux. — Don Antonio de las Duenas. — Lettres d'Alberoni. — Proposition. — Les lettres au feu. — L'Espagnol n'est qu'un Sicilien. — Billet de mademoiselle de Valois. — Angélique congédiée. — Menaces. — L'épée de Damoclès. — Mademoiselle de Sabran devant son miroir. — Le duc de Bourbon et madame de Nesle. — Madame de Tencin. — Sa petite cour. — Son portrait. — Ses façons. — Ses intimes. — Son boudoir. — Son sourire. — Visite. — Dubois. — Fontenelle. — Les yeux et les étoiles. — La conversation ramenée sur la terre. — 5 mars. — Sardonique coup-d'œil.

Je reviens à moi.

Le soir du jour où l'arrestation de l'abbé Porto-Carrero à Poitiers devint la nouvelle de Paris, mes deux valets de chambre me donnèrent une idée bien nette de la différence de leurs caractères : en rentrant à l'hôtel, je trouvai Rafé occupé à plier proprement quelque linge.

« Que fais-tu là? lui dis-je.

» — Monsieur le duc, je prépare nos bonnets de nuit pour la Bastille.

— Tranquillise-toi : ils n'ont aucune pièce contre moi. Ce n'est pas à Porto-Carrero que j'ai confié mes dépêches.

» — C'est égal, monsieur le duc; j'ai entendu prononcer votre nom par un de ces hommes à mine cafarde qui ont l'air de plaindre les gens exprès pour les dénoncer.

» — Tu viendrais donc encore avec moi ?

» — Monsieur le duc, je vous suis comme votre ombre.

» — Mon garçon, cette fois-ci il s'agirait d'un crime d'État, et le cachot serait peut-être bien noir : l'ombre n'existe pas sans soleil. »

Rafé était un peu poète, et je le servais à son goût en faisant attention à ses métaphores. Cette fois il voulut en vain sourire, et ce fut avec un soupir qu'abondonnant le langage figuré, il me répondit : « N'importe, monsieur le duc, s'il y a de la place dans le cachot, vous ne refuserez pas de m'y recevoir.

» — En attendant, mon cher Rafé, va dormir dans ton lit encore cette nuit. »

Je n'aimais pas à m'attendrir, et ce garçon-là, avec son dévouement, m'avait presque mis la larme à l'œil.

J'étais à peine dans ma chambre que je vis entrer Lafosse, celui que j'avais pris à mon service en faveur d'Angélique : il avait aux mains deux pistolets dont l'acier reluisant alla se refléter dans la glace.

« Monsieur le duc, me dit-il, ils sont en bon état.

» — Que veux-tu faire de ces armes? lui demandai-je.

» —Tout ce que vous voudrez, monsieur le duc.

» — Hé bien, mon garçon, serre-les dans leur étui.

» — C'est que j'avais entendu dire que vous alliez être arrêté : peut-être auriez-vous le temps de prendre la fuite. J'ai été postillon et soldat autrefois, et si vous vouliez de ma compagnie, avec ces deux camarades-là aux arçons de ma selle je vous servirais d'arrière-garde, en tout cas qu'on voulût nous poursuivre.

» — Fort bien, mon garçon, et tu t'exposerais à te faire tuer pour moi?

» — Tout de suite, monsieur le duc.

» — Hé bien, Lafosse mon ami, tu mourras à mon service, mais ce sera, j'espère, dans ton lit, où je t'invite à aller dormir en pensant à Angélique.

» — Monsieur le duc, je n'y pense plus.

» — Ah, diable! j'aurai une querelle la première fois que je la verrai : elle m'avait bien dit que mon exemple te rendrait infidèle.

» — Monsieur le duc, ce n'est pas moi.

» — Comment! c'est elle qui a commencé : ah, la friponne! je la croyais d'une constance à toute épreuve et je n'ai pas eu un moment l'idée de l'éprouver.

» — Monsieur le duc, c'est pour cela que je vous suis dévoué; car il ne tenait qu'à vous, mais d'autres n'ont pas été si délicats.

» — Tu me dis cela d'un air de jalousie bien sombre : quel est donc celui qui t'a supplanté?

» — Le duc d'Orléans lui-même.

» — Vraiment, je te promets une vengeance éclatante : j'en tiens déjà les arrhes.

» — Ah! monsieur le duc, cela ne me rendra pas Angélique! »

Je calmai ce pauvre Lafosse, et son désespoir d'amour m'expliqua son dévouement : il se serait fait casser la tête pour rien.

Ce qu'il me dit d'Angélique me donna à réfléchir : ce goût du régent pour une suivante de sa fille et la maîtresse de mon valet de chambre n'était pas seulement un caprice : il y avait une arrière-pensée dans cet amour-là : « Angélique, me dis-je, sait plus d'un secret du duc de Richelieu et de mademoiselle de Valois, voilà ce qui l'a rendue si appétissante pour Son Altesse Royale : tenons-nous bien sur nos gardes ; et cherchons une contre-mine. »

Là-dessus je me couchai et m'endormis, comptant sur l'inspiration du lendemain matin.

Le lendemain je fus réveillé par Rafé, qui me dit qu'un étranger à l'accent espagnol demandait à me parler d'un air mystérieux. Je le laissai entrer.

« Monsieur le duc, me dit-il quand nous fûmes seuls, nous sommes dans un moment où il faut commencer par se nommer : des lettres de Madrid ont dû vous annoncer la visite de don Antonio de las Duenas y Pacheco.

» — Je ne connais pas Don Antonio, répondis-je, et je n'ai reçu aucune lettre de Madrid.

» — Je suis donc forcé de me faire connaître moi-même : je suis Don Antonio de las Duenas y Pacheco, et voilà les lettres que je suis chargé de vous remettre. »

Je pris ces lettres, et reconnus un cachet particulier d'Alberoni :

« Don Antonio, lui dis-je, si don Antonio vous êtes, ou qui que vous soyez, si j'ouvre ces lettres devant vous, c'est pour vous prouver que je suis sans défiance comme sans reproche.

» — Ne reconnaissez-vous pas le cachet?

» — Tous les cachets sont faciles à contrefaire, et quelquefois les lettres ; voyons celles-ci. »

Je ne pouvais m'y tromper, c'était bien Alberoni qui m'écrivait ; mais à la date je vis bien qu'elles auraient dû parvenir plus tôt ; et m'arrêtant à cette observation, je demandai à don Antonio les motifs de ce retard.

« Monsieur le duc, me dit-il, il m'avait été bien recommandé de ne remettre ces lettres qu'en mains propres : je suis tombé malade à Saint-Jean Pied-de-Port, et n'ai pu venir plus

tôt : j'en bénis le ciel et saint Antoine de Padoue mon patron, puisque j'apprends que tout est découvert : je retourne en Espagne, et tout ce que je demande, c'est un reçu du paquet, sinon une réponse, pour attester que j'ai rempli ma commission fidèlement.

» — Voyons, je vais lire. »

Alberoni me rappelait les intentions bienveillantes de la cour d'Espagne à mon égard : il trouvait une transition adroite pour me parler de l'intérêt qui devait réunir deux peuples gouvernés par la même famille, et ajoutait que le cardinal de Richelieu devait s'indigner dans son tombeau de voir l'Espagne sacrifiée à l'Angleterre et à l'Autriche; heureusement le moment approchait où la France de Louis XIV réclamerait contre une politique coupable : déjà le roi Philippe avait reçu l'invitation d'entrer sur nos frontières, et il serait bien que je me rendisse à Perpignan pour m'entendre avec de Saillant (d'Esteing), colonel de l'autre régiment qui y tenait garnison.

« Don Antonio, dis-je à l'étranger, êtes-vous itié au contenu de ces lettres ?

» — A peu près, me répondit-il ; mais il n'est plus temps d'en parler : je ne demande qu'un reçu.

» — Si les lettres qui devaient vous annoncer m'étaient parvenues, je pourrais vous confier ma réponse : permettez-moi un excès de réserve. » Et jetant le paquet dans le feu, je fis sentir à don Antonio que je ne voulais pas prolonger davantage cet entretien.

A quelque temps de là mon Espagnol fut rencontré par Rafé, qui suivit ses traces et découvrit que c'était tout bonnement un Sicilien nommé Marin, que Dubois m'avait envoyé avec les lettres interceptées dont il avait gardé copies : ces lettres contenaient des propositions d'Alberoni, mais n'indiquaient aucun engagement de ma part : Dubois eut voulu s'en servir pour arriver à d'autres preuves de ma complicité.

Cependant je m'aperçus que si j'avais des ennemis au Palais-Royal, j'y avais aussi une protection. Je n'osais me rendre dans l'appartement de mademoiselle de Valois, ne sachant pas jusqu'ou pouvaient aller les révélations qu'Angélique devait avoir faites au régent; mais je reçus au bout

de quelques jours le billet suivant : « Monsieur le régent a affecté de dire devant moi que si Richelieu avait quatre têtes, Dubois avait entre les mains de quoi les faire couper toutes les quatre : tâchez de me faire savoir vos dangers, si vous en courez. »

Je répondis que je ne craignais rien pour l'affaire d'Espagne ; mais qu'il y avait long-temps qu'on avait dit qu'une ligne de l'écriture d'un homme suffisait pour le faire pendre. « Je n'ose, ajoutai-je, vous demander un rendez-vous : vous ignorez qu'Angélique n'est plus à vous, et j'ignore, moi, jusqu'à quel point cette fille peut avoir découvert nos moyens de communication. »

La princesse surveilla Angélique, et ayant reconnu que je ne l'avais pas calomniée, la renvoya de son service, sous un prétexte qu'elle se ménagea habilement. Par bonheur cette fille ignorait la cachette de l'armoire aux confitures : mais elle avait dit au régent comment j'avais pris ses habits pour parvenir dans l'appartement de sa fille. Le prince à son tour dissimula quand cette suivante fut congédiée, mais il se garda bien de la laisser passer chez d'autres maîtres;

elle disparut, et nous n'en entendîmes plus parler de long-temps, ni mademoiselle de Valois, ni moi, ni Lafosse.

Je ne sais si c'était un calcul de Dubois, mais il semblait qu'il voulût me priver de ma sécurité en me laissant ma liberté : de toutes parts il me revenait des menaces : on eût dit que je devais chaque matin me réveiller à la Bastille; et cependant chaque soir je couchais chez moi, c'est-à-dire je pouvais y coucher, car je recommençai bientôt à courir après des distractions nullement politiques; malheureusement chaque nouvelle preuve d'intérêt qu'on me donnait était comme un écho des menaces de Dubois.

« Monsieur le duc, eh bien! rien de nouveau? — Non, madame. — Je n'espérais pas vous voir ce soir, vous n'êtes donc pas arrêté? — Non, mademoiselle. — Ah, mon Dieu! vous voilà; j'allais vous écrire à la Bastille. — Madame la marquise, vous voyez que je vous épargne une lettre. — Quoi! c'est Richelieu! Vous êtes donc déjà rendu à la liberté? — Mais, chère comtesse, je n'en ai pas encore été privé, etc. »

Mademoiselle de Charolais et mademoiselle

de Valois elles-mêmes s'étonnaient chaque fois de me voir, et ne me quittaient jamais sans me promettre de m'instruire de tout ce qui parviendrait à leur connaissance. C'est ainsi que jusqu'au mois de mars l'épée de Damoclès resta suspendue sur ma tête : sans doute on voulait me forcer à l'imprudence de prendre la fuite, mais je me gardai bien de me compromettre en ayant l'air d'avoir peur.

Cependant je résolus de faire expliquer les personnes qui me semblaient devoir être dans l'intimité du régent, mais ce prince était sur ses gardes dans les plus bruyantes orgies. Madame de Sabran m'avait promis de le faire parler : elle voulut profiter d'un moment d'ivresse et d'abandon pour glisser quelques mots sur la conspiration; le prince, la prenant par la main, la conduisit devant une glace :

« Regarde-toi bien, lui dit-il.

» — Mon prince, je me connais de reste.

» — Fort bien, mais dis-moi si c'est à un aussi joli visage que le tien qu'on doit parler affaire? »

Le lendemain d'un conseil où le duc de Bour-

bon avait assisté, je le fis relancer par madame de Nesle, que je lui avais enlevée ; mais elle ne fut pas plus heureuse auprès de ce prince que madame de Sabran auprès du régent.

Je m'introduisis au couvent de d'Argenson, mais ni la petite Fermes ni madame de Villemont ne purent arracher une parole sur mon affaire au nouveau garde des sceaux.

Je résolus de faire enfin ma cour à une dame qui partageait ses faveurs entre le régent, Law et Dubois : j'ai nommé madame de Tencin.

Ce n'était pas un seigneur de mon rang et de ma réputation qui pouvait en être, en 1719, à sa première visite chez la célèbre Claudine-Alexandrine Guérin, marquise de Tencin ; mais après avoir jugé deux fois par moi-même des grâces et de l'amabilité de cette dame, j'avais laissé la place à d'autres ; je ne la voyais plus que par intervalles ; cependant elle et son frère me recevaient toujours avec ces égards de bonne compagnie, ces prévenances et cette coquetterie (ce mot-là est pour le frère comme pour la sœur), qui empêchaient que leurs amis désertassent jamais entièrement la petite cour de la belle chanoinesse.

les sourires dans cette cour étaient distribués avec tant d'adresse que chacun s'y croyait le plus favorisé : les grands seigneurs répétaient que nulle part les grands seigneurs n'étaient aussi bien accueillis, les financiers s'y trouvaient caressés à l'égal des grands seigneurs, les beaux esprits croyaient y avoir plus d'esprit et d'éloquence qu'à l'Académie, les magistrats y étalaient sans gêne leur importance; c'était enfin le paradis des prélats, qui s'y délassaient des ennuyeuses soirées du cardinal de Bissi et du nonce du pape. En retour, partout où se présentait madame de Tencin les portes s'ouvraient toutes grandes. Chacun admirait sa taille élancée, l'élégance de son cou un peu long, mais fait au tour, sa bouche un peu trop fendue, mais fraîche, ses yeux plus spirituels que tendres.

Elle avait ses heures pour recevoir les solliciteurs qui venaient implorer ou payer d'avance son crédit, ses heures pour aller solliciter elle-même : tout était dans son ressort, parcequ'elle ne trouvait de honte qu'à ne pas réussir dans ce qu'elle entreprenait. Cette vie d'intrigue avait ses moments de relâche. La mollesse et les plai-

sirs du boudoir succédaient aux travaux du cabinet : sur un lit de repos garni de moelleux édredons, madame de Tencin charmait le petit nombre des élus par les faveurs d'une intimité voluptueuse.

Il était permis d'aspirer aux douceurs de cette intimité à plusieurs titres : elle aimait l'un par intérêt, l'autre par estime, celui-ci par ambition, celui-là par caprice et amour du plaisir : mais on se quittait surtout sans rancune; c'était une affaire souvent convenue d'avance.

Mon entrée fit naître le sourire d'usage sur les lèvres de la chanoinesse, quoiqu'à côté d'elle fût l'abbé Dubois, qui sourit aussi, mais lui d'un air malin. Sur une chaise, plus loin, était Law, les doigts écartés à la hauteur de l'œil, comme pour ne pas perdre de vue les premiers nombres d'un long calcul, et sur un canapé le calme M. de Fontenelle, les mains jointes en forme de boîte, comme si elles eussent contenu quelque vérité fâcheuse qu'il avait peur de laisser échapper. Après les saluts de pure courtoisie, ce fut Dubois qui, prenant la parole, invita Fontenelle à continuer une explication astronomique que

mon apparition avait interrompue. Fontenelle reprit son discours et enchanta tout le monde en mêlant la description des étoiles à l'éloge des yeux de madame de Tencin. Dubois ramena ensuite la conversation sur la terre, et n'éluda pas de répondre à quelques questions qui lui furent adressées sur les malheureux gentilshommes Bretons qui étaient alors menacés de la rigueur des lois : cet entretien suscita les rapprochements historiques, et le nom de Cinq-Mars ayant été prononcé, Dubois s'en empara pour juger le caractère de ce conspirateur étourdi qui avait entretenu de coupables intelligences avec l'Espagne : l'allusion était directe, et chaque mot dit pour justifier la sévérité du cardinal de Richelieu frappait droit au cœur le petit-neveu du grand ministre. Pour la première fois de sa vie peut-être, madame de Tencin évita mes regards, qui cherchaient les siens pour y lire la pensée secrète de Dubois; et quand celui-ci sortit, ce fut en me lançant un sardonique coup d'œil qui m'apprit que l'orage allait enfin éclater. Une fois Dubois absent, madame de Tencin retrouva toute sa grâce prévenante pour moi;

mais, contre ma première intention, je ne voulus plus demeurer seul à seul auprès de la caressante Sirène : je sortis avec un air insouciant, tandis que j'étais un peu alarmé malgré moi.

CHAPITRE XX.

Lettre laconique. — Les deux tiroirs. — Les bonnets de nuit. — Préparatifs pour la Bastille. — Le 29 mars 1719. — Un fiacre. — Le gouverneur nouveau. — Mon cachot. — Rafé. — Interrogatoire. — Biron décapité. — Je me recommande aux prières du couvent de la Madeleine. — Dubois, Leblanc et d'Argenson. — Éaque, Minos et Rhadamante. — Sensation causée à Paris par mon emprisonnement. — Demi-insurrection des dames. — Solliciteuses importunes. — Mademoiselle de Charolais et mademoiselle de Valois. — Arrangement à l'amiable entre deux rivales. — Visite des princesses. — Discrétion habituelle de Rafé. — Souvenir de l'armoire aux bonbons. — Souvenir de ma blessure. — Changement de cachot. — Un rayon de soleil. — Chants de la Bastille. — La future madame de Staal. — Son interrogatoire. — Ses réponses.

Je ne me trompais pas : en rentrant à l'hôtel je trouvai une lettre qu'on avait bien recommandé de me remettre sans le moindre retard. Elle était de mademoiselle de Valois, qui me disait :

« Innocent ou coupable, il ne vous reste que le » temps de prendre la fuite : demain vous serez

» arrêté : le régent vient de dire tout haut qu'il » tenait enfin le duc de Richelieu. »

J'appelai Rafé : « Mon garçon, lui dis-je, où mets-tu les différents billets que nous recevons?

» — Monsieur le duc, voilà deux tiroirs qui en sont pleins : le premier contient ceux que vous avez décachetés; le second, ceux qui sont encore un secret même pour vous.

» — Je veux ouvrir quelques uns de ceux-ci quand j'aurai quatre-vingts ans, lui dis-je, pour savoir combien de belles occasions j'ai manquées. A cette fin il est inutile que Dubois en ait la primeur : va cacher tous ces chiffons; la politique n'a rien à voir aux messages d'amour.

» — Monsieur le duc, il faut donc prendre nos bonnets de nuit pour la Bastille...

» — Il paraît que c'est pour demain.

» — Hé bien, quand on voudra nous en connaissons le chemin. »

Je passai quelques heures de la nuit à écrire quatre lettres, dont une pour mon amie toujours fidèle, la duchesse ***. Lafosse se chargea

d'aller les remettre exactement le lendemain de bonne heure : j'évitai par là à ce pauvre Lafosse le chagrin de voir arrêter son maître.

En effet le 29 mars, à dix heures du matin, les ministres m'envoyèrent avant dix heures Duchevron, lieutenant de la prevôté, suivi de dix archers. Dubois mit exprès cet appareil pour donner une funeste importance à mon arrestation. Duchevron me lut l'ordre du roi, et me demanda pardon d'être obligé de faire son devoir.

« Abrégeons les cérémonies et marchons, lui dis-je, puisque le roi, c'est-à-dire Dubois croit devoir faire arrêter un duc et pair comme un malfaiteur. »

Un fiacre était à ma porte; j'y entrai avec Rafé, le lieutenant et un archer; les autres nous escortèrent à pied; et le bruit courut à Paris que ma tête ne tenait plus sur mes épaules. Le fiacre traversa la première cour extérieure, passa sur le pont-levis, et ne s'arrêta qu'à la porte du gouverneur, qui vint me recevoir, accompagné du major. Ce gouverneur n'était plus Bernaville, mais un nommé Launay, son élève,

qui me parut deux fois plus sombre et plus sinistre que son prédécesseur.

Nous fûmes jetés dans un cachot de forme octogone ne recevant de jour que par un trou étroit, une espèce de meurtrière qu'on peut voir des environs de la prison. La muraille de cette cellule était comme détrempée par des miasmes humides dont nos habits furent bientôt imprégnés ; point de lit, point de table, point de chaises. J'eus toutes les peines du monde à obtenir un tabouret boiteux.

« Tous les meubles sont employés, la Bastille est pleine, » nous dit-on.

« — Diable, dit Rafé, on ne nous loge donc plus ici en garni ? »

Cependant on daigna nous dresser un lit de camp sans matelas, avec une simple couverture. Je me jetai tout habillé sur ce lit, et Rafé s'enveloppa de la couverture. Ce traitement était calculé pour m'effrayer ; mais je me promis bien de ne point me laisser abattre. Au bout de deux jours on introduisit dans mon cachot d'Argenson lui-même, qui avait mis son masque le plus hideux

« On voit bien qu'il n'y a pas ici d'eau bénite, car voilà le diable, » murmura Rafé à qui j'imposai silence, ne voulant pas irriter le garde des sceaux avant qu'il eût parlé.

« Qu'on fasse écarter ce garçon-là, dit d'Argenson ; nous l'interrogerons à son tour.

» — Comment donc? dis-je au magistrat, monseigneur le garde des sceaux daigne redescendre pour moi à son rôle de lieutenant de police! Je vois qu'on se souvient que c'est un duc et pair qu'on a arrêté.

» — Si vous répondez avec franchise, on s'en souviendra encore mieux, monsieur le duc.

» — Ce sera suivant les questions; mais vous avez beau vous faire laid, monsieur le garde des sceaux, vous ne sauriez me faire peur; il me semble vous voir encore comme vous êtes ailleurs qu'ici, et où vous irez dormir ce soir peut-être,... dans un meilleur lit que le mien.

» — Je désire, monsieur le duc, que ce ne soit pas pour vous le lit du maréchal de Biron : on peut voir bien près d'ici le lieu où il fut décapité.

» — Si la même chose m'arrive, je vous prie de

me recommander aux prières de vos bonnes religieuses de la Madeleine du Tresnel. »

M. le garde des sceaux vit à ces mots qu'il avait ses propres secrets à ménager; il prit son masque de douce bienveillance, et n'en vint à mon interrogatoire qu'après avoir ordonné que mon cachot fût un peu moins indigne de moi. Mais ni la douceur ni les menaces ne purent arracher de moi aucun aveu.

Dubois s'imagina sans doute qu'il saurait mieux que d'Argenson jouer à mon égard le rôle d'inquisiteur; il vint lui-même présider à mon second interrogatoire, avec le garde des sceaux et Leblanc. Je me le représente encore dans un coin de mon cachot, écoutant d'un air moitié distrait, moitié moqueur, les demandes de d'Argenson et mes réponses. Il me semblait voir une grosse araignée parvenue tout-à-coup à la forme et à la taille humaines.

Ces trois ministres réunis ne purent m'intimider; quoique mademoiselle Delaunay les eût assez bien nommés en disant que c'étaient les trois juges d'enfer *Éaque*, *Rhadamanthe* et *Minos*. Leurs interrogatoires se répétèrent plusieurs fois.

Cependant la nouvelle de mon emprisonnement avait fait une sensation extraordinaire à Paris; surtout parmi les dames, ce fut presque un tumulte : la liste de celles que j'avais aimées, jointe à la liste de celles qui attendaient leur tour, était redoutable par le nombre. Quand le bruit courut qu'il y avait pour moi danger de la peine capitale, il se fit une irruption de solliciteuses au Palais-Royal. Quelques unes osèrent parler tout haut en ma faveur, d'autres suivirent la voie d'une sollicitation plus discrète : de tous côtés le régent avait à repousser d'importunes prières et quelquefois des menaces.

Dans les premiers temps il tint bon, et exagéra mes torts réels où supposés, pour fermer la bouche à toute cette insurrection enjuponnée. Alors les dames envoyèrent au prince leurs pères, leurs frères, leurs fils et même leurs maris : il y en eut qui jurèrent à ces derniers que, si je n'étais remis en liberté, ils seraient à jamais exilés du lit conjugal. Le régent put se convaincre de ma popularité.

Mademoiselle de Charolais arriva tout émue chez mademoiselle de Valois.

« Eh bien ! ma cousine, lui dit-elle, c'en est donc fait de Richelieu !

» — Hélas ! reprit mademoiselle de Valois ne pouvant retenir ses larmes, j'ose à peine parler pour lui de peur d'aggraver ses torts.

» — Ses torts ! vous êtes en effet seule coupable.

» — Moi, ma cousine !

» — Vous et votre amour pour lui : la conspiration de Cellamare n'est qu'un prétexte ; le crime de Richelieu est de vous aimer et d'être aimé de vous. Il y va de votre honneur de le sauver de la mort et de la prison.

» — Croyez que je ne négligerai rien pour cela : je me sacrifierai, s'il le faut, pour lui et pour vous ; car vous aussi vous l'aimez, il vous aime, et, plus heureuse que moi, vous pouvez vous faire ouvrir sa prison :... je sais tout...

» — Hélas ! que savez-vous, ma cousine? qu'à son dernier séjour à la Bastille je parvins en effet, à force d'or, à pénétrer jusqu'à lui ; mais cette fois la surveillance doit être double, et je ne suis peut-être plus assez riche pour me faire ouvrir les portes de cette odieuse citadelle.

» — Ma cousine, mon père ma remis hier ces deux cent mille livres ; si elles peuvent être utiles à Richelieu, les voilà. »

Les deux cousines prolongèrent leur explication jusqu'à ce qu'elles fussent convenues ensemble que dans l'état actuel des choses elles agiraient de concert, oublieraient toute rivalité d'amour, et partageraient tous les risques ; mais qu'elles ne chercheraient pas à me voir l'une sans l'autre.

Quelques jours après ce traité entre les deux princesses mon cachot était aussi triste que jamais ; la nuit, qui dans les prisons usurpe plusieurs heures sur le jour, était déjà épaisse et noire : Rafé s'enveloppait de sa couverture et s'étendait sur une paillasse que nous avions enfin obtenue ; je rêvais à la vanité des ambitions humaines ; et, pour m'endormir, je me demandais si Dubois dans son palais, et d'Argenson dans son sérail, étaient plus sûrs de leur vie et de leur honneur que moi. Tout-à-coup nos verroux crient, une clef mord dans la serrure, la porte s'ouvre, la clarté d'une lanterne sourde illumine le cachot. Deux femmes entrent, ou plutôt deux divinités qui venaient consoler le

prisonnier, toutes les deux belles comme l'Espérance : cette expression fut celle de Rafé, dont j'ai déjà signalé la tournure d'esprit poétique : le pauvre garçon fit en effet une exclamation de surprise en croyant continuer un rêve : « Ah ! qu'elles sont belles ! s'écria-t-il, mais trop belles pour moi. » Et sachant très bien qu'il entrait dans ses fonctions d'être discret, de ne rien voir, de ne rien entendre que par ma permission ou en contrebande, il se glissa derrière la porte, et jouit pendant une demi-heure de l'espace du corridor. Quant à moi, pendant cette demi-heure-là l'étroite enceinte de mon cachot me parut encore trop large, tant je me trouvai heureux entre les deux princesses, qui s'assirent l'une à ma droite, l'autre à ma gauche sur mon lit. Elles me firent part d'abord de leurs arrangements, et me demandèrent de les ratifier. J'y consentis de tout cœur, et je crois que, dans ce moment, j'étais de bonne foi en n'accordant ni plus ni moins d'amour à l'une qu'à l'autre.

Une bourse pleine d'or me fut ensuite remise, puis une boîte de bonbons : « Ah ! dis-je à ma-

demoiselle de Valois, cette boîte sort-elle de certaine armoire? »

Elle sourit.

« Voilà un secret dont je ne suis pas, dit mademoiselle de Charolais ; parlez de ce que je puis comprendre, ou plutôt ne perdons pas de temps pour instruire Richelieu de tout ce qui peut lui être utile. »

Chacune d'elles à ces mots s'acquitta de sa part des *on dit* sur mon emprisonnement, sur mes réponses aux interrogatoires, sur la suite qu'on menaçait de donner à mon procès, etc.

« A l'avenir, me dirent-elles, vous serez tenu au courant de tout. Adieu pour ce soir.

» — Vous reviendrez bientôt, si ce cachot ne vous fait pas peur.

» — Ah ! il est bien affreux !

» — Non pas quand vous y êtes, quand je peux réunir dans mes mains ces deux mains chéries, les couvrir de baisers !

» — Monsieur le duc, soyez sage ! »

C'était mademoiselle de Charolais qui prononçait ces mots avec un accent qui me rappela ses visites précédentes.

« Je ne suis plus blessé, lui dis-je.

» — Oui, mais notre traité de tout à l'heure !

» — Je ne saurais l'oublier, puisqu'il réunit les deux femmes que j'aime le plus au monde.

» — Ah, monsieur le duc ! dit mademoiselle de Valois, il y en a bien d'autres qui sont venues prouver au Palais-Royal que vous leur en avez dit autant ! On voyait, quand elles sollicitaient pour vous, quel sentiment les faisait agir.

» — Les pauvres dames, dis-je, que je les plains !

» — Et pourquoi ?

» — Parceque enfin mon cœur ne se partagera plus qu'en deux...

» — C'est déjà bien assez, dit mademoiselle de Charolais, mais partons. »

Elles sortirent, et Rafé revint prendre sa place sur son grabat.

Le lendemain je m'aperçus que mes divinités avaient trouvé en effet mon cachot affreux. Je fus transféré dans une chambre plus commode.

Ma nouvelle chambre était encore de forme

octogone, plus large, mieux aérée que l'autre, et un peu moins mal éclairée. Il y avait deux fenêtres percées à travers un mur si épais que le jour me parvenait comme par un soupirail. A certaines heures seulement un rayon de soleil s'engageait dans cette espèce de trou ; mais trois fois brisé par trois grilles, dont la première arrêtait le prisonnier à l'ouverture intérieure, la seconde partageait le mur à quatre pieds de distance, et la troisième était en dehors. Ce qu'il y avait de plus heureux, c'est que l'air se renouvelait du moins dans ce cachot, tandis que dans l'autre je ne respirais qu'au milieu d'une atmosphère stagnante. Ainsi enfermé, j'exerçai si bien mon ouïe, que je finis par entendre distinctement les voix qui sortaient des chambres voisines. J'appliquais tour à tour mon oreille et ma bouche au plus large vide de mes barreaux, et je me mettais en communication avec mes compagnons de captivité. Il s'établit bientôt entre nous des conversations régulières. Quelquefois aussi aux simples entretiens succédaient des chants qui formaient une sorte de concert.

Parmi les prisonniers logés près de moi

était mademoiselle Delaunay, la demoiselle d'honneur de la duchesse du Maine, et qui avait souvent fait les beaux jours de Sceaux par son esprit et ses grâces piquantes. Elle avait soutenu avec une intrépidité héroïque les interrogatoires de d'Argenson. Elle m'amusa beaucoup en me racontant ses réponses au chancelier et à Leblanc, qui avaient espéré beaucoup de révélations de sa faiblesse.

« Madame du Maine a tout révélé, lui dirent-ils un jour, que vous sert de ne rien dire?

» — Que vous sert de me faire parler sur ce que vous savez maintenant mieux que moi? répondait-elle.

» — Si vous ne parlez pas, lui dit Leblanc, vous resterez toute votre vie à la Bastille.

» — Hé bien, reprit-elle, c'est un établissement pour une fille comme moi, qui n'ai pas de biens. »

En effet elle avait fini par s'accoutumer très philosophiquement à sa prison : « Vraiment, nous disait-elle quelquefois, que de choses dont on peut se passer ! Je me sens libre ici quand je pense aux sots devoirs qui enchaînent

dans le monde une pauvre fille comme moi. »

La pauvre fille ne disait pas tout ; elle avait comme moi de douces consolations dans sa prison.

CHAPITRE XXI.

Surprise. — Voix argentine. — Main douce. —Tricherie. — Triomphe de finesse féminine. — Ruse contre ruse. — Menace de mariage. — Restitution. — Ma double complicité. — Promesse d'un peu plus de liberté. — *Mea culpa.* — C'est le régent qui paie. — Amours de mademoiselle Delaunay. — Le chevalier Dumesnil. — Maison-Rouge. —Deux maîtresses et deux amants à la fois. — Séduction et charmes. — Ingratitude. — Mémoires de madame de Staal. — Elle a fait plus qu'elle n'a promis. — Alarmes non partagées. — La prison comparée à un tombeau. — Le Masque de Fer. — Curiosité. —Théorie des restrictions mentales à l'usage des indiscrets. — Première promenade sur les tours de la Bastille. — Coucher du soleil. — Signaux de reconnaissance. — Promenade à la mode. — Prévision d'inconstance. — Mort de madame de Maintenon. — Ses dernières occupations à Saint-Cyr. — Reine maîtresse d'école.—Mort de la duchesse de Berry. — Scène entre le père et la fille. — Conseil de Madame. — Dernier souper. — Le baguier. — L'élixir de Garus. — Chirac. — Oraison funèbre oubliée.

Un soir j'avais commencé une conversation si intéressante avec mademoiselle Delaunay, que pendant que mon oreille droite était engagée dans les barreaux de ma grille, et la gauche fermée avec le doigt, je ne pus entendre ouvrir

la porte de ma chambre; je me sentis saisi par une main douce, et une voix argentine vint faire contraste avec les sons criards auxquels ma voisine était forcée de monter sa voix pour que je pusse l'entendre. Cette voix argentine, cette main si douce, étaient celles de mademoiselle de Charolais; elle était seule.

« Ah! vous trichez votre cousine, lui dis-je.

» — En êtes-vous fâché? je me retire.

» — Bien loin de là, je vous en sais d'autant plus de gré que j'ai le mérite de n'avoir pas sollicité cette violation du traité. Rafé, mon ami, va voir dans le corridor si Maison-Rouge ne fait pas sa ronde. »

Notre tête-à-tête fut charmant. Ce qui ravissait surtout mademoiselle de Charolais, c'était l'idée de se montrer plus fine que sa chère cousine.

Elle revint une seconde fois le lendemain, mais avec mademoiselle de Valois. O femmes! femmes! qui nous reprochez nos éternelles trahisons, je dois le dire, la perfide Charolais rappela avec plus d'instance que jamais les termes de la convention qu'elle avait violée la veille;

mais, grâce à ce même instinct de tricherie féminine, trois jours après mademoiselle de Valois osa venir me trouver toute seule à son tour.

Néanmoins, plus ingénue que sa cousine, elle crut davantage avoir besoin de justification.

«Je me reproche, me dit-elle, de tromper mademoiselle de Charolais ; mais ce n'est que pour vous dire ce que je ne saurais vous confier devant elle.

» — C'est donc un bien grand secret, repris-je en souriant pour la rassurer.

» — Ah ! ne riez pas : il s'agit plus que jamais de cette maudite alliance avec le duc de Modène.

» — Et vous avez consenti...

» — Pouvez-vous le penser ? mais j'ai dû faire semblant d'en être moins éloignée, afin d'obtenir un nouvel adoucissement à votre captivité...

» — Que je vous suis reconnaissant !

» — Si vous l'êtes, ne me rendez pas coupable envers ma cousine : pas de paroles trop tendres, mon cher duc, ce serait autant de vols faits à cette pauvre Charolais...

» — Vraiment, lui dis-je, ne voulant pas la rendre victime de sa bonne foi, ce n'est pas un

vol . dites plutôt une restitution que vous pouvez réclamer. »

Je n'eus pas besoin de répéter deux fois.

« Je vous comprends, dit-elle avec dépit, mademoiselle de Charolais a pris les devants. J'étais bien innocente! Et vous avez approuvé cette trahison ?

» — Oui, chère princesse, dans l'espoir que vous vous en rendriez coupable à votre tour.

» — Hé bien, je vous écoute; mais au moins croyez que ce n'est que par vengeance ; car je ne venais que pour vous consulter sur cet odieux mariage.

» — Ah ! n'allez pas trop promettre.

» — Non ; mais j'ai dû faire quelque chose pour obtenir que vous auriez la liberté de prendre l'air sur les tours de la Bastille.

» — C'est déjà quelque chose.

» — Nous viendrons dans trois jours vous l'annoncer, mademoiselle de Charolais et moi : vous aurez l'air de l'ignorer, car si elle savait que je suis venue sans elle...

» — Je vous jure le secret.

» — Hé bien, adieu !

» — Est-ce votre dernière tricherie ?

» — Oui, à moins que vous ne me fassiez signe que mademoiselle de Charolais m'a trichée encore ; je ne veux pas être sa dupe.

» — Je vous ferai souvent ce signe-là.

» — Elle vous a donc promis...

» — Non, mais je ne pourrai résister au plaisir de l'accuser.

» — Si vous l'accusez injustement, je vous le mets sur la conscience.

» — J'en fais d'avance mon *mea culpa*.

» — Adieu donc, monsieur le menteur !

» — Adieu, belle tricheuse ! »

Elle sortit d'un pas furtif.

« Vraiment, me dit Rafé, si ces visites se renouvellent souvent, la fortune de M. Launay sera bientôt faite. »

Les princesses nous avaient avoué que monsieur le gouverneur leur faisait payer très cher leurs visites.

« Tranquillise-toi, mon garçon, c'est le régent qui paie ; il faut bien nourrir les lions qu'on met en cage. »

Quand j'avais repris ma conversation inter-

rompue avec mademoiselle Delaunay, elle m'avait révélé que l'amour était venu au secours de sa philosophie pour abréger les heures de sa captivité. J'avais deux maîtresses à la Bastille; mademoiselle Delaunay s'y fit deux amants : le premier fut le chevalier de Mesnil, notre compagnon de prison, qu'elle aimait, et le lieutenant du roi Maison-Rouge, un de nos geôliers. Rien de plaisant comme son manége de coquetterie entre ces deux rivaux, qui ressentaient une égale jalousie. Le chevalier avait toute la défiance du malheur; le major était quelquefois exigeant à cause du despotisme de sa place. Le chevalier, qui obtint par la suite la permission de me rendre visite, était d'ailleurs naturellement aimable; Maison-Rouge avait cette brusquerie un peu brutale que beaucoup de vieux militaires veulent faire passer pour de la franchise, comme si, dans ce bas monde, la franchise était chose si bienvenue des hommes qu'elle n'ait pas besoin de courtoisie. Mademoiselle Delaunay savait avec beaucoup d'art conduire ces deux caractères opposés, et les charmer tous deux. Il lui fallut bien plus d'adresse quand, à la longue,

tous les prisonniers, obtenant un peu plus de liberté dans l'enceinte de la Bastille, purent communiquer entre eux à la table du gouverneur, qui les invitait volontiers et dans une salle commune. Il y avait plaisir surtout à voir l'inflexible Maison-Rouge entrer en grondant comme un chien de garde, puis peu à peu s'approcher de mademoiselle Delaunay, l'oreille basse, ne plus faire entendre qu'un soupir, et, dompté enfin par un charme tout-puissant, fixer sur sa maîtresse un docile regard. Le chevalier de Mesnil recueillait tous les bénéfices de cette séduction, et cependant il boudait quelquefois. Il fit plus mal encore; quand mademoiselle Delaunay et lui virent enfin leurs fers brisés, il devint volage et infidèle. Je me surprends à le blâmer moi-même, qui ai tant de péchés d'inconstance à me reprocher! Mais j'en voulus surtout à la duchesse du Maine, qui donna à peine un avare merci à la pauvre fille qui avait tant souffert pour elle. Mademoiselle Delaunay nous a laissé, sous son nom de baronne de Staal des Mémoires que j'ai lus avec toute la sympathie d'un compagnon d'infortune. Elle avait promis de ne se peindre qu'en

buste; mais vraiment je suis à peine plus franc qu'elle. Que nous a-t-elle donc caché? Je trouve aussi qu'elle aurait pu dire de moi quelque chose de plus (1).

Mes deux consolatrices vinrent au jour désigné m'annoncer la grande grâce que devait m'accor-

(1) On voit que le duc de Richelieu, qui fut le plus aimable des égoïstes, en veut un peu à madame de Staal de ne pas lui avoir consacré une plus grande place dans ses piquants Mémoires. Le lecteur saura gré à l'*Éditeur* de citer ici le passage qui concerne le duc de Richelieu.

« L'arrangement que nous avions pris de nous voir avait persisté jusqu'à ce qu'on transférât le duc de Richelieu d'une tour où d'abord on l'avait mis, dans un appartement au-dessus de celui du chevalier de Mesnil. La proximité d'un homme si alerte obligea de prendre les plus grandes précautions. Le lieutenant du roi crut devoir mieux serrer les clefs, qu'il avait coutume de laisser à une porte devant laquelle les habitants du quartier passaient pour aller à leur promenade.

» Le lecteur (si jamais il y a lecteur de ce mauvais manuscrit) aimerait mieux savoir pourquoi le duc de Richelieu fut mis à la Bastille, et le détail de son affaire, que les minuties qui me regardent; mais je n'en fus pas assez instruite pour en rendre compte. Je sais seulement que, comme nous et sans notre participation, il avait pris des liaisons avec l'Espagne, et que, malgré les traitements les plus durs, les interrogatoires longs qu'il subit, et toutes les adresses qu'on employa pour le surprendre, jusqu'à des lettres contrefaites de la part d'une princesse qui s'intéressait à lui, on ne put se rendre maître de son secret; et qu'enfin, par des intrigues de cour où l'amour eut beaucoup de part, il obtint son élargissement, et en attendant de grands adoucissements à sa captivité. »

Mémoires de madame de Staal (mademoiselle Delaunay), écrits par elle-même; nouvelle édition, chez Colnet, libraire; t. II, p. 50.

(*Ed.*)

der le gouverneur, avec l'autorisation du régent; mais mademoiselle de Valois ne me dissimula pas qu'elle n'avait obtenu cet excès d'indulgence qu'à cause d'elle-même, et non parcequ'on commençait à reconnaître mon innocence. Au contraire il était question plus que jamais de mon crime de haute-trahison. Je n'en fus pas beaucoup plus alarmé, sachant bien que de toute cette grande conspiration Dubois n'avait réellement découvert que des indices, et qu'on me faisait payer plutôt les faveurs de certaines dames que les promesses d'Alberoni.

« En vérité, me dit mademoiselle de Charolais, je tremble de votre sécurité. Vous êtes celui que Dubois semble le plus sûr de faire condamner à la peine capitale; et si vous n'étiez condamné qu'à une prison éternelle, ne serait-ce pas une autre espèce de mort?

» — Non, certes, si j'avais toujours des amies aussi tendres pour me rappeler de temps en temps à la vie.

» — Souvenez-vous des tristes histoires de ces infortunés prisonniers d'État privés de toute communication avec le reste du monde. Combien ces

murs en ont-ils engloutis pour jamais, comme le Masque de Fer !

» — Ah ! dit mademoiselle de Valois, vous me faites peur. J'entendais hier ma sœur questionner le régent sur ce mystérieux prisonnier ; il paraît qu'il fut bien à plaindre. »

Si la curiosité est jamais excusable, c'est chez un prisonnier qui désire savoir l'histoire d'un homme qui fut prisonnier comme lui, et plus malheureux.

« Et savez-vous quel était le Masque de Fer ? demandai-je à mademoiselle de Valois. On prétend que ce secret est héréditaire dans la famille royale.

» — Je ne sais, répondit-elle, s'il fait partie de la régence ; mais si cela est, je suis tout aussi curieuse que vous de le connaître.

» — On ne nous le confierait pas à nous autres femmes, malgré tout notre sang royal, dit mademoiselle de Charolais.

» — C'est bien possible, mesdames ? Il est vrai qu'on répète toujours qu'il ne faut pas dire un secret aux femmes ; mais aussi les femmes ont

bien plus de moyens que les hommes de s'emparer d'un secret.

» — Ma cousine, Richelieu veut vous piquer d'honneur.

» — Il n'a pas besoin de cela : je prétends connaître tout ce que sait mon père là-dessus, et vous l'apprendre.

» — Et s'il met pour condition que vous ne parlerez pas?

» — Je m'engage d'avance à parler, afin de n'être pas engagée au silence.

» — C'est-à-dire que vous promettez de ne pas tenir votre promesse. Je me souviendrai de cette subtilité de femme, dans l'occasion.

» — Ah ! je vois bien que vous en ferez usage en amour.

» — Ce serait battre l'ennemi par ses propres ruses.

» — Monsieur, c'est autre chose : ce serait trahir deux femmes qui vous aiment de bonne foi.

» — Deux femmes fidèles, même à un traité entre rivales, » ajoutai-je malicieusement.

Les deux princesses rougirent et ne se regar-

dèrent ni l'une ni l'autre, chacune croyant rougir seule. Je ne voulus pas prolonger leur embarras.

« Avouez, leur dis-je, que l'amour est un vrai tyran qui veut avant tout des exceptions pour ses caprices quand il promulgue une loi.

» — Je ne veux pas m'embrouiller avec toute cette métaphysique, reprit mademoiselle de Valois ; je me contente de promettre que je saurai tout ce que sait le régent sur le Masque de Fer, et que je vous en ferai part si faire se peut. »

La conversation en demeura là sur ce grand mystère du règne précédent, et je dirai en son temps comment mademoiselle de Valois s'acquitta de ses promesses.

Cependant le gouverneur Launay vint le lendemain me chercher lui-même, et m'accompagner sur les tours de la Bastille ; il me sembla en apercevant le ciel qu'il n'avait jamais été si beau et si pur. C'était le soir : je cherchai d'abord le soleil, qui semblait se reposer au couchant dans une tente de pourpre. Je n'ai jamais admiré beaucoup les beautés muettes d'un paysage, mais je sortais des longues nuits de mon

cachot, et je compris ce soir-là tout ce qu'il y a de sublime dans le coucher du soleil. Je me retirai au moment où l'astre se réduisait peu à peu à un disque rouge privé de ses rayons. Rentré dans ma triste chambre, il me sembla que j'y rapportais une provision d'air et de lumière pour plus de trois jours. Je m'endormis en pensant à une seconde promenade qui m'avait été promise pour le lendemain.

Le lendemain j'admirai un peu moins la nature, et je m'occupai davantage de ce qui parvenait jusqu'à moi du long bourdonnement de Paris, que je voyais à mes pieds comme une grande fourmilière. Mon regard plongea dans la rue Saint-Antoine, et j'y remarquai tout d'abord deux voitures arrêtées; des mains blanches sortirent des portières agitant un mouchoir: c'étaient les voitures de mesdemoiselles de Charolais et de Valois. Je déployai aussi mon mouchoir, et cet échange de signaux me parut charmant.

Le surlendemain la nouvelle s'était répandue que j'avais obtenu la permission de me promener sur les tours de la Bastille. Ce ne fut plus

seulement deux voitures que j'aperçus, mais dix. Le jour suivant il y en eut vingt, trente, cinquante et cent, et jusqu'à la fin de ma captivité la rue Saint-Antoine fut la promenade à la mode. On ne se contenta plus de saluer, de déployer les mouchoirs en passant ; des dames osèrent monter sur le siége ou sur le faîte des carrosses pour mieux me voir et être mieux vues. Il s'établit entre cette foule et le prisonnier, objet de son affluence, un commerce réglé de gestes de plus en plus expressifs. Je devinais les « Je vous aime » des dames avec un charme inexprimable ; et quand je rentrais dans ma cellule, ce n'était plus l'image du soleil couchant ou levant qui m'y suivait pour enchanter mon imagination.

Combien je remerciai mes deux princesses quand je les revis ! Elles me félicitèrent du nombre de mes amis, et même de celui de mes amies. Elles étaient glorieuses des priviléges qui les rapprochaient seules de l'homme que tant d'autres s'estimaient heureuses de saluer de loin ; elles différaient leur jalousie jusqu'au jour de ma mise en liberté.

« Ah, monsieur le duc ! me disaient-elles,

cependant comment pourrez-vous tenir tous vos serments envers nous, lorsque, devenu libre, vous irez remercier tant de rivales de leur tendre intérêt?

» — Ah! répondais-je avec ce continuel mensonge qu'à force d'habitude je ne me reprochais plus, c'est le nombre même qui sera votre garantie, et vous seules vous pouvez compter sur mon cœur. »

L'entretien se changeait en plaisanterie, et elles oubliaient l'avenir dans les inquiétudes ou les plaisirs du présent.

Ce fut pendant mon séjour à la Bastille que j'appris la mort de deux femmes qui ont joué un grand rôle dans mes Mémoires comme dans l'histoire, madame de Maintenon et madame la duchesse de Berry. J'avais vu pour la dernière fois la veuve de Louis XIV le jour de la singulière visite que lui fit le czar Pierre. J'étais du petit nombre d'amis qui allaient encore consoler du souvenir du passé cette reine devenue maîtresse d'école dans sa vieillesse, comme Denys de Syracuse était descendu autrefois du trône au même métier. Aimée et respectée à Saint-Cyr, elle y

partageait toutes ses journées entre ses pratiques dévotes et l'éducation d'un nombre choisi d'élèves qui étaient attachées à sa chambre.

J'ai dit que la nouvelle de l'arrestation du duc du Maine fut pour elle le coup de la mort. Elle tomba dans une fièvre lente qui la consuma pendant trois mois. Ce fut le samedi 15 avril 1719 qu'elle mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. A peine s'il en fut parlé pendant deux jours; quelques uns la croyaient morte depuis plusieurs années; tant une femme est peu de chose quand elle a perdu la faveur qui l'éleva et la beauté qui lui avait donné la faveur. Cette mort de la veuve du plus grand roi fit tout juste le bruit qu'elle eût fait si madame de Maintenon était restée la veuve Scarron.

Mesdemoiselles de Valois et de Charolais me racontèrent les détails de la mort de madame de Berry, qui occupa davantage la cour et même le public. Cette princesse était toujours obsédée par Riom, qui voulait faire déclarer son mariage. Le régent recevait les contre-coups des emportements de ce nouveau Lauzun, qui voyait sa fortune plus compromise qu'assurée par son titre

d'époux, tant que ce titre était dissimulé comme une tache pour la fille de Philippe. Le régent n'osait pas toujours dire non bien positivement; il promettait même, mais ne tenait pas. Aussi les scènes des sollicitations de la duchesse se renouvelaient chaque fois qu'elle voyait son père. Une de ces scènes fut si importune, qu'il lui dit enfin que, vaincu par son opiniâtreté, il lui apporterait son consentement la prochaine fois qu'il viendrait la voir. Rentré au Palais-Royal, il confia à Madame l'engagement qu'il venait de prendre. Celle-ci, opposée à Riom, railla son fils de sa faiblesse. Le régent reconnut sa faute; pour éluder de tenir ce qu'il avait promis, il résolut de ne plus mettre les pieds au Luxembourg, et força Riom de partir pour rejoindre son régiment, qui était en Espagne.

Au bout de quelque temps la princesse, inquiète de ne point revoir son père, et en comprenant les motifs, le fit prier de venir souper à Meudon, où, bien loin de vouloir lui adresser des reproches, elle voulait, dit-elle, lui donner une fête. C'était dans les premiers jours de mai. Le régent consentit. Elle voulut que le souper

eût lieu sur la terrasse, malgré la fraîcheur de la nuit, et quelques remontrances qu'on pût lui faire sur le danger d'une rechute dans une convalescence mal affermie, il fallut céder à son obstination sur ce point-là : Riom n'était pas là pour la réduire.

Ce qu'on lui avait annoncé arriva; le fièvre la prit. Le régent ayant donné ses affaires pour prétexte de la rareté de ses visites, elle prit le parti de se faire transporter à la Muette, où la proximité de Paris engagerait son père à la voir plus fréquemment.

Le trajet de Meudon à la Muette aggrava encore les accidents de sa maladie. Elle se trouva si mal vers la mi-juillet, qu'on fut obligé de lui révéler le danger de son état. Elle n'en fut point effrayée, fit dire la messe dans sa chambre, et reçut la communion à portes ouvertes, comme elle aurait donné une audience d'apparat. Ce fut pour elle une scène d'orgueil plus que de piété; car aussitôt que la cérémonie fut achevée, elle fit congédier les assistants, et demanda à mesdames de Mouchy et d'Arpajon si ce n'était pas là mourir avec grandeur. Le même jour elle fit

retirer tout le monde, à l'exception de sa dame d'atours ; elle s'était fait apporter son baguier, qui valait plus de deux cent mille écus, et en fit présent à madame de Mouchy. Celle-ci l'ayant reçu sans témoins, jugea à propos de le déclarer pendant que la princesse vivait encore, et alla avec son mari en rendre compte au régent. Ce prince, pour toute réponse, demanda le baguier, le prit, examina s'il n'y manquait rien, le serra dans un tiroir, et les congédia, avec défense de retourner à la Muette. Convaincus que la duchesse allait mourir, ils n'osèrent pas résister à la volonté du régent.

La mourante ne parut pas s'apercevoir, pendant deux jours qu'elle vécut encore, de l'absence de madame de Mouchy. Son orgueil s'humilia à l'approche de son dernier moment; elle fut administrée, en présence du curé de Passy, par l'abbé de Castries, son premier aumônier, nommé dès lors archevêque de Tours, et qui depuis l'a été d'Albi. Les médecins n'ayant plus d'espérance, on proposa l'élixir de Garus, qui était alors dans sa première vogue : Garus l'apporta lui-même, en prévenant que le mélange

de tout autre remède en ferait du poison. La malade parut ranimée, et le mieux se soutint jusqu'au lendemain. Chirac vint visiter la princesse, et s'attribuait déjà l'honneur de ce soulagement, quand on lui dit qu'il était dû à un charlatan ; la gloriole médicale s'en mêla : il voulut y mettre du sien, et fit prendre un purgatif à la malade, qui aussitôt tomba en agonie et mourut la nuit du 20 au 21 juillet.

Grande fut la colère de Garus, qui alla colporter partout que Chirac avait tué la duchesse de Berry pour lui ôter l'honneur de l'avoir guérie. Chirac dédaigna de répondre à un empirique, bien persuadé, comme les médecins de Molière, qu'une princesse tout comme une autre doit guérir selon les règles, et pas autrement.

Ainsi mourut à vingt-quatre ans madame la duchesse de Berry. Son père la regretta sans doute, quoique ce fût pour lui un grand soulagement d'être délivré d'une extravagante qui mettait ses caprices d'esprit et de cœur au-dessus de toutes les lois. Le cœur de la défunte fut porté au Val-de-Grâce, et son corps à Saint-Denis. Il n'y eut point d'eau bénite de cérémonie ; le cor-

tége fut simple, et l'on oublia l'oraison funèbre, qui eût donné matière aux épigrammes des courtisans. Il y en eut bien assez sans cela, et les noels du temps l'ont vraiment maltraitée. Les spectacles furent fermés pendant huit jours, et l'on porta le deuil trois mois. La pauvre madame de Mouchy fut exilée et privée de ses appointements, qui furent conservés à toute la maison de la princesse.

La fille que la duchesse de Berry a eue de Riom est religieuse à Pontoise, avec trois mille livres de pension.

CHAPITRE XXII.

Nouvel interrogatoire. — Un piége. — Quiproquo. — Lettre contrefaite. — Les yeux et les oreilles des murs de prison. — Menace du couvent. — Madame de Villemont m'admire sur ma réputation. — Visite de contrebande. — Rencontre des deux cousines. — Reproches mutuels. — Reparties. — Rancune. — Nouveau traité. — Mariage arrêté. — Condition. — Exil à Conflans, par lettre de cachet. — Adieux à la Bastille. — Visite rendue à la consolatrice du prisonnier. — Larmes, pâleur et désespoir. — Cérémonies des fiançailles. — Mariage par procuration. — Triomphe d'une rivale. — *A Modène.* — La rougeole. — Arrivée imprévue. — Scène entre un père et une fille. — Le moyen de communication découvert. — Nouvelle lettre de cachet. — M. Du Libois. — Sommeil complice. — Excursions nocturnes. — Départ pour Modène. — Ce que mademoiselle de Valois ne peut plus donner. — Épigramme.

Tous mes interrogatoires n'étaient pas finis; le dernier que j'eus à soutenir faillit me trouver moins résolu à me tenir dans une complète négative. D'Argenson eut l'air de venir pour me prévenir d'un nouveau péril plutôt que pour m'interroger.

« Vraiment, monsieur le duc, me dit-il, vous êtes d'autant plus coupable dans votre obstination, que vous n'avez pas su garder la même ré-

serve avec les dames qu'avec la justice ; c'est en ami que je vous engage à ne plus nier ce que le duc d'Orléans tient d'une personne qui vous est également chère à tous deux.

» — Une maîtresse commune !

» — Dieu me préserve de croire un mot des calomnies qui circulent sur elle. Je suis père, monsieur le duc.

» — De qui donc voulez-vous parler ?

» — Eh mais ! de mademoiselle de Valois.

» — J'y suis : et qu'a-t-elle dit à son père ?

» — Tout, à ce qu'il paraît, et elle vous invite à tout dire comme elle.

» — Vous l'avez donc aussi interrogée ?

» — Bien mieux, voici une lettre qu'elle vous fait tenir. »

Je pris cette lettre : c'était bien l'écriture de mademoiselle de Valois.

« MON CHER DUC,

» J'ai dû préférer le soin de votre vie à un » secret qu'il était impossible de dissimuler plus » long-temps : vous pouvez tout dire sur l'affaire » d'Espagne, je vous y exhorte même dans votre

» intérêt d'abord, et surtout dans le mien, si » vous m'aimez toujours, etc. »

Si je n'avais vu la veille les deux princesses, j'aurais pu difficilement révoquer en doute l'authenticité de ce billet : mais rien dans notre dernière entrevue ne pouvait m'expliquer cette subite exhortation de mademoiselle de Valois; j'en conclus qu'on avait fort adroitement imité son écriture.

« Charmante princesse! dis-je à d'Argenson, je suis en admiration de son ingénieux détour : mademoiselle de Valois connaît bien mon innocence, et elle a trouvé le moyen de me faire porter un billet doux par le chancelier de France. Dites-lui, monsieur le chancelier, que la privation du bonheur de la voir n'est pas la moins cruelle de mes peines.

« Monsieur le duc, vous ignorez donc de quoi la princesse est menacée?

» — Croyez-vous donc, monsieur le chancelier, que je dois savoir ici ce qui se passe chez le régent? Les murs des prisons ont des yeux et des oreilles qui voient et entendent tout, dit-on, mais à l'usage des seuls geôliers. Vous le savez

bien, les prisonniers n'en sont pas moins sourds et aveugles pour tout ce qui se passe en dehors de leur prison.

» — Apprenez donc qu'on la menace du couvent !

» — Est-on beaucoup plus libre à la cour qu'au couvent? je ne saurais la plaindre : madame de Chartres est-elle donc bien malheureuse depuis qu'elle est abbesse de Chelles?

» — Mais madame de Chartres est entrée au couvent de son plein gré. Mademoiselle de Valois aime le monde : c'est l'ensevelir vivante que de la forcer à prendre le voile ; c'est une autre Héloïse que vous allez faire.

» — Doucement, monsieur le chancelier ; voudriez-vous insinuer par là qu'on pense à faire de moi un Abélard? Je vous préviens qu'il y aurait une insurrection générale, et que vous auriez des révoltes à réprimer jusque dans votre retraite de la Madeleine du Tresnel. »

D'Argenson vit bien que je m'étais étudié à éluder toutes ses ruses : il se retira en feignant d'avoir pitié de mon invincible obstination. J'ai su depuis qu'il amusa ce soir-là ses bonnes reli-

gieuses du Tresnel avec le récit de mes réponses. Madame de Villemont, prieure perpétuelle de cette sainte maison, en conçut une grande admiration pour ma présence d'esprit, et me le prouva plus tard, quand, sorti de la Bastille, je me fis connaître à elle.

Mademoiselle de Valois vint deux jours après toute seule me rendre sa visite de contrebande; et quand je lui fis part du piége où l'on m'avait voulu faire tomber, son indignation éclata.

«C'est une invention de ce maudit Dubois, dit-elle; depuis qu'il est archevêque il croit avoir dans son titre même l'absolution de toutes ses perfidies. Me mettre au couvent! jamais le régent n'y consentirait: aussi sera-ce moi qui le menacerai de m'y jeter.

» — Et s'il allait y consentir comme pour votre sœur?

» — Ah! ne le craignez pas: je connais sa pensée intime: sa politique, ses affections et son orgueil s'accordent pour parler en faveur du duc de Modène; il m'a dit plus d'une fois: « J'aimerais autant te voir morte que dans un cloître. »

» — Et pour moi vous allez affliger votre père

» — On nous attaque, je me défends.

» — Ah, belle Aglaé! qu'ai-je fait pour mériter un amour si tendre? »

Mademoiselle de Valois ne répondait pas à mon exclamation, et, fermant les yeux, appuyait sa tête sur mon épaule, lorsque mademoiselle de Charolais entra...

« Ah, mademoiselle! dit-elle d'un air courroucé, c'est ainsi que vous tenez votre parole!

» — Et vous, ma cousine?

» — Je suis passée au Palais-Royal pour vous prévenir.

» — Alors il n'y a que demi mal, je n'ai qu'un quart d'heure d'avance sur vous.

» — Mais est-ce la première fois que vous venez ainsi à mon insu?

» — Non, ma cousine, c'est la dixième, et vous voyez que nous sommes à parties égales.

» — Comment cela?

» — Richelieu, plus loyal que vous, m'a fait un signe toutes les fois que vous aviez un point sur moi.

» — Je le lui pardonnerais presque s'il avait compté plus loyalement. Combien de fois suis-je venue sans ma cousine, monsieur le duc?

» — Ma chère princesse, lui dis-je, j'ai ajouté au nombre de vos visites quatre de celles que j'avais rêvées !

» — Eh bien ! reprit mademoiselle de Charolais avec dépit, je renonce à rétablir la balance, si vous voulez renouveler notre convention et y être plus fidèle.

» — Allons, mesdames, faites vos traités aux dépens du pauvre prisonnier.

» — Je vous conseille de vous plaindre, dit mademoiselle de Charolais.

» — Mais il me semble que c'est en votre faveur que je réclame.

» — Faut-il que je vous remercie ? Ah ! je ne vous pardonnerai pas tant d'injustice ! »

Mademoiselle de Valois triomphait de ses quatre points, et elle m'a toujours su gré de l'avantage que je lui fis en cette circonstance ; au contraire mademoiselle de Charolais me pardonna bien ce jour-là, mais elle ne me pardonna pas quinze jours après, que ses infidélités commencèrent.

La paix fut faite, et un traité nouveau ne fut pas mieux observé que les autres. Mais la vindicative Charolais fit jouer tous les ressorts

pour rendre inévitable le mariage de sa cousine avec le duc de Modène. Enfin le régent se montra si inexorable à mon égard, que, d'accord avec moi, mademoiselle de Valois accepta ses conditions.

« Réjouissez-vous, m'écrivit-elle, je viens de signer votre grâce. Hélas ! je devrais plutôt dire ma sentence : je me suis engagée à accepter pour époux celui que vous savez ; victime immolée à votre délivrance, je vais être seule privée de vous. M'aimerez-vous encore quand vous ne me verrez plus? »

La signature du contrat de mariage fut donc arrêtée pour le jour où je sortirais de prison. Le régent eut l'air de céder aux sollicitations du cardinal et du duc de Noailles, du duc de Melun et de quelques autres personnages en crédit. Il fut convenu que le cardinal de Noailles et la duchesse de Richelieu ma belle-mère viendraient me chercher à la Bastille, et me garderaient chez eux à Conflans, jusqu'à ce que je fusse rétabli d'une maladie que j'avais feinte, pour me rendre de là dans ma terre de Richelieu ; car mon emprisonnement n'était que commué en un

exil : voici du reste l'ordre même qui m'annonça que je cessais d'être l'hôte de M. Launay.

« MON COUSIN,

» Ayant jugé à propos, de l'avis de mon oncle » le duc d'Orléans, régent, de vous permettre de » sortir de mon château de la Bastille où vous êtes » détenu en conséquence de mes ordres, je donne » ceux nécessaires à cet effet au gouverneur de mon- » dit château, et je vous écris en même temps cette » lettre pour vous dire qu'en sortant de mondit » château de la Bastille vous ayez à vous rendre » sur-le-champ et sans délai dans celui de Con- » flans-sous-Charenton, dans lequel mon inten- » tion est que vous restiez ensuite, sans en dés- » emparer, sous quel prétexte que ce soit, jusqu'à » nouvel ordre de moi, et ne doutant pas que » vous ne vous conformiez à ce qui est en cela » de ma volonté, je ne vous ferai la présente plus » longue que pour prier Dieu qu'il vous ait en sa » sainte et digne garde.

Signé LOUIS.

Et plus bas : LEBLANC. »

Écrit à Paris le 29 du mois d'Auguste 1719.

Ce fut le gouverneur lui-même qui m'apporta cette lettre de cachet. Quelle que fût l'affectation de son compliment, il ne pouvait tout-à-fait dissimuler son regret de laisser échapper un prisonnier de si bon rapport. Il lui échappa dans ses adieux de me dire : « Au revoir !

» —Au revoir, avec plaisir, lui répondis-je, car le mot me frappa, mais j'espère bien que vous ne me reverrez pas comme prisonnier : j'ai eu le temps de réfléchir cette fois, et ne me laisserai plus embastiller. »

Je montai dans le carrosse de M. le duc de Noailles, et nous arrivâmes à Conflans le même jour. Je me sentais aise sans doute, et cependant je crois que ma première promenade sur les tours de la Bastille m'avait causé plus de transport que ma délivrance. Je fus du moins plus rêveur que bruyant dans ma joie; la pensée du sacrifice que me faisait mademoiselle de Valois mêlait à ma liberté quelque amertume. Je ne savais si je pourrais la revoir : les choses heureusement s'arrangèrent de façon que nous eûmes encore plus d'une entrevue.

Le surlendemain de mon arrivée à Conflans,

dès que le soleil fut couché, je m'échappai mystérieusement et courus à Paris : un billet écrit le matin avait dû être remis de bonne heure par Lafosse, que j'avais trouvé à la porte de la Bastille, et qui connaissait si bien les issues du Palais-Royal ! Je passai par la maison de la rue de Richelieu, et le signal d'usage m'introduisit dans la chambre de la fiancée.

Que de tristesse et de langueur dans ses traits ! sa pâleur surtout était extrême. J'appris que depuis trois jours elle avait à peine mangé et dormi. Les larmes avaient fatigué et flétri ses yeux naguère si purs, si vifs, et que je ne pouvais reconnaître qu'à leur amoureux regard.

A la vue de ce désespoir, encore ému de ma reconnaissance, je sentis un accablement que jamais femme ne m'avait fait éprouver. Dans mes épanchements les plus tendres auprès du sexe il y avait toujours un reste d'orgueil qui perçait à travers mes abaissements un peu hypocrites. Ici mon humilité fut plus franche lorsque, me jetant aux pieds de la princesse, je lui dis : « C'est un esclave qui vient vous redemander des fers s'il en est temps encore. »

Un torrent de pleurs fut sa réponse.

« Ah! m'écriai-je, vous m'aviez promis plus de courage.

» — Du courage! j'en ai eu, ou du moins de la résignation; mais maintenant que tout est fini, je garde ma douleur comme ma dernière protestation contre un odieux contrat qui m'arrache à la France et à tout ce que j'aime.

» — Pour sauver celui qui vous adore! répondis-je.

» — Cette pensée seule m'a soutenue. Ah, cher Armand! si vous aviez pu assister à cette triste cérémonie! je faisais pitié aux plus indifférents.

» — Vous a-t-on persécutée d'une pompe fatigante?

» — Oh! non; ils ont eu du moins l'humanité d'abréger la cérémonie du sacrifice : les fiançailles ont eu lieu dans le cabinet du roi.

« — Sans invitations? lui demandai-je, sachant bien que le récit de nos douleurs en est quelquefois l'adoucissement le plus certain.

» — Des invitations! répondit-elle, aucune; c'était bien assez des princesses du sang : j'étais là sous l'œil jaloux de mademoiselle de Charolais

qui se repaissait de mes larmes, embellie par la double joie de votre délivrance et de mon prochain départ. Hier elle aurait volontiers enlevé à mademoiselle de Montpensier le droit de porter la queue de ma robe, lorsque le duc de Chartres, chargé de la procuration de cet odieux prince italien, m'a conduite à la chapelle des Tuileries.

» — J'espère que ce n'est pas le nouvel archevêque qui vous a donné la bénédiction nuptiale.

» — Qui? Dubois! le scélérat avait aussi voulu jouer son rôle dans cette alliance maudite; mais c'est le duc de Rohan qui a officié. J'étais encore étourdie après la messe, lorsque Sa Majesté, me donnant la main jusqu'à mon carrosse, a dit, selon l'usage : *A Modène.* J'ai cru entendre une sentence d'exil dans la bouche de ce jeune roi. A Modène! c'est-à-dire faites vos adieux à la France et à Richelieu.

» — En vérité, ma chère princesse, vous me forcez par cet excès de douleur à vous parler contre moi-même. Votre main appartient à votre époux; vous l'avez promise, vous l'avez donnée; j'étais fier de conserver ce cœur qui reste mon

bien, mon trésor : voulez-vous me forcer de regretter une fidélité qui fait votre désespoir? De peur de nourrir cette douleur qui vous tuera, je renonce dès ce moment à me présenter devant vous : je vous adresse mon dernier adieu.

» — Non, cette idée des adieux est celle qui me rend si malheureuse. Promettez-moi de revenir, à moins que vous ne songiez à oublier déjà celle que l'absence tôt ou tard bannira de votre mémoire. »

La princesse était montée sur un ton de douleur tragique; pour la calmer, je promis tout ce qu'elle voulut; et en effet, deux jours après, pendant que j'étais supposé endormi à Conflans, je revins à Paris. Mademoiselle de Valois n'était guère moins affligée qu'auparavant; mais elle avait trouvé le matin une consolation digne de cet amour passionné qu'irritait un mariage contracté malgré elle.

« Savez-vous où j'ai passé la plus grande partie de la journée? me dit-elle.

» — Je l'ignore, et j'aurai le plaisir de l'apprendre de votre bouche.

» — Vous avez peut-être tort de m'approcher,

je viens de chez ma sœur l'abbesse de Chelles, où madame la duchesse voulait m'empêcher d'aller.

» — Et pourquoi?

» — Parcequ'il règne dans son couvent une épidémie de petite-vérole et de rougeole...

» — Madame avait bien raison; ces maladies se gagnent.

» — Je le savais; c'est moins ma sœur que je suis allée voir, qu'une de ces maladies contagieuses que je suis allée chercher.

» — Vous voulez donc mourir?

» — Mourir, non; j'espère seulement être retenue dans mon lit, c'est-à-dire en France, à Paris, près de vous, pendant trois semaines ou un mois de plus.

» — Ciel! quelle imprudence! » Je prononçais cette exclamation lorsque la porte s'ouvrit brusquement. Ce soir-là nous étions enfin surpris par le régent. Une partie de l'exaltation de la princesse avait passée en moi : je soutins d'un œil ferme cette apparition imprévue.

« Monsieur, dit le duc d'Orléans, j'aime à voir comme le roi est obéi! »

J'allais répondre, et peut-être avec quelque

énergie ; je fus devancé par mademoiselle de Valois, qui était furieuse comme une jeune lionne.

« Monseigneur, s'écria-t-elle, je ne suis plus une fille esclave : ce mariage que vous avez ordonné m'a émancipée : je suis la princesse de Modène, vous le savez ; je puis recevoir qui bon me semble.

» — Ai-je donc cessé d'être votre père?

» — Oui, du jour où vous m'avez vendue à votre politique ! »

Ce spectacle d'un fille en révolte contre son père me rendit muet. J'avais vu le duc d'Orléans mené comme un enfant par sa fille aînée la duchesse de Berry ; mais les ordres de la duchesse de Berry ressemblaient plus souvent encore à des caresses. Ici il était bravé, presque insulté. Ce prince aimait au fond ses enfants, quoique, comme tant d'autres pères, princes ou non, sa faiblesse pour eux ne l'empêchât pas de les immoler à ses intérêts et à ses vues particulières. Atterré par la résistance de sa fille bien-aimée, de celle qui jusque là n'avait opposé que des pleurs à ses volontés, ce père faible oublia sa dignité de prince ; il cacha son visage

dans ses mains, et je vis des larmes s'échapper entre ses doigts. A son tour mademoiselle de Valois étonnée, et comme épuisée par cette même énergie dont elle ne se croyait pas capable, redevint en un instant la fille timide et se jeta au cou du régent plus affligé qu'offensé. Pressé de fuir une scène de pathétique où je ne savais trop quel rôle jouer, je ne réfléchis pas que j'avais peut-être tort de découvrir au duc d'Orléans le moyen de communication qui avait trompé sa surveillance, et je sortis par l'armoire si souvent citée.

Deux jours après on m'apprit que mademoiselle de Valois était alitée, avec des boutons de rougeole, et le soir on m'apporta une seconde lettre de cachet qui m'envoyait à Saint-Germain-en-Laye. La voici : c'est encore une des pièces officielles de mon histoire.

« MON COUSIN,

» Ayant jugé à propos, pour des raisons à moi » connues, que vous vous rendiez incessamment » en ma ville de Saint-Germain-en-Laye, je vous » écris cette lettre, de l'avis de mon oncle le duc

» d'Orléans, régent, pour vous dire qu'aussitôt
» qu'elle vous aura été remise, vous ayez à partir
» de l'endroit où vous l'aurez reçue, et à vous ren-
» dre par le plus court et le plus droit chemin en
» ladite ville de Saint-Germain-en-Laye, où mon
» intention est que vous restiez sans en désem-
» parer jusqu'à nouvel ordre de moi, trouvant
» bon néanmoins que vous voyiez pendant le
» temps que vous y resterez telle personne que
» vous estimerez à propos, et puissiez chasser et
» vous promener aux environs, sans cependant
» pouvoir découcher de ladite ville, sous quel
» prétexte que ce soit, ayant au surplus chargé
» le sieur Du Libois, lieutenant-colonel réformé
» de dragons, de vous accompagner et de rester
» avec vous jusqu'à ce que je l'en rappelle; et ne
» doutant pas que vous ne vous conformiez à ce
» qui est en cela de ma volonté, je ne vous ferai
» la présente plus longue, que pour prier Dieu
» qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne
» garde.

Signé LOUIS. »

Et plus bas: LEBLANC.

Écrit à Paris le 10 septembre 1719.

Vraiment, dis-je en moi-même, le régent s'imagine-t-il qu'il y a beaucoup plus loin de Saint-Germain à Paris que de Conflans? et ce Du Libois est-il donc un gardien bien retors et bien difficile à tromper.

Heureusement Du Libois était un vieux militaire de soixante ans au moins, et qui ne se souciait guère de lutter de finesse avec un homme aussi alerte que moi. Arrivés à Saint-Germain, nous fûmes les meilleurs amis du monde. Nous échangions le récit de ses campagnes contre celui de mes amours. Il avait été aussi employé à la surveillance de plusieurs prévenus dans la dernière conspiration. Ses anecdotes relatives à cette affaire me firent bien voir qu'il était plus noir que diable.

Je reconnus qu'il se piquait d'honneur quand il était en présence d'une bouteille; et comme il avait la digestion pesante, j'avais soin de le faire bien souper et bien boire, et j'étais sûr, quand il était bien repu, qu'il ne s'éveillerait pour rien au monde jusqu'au lendemain matin. Pendant ce sommeil, qui fut quelquefois obligeamment prolongé à mon intention toute la grasse ma-

tinée, je pouvais faire mes excursions jusqu'à Paris.

Je revis donc la princesse après sa convalescence, et je trouvai que la maladie avait un peu calmé les grands éclats de son désespoir. Après de nouveaux retards, fondés sur les prétextes les plus opposés, il fallut céder enfin aux pressantes instances du duc de Modène, qui réclamait sa femme. Mademoiselle de Valois voulut du moins que son départ me valût la fin de mon exil et ma réconciliation avec son père.

Elle me fit jurer de ne pas l'oublier dans son propre exil, et l'on verra si je tins parole.

« Pour moi, me dit-elle, je suivrai le conseil de la duchesse de Toscane.

» — Et que vous a-t-elle conseillé ?

» — Ma chère, m'a-t-elle dit, faites comme moi : ayez un ou deux enfants, et revenez en France ; il n'y a que ce pays-là de bon pour nous.

» — Le conseil est bon, dis-je à madame de Modène, et j'irai vous en faire souvenir.

» — Ce qui me console, ajouta-t-elle, c'est qu'au moins cet odieux prince sera bien attrapé s'il me croit une ingénue...

» — La plus belle fille, repris-je, ne peut donner que ce qu'elle a...

» — Ni par conséquent donner ce qu'elle n'a plus. »

Voici les vers inspirés par le mariage et le départ de mademoiselle de Valois; et ce ne furent pas les seuls auxquels nos amours servirent de texte en ce temps-là, et par la suite.

J'épouse un des plus petits princes,
Maître de très petits États,
Quatre desquels ne vaudraient pas
Une de nos moindres provinces.
L'hymen seul m'appelle à sa cour,
Et je laisse à Paris l'amour.
Nul jeu; finance très petite;
Quelle différence, grand Dieu!
Entre ce pauvre et triste lieu,
Et le *Richelieu* que je quitte.

CHAPITRE XXIII.

Réponse au libelle injurieux qui attaque les origines des ducs et pairs (1).

« Il paraît depuis quelque temps dans le public un Mémoire rempli de tant de fausses maximes à l'égard de l'État et de la noblesse, de tant de faits supposés, et d'injures si atroces contre l'ordre le plus relevé qu'il y ait dans le royaume, après la maison royale, qu'on ne peut traiter que de chronique scandaleuse et de libelle diffamatoire un écrit où, malgré les fleurs et ornements de discours fort recherchés, on voit régner également une horrible malice et une grossière ignorance.

» L'auteur s'avise de faire un parallèle de la

(1) Dans le manuscrit original de ces Mémoires cette pièce se trouve à la suite du *libelle* auquel elle répond (chapitre 8). Nous l'avons rejetée ici pour ne pas trop interrompre la narration du duc de Richelieu. (*Ed.*)

noblesse d'épée avec celle de la robe, les faisant marcher d'un pas égal; ce qui fait bien voir qu'il ignore jusqu'aux principes même de la noblesse, puisque, depuis qu'il y a des nobles dans le monde, on n'a jamais fait comparaison de la noblesse de robe avec celle d'épée, et l'on a toujours regardé cette dernière comme on regarde l'original d'un beau tableau, qui est fort au-dessus de la copie. Il faut être bien ignorant pour faire une telle comparaison. Il en est de même quand cet auteur dit que la noblesse de robe a les mêmes droits et prérogatives que celle de l'épée. Une si grande erreur fait bien voir qu'il n'a pas consulté les chapitres de Strasbourg, de Saint-Jean-de-Lyon, d'Auch, de Brioude, de Saint-Pierre de Mâcon, et plusieurs autres. La noblesse de robe est incapable de parvenir aux dignités de chevaliers du Saint-Esprit.

» Il y a lieu d'être surpris de la hardiesse avec laquelle cet auteur met en avant qu'il y a dans le parlement un grand nombre de maisons fort au-dessus de la plupart des pairs.

» La première de ces grandes maisons qu'il attaque est celle de Crussol. Ce serait lui faire

trop d'honneur que de répondre sérieusement à ces extravagances. Qu'est-ce qu'a de commun Jean Bastet, apothicaire en la ville de Viviers, en l'an 1300, et Géraud Bastet son fils, anobli en 1303, avec l'illustre maison de Crussol, connue dès l'an 1000.

» La maison de la Trémouille, alliée aux maisons de France, d'Aragon, de Nassau, de Hesse-Cassel, Danemark, Oldembourg et autres, tire son origine de Pierre, sire de la Trémouille en Poitou, vivant en l'an 1040. On renvoie l'auteur au témoignage de M. de Sainte-Marthe.

» Les termes injurieux dont se sert le maréchal de Tavannes dans ses Mémoires, et qui ne sont que l'effet de l'antipathie et de la jalousie de ce seigneur contre M. de Sully, ne prouvent pas qu'il n'ait pas été de la maison de Béthune, ainsi qu'André Duchêne le fait voir dans son histoire généalogique. Enfin la très illustre maison de Melun, dont est sortie la mère du premier duc de Sully, prouve, d'une manière incontestable, qu'il était connu pour homme de qualité.

» Il faut apprendre à l'auteur, puisqu'il ne le sait pas, qu'Honoré d'Albert, seigneur de Luynes,

dont il fait un avocat, était chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Beauvais, descendu de Thomas d'Albert, damoiseau, bailli du Vivarais en 1454, et d'une maison connue dès le temps de saint Louis, établie dans le comtat sous le roi Jean. La première origine de cette maison vient des comtes d'Albert de Florence, dont était le pape Innocent VI.

» Cet auteur veut trouver de la contradiction où il n'y en a eu jamais. Il dit que la maison de Cossé se prétend originaire du Maine, et qu'elle prétendait venir d'Italie. Il n'a pas compris que cette maison du Maine n'est qu'une avec celle d'Italie, dont elle a tiré son origine. Il ne peut donner de preuves plus évidentes de son ignorance, lorsqu'il dit que la maison de Cossé n'est pas ancienne.

» Ce qu'il dit contre le duc de Richelieu fait voir évidemment l'insigne fourberie de l'auteur, et qu'il n'a eu d'autre objet dans son Mémoire que d'insulter les personnes les plus respectables. Pour l'en convaincre, il n'y a qu'à suivre quelques dates. Il dit que Réné de Vignerod, aïeul du duc de Richelieu, dernier mort, était do-

mestique et joueur de luth du cardinal de Richelieu, et qu'il le servait si heureusement dans ses plaisirs, qu'il lui fit épouser sa sœur, et qu'ensuite il lui substitua son duché de Richelieu; mais toutes ces injures tombent d'elles-mêmes en observant que la maison de Vignerod tire son origine d'une très ancienne maison d'Angleterre, établie en France en l'an 1430, sous le règne de Charles VII, en la personne de Vignerod, seigneur de Pierre-de-Courlay, quintaïeul de René de Vignerod, gentilhomme de la chambre de Henri IV, mort en 1626, marié le 29 août 1603 avec Françoise Duplessis-Richelieu, morte en 1615, auparavant veuve de Jean de Beauvais. L'histoire nous apprend que le cardinal de Richelieu ne fut ministre d'État qu'après la mort du connétable de Luynes, arrivée au siége de Montauban en 1621, et créé cardinal en 1622; que par son testament, de l'année 1642 à la fin de laquelle il est décédé, il avait substitué son duché de Richelieu à Armand-Jean de Vignerod son petit-neveu, et petit-fils de René de Vignerod. La mère de ce René était Renée de La Forest de Baurepaire,

morte avant François de Vignerod son mari, et qui n'a pas été en état de se remarier à un artisan, comme on le suppose injurieusement.

» Nous avons à la cour très peu de maisons aussi anciennes que celle de Saint-Simon, qui tire son origine d'Olivier de Rouvroy, chevalier, vivant en 1060, sous Henri I; que Jean de Rouvroy, chevalier banneret, suivit Philippe-Auguste à la conquête de la Normandie sur le roi d'Angleterre, en 1202; que quatre descendants furent vice-rois de Navarre; qu'environ l'an 1334, Matthieu Rouvroy épousa Marguerite de Saint-Simon, héritière de cette illustre maison, à la charge de porter le nom et les armes de Saint-Simon. Cette maison était extraite du sang impérial de Charlemagne, par les comtes de Vermandois et rois d'Italie. On ignore que Charles, marquis de Saint-Simon, ait été écuyer d'un maréchal de France; ce qu'il y a de certain, est qu'il est mort cordon bleu, maréchal-de-camp, colonel du régiment de Navarre, gouverneur de Senlis, et marié avec Louise de Crussol, avant que son frère fût duc.

» Ce n'est pas la première fois que des calomniateurs téméraires et malavisés ont eu l'inso-

lence d'inventer des faits aussi indignes que celui qui est supposé contre la maison de La Rochefoucault, puisque quelques écrivains passionnés et calomniateurs ont été assez effrontés pour écrire une pareille injure contre la plus auguste et la plus ancienne de toutes les maisons. La maison de La Rochefoucault tire son origine de Foucault, seigneur de La Roche, en l'an 1026, fils d'Amaury de Lusignan, seigneur de La Roche, lequel était petit-fils de Guillaume, duc d'Aquitaine, et comte de Poitou, sorti des anciens comtes d'Autun, issu de race royale.

» Ce qu'il dit contre la maison de Villeroi est un tissu de faits également supposés et injurieux ; et ce qui achève de faire voir toute l'indignité de l'auteur, est qu'il ose attaquer une personne aussi respectable en toute manière ; que c'est l'illustre chef de cette maison. S'il y a eu un contrôleur de la bouche de François Ier et un greffier de l'hôtel-de-ville portant le nom de Neuville, on ne peut rien conclure de cette ressemblance de nom, et ils n'ont rien de commun avec les ancêtres de la maison de Villeroi. Si l'auteur avait consulté les registres de l'hôtel-de-ville de

Paris, il n'y aurait pas trouvé un prevôt des marchands du nom de Neuville, puisqu'il n'y en a jamais eu; mais on voit bien que, comme il confond tout, il a voulu parler de Nicolas Le Gendre, seigneur de Villeroi, prevôt des marchands en 1576, et depuis chevalier de l'ordre du roi. Cette dernière qualité lui est donnée au procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Paris, du 22 février 1580, et dont la sœur, Angélique Le Gendre, dame de Villeroi en partie, avait épousé un des ancêtres de la maison de Neuville-Villeroi, dans laquelle l'autre partie de cette terre est tombée par le décès de Nicolas Le Gendre, sans enfants. Au surplus on apprend à l'auteur, puisqu'il l'ignore, que la maison de Villeroi est sortie, sur la fin du quinzième siècle, d'un cadet de l'illustre maison de Neuville en Flandres, qui vint s'établir en France après la mort de Charles, dernier duc de Bourgogne. Cette maison a donné deux doyens des maréchaux de France, plusieurs gouverneurs de province. Elle a pris des alliances dans les plus grandes maisons du royaume: telle est celle de Nicolas de Neuville, duc de Villeroi, pair et maréchal de France, qui épousa en 1617

Madeleine de Créqui, fille de Charles de Créqui, duc de Lesdiguières, aussi pair et maréchal de France, et de Madeleine de Bonne, fille aînée du tant renommé connétable duc de Lesdiguières; telle est l'alliance de M. le maréchal d'aujourd'hui, dont l'épouse était Marie-Marguerite de Cossé-Brissac, fille d'une Gondi, arrière-petite-fille d'une d'Orléans-Longueville, dont la mère était Marie de Bourbon, comtesse de Saint-Paul; telle est celle du jeune marquis, petit-fils de M. le maréchal, qui vient d'épouser madame de Montmorency-Luxembourg; enfin celle de Catherine de Neuville, fille du feu maréchal, avec Louis de Lorraine, comte d'Armagnac. On remarquera encore qu'elle porte pour armes trois petites croix, qui sont une partie de celles de la maison de Neuville en Flandre, qu'un seigneur de cette maison a rapportées au nombre de six de la croisade de Godefroy de Bouillon.

»L'auteur dit que la maison d'Estrées n'est noble que depuis deux cents ans, et que le feu cardinal d'Estrées, après beaucoup d'efforts, n'a rien pu trouver au-dessus de ce temps-là. Pour se convaincre de son extrême témérité, il n'a qu'à

consulter le greffe du bailliage de Péronne, où l'on trouve un procès-verbal fait au mois de septembre 1675, à la requête de M. le cardinal, d'une chapelle située près le bourg de Falay, proche Péronne, dans laquelle il s'est trouvé plusieurs anciens monuments du douzième siècle aux armes d'Estrées; et on voit qu'un seigneur d'Estrées, chevalier banneret, avait, à la tête de ses vassaux, remporté la victoire contre un seigneur voisin, à qui il faisait la guerre. M. Du Cange, dans ses Dissertations sur l'histoire de saint Louis par le sire de Joinville, remarque que Raoul d'Estrées, maréchal de France, suivit saint Louis à la seconde croisade. Parmi les chevaliers qui furent admis au tournoi d'Anchin, près Douay, en 1096, on trouve Hubert d'Estrées. Christine d'Estrées, en 1658, épousa François-Marie de Lorraine, prince de Lillebonne.

» L'auteur n'est pas moins ridicule au sujet des maisons de Beauvilliers, Saint-Aignan, de Hostun, de Tallard et de Boufflers, qu'il dit n'être connues qu'autour de leurs villages. S'il avait consulté l'histoire de Berry, il y aurait appris que la maison de Beauvilliers y est très distinguée depuis

six siècles, qu'elle s'est alliée avec les premières maisons du royaume. L'histoire du Dauphiné lui aurait fait connaître l'ancienneté ainsi que les grandes alliances de la maison de Hostun. L'histoire des maisons de Picardie apprend que Henri, seigneur de Bouflers, vivait en 1248; que Guillaume son fils suivit Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples, et se signala à la bataille de Bénévent. Alleaume, seigneur de Bouflers, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, paya cinq mille livres de rançon, somme en ce temps-là très forte. Les armes de cette maison font voir qu'elles tirent leur origine d'une croisade.

»On ignore le prétendu changement dont cet auteur parle dans les armes de la maison de Grammont, et qui d'ailleurs ne conclurait rien. L'histoire de France nous apprend la grandeur de cette maison.

»C'est avec la même malice qu'il attaque la maison de Noailles. L'histoire inventée de l'anoblissement et de l'érection en fief, qu'il n'ose pas même dater, et des prétendues acquisitions de la terre de Noailles, est digne de pitié. On sait,

et les titres de cette maison en font foi, qu'elle possédait dès l'an 1000 la terre et le château de Noailles, situés dans la vicomté de Turenne, et n'a jamais eu d'autre nom que celui de Noailles.

» Si l'auteur du Mémoire ne connaît pas la maison du Cambout de Coassin, c'est qu'il n'a pas lu l'histoire de Bretagne; il y verra que cette ancienne maison a pris son nom de la terre de Cambout. On ne peut ici passer sous silence l'alliance qu'elle a faite sous Louis XIII, par le mariage de Marguerite de Cambout avec Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.

» L'auteur du Mémoire dit que la qualité d'huissier d'armes que portaient les ancêtres de M. le duc d'Aumont donne une petite idée de cette maison, et que cette charge n'est pas au-dessus de celle de conseiller. Il ne ferait pas une comparaison si pitoyable s'il savait ce que c'était que cette charge d'huissier d'armes. Elle était semblable en dignités et fonctions à celle que nous appelons aujourd'hui premier écuyer du roi. Ce seigneur d'Aumont, qui prend la qualité d'huissier d'armes en 1333, s'est signalé à une

bataille donnée près de Tournay en Flandre. Cette maison tire sa première origine du pays de Hainaut, où elle est connue dès l'an 650, dans Madeleine d'Aumont, qui fonda dans la terre d'Aumont une abbaye du même nom, et qui épousa Vaudrade, comte de Hainaut. L'abbaye de Resson, au diocèse de Rouen, reconnaît pour fondateurs les seigneurs d'Aumont. On trouve Philippe d'Aumont parmi les chevaliers admis au tournois d'Autun, près Douai, en 1096; un autre Philippe d'Aumont, surnommé le Chauve, s'est signalé à la prise de Constantinople par les Latins en 1204. Pierre d'Aumont fut chambellan des rois Jean et Charles V, et fut, avec la reine Jeanne de Bourbon, l'un des tuteurs de Charles VI. Jean d'Aumont, chevalier banneret, fut tué à la bataille d'Azincourt; Jean, sire d'Aumont, fut fait maréchal de France en l'an 1579.

» Ce qu'il dit contre la maison de La Meilleraye, du nom de Porte, n'est pas moins supposé. On connaît assez cette grande maison pour être branche cadette de celle de La Porte de Vezin. On ne doute pas que la parenté du cardinal de

Richelieu, dont le maréchal de La Meilleraye était cousin-germain, n'ait contribué à relever l'éclat de cette maison ; mais il faut observer que la tante du cardinal de Richelieu, fille d'un cordon bleu capitaine des gardes du corps, n'aurait pas épousé le fils d'un simple avocat, et le petit-fils d'un artisan.

» L'auteur du Mémoire tombe dans des contradictions ridicules au sujet de la maison de Harcourt. Il dit que Jean de Harcourt, vicomte de la ville de Caen en 1514, a eu un jeune fils pour jeter des fleurs à l'entrée de Henri IV. Apparemment qu'il ne sait pas que Henri IV n'a commencé à régner en France qu'en 1589, et que ce jeune fils aurait été âgé de plus de quatre-vingts ans. Tous les généalogistes conviennent que cette maison est issue d'un cadet des anciens ducs de Normandie, dès le troisième siècle. Robert d'Harcourt a été maréchal de France ; la branche aînée est tombée dans la maison de Lorraine.

» On ne connaît pas parmi les généalogistes le nom de Rouillac, cité par l'auteur pour prouver que la maison de Pardaillan de Montespan (et non pas Pardaillan, comme il l'affecte mal à

propos, soit sortie du bâtard d'un chanoine de Lectoure ; cette injure est digne de pitié. Le nom de cette maison est Gondrin, nom aussi illustre qu'ancien. Ceux d'Espagne et de Pardaillan sont venus par de grandes alliances, et ont été joints au nom de Gondrin.

» La maison de Villars tire son origine des seigneurs de Villars, frontière de Dauphiné, depuis plusieurs siècles. D'anciens monuments où sont les armes de cette maison en font voir l'ancienneté.

Si l'auteur du Mémoire a trouvé dans Brantôme que le connétable de Bourbon avait un valet de chambre nommé Goyon, cette ressemblance de nom n'a aucun rapport avec la maison de Matignon, alliée à la maison royale, et sortie de l'illustre maison de Goyon en Bretagne.

» On convient que Louis Pothier, baron de Gesvres, secrétaire d'État, qui a formé la branche des ducs de Gesvres, était fils d'un conseiller au parlement sous Charles IX ; mais cette maison a été illustre dans l'épée depuis le secrétaire d'État qui avait épousé une petite-fille de Cathe-

rine de Montmorency, dame de Tresmes, et dont le fils aîné, René Pothier, duc de Tresmes, a épousé Madeleine de Luxembourg, fille de François de Luxembourg, duc de Piney, et de Diane de Lorraine. Ces grandes alliances ont rendu la maison de Pothier digne d'un titre de duc et pair, auquel le simple nom de Pothier n'aurait pu l'élever. Ce qu'elle a de moins est d'être sortie des Pothier de Blancmesnil et de Novion, pendant qu'au contraire c'est un grand honneur pour eux d'avoir une branche de leur maison honorée du titre de duc et pair de France.

» S'il y a eu un conseiller au parlement sous Charles VI, appelé Jean de Mailly, il n'était pas de cette grande maison. Nicolas de Mailly fut amiral de la flotte qui alla à la croisade de l'an 1204. Gilles de Mailly suivit saint Louis dans la Palestine. Cette maison est alliée à la maison royale.

» L'auteur du Mémoire dit que les Clermont-Tonnerre n'étaient que conseillers du dauphin de Viennois. Cette maison est connue dès l'an 1060, en Aymar, seigneur de Clermont; Humbert, dauphin, créa une charge de premier con-

seiller-né, et chef des guerres delphinales, en faveur des seigneurs de cette maison. Le rétablissement du pape Calixte II, en 1119, par la valeur d'Aymar de Clermont, les clefs de saint Pierre avec la thiare pour cimier, données par ce pape au lieu des anciennes armes de cette maison, sont des faits connus de tout le monde. Le nom de Chatte n'est qu'une seigneurie sous laquelle on a distingué une branche cadette. Feu l'évêque de Noyon, mort en 1701, dont on sait quelle était la délicatesse, a reconnu cette branche. »

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME DEUXIÈME.

CHAP. I. — Magnanimité du régent. — Dubois. — Les affronts et les emplois lui sont prodigués. — L'archevêque de Sens. — Habitudes du régent. — L'aumônier des roués. — Le Luxembourg. — Étiquette. — Faste de la duchesse de Berry. — Son incognito. — Le chevalier de Bouillon. — Le conseiller ivre. — Le corps et l'ombre. — Riom. — Sa tyrannie. — Conseils de Lauzun à son neveu. — Madame de Mouchy. — Visite aux Carmelites. — Coup d'éventail. — Sentinelles en robe noire. — Mariage secret. 1

CHAP. II. — Éloge de la duchesse défunte. — Sa patience. — Promesse d'infidélité. — Avis de mon valet de chambre. — Je paie le tribut commun. — Ma femme déroge. — Mon écuyer. — Ma philosophie. — Je surprends ma femme en tête-à-tête. — Ma résignation — Mes conseils de prudence. — Les fonctions de l'écuyer devenues inutiles. — Son compliment. — Ma reposse. — Je suis veuf..... 19

CHAP. III. — Faux bruit. — Chance pour les veuves et les nobles demoiselles. — La sœur et la cousine. — Famille du grand Condé. — Amours du père de M. le duc. — Le lait et les femmes. — Attaque d'apoplexie. — Mort subite. — Jeunesse de M. le Duc. — Son mariage. — Sa sœur mademoiselle de Charolais. — Mes assiduités à l'hôtel de Condé. — La mère rivale. — Absence convenue. — Double feinte. — Retour à la princesse de ***. — Rival inattendu. — Le mari repentant et amoureux. — Surprise faite à la duchesse ***. — Mes enfantillages. — Le mari incommode. — Mes dédommagements. — La partie de piquet. — Le